Jeep®

Grand Cherokee

MANUEL DE L'UTILISATEUR

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DU PROPRIETAIRE

Distributeur/réparateur agréé
Tampon

Distributeur/réparateur agréé
Signature _____

VIN |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Marque _____

Modèle _____

DATE D'ENREGISTREMENT : Jour |_|_| Mois |_|_| Année |_|_|

No. d'enregistrement
ou No. de licence _____

_____

PROPRIETAIRE : _____

ADRESSE : _____

_____

_____

_____

_____

No. de téléphone :

Privé _____

Professionnel _____

J'ai fourni et expliqué les éléments suivants :

MODE D'EMPLOI
(Manuel d'utilisation) ☐

VEHICULE ☐

VERIFICATION AVANT LIVRAISON ☐

CLIENT
SIGNATURE: _____

DISTRIBUTEUR/REPARATEUR AGREE
SIGNATURE: _____

TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION	3
2	AVANT DE PRENDRE LA ROUTE	9
3	POUR CONNAITRE VOTRE VEHICULE	67
4	PANNEAU D'INSTRUMENTS	175
5	DEMARRAGE ET CONDUITE	237
6	EN CAS D'URGENCE	319
7	MAINTENANCE	335
8	PROGRAMMES DE MAINTENANCE	375
9	SI VOUS AVEZ BESOIN D'ASSISTANCE	397
10	INDEX	409

1

INTRODUCTION

- INTRODUCTION 4
- AVERTISSEMENT AU SUJET DES RISQUES DE RETOURNEMENT 5
- IMPORTANT 5
- MODE D'EMPLOI DU MANUEL 6
- AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE 8
- NUMERO D'IDENTIFICATION DU VEHICULE 8
- MODIFICATIONS/CHANGEMENTS AU VEHICULE 8

INTRODUCTION

Félicitations : vous venez de choisir un nouveau véhicule Chrysler Group LLC. Soyez assuré qu'il bénéficie de la maîtrise technique, du style, de la qualité, en un mot, de tous ces atouts essentiels qui, depuis toujours, caractérisent nos véhicules.

Ceci est un véhicule utilitaire spécialisé. Il permet de se rendre en divers endroits et d'effectuer des tâches non destinées aux véhicules de tourisme conventionnels. Sur route comme en tout-terrain, sa conduite et sa manœuvrabilité sont différentes de celles des véhicules de tourisme. C'est pourquoi il est nécessaire que vous preniez le temps de vous familiariser avec son fonctionnement.

La version à deux roues motrices de ce véhicule est conçue pour la conduite sur route uniquement. Elle n'est pas destinée à la conduite hors route ni dans des conditions difficiles réservées aux véhicules à traction intégrale.

Avant de conduire ce véhicule, lisez ce Manuel de l'utilisateur et tous les suppléments. Familiarisez-vous avec les commandes du véhicule, particulièrement celles utilisées lors du freinage, des changements de direction et de la sélection des rapports de la transmission et de la boîte de transfert. Entraînez-vous à conduire votre véhicule sur des revêtements routiers différents. Redoublez de prudence lors des premiers trajets. Votre maîtrise du véhicule augmente avec l'expérience. Hors route comme sur route, ne surchargez jamais le véhicule et ne tentez pas d'enfreindre les lois physiques. Observez toujours les lois en vigueur dans la région parcourue.

Comme pour les autres véhicules de ce type, faites preuve de prudence afin d'éviter de perdre la maîtrise de votre véhicule ou de provoquer une collision. Nous vous invitons à lire les ″Conseils de conduite sur/hors route″ à la section ″Démarrage et fonctionnement″ pour plus d'informations.

REMARQUE :

Une fois les informations utilisateur passées en revue, rangez celles-ci dans le véhicule afin de vous y reporter facilement et de les transmettre lors de la revente du véhicule.

Utilisez ce véhicule correctement sous peine d'en perdre le contrôle et de provoquer une collision.

La conduite de ce véhicule à des vitesses excessives ou en état d'ébriété peut entraîner une perte de contrôle, une collision avec d'autres véhicules ou objets, une sortie de route ou un risque de retournement. Toutes ces situations peuvent causer des blessures ou la mort. En outre, la non-utilisation des ceintures de sécurité expose le conducteur et les passagers à un risque aggravé de blessures ou de décès.

Pour maintenir votre véhicule dans un état de fonctionnement optimal, faites-le entretenir aux intervalles recommandés par un concessionnaire agréé, qui possède le personnel qualifié, les outils et l'équipement spéciaux nécessaires pour effectuer toutes les interventions.

Votre satisfaction complète en ce qui concerne ce véhicule représente un intérêt vital pour son constructeur et ses concessionnaires. En cas de problème en matière d'intervention ou de garantie qui ne serait pas résolu à votre satis-

faction, abordez le sujet avec la direction de l'établissement concessionnaire.

Votre concessionnaire agréé se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions au sujet de votre véhicule.

AVERTISSEMENT AU SUJET DES RISQUES DE RETOURNEMENT

Les véhicules utilitaires ont un taux de retournement nettement plus élevé que les autres types de véhicules. Ce véhicule a une garde au sol plus importante et un centre de gravité plus élevé que la plupart des véhicules de tourisme. Ce sont ces caractéristiques qui le rendent apte à de multiples utilisations hors route. Tout véhicule, conduit imprudemment, peut échapper au contrôle du conducteur. En cas de perte de contrôle, son centre de gravité étant plus élevé, il peut se retourner là où d'autres véhicules ne le feraient pas.

Evitez les virages serrés, les mouvements brusques ou toute autre manœuvre dangereuse qui pourraient occasionner une perte de contrôle du véhicule. Une utilisation imprudente de ce véhicule peut entraîner une collision, un retournement et des blessures graves ou mortelles. Conduisez prudemment.

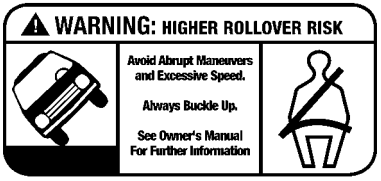

Etiquette d'avertissement anti-retournement

La non-utilisation des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers est une cause majeure de blessures graves ou fatales. En cas de retournement, une personne non retenue par une ceinture de sécurité encourt des risques mortels beaucoup plus élevés qu'une personne portant une ceinture. Attachez toujours votre ceinture de sécurité.

IMPORTANT

CE MANUEL REFLETE L'INFORMATION LA PLUS RECENTE DISPONIBLE LORS DE LA MISE SOUS PRESSE. L'EDITEUR SE RESERVE LE DROIT DE PUBLIER DES MISES A JOUR A TOUT MOMENT.

Ce manuel de l'utilisateur a été rédigé en collaboration avec des ingénieurs spécialisés pour vous familiariser avec le fonctionnement et la maintenance de votre nouveau véhicule. Il est accompagné d'un livret d'information sur la garantie ainsi que de divers documents destinés au client. Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement ces documents. Il est important de suivre les instructions et recommandations énoncées dans ce manuel pour assurer une conduite agréable et sûre de votre véhicule.

Après avoir lu ce manuel de l'utilisateur, rangez-le dans la boîte à gants pour pouvoir le consulter en cas de besoin et laissez-le dans le véhicule quand celui-ci est vendu.

Le constructeur se réserve le droit de modifier la conception et les caractéristiques de ses véhicules, ainsi que de leur apporter des additions ou des améliorations sans pour autant modifier les véhicules déjà livrés.

Ce manuel de l'utilisateur illustre et décrit les caractéristiques standard ou en option. Votre véhicule peut donc être dépourvu de certains des équipements ou accessoires décrits dans le présent manuel.

REMARQUE :

Lisez attentivement le manuel de l'utilisateur avant de prendre le volant pour la première fois, de monter des pièces ou accessoires ou d'apporter des modifications quelconques à votre véhicule.

De nombreux fabricants proposent des pièces et accessoires destinés au marché automobile. Le fabricant ne saurait garantir la fiabilité de ces pièces et accessoires divers, susceptibles de réduire votre sécurité. Ni l'autorisation d'exploitation officielle (permis d'utilisation de la pièce ou construction de la pièce selon un dessin officiellement autorisé, par exemple), ni un permis individuel délivré après le montage ne sauraient assurer, même implicitement, que la sécurité de ce véhicule n'est pas affectée. Par conséquent, la responsabilité d'aucun expert ni d'aucun organisme officiel ne pourrait être invoquée. Le constructeur n'assume donc de responsabilité que pour des pièces expressément autorisées ou recommandées par lui, et montées ou installées par un concessionnaire agréé. Il en va de même pour les modifications ultérieures apportées à un véhicule de même marque.

Votre garantie ne couvre aucune pièce non fournie par le fabricant. Elle ne couvre pas non plus le coût d'aucune réparation ou modification causée ou rendue nécessaire par la pose ou l'utilisation de pièces, organes, équipement, matériel ou additifs d'une autre origine. La garantie ne couvre pas non plus les coûts de réparation de dégâts ou de conditions provoquées par une modification de votre véhicule ne correspondant pas aux spécifications du fabricant.

Les pièces et accessoires Mopar® d'origine et autres produits agréés par le fabricant, ainsi que des conseils avisés, peuvent être obtenus auprès de votre concessionnaire agréé.

Lors des interventions de maintenance, rappelez-vous que votre concessionnaire agréé possède une connaissance approfondie de votre véhicule, s'appuie sur des techniciens compétents, s'approvisionne en pièces d'origine Mopar® et est directement concerné par votre satisfaction.

Copyright © 2011 Chrysler International.

MODE D'EMPLOI DU MANUEL

Consultez la table des matières pour trouver la section contenant l'information que vous souhaitez.

Puisque les caractéristiques de votre véhicule dépendent de l'équipement commandé, certaines descriptions et illustrations peuvent différer de l'équipement de votre véhicule.

L'index détaillé placé à la fin de l'ouvrage énumère tous les sujets traités.

Le tableau qui suit illustre les pictogrammes utilisés dans votre véhicule ou dans ce manuel.

EAU DANS LE CARBURANT
ESSUIE-GLACE ARRIERE
ESSUIE-GLACES AVANT INTERMITTENTS
PANNE D'AMPOULE EXTERIEURE
FEUX DE ROUTE
FEUX DE DIRECTION
BOUCHE D'AERATION SUPERIEURE
SIEGE CHAUFFANT - TEMPERATURE PEU ELEVEE
VERROUILLAGE DE PORTE
PEDALES REGLABLES
REGULATION ELECTRONIQUE DE LA VITESSE DU VEHICULE
ESP BAS
PROGRAMME ELECTRONIQUE DE STABILITE / SYSTEME D'ASSISTANCE AU FREINAGE
CARBURANT
ESSUIE-GLACE ARRIERE INTERMITTENT
LAVE-GLACE AVANT
COMMUTATEUR PRINCIPAL D'ECLAIRAGE
FEUX DE CROISEMENT
ACTIVEE PAR CLE (PRISE DE COURANT)
BOUCHES D'AIR SUPERIEURE ET INFERIEURE
SIEGE CHAUFFANT – TEMPERATURE ELEVEE
LEVE-GLACE
SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUS
CONTROLE EN DESCENTE
BRAKE
TEMOIN DE FREIN DE STATIONNEMENT
COTE DE REMPLISSAGE DE CARBURANT
LAVE-GLACE ARRIERE
NIVEAU DE LIQUIDE DE LAVE-GLACE
PLAFONNIER
FEU ANTIBROUILLARD AVANT
DEVERROUILLAGE DU CAPOT
BOUCHE D'AIR INFERIEURE
RECYCLAGE
CABRIOLET – ABAISSEMENT DES 4 GLACES
COMMANDE ELECTRONIQUE DE STABILITE
AWD!
TRACTION INTEGRALE
DEFAILLANCE DU SYSTEME ANTIBLOCAGE DES ROUES
HUILE MOTEUR
DEGIVRAGE ARRIERE
PARE-BRISE, CHAUFFE ELECTRIQUEMENT
FEUX DE STATIONNEMENT
FEU ANTIBROUILLARD ARRIERE
DEVERROUILLAGE DU HAYON ET HAYON OUVERT
BOUCHE DE DEGIVRAGE ET BOUCHE D'AIR INFERIEURE
VENTILATEUR
VERROUILLAGE
COMMANDE ELECTRONIQUE DU PAPILLON
4WD!
TRACTION SUR QUATRE ROUES
BRAKE
TEMOIN DE FREIN DE STATIONNEMENT
CHARGE DE BATTERIE
RETROVISEUR
DEGIVRAGE DU PARE-BRISE
ECLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD
CEINTURE DE SECURITE
PORTE COULISSANTE
DEVERROUILLAGE DU COFFRE
CLIMATISATION
ANCRAGE D'ATTACHE DE SIEGE POUR ENFANTS
BOUTON DE RECONNAISSANCE VOCALE
AVERTISSEMENT
TOW/ HAUL
REMORQUAGE
BOUGIE DE PRECHAUFFAGE
LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTEE
ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE AVANT
COUSSIN GONFLABLE LATERAL
COUSSIN GONFLABLE
PORTE COULISSANTE
MANETTE DE DEVERROUILLAGE DE SECOURS
ALLUME-CIGARETTES
ANCRAGES INFERIEURS ET SANGLES D'ATTACHE POUR SIEGES ENFANTS (LATCH)
BOUTON UCONNECT™
FEUX DE DETRESSE
4 LOW
TRACTION INTEGRALE BASSE
TEMOIN DE PANNE
TEMPERATURE DU LIQUIDE DE TRANSMISSION
TEMPERATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR
SRS AIRBAG
SYSTEME DE PROTECTION COMPLEMENTAIRE
COUSSIN GONFLABLE DU PASSAGER HORS FONCTION
PORTE ENTROUVERTE
CAPOTE ABAISSEE
CAPOTE RELEVEE
AVERTISSEUR SONORE
VOIR L'ISO DANS LE MANUEL DE L'UTILISATEUR
A/C PUSH
CLIMATISATION
OFF
COMMANDE ELECTRONIQUE DE STABILITE DESACTIVEE
010533317

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

Ce manuel contient des **AVERTISSEMENTS** au sujet des méthodes d'utilisation qui peuvent entraîner une collision ou des blessures. Il contient également des **MISES EN GARDE** au sujet des comportements qui peuvent entraîner des dégâts au véhicule. A défaut de lire ce manuel complètement, des informations importantes risquent de vous échapper. Observez tous les avertissements et toutes les mises en garde.

NUMERO D'IDENTIFICATION DU VEHICULE

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) figure sur une étiquette placée dans le coin avant gauche du rembourrage du tableau de bord, visible de l'extérieur du véhicule à travers le pare-brise. Ce numéro est aussi estampillé sur la partie avant droite de la caisse, derrière le siège avant droit. Déplacez le siège avant droit vers l'avant de façon à mieux voir le VIN estampillé.

Emplacement du VIN

Emplacement du VIN sur la partie avant droite de la caisse

REMARQUE :

Il est illégal de retirer ou de modifier le numéro d'identification du véhicule (VIN).

MODIFICATIONS/CHANGEMENTS AU VEHICULE

AVERTISSEMENT !
Toute modification ou altération de ce véhicule peut modifier son comportement et sa sécurité, et causer un accident entraînant des blessures graves voire mortelles.

2

AVANT DE PRENDRE LA ROUTE

- UN MOT A PROPOS DE VOS CLES 13
  - Nœud d'allumage sans fil (WIN) 13
  - Porte-clé 13
  - Retrait du porte-clé du commutateur d'allumage 14
  - Signal rappelant que la clé est dans le contact 15
- BLOQUE-VOLANT - SELON L'EQUIPEMENT 16
  - Pour bloquer manuellement le volant 16
  - Pour débloquer le volant 16
- SENTRY KEY® 16
  - Clés de remplacement 17
  - Programmation des clés client 17
  - Généralités 17
- ANTIVOL DU VEHICULE - SELON L'EQUIPEMENT 17
  - Pour armer le système 17
  - Pour désarmer le système 18
  - Alerte de violation 19

- **ECLAIRAGE D'ACCES 19**
- **COMMANDE A DISTANCE DES SERRURES DES PORTES (RKE) 19**
  - **Pour déverrouiller les portes 19**
  - **Pour verrouiller les portes 20**
  - **Programmation de télécommandes supplémentaires 20**
  - **Remplacement des piles de la télécommande 20**
  - **Généralités 21**
- **SERRURES DE PORTE 22**
  - **Verrouillage électriques des portes 23**
  - **Système de verrouillage des portes pour la sécurité des enfants - Portes arrière 23**
- **KEYLESS ENTER-N-GO 24**
- **VITRES 27**
  - **Lève-glaces électriques 27**
  - **Vibrations dues au vent 29**
- **HAYON 29**
  - **Glace basculante du hayon 29**
  - **Hayon motorisé - Selon l'équipement 30**
- **PROTECTION DES OCCUPANTS 32**
  - **Ceintures à trois points 33**
  - **Utilisation des ceintures de sécurité à trois points 34**

- Méthode de redressement de ceinture à trois points 36
- Ancrage supérieur réglable de ceinture baudrier 36
- Ceintures de sécurité dans un siège passager 37
- Mode d'enrouleur à blocage automatique (ALR) – Selon l'équipement 38
- Dispositif de gestion de l'énergie 38
- Prétendeurs de ceinture de sécurité 38
- Appuie-tête actifs complémentaires (AHR) 39
- Système de rappel optimisé de bouclage de ceinture de sécurité (BeltAlert®) 41
- Verrouillage de ceinture de sécurité 42
- Ceintures de sécurité et femmes enceintes 42
- Système complémentaire de protection (SRS) - Airbags . . 42
- Caractéristiques de l'airbag avant avancé 43
- Capteurs et commandes de déploiement de l'airbag 46
- Enregistreur de données événementielles (EDR) 52
- Sièges pour enfant 53

• CONSEILS DE RODAGE 62
- Exigences supplémentaires pour les moteurs diesel - Selon l'équipement 62

• CONSEILS DE SECURITE 63
- Transport de passagers 63

- **Gaz d’échappement 63**
- **Vérifications à effectuer à l’intérieur du véhicule 64**
- **Vérifications périodiques à effectuer à l’extérieur du véhicule 65**

UN MOT A PROPOS DE VOS CLES

Votre véhicule utilise un système d'allumage sans clé. Ce système se compose d'un porte-clé à télécommande RKE ainsi que d'un nœud d'allumage sans fil (WIN) comportant un commutateur d'allumage intégré. Vous pouvez insérer le porte-clé dans le commutateur d'allumage dans n'importe quel sens.

Fonction Keyless Enter-N-Go

Ce véhicule est équipé de la fonction Keyless Enter-N-Go, référez-vous à ″Méthodes de démarrage″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ pour plus d'informations.

Nœud d'allumage sans fil (WIN)

Le nœud d'allumage sans fil (WIN) fonctionne de la même manière qu'un commutateur d'allumage. Il comporte quatre positions, trois d'entre elles étant des positions d'arrêt et la quatrième une position à ressort. Les positions crantées sont OFF (hors fonction), ACC (accessoires) et ON/RUN (en fonction/marche). La position START (démarrage) est une position à contact momentané à ressort. Lorsqu'il est relâché de la position START (démarrage), le commutateur revient automatiquement à la position d'arrêt ON/RUN (en fonction/marche).

REMARQUE :

Avec la fonction Keyless Enter-N-Go, le centre électronique d'information du véhicule (EVIC) affiche la position du commutateur d'allumage ″OFF/ACC/RUN″ (hors fonction/accessoires/marche). Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″.

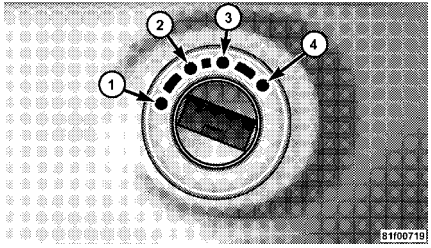

Nœud d'allumage sans fil (WIN)

1 - OFF (hors fonction)
2 - ACC (ACCESSOIRES)
3 - ON/RUN (EN FONCTION/MARCHE)
4 - START (DEMARRAGE)

Porte-clé

Le porte-clé actionne le commutateur d'allumage. Insérez l'extrémité carrée du porte-clé dans le commutateur d'allumage situé sur le tableau de bord et tournez dans la position souhaitée. Il contient également la télécommande RKE et une clé d'urgence qui se range à l'arrière du porte-clé.

La clé d'urgence permet d'entrer dans le véhicule du côté conducteur si la batterie du véhicule ou la télécommande RKE est déchargée. La clé d'urgence est également utilisée pour le verrouillage de la boîte à gants. Vous pouvez conserver la clé d'urgence avec vous si vous devez faire appel à un voiturier.

REMARQUE :

Entrer dans un véhicule au moyen de la clé d'urgence avec l'alarme antivol armée fait retentir l'alarme. Insérez le porte-clé (même si la pile de la télécommande est déchargée) dans le commutateur d'allumage pour désarmer l'alarme antivol.

Pour retirer la clé d'urgence, glissez le loquet mécanique situé au sommet du porte-clé latéralement avec le pouce et tirez la clé avec l'autre main.

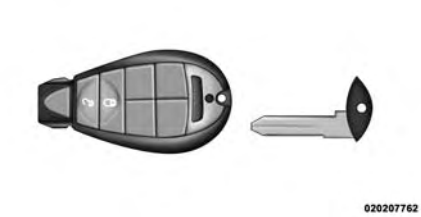

Retrait de la clé d'urgence

REMARQUE :

Vous pouvez insérer la clé d'urgence à double face dans les barillets des serrures en orientant l'une ou l'autre face vers le haut.

Retrait du porte-clé du commutateur d'allumage

Placez le levier de changement de vitesse en position P (stationnement). Tournez le porte-clé en position OFF (hors fonction) puis enlevez le porte-clé.

Avec la fonction Keyless Enter-N-Go, l'EVIC affiche la position du commutateur d'allumage ″OFF/ACC/RUN″ (hors fonction/accessoires/marche). Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″.

REMARQUE :

- **Si vous tentez de retirer le porte-clé avant de placer le levier de changement de vitesse en position P (stationnement), la clé peut être temporairement bloquée dans le commutateur d'allumage. Dans ce cas, placez le levier de changement de vitesse dans la position P (stationnement), tournez légèrement la clé vers la droite, puis retirez le porte-clé comme indiqué. En cas de dysfonctionnement, le système bloque la clé de contact dans le commutateur d'allumage à titre d'avertissement de panne de ce dispositif de sécurité. Le moteur peut être démarré et arrêté mais le porte-clé ne peut pas être retiré tant que la réparation n'a pas été effectuée.**
- **Les commutateurs de lève-glaces électriques, radio, toit ouvrant motorisé (selon l'équipement) et les prises de courant restent actifs pendant 10 minutes après avoir placé le commutateur d'allumage en position OFF (hors fonction). L'ouverture d'une porte avant annule cette fonction. La temporisation de cette fonction est programmable. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/ Préférences personnelles (fonctions programmables par l'utilisateur)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″.**

ATTENTION !

- Si la batterie de votre véhicule est faible ou déchargée, le porte-clé est verrouillé dans le commutateur d'allumage.

(Suite)

ATTENTION ! ***(Suite)***

- Dans ce cas, n'essayez pas de retirer le porte-clé car cela risquerait d'endommager le porte-clé ou le module d'allumage. Retirez uniquement la clé d'urgence permettant de verrouiller et déverrouiller les portes.
- Laissez le porte-clé dans le commutateur d'allumage et effectuez l'une des opérations suivantes :
- Démarrez le véhicule au moyen d'une batterie auxiliaire.
- Chargez la batterie.

AVERTISSEMENT !

- Lorsque vous quittez votre véhicule, verrouillez-le toujours après avoir retiré le porte-clé du contact.
- Ne laissez jamais un enfant seul dans le véhicule et ne laissez pas les enfants accéder à un véhicule non verrouillé.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, pour plusieurs raisons. Il existe un risque de blessure et de décès de l'enfant ou d'autres personnes. Interdisez aux enfants de toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein et au levier de changement de vitesse.
- Ne laissez pas le porte-clé à l'intérieur ou à proximité du véhicule et n'activez pas la fonction Keyless Enter-N-Go en mode ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche). Un enfant risque d'actionner les vitres à commande électrique ou d'autres commandes, voire de déplacer le véhicule.
- Par temps chaud, ne laissez ni enfants ni animaux dans le véhicule en stationnement. Une chaleur excessive dans l'habitacle peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

ATTENTION !

Une voiture non verrouillée risque d'être volée. Retirez toujours le porte-clé du contact et verrouillez toutes les portes avant de laisser le véhicule sans surveillance.

Signal rappelant que la clé est dans le contact

Si la porte du côté conducteur est ouverte quand le porte-clé est dans le contact en position OFF (hors fonction) ou ACC (accessoires), un signal retentit pour vous rappeler de retirer le porte-clé.

REMARQUE :

Le signal rappelant que la clé est dans le contact retentit uniquement quand le porte-clé est en position OFF (hors fonction) ou ACC (accessoires).

Avec la fonction Keyless Enter-N-Go, si vous ouvrez la porte du conducteur alors que le commutateur d'allumage du véhicule est en position ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche), le signal sonore de rappel retentit. Référez-vous à ″Méthodes de démar-

rage" dans la section "Démarrage et fonctionnement" pour plus d'informations.

BLOQUE-VOLANT - SELON L'EQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'un bloque-volant électronique passif. Celui empêche toute direction du véhicule sans la clé de contact. Le bloque-volant comporte six positions (une position tous les 60 degrés). Si le volant est placé dans l'une de ces six positions avec la clé en position OFF (hors fonction), le volant est verrouillé.

Pour bloquer manuellement le volant

Quand le moteur tourne, faites tourner le volant d'un demi-tour, arrêtez le moteur et retirez la clé. Tournez légèrement le volant dans n'importe quel sens jusqu'au blocage.

Pour débloquer le volant

Mettez le contact et démarrez le moteur.

REMARQUE :

Si vous avez tourné le volant vers la droite pour engager le bloque-volant, vous devez le tourner légèrement vers la droite pour le désengager. Si vous avez tourné le volant vers la gauche pour engager le bloque-volant, tournez-le légèrement vers la gauche pour le désengager.

SENTRY KEY®

L'antidémarrage Sentry Key® désactive le moteur pour éviter une utilisation frauduleuse du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être armé ou activé. Son fonctionnement est automatique, que le véhicule soit verrouillé ou non.

Le système utilise le porte-clé avec télécommande RKE et le nœud d'allumage sans fil (WIN) jumelés à l'usine pour empêcher l'utilisation frauduleuse du véhicule. Dès lors, seuls les porte-clés programmés pour le véhicule peuvent être utilisés pour le faire démarrer et fonctionner. Le système arrête le moteur en deux secondes si quelqu'un utilise un porte-clé non valide pour démarrer.

Après avoir mis le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (en fonction/marche), le témoin antivol s'allume pendant trois secondes par mesure de vérification de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après l'essai d'ampoule, c'est l'indice d'un problème électronique. En outre, si l'ampoule commence à clignoter après l'essai, ceci indique que quelqu'un a utilisé un porte-clé non valide pour tenter de démarrer. Dans chacun de ces cas, le moteur est arrêté après deux secondes.

Si le témoin antivol du véhicule s'allume au cours du fonctionnement normal du véhicule (véhicule fonctionnant depuis plus de 10 secondes), c'est l'indice d'une panne électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé aussi rapidement que possible par un concessionnaire agréé.

ATTENTION !

Le système antidémarrage Sentry Key® n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance d'après-vente. L'utilisation d'un tel système pourrait causer des problèmes de démarrage et laisser le véhicule sans protection contre le vol.

Tous les porte-clés fournis avec votre véhicule neuf ont été programmés pour les circuits électroniques du véhicule.

Clés de remplacement

REMARQUE :

Seuls les porte-clés programmés pour les circuits électroniques du véhicule peuvent être utilisés pour le faire démarrer et fonctionner. Quand un porte-clé est programmé pour un véhicule, il ne peut plus être reprogrammé pour un autre véhicule.

ATTENTION !
- Retirez toujours les porte-clés du véhicule et verrouillez toutes les portes avant de le laisser sans surveillance.
- Avec la fonction Keyless Enter-N-Go, pensez toujours à couper le contact.

Au moment de l'achat, le premier propriétaire du véhicule reçoit un PIN (numéro d'identification personnel) à quatre chiffres. Conservez-le dans un endroit sûr. Ce numéro est nécessaire pour le remplacement des porte-clés par les concessionnaires agréés. La reproduction de porte-clés peut être effectuée chez un concessionnaire agréé.

REMARQUE :

Toutes les clés du véhicule devront être remises au concessionnaire agréé lors des interventions sur le système antidémarrage Sentry Key®.

Programmation des clés client

La programmation des porte-clés ou des télécommandes RKE peut être effectuée chez un concessionnaire agréé.

Généralités

Le Sentry Key® fonctionne sur une fréquence porteuse de 433,92 MHz. Le système antidémarrage Sentry Key® est utilisé dans les pays européens suivants appliquant la Directive 1999/5/CE : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse et Yougoslavie.

Son fonctionnement est soumis aux exigences suivantes :

- Le dispositif ne doit pas causer d'interférences préjudiciables.
- Il doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles pouvant entraîner un fonctionnement non désiré.

ANTIVOL DU VEHICULE - SELON L'EQUIPEMENT

L'antivol du véhicule surveille l'ouverture frauduleuse du capot, du hayon, de la glace basculante du hayon et des portes et l'utilisation frauduleuse du commutateur d'allumage.

Si quelque chose déclenche l'alarme, l'antivol du véhicule déclenche les signaux sonores et visuels suivants : l'avertisseur sonore retentit, les feux avant s'allument, les feux de stationnement clignotent et le témoin antivol du bloc d'instruments clignote.

Pour armer le système

Suivez ces étapes pour armer l'antivol du véhicule :

1. Retirez la clé du système d'allumage (reportez-vous à ″Méthodes de démarrage″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ pour plus d'informations).

• Pour les véhicules équipés de la fonction Keyless Enter-N-Go, assurez-vous que le système d'allumage du véhicule est en position OFF (hors fonction).

• Pour les véhicules non équipés de la fonction Keyless Enter-N-Go, assurez-vous que le système d'allumage du véhicule est en position OFF (hors fonction) et que la clé a été retirée du contact.

2. Utilisez l'une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :

• Ouvrez la porte du conducteur et/ou du passager et appuyez sur LOCK (verrouillage) sur le commutateur intérieur de verrouillage électrique des portes.

• Appuyez sur la touche de verrouillage de la poignée extérieure de la porte du passager avec un porte-clé valide disponible dans la même zone extérieure (reportez-vous à ″Keyless Enter-N-Go″ dans ″Avant de mettre en marche le véhicule″ pour plus d'informations).

• Appuyez sur la touche de verrouillage de la télécommande RKE.

3. Fermez toutes les portes.

Pour désarmer le système

L'antivol du véhicule peut être désarmé en utilisant l'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur la touche de déverrouillage de la télécommande RKE.
- Saisissez la poignée de déverrouillage de porte Passive Entry (selon l'équipement, reportez-vous à ″Keyless Enter-N-Go″ dans ″Avant de mettre en marche le véhicule″ pour plus d'informations).
- Placez le système d'allumage du véhicule dans une position autre que OFF (hors fonction).
  - Pour les véhicules équipés de la fonction Keyless Enter-N-Go, appuyez sur la touche de démarrage/arrêt de la fonction Keyless Enter-N-Go (nécessite au moins un porte-clé valide dans le véhicule).
  - Pour les véhicules non équipés de la fonction Keyless Enter-N-Go, insérez une clé valide dans le commutateur d'allumage et tournez la clé en position ON (en fonction).

REMARQUE :

- **Le barillet de serrure de la porte du conducteur et la touche du hayon sur la télécommande RKE ne peuvent ni armer ni désarmer l'antivol du véhicule.**
- **L'antivol du véhicule reste armé pendant l'accès par le hayon motorisé. Une pression sur la touche du hayon ne désarme pas l'antivol du véhicule. Si quelqu'un entre dans le véhicule par le hayon et ouvre une porte l'alarme retentit.**
- **Quand l'antivol du véhicule est armé, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique des portes ne déverrouillent pas les portes.**

L'antivol est conçu pour protéger votre véhicule, mais il peut se déclencher suite à une fausse manœuvre. Après l'une des séquences d'armement décrites, l'antivol du véhicule est armé, que vous soyez ou non dans le véhicule. Si vous restez dans le véhicule et ouvrez une porte, l'alarme retentit. Si cela se produit, désarmez l'antivol du véhicule.

Si l'antivol est armé et que la batterie est débranchée, l'antivol reste armé quand la bat-

terie est rebranchée ; les feux clignotent et l'avertisseur sonore retentit. Si cela se produit, désarmez l'antivol du véhicule.

Alerte de violation

Si quelque chose a déclenché l'antivol du véhicule pendant votre absence, l'avertisseur sonore retentit trois fois et les feux clignotent trois fois lorsque vous déverrouillez les portes. Vérifiez si le véhicule n'a pas été forcé.

ECLAIRAGE D'ACCES

Les lampes de courtoisie s'allument lorsque vous utilisez la télécommande RKE pour déverrouiller le véhicule ou ouvrir une porte.

Ce dispositif allume également l'éclairage d'approche des rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement). Reportez-vous à ″Rétroviseurs″ dans ″Pour connaître votre véhicule″ pour plus d'informations.

Les lampes s'éteignent progressivement après 30 secondes environ ou immédiatement si le commutateur d'allumage est tourné de la position OFF (hors fonction) à la position ON/RUN (en fonction/marche).

REMARQUE :

- **Les lampes de courtoisie avant de la console suspendue et celles des portes ne s'allument pas si la commande d'intensité de l'éclairage occupe la position ″Dome ON″ (plafonnier allumé) (position la plus élevée).**
- **Le système d'accès éclairé ne fonctionne pas si la commande d'intensité de l'éclairage est en position ″Dome defeat″ (plafonnier hors fonction) (position la plus basse).**

COMMANDE A DISTANCE DES SERRURES DES PORTES (RKE)

Ce système vous permet de verrouiller ou déverrouiller les portes ou le hayon à des distances allant jusqu'à 10 mètres (33 pieds), au moyen d'un porte-clé portatif avec télécommande RKE. Il est superflu de pointer la télécommande vers le véhicule pour activer le système.

REMARQUE :

Insérez le porte-clé contenant la télécommande RKE dans le commutateur d'allumage pour empêcher le système de réagir en cas de pression d'une touche de la télécommande RKE. La conduite à une vitesse égale ou supérieure à 8 km/h (5 mph) empêche le système de réagir en cas de pression d'une touche d'une télécommande RKE.

Porte-clé avec télécommande RKE

Pour déverrouiller les portes

Appuyez une fois sur la touche de déverrouillage de la télécommande RKE puis relâchez-la pour déverrouiller la porte du conducteur ou appuyez deux fois pour déverrouiller toutes les portes. Les feux de direction

clignotent pour accuser réception du signal de déverrouillage. L'éclairage d'accès est également mis en fonction.

Reportez-vous à ″Keyless Enter-N-Go - Selon l'équipement″ dans ″Avant de mettre en marche le véhicule″ pour plus d'informations.

Séquence de déverrouillage à distance
Cette fonction vous permet de programmer le système pour déverrouiller soit la porte du conducteur soit toutes les portes lors de la première pression sur la touche de déverrouillage de la télécommande RKE. Pour modifier le paramétrage actuel, agissez comme suit :

- Pour plus d'informations, pour les véhicules équipés du Centre électronique d'information du véhicule (EVIC), reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Préférences personnelles (fonctions programmables par l'utilisateur)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″.

Clignotement au verrouillage
Cette fonction fait clignoter les feux de direction quand les portes sont verrouillées ou déverrouillées au moyen de la télécommande RKE. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le paramétrage actuel, agissez comme suit :

- Pour plus d'informations, pour les véhicules équipés du Centre électronique d'information du véhicule (EVIC), reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Préférences personnelles (fonctions programmables par l'utilisateur)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″.

Approche éclairée
Cette fonction active les projecteurs jusqu'à 90 secondes maximum quand les portes sont déverrouillées au moyen de la télécommande RKE. La durée de la temporisation est programmable sur les véhicules équipés de centre électronique d'information du véhicule (EVIC). Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Préférences personnelles (fonctions programmables par l'utilisateur)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″.

Pour verrouiller les portes
Appuyez sur la touche de verrouillage de la télécommande puis relâchez-la pour verrouiller toutes les portes. Les feux de direction clignotent pour accuser réception du signal.

Reportez-vous à ″Keyless Enter-N-Go - Selon l'équipement″ dans ″Avant de mettre en marche le véhicule″ pour plus d'informations.

Programmation de télécommandes supplémentaires
La programmation des porte-clés ou des télécommandes RKE peut être effectuée chez un concessionnaire agréé.

Remplacement des piles de la télécommande
Pile de remplacement conseillée : CR2032.

REMARQUE :

- **Contient du perchlorate - une manipulation spéciale s'impose. Référez-vous au site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.**
- **Ne touchez ni les bornes de pile au dos du logement, ni la carte de circuit imprimé.**

1. Retirez la clé d'urgence en faisant glisser le loquet mécanique situé au sommet de la télécommande RKE latéralement avec le pouce et tirez la clé avec l'autre main.

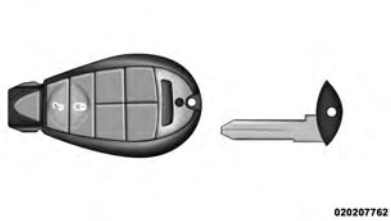

Retrait de la clé d'urgence

2. Insérez la pointe de la clé d'urgence ou un tournevis à lame plate n° 2 dans la fente, puis extrayez délicatement les deux moitiés de la télécommande RKE. Veillez à ne pas endommager le joint lors de la dépose.

Insertion de la clé d'urgence dans la fente

Séparation de la télécommande RKE

3. Retirez la pile et remplacez-la. Lors du remplacement de la batterie, faites correspondre le signe + de la batterie au signe + à l'intérieur de l'agrafe de la batterie, située sur le couvercle arrière. Evitez de toucher les piles neuves avec les doigts. Les sécrétions graisseuses de la peau peuvent endommager les piles. Une pile touchée doit être nettoyée à l'alcool.

4. Pour remonter la télécommande, emboîtez les deux moitiés.

Généralités

La télécommande et les récepteurs fonctionnent à une fréquence de 433,92 MHz, conforme aux exigences européennes. Ces dispositifs doivent être certifiés conformes à la réglementation nationale de chaque pays : ETS (European Telecommunication Standard) 300-220, en vigueur dans la plupart des pays, et la réglementation allemande BZT 225Z125, basée sur l'ETC 300-220 mais complétée d'exigences particulières. D'autres exigences figurent dans l'ANNEXE VI de la DIRECTIVE DE LA COMMISSION 95/56/CE. Son fonctionnement est soumis aux deux exigences suivantes :

- Le dispositif ne doit pas causer d'interférences préjudiciables.

- Il doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles pouvant entraîner un fonctionnement non désiré.

Si la télécommande RKE ne fonctionne pas à une distance normale, vérifiez les deux points suivants :

1. Piles de la télécommande RKE déchargées. La durée de vie prévue de la pile est de trois ans au minimum.

2. La proximité d'un émetteur radio (station ou relais, tour de contrôle d'aéroport, radios mobiles ou CB).

SERRURES DE PORTE

Les serrures motorisées des portes peuvent être verrouillées manuellement de l'intérieur du véhicule à l'aide du bouton de verrouillage de porte. Pour verrouiller chaque porte, enfoncez le bouton de serrure de porte de chaque panneau de garnissage de porte. Pour déverrouiller les portes avant, tirez sur la poignée intérieure de porte jusqu'au premier cran. Pour déverrouiller les portes arrière, tirez sur le bouton de verrouillage de porte de chaque panneau de garnissage. Si le bouton de verrouillage est abaissé lorsque la porte est fermée, la porte se verrouille. Dès lors, assurez-vous que la clé n'est pas à l'intérieur du véhicule avant de fermer la porte.

Bouton de verrouillage manuel de porte

AVERTISSEMENT !
- Pour plus de sécurité en cas d'accident, verrouillez les portes du véhicule en roulant et en stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***
- Lorsque vous quittez votre véhicule, verrouillez-le toujours après avoir retiré le porte-clé du commutateur d'allumage.
- Ne laissez jamais un enfant seul dans le véhicule et ne laissez pas les enfants accéder à un véhicule non verrouillé.
- Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, pour plusieurs raisons. Il existe un risque de blessure et de décès de l'enfant ou d'autres personnes. Interdisez aux enfants de toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein et au levier de changement de vitesse
- Ne laissez pas le porte-clé à l'intérieur ou à proximité du véhicule et n'activez pas la fonction Keyless Enter-N-Go en mode ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche). Un enfant risque d'actionner les vitres à commande électrique ou d'autres commandes, voire de déplacer le véhicule.

Verrouillage électriques des portes

Le commutateur de verrouillage électrique des portes se trouve sur chaque panneau de porte avant. Appuyez sur le commutateur pour verrouiller ou déverrouiller les portes.

Commutateur de verrouillage électrique des portes

Si le bouton de verrouillage est abaissé lorsque la porte est fermée, la porte se verrouille. Dès lors, assurez-vous que le porte-clé n'est pas à l'intérieur du véhicule avant de fermer la porte.

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage des portes quand le porte-clé est dans le contact et que la porte conducteur est ouverte, les portes ne se verrouillent pas.

Si une porte arrière est verrouillée, elle ne peut être ouverte depuis l'intérieur du véhicule sans d'abord déverrouiller la porte. La porte peut être déverrouillée manuellement en levant le bouton de verrouillage.

Serrures automatique des portes - Selon l'équipement

La condition par défaut de la fonction de verrouillage automatique des portes est désactivée. Quand cette fonction est activée, les serrures de porte se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule dépasse 24 km/h (15 mph). La fonction de verrouillage automatique des portes peut être activée ou désactivée par votre concessionnaire agréé sur demande écrite du client. Consultez votre concessionnaire agréé.

Fonction de déverrouillage automatique à la sortie - Selon l'équipement

Si le déverrouillage automatique est activé, cette fonction déverrouille toutes les portes quand la porte conducteur est ouverte, si le véhicule est arrêté et que la transmission est en position P (stationnement) ou N (point mort). Pour plus d'informations, reportez-vous à la section "Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Préférences personnelles (fonctions programmables par l'utilisateur)" dans "Comprendre votre tableau de bord".

Système de verrouillage des portes pour la sécurité des enfants - Portes arrière

Un système de verrouillage des portes spécialement conçu pour la sécurité des petits enfants assis à l'arrière équipe les portes arrière.

Pour activer ou désactiver le système de verrouillage des portes pour la sécurité des enfants

1. Ouvrez la porte arrière.

2. Insérez la pointe de la clé d'urgence dans la serrure et tournez jusqu'à la position LOCK (verrouillage) ou UNLOCK (déverrouillage).

3. Répétez les étapes 1 et 2 sur la porte arrière opposée.

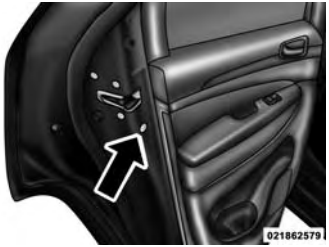

Emplacement du verrou de porte pour la sécurité des enfants

Fonction du verrouillage de porte pour la sécurité des enfants

AVERTISSEMENT !
Evitez d'emprisonner un occupant dans le véhicule en cas de collision. Si le système de verrouillage pour la sécurité des enfants est en fonction, les portes arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur du véhicule.

REMARQUE :

En cas d'urgence depuis les sièges arrière lorsque le système de verrouillage de porte pour la sécurité des enfants est en fonction, levez manuellement le bouton de verrouillage de porte à la position déverrouillée, abaissez la vitre et ouvrez la porte au moyen de la poignée extérieure de porte.

KEYLESS ENTER-N-GO

Le système Passive Entry est une optimisation apportée au système de télécommande RKE du véhicule et une fonction du système Keyless Enter-N-Go. Cette fonction vous permet de verrouiller et déverrouiller la ou les porte(s) du véhicule sans devoir appuyer sur les touches de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande RKE.

REMARQUE :

- **Le système Passive Entry peut être programmé pour être en fonction/hors fonction ; reportez-vous à ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/ Préférences personnelles (fonctions programmables par l'utilisateur)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″ pour plus d'informations.**
- **Si une poignée Passive Entry n'a pas été utilisée pendant 72 heures, la fonction Passive Entry de cette poignée peut se désactiver. Tirez sur la poignée avant dé-**

sactivée pour réactiver la fonction Passive Entry de la poignée.

- **Si vous portez des gants ou s'il a plu sur la poignée Passive Entry, la sensibilité de déverrouillage peut être affectée, ce qui risque d'allonger le temps de réponse.**

Pour déverrouiller depuis le côté conducteur :

Placez une télécommande RKE Passive Entry valide à 1,5 m maximum (5 pieds) de la poignée de porte du conducteur et saisissez la poignée de porte avant du conducteur pour déverrouiller automatiquement la porte du conducteur. Le bouton de verrouillage du panneau de porte intérieur se soulève lorsque la porte est déverrouillée.

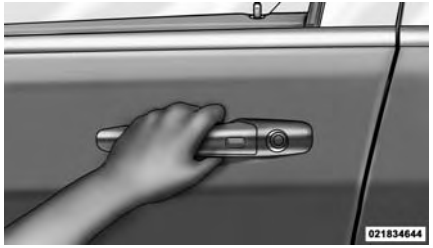

Saisie de la poignée de porte du conducteur

REMARQUE :

Si la fonction ″Déverrouiller toutes les portes à la 1ère pression″ est programmée, toutes les portes se déverrouillent quand vous saisissez la poignée de porte avant du conducteur. Pour sélectionner ″Déverrouiller la porte du conducteur à la 1ère pression″ ou ″Déverrouiller toutes les portes à la 1ère pression″, reportez-vous à ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Préférences personnelles (fonctions programmables par l'utilisateur)″ dans la section ″Comprendre votre tableau de bord ″ pour plus d'informations.

Pour déverrouiller depuis le côté passager :

Placez une télécommande RKE Passive Entry valide à 1,5 m maximum (5 pieds) de la poignée de porte avant du passager et saisissez la poignée de porte avant du passager pour déverrouiller automatiquement les quatre portes. Le bouton de verrouillage du panneau de porte intérieur se soulève lorsque la porte est déverrouillée.

REMARQUE :

Toutes les portes se déverrouillent quand on saisit la poignée de porte du passager avant, quel que soit le réglage de préférence de déverrouillage du conducteur (″Déverrouiller la porte du conducteur à la 1ère pression″ ou ″Déverrouiller toutes les portes à la 1ère pression″).

Comment empêcher d'enfermer la télécommande RKE Passive Entry dans le véhicule par inadvertance

Pour minimiser la possibilité d'enfermer sans le vouloir une télécommande RKE Passive Entry dans votre véhicule, le système Passive Entry est équipé d'une fonction de déverrouillage

automatique de porte qui fonctionne si un porte-clé n'est pas présent dans l'allumage.

Si l'une des portes du véhicule est ouverte et que le contacteur du panneau de porte est utilisé pour verrouiller le véhicule, une fois que vous avez fermé toutes les portes ouvertes, le véhicule vérifie la présence de télécommandes RKE Passive Entry valides à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule. Si l'une des télécommandes RKE Passive Entry du véhicule est détectée à l'intérieur du véhicule et qu'aucune autre télécommande RKE Passive Entry valide n'est détectée à l'extérieur du véhicule, le système Passive Entry déverrouille automatiquement toutes les portes du véhicule et fait retentir l'avertisseur sonore trois fois (à la troisième tentative, TOUTES les portes se verrouillent et la télécommande RKE Passive Entry peut être enfermée dans le véhicule).

Pour ouvrir le hayon

Placez une télécommande RKE Passive Entry valide à 1 m (3 pieds) du hayon et appuyez sur le bouton situé à droite de la barre chromée, qui se trouve sur le hayon, en dessous de la glace basculante, afin de verrouiller ou de déverrouiller le véhicule.

Bouton Passive Entry du hayon

REMARQUE :

Si la fonction ″Déverrouiller toutes les portes à la 1ère pression″ est programmée dans l'EVIC, toutes les portes se déverrouillent lorsque vous appuyez sur le bouton situé sur le hayon. Si la fonction ″Déverrouiller la porte du conducteur à la 1ère pression″ est programmée dans l'EVIC, le hayon et la glace basculante se déverrouillent lorsque vous appuyez sur le bouton situé sur le hayon. Reportez-vous à ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Préférences personnelles (fonctions programmables par l'utilisateur)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″.

Pour verrouiller les portes du véhicule

Les poignées de porte avant comportent des boutons de verrouillage situés sur l'extérieur des poignées.

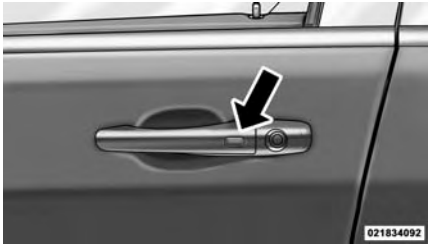

Bouton de verrouillage extérieur de la poignée de porte

Placez l'une des télécommandes RKE Passive Entry du véhicule à 1,5 m (5 pieds) maximum de la poignée avant du côté conducteur ou passager et appuyez sur le bouton de verrouillage de la poignée pour verrouiller les quatre portes et le hayon.

REMARQUE :

- **Après avoir appuyé sur le bouton de verrouillage de la poignée, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portes à l'aide de la poignée Passive Entry. Cela vous permet de vérifier si le véhicule est verrouillé en tirant la poignée sans que le véhicule réagisse et se déverrouille.**
- **Le système Passive Entry ne fonctionne pas si la pile de la télécommande RKE est déchargée.**

Les portes du véhicule peuvent aussi être verrouillées en utilisant la touche de verrouillage de la télécommande RKE ou le bouton de verrouillage situé sur le panneau de porte intérieur du véhicule.

VITRES

Lève-glaces électriques

Les commandes électriques des lève-glaces se trouvent sur le panneau de garnissage de la porte du conducteur. Un commutateur unique se trouve sur la porte du passager avant et sur les portes arrière pour actionner les vitres de la porte du passager avant et des portes des passagers arrière. Les commandes de lève-glaces fonctionnent uniquement lorsque le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC (accessoires).

Commutateurs de lève-glaces électriques

Les commutateurs des glaces à commande électrique restent actifs jusqu'à 10 secondes après la coupure du contact. L'ouverture d'une porte avant désactive cette fonction.

AVERTISSEMENT !
Ne laissez jamais des enfants dans un véhicule avec la clé dans le commutateur d'allumage et ne quittez jamais un véhicule équipé du système Keyless Enter-N-Go avec le commutateur d'allumage en position ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche). Les occupants, et particulièrement les enfants non surveillés, peuvent se retrouver coincés par les glaces s'ils actionnent les commutateurs des lève-glaces électriques. Il pourrait en résulter des blessures graves, voire mortelles.

Abaissement automatique
Les commutateurs de lève-glace avant passager et conducteur ont tous deux un dispositif ″d'abaissement automatique″. Appuyez sur le commutateur de glace au-delà du premier cran, relâchez-le : la glace s'abaisse automatiquement. Pour annuler l'abaissement automatique, actionnez le commutateur dans un sens ou dans l'autre puis relâchez-le.

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez jusqu'au premier cran et relâchez le commutateur pour arrêter l'abaissement.

Les commutateurs des glaces à commande électrique restent actifs jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture d'une porte avant annule cette fonction.

Dispositif de fermeture automatique avec protection anti-pincement - Portes du conducteur et du passager avant uniquement

Levez le commutateur de vitre jusqu'au second cran, relâchez-le et la vitre se ferme automatiquement.

Pour arrêter la glace pendant sa fermeture automatique, appuyez brièvement sur le commutateur.

Pour fermer la vitre partiellement, levez le commutateur de vitre jusqu'au premier cran et relâchez-le quand vous désirez arrêter la vitre.

REMARQUE :

Si la vitre rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, son sens de déplacement s'inverse et elle redescend. Eliminez l'obstacle et utilisez à nouveau le commutateur de lève-glace pour remonter la glace. Tout impact dû aux irrégularités de la chaussée peut déclencher la fonction d'inversion automatique de manière imprévue pendant la fermeture automatique. Dans ce cas, tirez légèrement le commutateur et maintenez-le pour fermer la glace manuellement.

AVERTISSEMENT !
Il n'existe pas de protection contre le pincement quand la glace est presque fermée. Ecartez tous les objets de la vitre avant la fermeture.

Réinitialisation du dispositif de fermeture automatique

En cas de panne du dispositif de fermeture automatique, la commande électrique de glace doit probablement être réinitialisée. Pour réinitialiser la fermeture automatique :

1. Tirez le commutateur de lève-glace vers le haut pour fermer complètement la glace et maintenez-le pendant deux secondes supplémentaires après fermeture de la glace.

2. Enfoncez le commutateur de glace fermement jusqu'au second cran pour abaisser complètement la glace et maintenez le commutateur enfoncé pendant deux secondes supplémentaires après l'abaissement complet de la glace.

Bouton de verrouillage de lève-glaces
Le bouton de verrouillage de lève-glaces de la porte du conducteur vous permet de désactiver les commandes de glace des portes arrière. Pour désactiver les commandes des lève-glaces des portes arrière, appuyez sur le bouton de verrouillage de lève-glaces. Pour activer les commandes des lève-glaces, appuyez de nouveau sur le bouton de verrouillage de lève-glaces.

Bouton de verrouillage de lève-glaces

Vibrations dues au vent

Les remous dus au vent peuvent être décrits comme la perception d'une pression ou d'un bourdonnement au niveau des oreilles. Votre véhicule peut provoquer ces remous lorsque les glaces sont ouvertes ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est totalement ou partiellement ouvert. Ceci est normal et peut être minimisé. Si les remous se produisent lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci afin de les atténuer.

HAYON

Pour ouvrir le hayon, tirez sur la poignée puis levez-la. Le déverrouillage manuel des portes du véhicule au moyen du bouton de porte ou de la clé introduite dans le barillet de serrure ne déverrouille pas le hayon.

Déverrouillage du hayon

AVERTISSEMENT !
Evitez de laisser le hayon ouvert en roulant, des gaz d'échappement toxiques pourraient pénétrer dans l'habitacle. Les occupants du véhicule peuvent être empoisonnés par ces gaz. Gardez le hayon fermé lorsque vous conduisez.

Glace basculante du hayon

La glace basculante du hayon se déverrouille avec le hayon. Pour ouvrir la glace basculante, appuyez sur le commutateur situé sur le hayon.

REMARQUE :

La glace basculante du hayon ne s'ouvre pas si le hayon est entrouvert.

Déverrouillage de la glace du hayon

Une fois la glace ouverte, la connexion avec l'essuie-glace arrière est interrompue, ce qui empêche d'actionner l'essuie-glace quand la glace du hayon est ouverte.

REMARQUE :

En cas de panne du verrouillage du hayon, un loquet d'urgence peut être utilisé pour ouvrir le hayon. Le loquet d'urgence du hayon est accessible par le couvercle emboîtable qui se trouve sur le panneau de garnissage du hayon.

AVERTISSEMENT !
Evitez de laisser la glace basculante ouverte en roulant, des gaz d'échappement toxiques pourraient pénétrer dans l'habitacle. Les occupants du véhicule peuvent être empoisonnés par ces gaz. Gardez la glace basculante fermée lorsque vous conduisez.

Hayon motorisé - Selon l'équipement

Vous pouvez ouvrir le hayon motorisé en tirant sur la poignée du hayon ou en appuyant sur la touche du hayon de la télécommande RKE. Appuyez à deux reprises sur la touche du hayon de la télécommande RKE dans les cinq secondes pour ouvrir le hayon motorisé. Lorsque le hayon est ouvert, deux pressions dans les cinq secondes sur la touche le referment.

Le hayon motorisé peut également être ouvert ou fermé en appuyant sur le bouton du hayon situé sur la console suspendue avant, ou fermé en appuyant sur le bouton du hayon situé sur le panneau de garnissage arrière gauche, près de l'ouverture du hayon. Une seule pression sur le bouton du hayon situé sur le panneau de garniture arrière gauche ferme uniquement le hayon. Ce bouton ne peut pas être utilisé pour ouvrir le hayon.

Pour ouvrir manuellement le hayon motorisé, tirez la poignée du hayon une fois pour lancer la commande électrique et tirez-la une seconde fois pour faire passer le hayon en mode manuel.

Si vous appuyez deux fois sur la touche du hayon de la télécommande RKE, les feux de direction clignotent deux fois pour signaler que le hayon s'ouvre ou se ferme (si le clignotement des feux au verrouillage est activé dans l'EVIC) et le signal sonore du hayon retentit. Reportez-vous à ″Fonctions programmables par l'utilisateur (Configuration du système)/Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″ pour plus d'informations.

REMARQUE :

En cas d'absence d'alimentation du hayon, un déverrouillage de secours du loquet du hayon peut être utilisé pour ouvrir le hayon. Le loquet d'urgence du hayon est accessible par le couvercle emboîtable qui se trouve sur le panneau de garnissage du hayon.

AVERTISSEMENT !
Le fonctionnement motorisé peut entraîner des blessures ou endommager le chargement. Vérifiez la liberté de déplacement du hayon. Vérifiez la fermeture et le verrouillage du hayon avant de prendre la route.

REMARQUE :

- **Le hayon motorisé ne fonctionne pas si la glace basculante du hayon est ouverte.**
- **Les boutons de hayon motorisé ne fonctionnent pas si le véhicule est en prise ou roule.**
- **Le hayon motorisé ne fonctionne pas à des températures inférieures à -30 °C (-22 °F) ou supérieures à 65 °C (150 °F). Eliminez la neige et la glace du hayon avant d'appuyer sur un des commutateurs de hayon motorisé.**
- **Si un obstacle oppose une résistance suffisante à l'ouverture ou à la fermeture du hayon motorisé, celui-ci inverse automatiquement son déplacement vers la position fermée ou ouverte.**
- **Il existe également des capteurs de pincement fixés sur les bords de l'embrasure du hayon. Une légère pression à un point quelconque de ces bandes replace le hayon en position ouverte.**
- **Le hayon motorisé doit être complètement ouvert pour que le bouton de fermeture du hayon arrière situé sur le panneau de garnissage arrière gauche, près de l'ouverture du hayon, fonctionne. Si le hayon n'est pas entièrement ouvert, appuyez sur la touche de hayon située sur le porte-clé pour ouvrir complètement le hayon, puis appuyez de nouveau pour fermer.**
- **Si la poignée du hayon est tirée pendant que le hayon motorisé se ferme, le hayon retourne en position d'ouverture complète.**
- **Si la poignée du hayon est tirée pendant que le hayon motorisé s'ouvre, le moteur du hayon se désengage pour permettre le fonctionnement manuel.**
- **Si le hayon motorisé rencontre des obstructions multiples au cours d'un même cycle, le système s'arrête automatiquement et le hayon doit être ouvert ou fermé manuellement.**
- **Si le hayon est entrain de se fermer et vous placez la transmission en prise, le hayon continue à se fermer. Cependant, le mouvement du véhicule peut entraîner la détection d'une obstruction.**

AVERTISSEMENT !

- Evitez de laisser le hayon ouvert en roulant, des gaz d'échappement toxiques pourraient pénétrer dans l'habitacle. Les occupants du véhicule peuvent être empoisonnés par ces gaz. Gardez le hayon fermé lorsque vous conduisez.
- Si le hayon doit rester ouvert, fermez toutes les vitres et réglez le commutateur de soufflerie de climatisation sur la grande vitesse. N'utilisez pas le mode de recyclage.

Des vérins à gaz maintiennent le hayon ouvert. Cependant, la pression du gaz baissant avec la température, il peut s'avérer nécessaire de guider les vérins pour ouvrir le hayon par temps froid.

PROTECTION DES OCCUPANTS

Les systèmes de protection de votre véhicule sont essentiels pour votre sécurité :

- Ceintures de sécurité baudrier et abdominale à trois points d'ancrage pour le conducteur et tous les passagers
- Airbags avant avancés pour le conducteur et le passager avant
- Appuie-tête actifs complémentaires (AHR) situés au-dessus des sièges avant (intégrés à l'appuie-tête)
- Airbag latéral complémentaire de genou du conducteur
- Airbags latéraux de rideau complémentaires (SABIC) pour le conducteur et les passagers assis à côté d'une vitre
- Airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges (SAB)
- Colonne de direction et volant à absorption d'énergie
- Panneaux de protection/de blocage des genoux pour les occupants des sièges avant
- Les ceintures de sécurité avant comportent des prétendeurs destinés à renforcer la protection des occupants en gérant l'énergie lors d'un impact
- Tous les systèmes de ceinture de sécurité (à l'exception de ceux du conducteur et du passager avant) intègrent des enrouleurs à blocage automatique (ALR) qui bloquent la sangle de la ceinture en place après avoir étiré entièrement la ceinture puis ajustée à la longueur désirée pour retenir un siège pour enfant ou fixer un gros objet dans un siège - selon l'équipement

Les ceintures de sécurité ou le système ISOFIX peuvent également être utilisés pour maintenir des sièges de sécurité pour bébés et enfants lorsque vous transportez des enfants trop petits pour les ceintures de sécurité destinées aux adultes. Reportez-vous à ISOFIX - Système d'ancrage de siège pour enfant pour plus d'informations.

REMARQUE :

Les airbags avant avancés possèdent un gonfleur progressif. Il permet à l'airbag de se gonfler plus ou moins rapidement ou fermement en fonction de la gravité et du type de collision.

Lisez attentivement les informations contenues dans cette section. Vous saurez comment protéger le mieux possible vos passagers et vous-même.

AVERTISSEMENT !
En cas de collision, vos passagers et vous-même risquez d'être gravement blessés si vous n'êtes pas correctement attachés. Vous pouvez heurter l'intérieur du véhicule ou d'autres passagers ou être projeté hors du véhicule. Assurez-vous que vos passagers et vous-même avez bouclé votre ceinture correctement.

Bouclez votre ceinture, même si vous êtes un excellent conducteur et même pour de brefs trajets. Un autre usager de la route peut être un mauvais conducteur et entrer en collision avec vous. En outre, ceci peut survenir loin de chez vous ou dans votre propre rue.

Les enquêtes prouvent que les ceintures de sécurité épargnent des vies humaines et qu'elles réduisent la gravité des blessures en cas de collision. La projection hors du véhicule est l'une des causes des plus graves blessures. Les ceintures de sécurité réduisent ce risque, comme elles réduisent le risque de blessures dues à des chocs dans l'habitacle. Tous les occupants du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en permanence.

Ceintures à trois points

Tous les sièges de votre véhicule sont équipés de ceintures à trois points. L'enrouleur de sangle de la ceinture est conçu pour se verrouiller en cas d'arrêt soudain ou d'accidents. Cette caractéristique permet à la partie baudrier de la ceinture de se déplacer librement en temps normal. Cependant, en cas d'accident, la ceinture se verrouille et réduit le risque de projection dans l'habitacle ou hors du véhicule.

AVERTISSEMENT !
- Une ceinture qui n'est pas portée correctement peut s'avérer dangereuse. Les ceintures de sécurité sont conçues pour s'enrouler autour des os les plus résistants du corps. Ce sont les parties les plus fortes de votre corps et ce sont elles qui encaissent le mieux les chocs en cas d'accident. Une ceinture mal placée peut accroître la gravité des blessures en cas d'accident. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la sangle. Afin d'assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez attentivement les instructions sur la façon correcte de porter la ceinture de sécurité.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- N'utilisez jamais une seule ceinture de sécurité pour deux personnes. Deux personnes utilisant la même ceinture risquent de se heurter violemment dans un accident et de se blesser mutuellement. N'utilisez jamais une ceinture à trois points ou une ceinture abdominale pour plus d'une personne, quelle que soit leur taille.
- Il est dangereux de demeurer dans un espace de chargement intérieur ou extérieur pendant les trajets. En cas d'accident, les risques de blessures graves ou de décès sont accrus.
- Ne laissez personne voyager dans votre véhicule à une place qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.
- Chaque occupant de votre véhicule doit se trouver dans un siège et utiliser correctement une ceinture de sécurité.

Utilisation des ceintures de sécurité à trois points

1. Montez à bord du véhicule et fermez la porte. Asseyez-vous et réglez le siège.

2. La plaque de verrouillage se trouve au-dessus du dossier de votre siège. Saisissez cette plaque et tirez-la pour dérouler la ceinture. Faites coulisser la plaque de verrouillage sur la sangle aussi loin que nécessaire pour boucler la ceinture autour de votre abdomen.

Plaque de verrouillage

3. Quand la ceinture est suffisamment longue, insérez la plaque de verrouillage dans la boucle jusqu'au déclic.

Plaque de verrouillage dans la boucle

AVERTISSEMENT !

- Une ceinture dont la plaque de verrouillage est introduite dans la mauvaise boucle ne vous protège pas efficacement. La sangle abdominale risque de se placer trop haut sur votre corps et de provoquer des blessures internes. Verrouillez toujours la ceinture dans la boucle la plus proche de vous.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Une ceinture trop lâche ne protège pas correctement. En cas d'arrêt brutal, vous pourriez être projeté vers l'avant, ce qui augmenterait le risque de blessures. La ceinture doit être bien ajustée.
- Une ceinture portée sous le bras est dangereuse. En cas d'accident, vous risqueriez de heurter les parois du véhicule, ce qui augmenterait les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture portée sous votre bras peut causer des blessures internes. Les côtes ne sont pas aussi robustes que les os de l'épaule. Portez la ceinture sur l'épaule afin que vos os les plus robustes absorbent la force d'un éventuel impact.
- Une ceinture baudrier placée derrière vous ne vous protège pas lors d'un accident. En cas de collision, votre tête risque des chocs si vous ne portez pas votre ceinture baudrier. Les ceintures à trois points doivent être utilisées ensemble.

4. Placez la sangle abdominale par-dessus les cuisses, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie abdominale, tirez un peu sur la ceinture baudrier. Pour relâcher la ceinture abdominale si elle est trop serrée, inclinez la plaque de verrouillage et tirez sur la sangle abdominale. Une ceinture tendue correctement réduit le risque de glisser sous la ceinture en cas d'accident.

AVERTISSEMENT !

- Une ceinture abdominale portée trop haut peut augmenter le risque de blessures en cas d'accident. Les forces produites par la ceinture ne seraient pas absorbées par les os robustes des hanches et du bassin, mais par votre abdomen. Portez toujours la ceinture abdominale aussi bas que possible et maintenez-la ajustée.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Une ceinture tordue ne vous protégera pas correctement. Lors d'une collision, elle pourrait même se transformer en instrument tranchant. Assurez-vous que la sangle n'est pas tordue. Si vous ne parvenez pas à redresser une ceinture de votre véhicule, demandez immédiatement à votre concessionnaire agréé de s'en charger.

5. Placez la ceinture baudrier de manière confortable sur votre poitrine et non sur votre cou. L'enrouleur reprendra le jeu éventuel de la ceinture.

Elimination du jeu de la ceinture

6. Pour desserrer la ceinture, appuyez sur le bouton rouge de la boucle. La courroie se réenroule d'elle-même en position de rangement. Au besoin, faites coulisser la plaque de verrouillage plus bas sur la sangle pour obtenir un enroulement complet.

AVERTISSEMENT !
Une sangle effilochée ou déchirée peut se rompre en cas d'accident et vous laisser sans protection. Examinez périodiquement les ceintures de sécurité. Recherchez des coupures, des sangles effilochées et des pièces desserrées. Remplacez immédiatement les pièces endommagées. Ne démontez ni ne modifiez le système. Les ensembles de ceinture de sécurité endommagés lors d'un accident doivent être remplacés (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.).

Méthode de redressement de ceinture à trois points

Utilisez la méthode suivante pour redresser une ceinture à trois points.

1. Placez la plaque de verrouillage aussi près que possible du point d'ancrage.

2. A environ 15 à 30 centimètres (6 à 12 pouces) au-dessus de la plaque de verrouillage, saisissez et tordez la sangle de 180° pour créer un pli qui commence immédiatement au-dessus de la plaque de verrouillage.

3. Faites glisser la plaque vers le haut, par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit entrer dans la fente au sommet de la plaque de verrouillage.

4. Continuez à faire coulisser la plaque de verrouillage vers le haut pour libérer la sangle pliée.

Ancrage supérieur réglable de ceinture baudrier

Aux sièges avant, la ceinture baudrier peut être réglée verticalement pour placer la sangle à l'écart de votre cou. Appuyez sur le bouton de déverrouillage pour déverrouiller l'ancrage puis déplacez-le à la position qui vous convient.

Réglage de la ceinture baudrier supérieure

A titre indicatif, si vous êtes d'une stature inférieure à la moyenne, vous préférerez une position abaissée de l'ancrage et dans le cas contraire, vous préférerez une position surélevée. Lorsque vous relâchez le bouton, vérifiez que l'ancrage de ceinture baudrier est bien enclenché en tirant vers le bas sur l'ancrage de ceinture baudrier jusqu'à ce qu'il soit bien bloqué.

REMARQUE :

L'ancrage supérieur réglable de ceinture baudrier est équipé d'une fonction de rehaussement facile. Cette fonction permet de régler l'ancrage de la ceinture baudrier vers le haut sans devoir appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier que l'ancrage de ceinture baudrier est bien enclenché, tirez vers le bas sur l'ancrage de ceinture baudrier jusqu'à ce qu'il soit bien bloqué.

Dans le siège arrière, déplacez-vous vers le centre du siège pour placer la sangle à l'écart de votre cou.

Ceintures de sécurité dans un siège passager

Les ceintures de sécurité des sièges des passagers sont équipées d'un enrouleur à blocage automatique (ALR) utilisé pour fixer un siège pour enfant. Pour de plus amples informations, reportez-vous à ″Installation d'un siège pour enfant au moyen des ceintures de sécurité du véhicule″ à la section ″Sièges pour enfants″. Le tableau ci-dessous définit le type de caractéristique pour chaque siège.

	Conducteur	Centre	Passager
Première rangée	N/A	N/A	N/A
Deuxième rangée	ALR	ALR	ALR
Troisième rangée	N/A	N/A	N/A

- N/A - Non applicable
- ALR - Enrouleur à blocage automatique

Si le siège passager est équipé d'un ALR et est consacré à une utilisation normale :

Sortez la sangle de l'enrouleur suffisamment pour qu'elle s'enroule confortablement sur la partie médiane de l'occupant, de façon à ne pas activer l'ALR. Si l'ALR est activé, vous entendrez un bruit de cliquet à mesure que la ceinture se rétracte. Dans ce cas, laissez la sangle se rétracter complètement, puis sortez uniquement la longueur de sangle nécessaire en vue de s'enrouler confortablement sur la partie médiane du corps de l'occupant. Faites glisser la plaque de verrouillage dans la boucle jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre.

Mode d'enrouleur à blocage automatique (ALR) – Selon l'équipement

Dans ce mode, la ceinture-baudrier est automatiquement pré-bloquée. La ceinture se rétracte encore pour éliminer tout jeu. Le mode de blocage automatique est disponible à toutes les places arrière munies d'une ceinture à trois points. Utilisez le mode de blocage automatique lorsqu'un siège pour enfant est installé à un siège qui a une ceinture de sécurité avec cette fonction. Les enfants jusqu'à 12 ans doivent être correctement attachés dans un siège à l'arrière.

Comment engager le mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points.

2. Saisissez la portion baudrier et tirez vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture soit extraite.

3. Laissez la ceinture se rétracter. Lorsque la ceinture se rétracte, vous entendrez un déclic. Celui-ci vous indique que la ceinture de sécurité est maintenant en mode de blocage automatique.

Pour désengager le mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture à trois points et laissez-la se rétracter complètement pour désengager le mode de blocage automatique et activer le mode de blocage sensible (d'urgence) du véhicule.

AVERTISSEMENT !

- L'ensemble de ceinture et d'enrouleur doit être remplacé si le l'enrouleur à blocage automatique (ALR) de la ceinture de sécurité ou une autre fonction des ceintures de sécurité ne fonctionne pas correctement, après vérification selon les procédures du manuel d'atelier.
- Le non-remplacement de la ceinture et de l'enrouleur peut accroître le risque de blessures lors d'un accident.

Dispositif de gestion de l'énergie

Ce véhicule est équipé d'un système de ceintures de sécurité à gestion de l'énergie pour les sièges avant, destiné à réduire le risque de blessures en cas de choc frontal.

Ce système comprend un ensemble d'enrouleur conçu pour relâcher la sangle de manière contrôlée. Ce dispositif est conçu pour réduire la force de la ceinture appliquée sur la poitrine des occupants.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Les ceintures avant sont équipées d'un dispositif de prétension automatique qui élimine le jeu des sangles en cas d'accident. La ceinture est ainsi serrée correctement dès l'impact. Le dispositif fonctionne quelle que soit la taille de l'occupant, ainsi que pour les sièges pour enfant.

REMARQUE :

Les prétendeurs ne remplacent toutefois pas une mise en place correcte de la ceinture par l'occupant du siège. La ceinture doit être placée et serrée correctement.

Les prétendeurs sont déclenchés par la commande de retenue des occupants (ORC). Comme les airbags, les prétendeurs ne servent qu'une seule fois. Un prétendeur ou un airbag déployé doit être remplacé immédiatement.

Appuie-tête actifs complémentaires (AHR)

Ces appuie-tête sont des composants passifs et déployables. Les véhicules possédant cet équipement ne sont pas facilement identifiables. Seul un examen visuel de l'appuie-tête permet de les reconnaître. L'appuie-tête est divisé en deux moitiés, la moitié avant comportant le garnissage et la mousse, et la moitié arrière le plastique décoratif.

Fonctionnement des appuie-tête actifs (AHR)

La commande de retenue des occupants (ORC) détermine si la gravité ou le type de l'impact arrière nécessite le déploiement des appuie-tête actifs (AHR). Si un impact arrière exige le déploiement, les appuie-tête du conducteur et du passager avant seront déployés.

Lorsque les appuie-tête se déploient pendant un impact arrière, la moitié avant de l'appuie-tête s'étend vers l'avant pour minimiser l'écart entre le dos de la tête de l'occupant et l'AHR. Ce système est conçu pour empêcher ou réduire les blessures du conducteur et du passager dans certains types d'impacts arrière.

REMARQUE :

Les appuie-tête actifs peuvent ou ne peuvent pas se déployer en cas d'impact avant ou latéral. Cependant, si lors d'un impact avant, un impact arrière secondaire se produit, l'appui-tête actif peut se déployer selon la gravité et le type de l'impact.

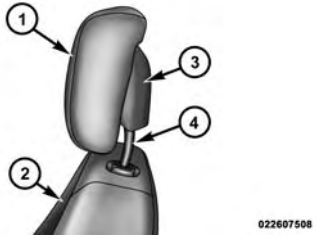

Composants d'un appuie-tête actif (AHR)

1 - Moitié avant de l'appuie-tête (mousse et garnissage)	3 - Moitié arrière de l'appuie-tête (couvercle arrière en plastique décoratif)
2 - Dossier de siège	4 - Tubes de guide d'appuie-tête

ATTENTION !

Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire un véhicule ou s'installer dans un véhicule tant que les appuie-tête ne sont pas repositionnés à leur emplacement d'origine pour éviter tout risque de blessure au cou en cas d'accident.

REMARQUE :

Pour plus d'informations sur le réglage et le positionnement corrects des appuie-tête, reportez-vous à la section ″Réglage des appuie-tête actifs″ dans ″Pour connaître votre véhicule″.

Réinitialisation des appuie-tête actifs (AHR)

Si les appuie-tête actifs sont déclenchés lors d'un accident, vous devez réinitialiser les appuie-tête des sièges du conducteur et du passage avant. Le déclenchement des appuie-tête actifs peut être constaté lorsque les appuie-tête se sont déplacés vers l'avant (comme illustré à l'étape 3 de la procédure de réinitialisation).

1. Saisissez l'appuie-tête actif déployé depuis le siège arrière.

Positionnement des mains sur les appuie-tête actifs

2. Placez vos mains dans une position confortable sur le dessus de l'appuie-tête actif déployé.

3. Tirez-le vers le **bas**, puis vers l'**arrière** dans la direction de l'arrière du véhicule, puis tirez-le à nouveau vers le **bas** pour engager le mécanisme de verrouillage.

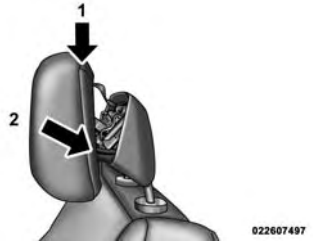

1 - Mouvement vers le bas
2 - Mouvement vers l'arrière

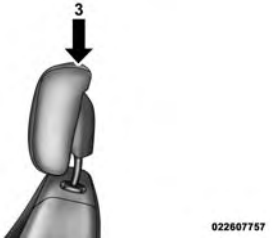

3 - Mouvement vers le bas final pour engager le mécanisme de verrouillage

4. La moitié avant de l'appuie-tête actif, comportant la mousse et le garnissage, doit se verrouiller dans la moitié arrière en plastique décoratif.

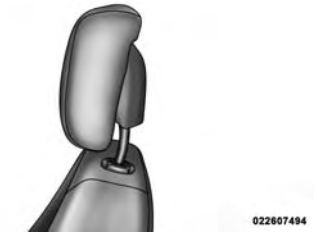

Appuie-tête réinitialisé

REMARQUE :

- **Si vous avez des difficultés ou des problèmes lors de la réinitialisation des appuie-tête actifs, consultez un concessionnaire agréé.**
- **Pour des raisons de sécurité, faites vérifier les appuie-tête actifs par un spécialiste qualifié chez un concessionnaire agréé.**

Système de rappel optimisé de bouclage de ceinture de sécurité (BeltAlert®)

BeltAlert® est destinée à rappeler au conducteur et au passager avant (selon que le véhicule est ou non équipé du dispositif BeltAlert® pour le passager avant) d'attacher leurs ceintures. Cette caractéristique est activée chaque fois que le contact est mis. Si le conducteur ou le passager du siège avant n'est pas retenu par une ceinture de sécurité, le témoin de rappel de ceinture de sécurité s'allume et reste allumé jusqu'à ce que les deux ceintures avant soient attachées.

La séquence d'avertissement de BeltAlert® commence après que la vitesse du véhicule ait dépassé 8 km/h (5 mph) en faisant clignoter le témoin de rappel de ceinture de sécurité et en faisant retentir un signal sonore intermittent. Une fois que la séquence a démarré, elle continue pendant la durée complète du trajet ou jusqu'à ce que les ceintures respectives aient été attachées. Une fois la séquence terminée, le témoin de rappel de ceinture de sécurité reste allumé jusqu'à ce que les ceintures respectives soient attachées. Le conducteur doit demander à tous les autres occupants d'attacher leurs ceintures. Si une ceinture de sécurité avant est débouclée lorsque le véhicule avance à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mph), le système BeltAlert® envoie une notification sonore et visuelle.

Le système BeltAlert® de siège de passager avant n'est pas actif lorsque le siège du passager avant est inoccupé. BeltAlert® peut être déclenché lorsqu'un animal ou un objet lourd se trouve dans le siège du passager avant ou lorsque le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé d'attacher les animaux domestiques dans le siège arrière, au moyen de harnais ou de dispositifs de sécurité fixés par les ceintures de sécurité et d'arrimer correctement tout chargement.

Le système BeltAlert® peut être activé ou désactivé par votre concessionnaire agréé. Chrysler Group LLC ne recommande pas la désactivation du système BeltAlert®.

REMARQUE :

Bien que le système BeltAlert® ait été désactivé, le témoin de rappel de ceinture de sécurité reste allumé tant que la ceinture de

sécurité du conducteur ou du passager avant (si équipé de l'alerte de ceinture de sécurité) reste débouclée.

Verrouillage de ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité de siège arrière central comporte une fonction de verrouillage qui ne permet pas d'extraire la sangle centrale tant que le loquet supérieur du siège arrière n'est pas engagé.

Ceintures de sécurité et femmes enceintes

Nous conseillons aux femmes enceintes d'utiliser les ceintures de sécurité. La protection de la mère constitue la meilleure protection de son futur enfant.

Les femmes enceintes doivent porter la sangle abdominale par dessus les cuisses et aussi près que possible des hanches. Maintenez la ceinture en position basse afin qu'elle ne passe pas sur l'abdomen. De cette manière, les robustes os des hanches absorbent l'impact d'un éventuel accident.

Système complémentaire de protection (SRS) - Airbags

Ce véhicule est équipé de deux airbags avant avancés destinés au conducteur et au passager avant, qui augmentent la protection offerte par les ceintures de sécurité. L'airbag avant avancé du conducteur est placé au centre du volant. L'airbag avant avancé du passager se trouve dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. Les mots SRS AIRBAG sont gravés sur les couvercles des airbags. Par ailleurs, le véhicule est équipé d'un airbag latéral complémentaire de genou côté conducteur monté dans le tableau de bord, en dessous de la colonne de direction.

Emplacements des airbags avant avancés et des panneaux de protection des genoux

1 - Airbags avancés pour le conducteur et le passager	3 - Panneau de protection des genoux
2 - Airbag latéral complémentaire de genou du conducteur	

Les airbags avant avancés possèdent un gonfleur progressif. Il permet à l'airbag de se gonfler plus ou moins rapidement ou fermement en fonction de la gravité et du type de collision.

Ce véhicule est également équipé d'airbags latéraux de rideau complémentaires (SABIC) destinés à protéger le conducteur et les pas-

sagers avant et arrière assis près d'une fenêtre. Les airbags SABIC situés au-dessus des vitres latérales et leurs couvercles sont aussi étiquetés : SRS AIRBAG.

Ce véhicule est équipé d'airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges (SAB) destinés à améliorer la protection des occupants lors d'un impact latéral. Les airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges sont situés sur le côté extérieur des sièges avant.

REMARQUE :

- **Les couvercles des airbags sont peu apparents dans le garnissage mais ils s'ouvrent pendant le déploiement.**
- **Après tout accident, amenez immédiatement le véhicule chez votre concessionnaire.**

Organes d'airbag

Votre véhicule peut être équipé des éléments du système d'airbags suivants :

- Commande de retenue des occupants (ORC)
- Témoin d'avertissement d'airbag
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Airbag latéral complémentaire de genou du conducteur
- Panneaux de protection des genoux
- Airbag avant avancé pour le conducteur
- Airbag avant avancé pour le passager
- Airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges (SAB)
- Airbags latéraux de rideau complémentaires (SABIC)
- Capteurs d'impact avant et latéraux
- Prétendeurs de ceinture de sécurité avant, commutateur de boucle de ceinture de sécurité

Caractéristiques de l'airbag avant avancé

Le système d'airbag avant avancé est composé d'airbags progressifs pour le conducteur et le passager avant. Ce système fournit une réponse appropriée à la gravité et au type de la collision, déterminé par la commande de retenue des occupants (ORC), qui peut recevoir des informations de la part des capteurs d'impact avant.

Le gonfleur du premier étage est immédiatement déclenché lors d'un impact exigeant un déploiement de l'airbag. Cette faible intensité est utilisée dans les collisions moins graves. Une intensité supérieure est utilisée pour les collisions plus graves.

AVERTISSEMENT !

- Ne placez aucun objet à proximité de l'airbag sur le tableau de bord, car en cas de collision suffisamment grave pour entraîner le déploiement de l'airbag, ces objets peuvent causer des blessures.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Ne posez aucun objet sur les couvercles d'airbag ou à proximité et ne tentez pas de les ouvrir manuellement. Vous pourriez endommager les airbags et vous blesser si les airbags ne fonctionnent plus. Les couvercles protecteurs des airbags sont conçus pour s'ouvrir uniquement lors du déploiement des airbags.
- Ne forez, découpez ni modifiez le panneau de protection des genoux en aucune manière.
- Ne montez aucun accessoire sur le panneau de protection des genoux, comme un voyant d'alarme, un dispositif stéréo, une radio ondes courtes, etc.

Airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges (SAB)

Les airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges (SAB) fournissent une protection renforcée aux occupants en cas d'impact latéral. L'airbag SAB porte la mention airbag cousue sur une étiquette figurant sur le côté extérieur des sièges avant.

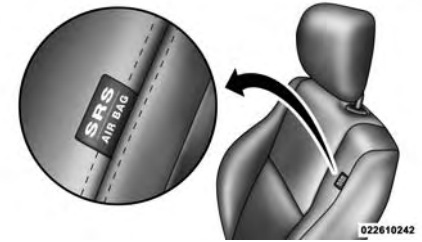

Etiquette d'airbag latéral complémentaire intégré au siège

Lorsque l'airbag se déploie, il ouvre la couture entre les parties avant et arrière de la housse de garnissage du siège. Chaque airbag se déploie d'une manière indépendante ; un impact côté gauche déploie l'airbag gauche seulement et un impact côté droit déploie l'airbag droit seulement.

Airbag latéral de rideau complémentaire (SABIC)

Les airbags SABIC procurent une protection latérale et anti-retournement des occupants extérieurs des rangées avant et arrière complémentaire de celle offerte par la structure de caisse. Chaque airbag abrite des chambres de gonflage placées à côté de la tête de chaque occupant extérieur, ce qui réduit le risque de blessures à la tête provoquées par un impact latéral. Les airbags SABIC se déploient vers le bas, couvrant les deux vitres du côté de l'impact.

Emplacement de l'étiquette de l'airbag latéral de rideau complémentaire (SABIC)

REMARQUE :

- **En cas de retournement, les prétendeurs et/ou airbags SAB et SABIC des deux côtés du véhicule peuvent se déployer.**

- **Les couvercles des airbags sont peu apparents dans le garnissage mais ils s'ouvrent pendant le déploiement.**
- **Se tenir trop près des airbags SAB et SABIC pendant le déploiement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.**

Le système inclut des capteurs d'impact latéral réglés pour déployer les airbags latéraux pendant les impacts qui exigent la protection des occupants par airbag.

AVERTISSEMENT !
- Votre véhicule est équipé d'airbags latéraux de rideau complémentaires (SABIC) gauche et droit ; ne placez aucun bagage ni objet suffisamment haut pour bloquer les SABIC. La zone où se situe le SABIC doit rester libre de toute obstruction.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***
- N'utilisez pas de housse de siège supplémentaire et ne posez aucun objet entre vous et les airbags latéraux ; la protection des airbags serait sérieusement amoindrie et/ou les coussins pourraient propulser des objets vers vous, vous blessant gravement.
- Votre véhicule est équipé d'airbags SABIC ; aucun accessoire ne peut modifier le toit et aucun toit ouvrant ne peut être ajouté. Ne placez pas de rails de galerie fixés en permanence sur le toit par des boulons ou des vis. Ne forez aucun trou dans le toit.

Airbag latéral complémentaire de genou du conducteur

L'airbag latéral complémentaire de genou du conducteur renforce la protection apportée par l'airbag avant avancé côté conducteur lors d'un impact frontal.

Panneaux de protection des genoux

Le panneau de protection des genoux protège les genoux du passager avant et place l'occupant du siège avant dans la position la plus adéquate vis-à-vis de l'airbag avant avancé.

Associés aux ceintures de sécurité et aux prétendeurs, les airbags avant avancés fonctionnent avec l'airbag latéral complémentaire de genou du conducteur et le panneau de protection des genoux du passager pour améliorer la protection du passager avant. Les airbags latéraux complètent aussi la protection offerte par les ceintures de sécurité.

Voici comment limiter les risques de blessures liés au déploiement des airbags :

Les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans un siège arrière.

AVERTISSEMENT !
Les sièges pour enfant dirigés vers l'arrière ne doivent jamais être placés sur le siège avant d'un véhicule équipé d'un airbag avant avancé pour le passager. Le déploiement d'un airbag peut causer des lésions graves, voire fatales, aux bébés placés dans cette position.

Les enfants trop petits pour porter convenablement la ceinture de sécurité (consultez la section Sièges pour enfant) doivent être attachés à l'arrière dans un siège pour enfant ou sur un siège d'appoint. Les enfants plus âgés qui n'utilisent ni siège pour enfant ni siège d'appoint doivent être bouclés correctement dans le siège arrière. Ne laissez jamais les enfants glisser la sangle baudrier derrière eux ou sous les bras.

Lisez le mode d'emploi de votre siège pour enfant pour l'utiliser correctement.

Tous les occupants doivent toujours porter correctement leur ceinture à trois points.

Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être raisonnablement reculés pour permettre le déploiement des airbags avant avancés.

Ne vous penchez pas contre la porte ou la glace. Si le véhicule est équipé d'airbags latéraux, en cas de déploiement, ils se gonflent avec force dans l'espace vous séparant de la porte.

Si le système d'airbags du véhicule doit être modifié pour une personne handicapée, adressez-vous au centre de service après-vente. Pour les numéros de téléphone, reportez-vous à la section "Si vous avez besoin d'assistance".

AVERTISSEMENT !

- L'utilisation des airbags seuls peut aggraver les blessures en cas d'accident. En effet, les airbags sont conçus pour compléter l'action des ceintures de sécurité. Les airbags ne se déploient pas dans toutes les collisions. Bouclez les ceintures même si votre véhicule est équipé d'airbags.
- Une position trop proche du volant ou du tableau de bord lors du déploiement de l'airbag avant avancé peut causer des blessures graves, voire mortelles. Les airbags nécessitent un espace suffisant pour se gonfler. Appuyez-vous au dossier, étendez vos bras de manière à atteindre facilement le volant ou le tableau de bord.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- L'airbag latéral de rideau complémentaire (SABIC) et l'airbag latéral complémentaire intégré au siège (SAB) nécessitent également un espace suffisant pour se gonfler. Ne vous penchez pas contre la porte ou la glace. Asseyez-vous droit au centre du siège.
- Se tenir trop près de l'airbag latéral de rideau complémentaire (SABIC) et/ou de l'airbag latéral intégré au siège (SAB) durant le déploiement peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Capteurs et commandes de déploiement de l'airbag

Commande de retenue des occupants (ORC)

L' **ORC** fait partie des systèmes de sécurité légaux de ce véhicule.

L'ORC détermine si le déploiement des airbags avant et/ou latéraux est nécessaire lors d'une collision frontale ou latérale. En fonction des signaux du capteur d'impact, une commande

centralisée ORC déploie les airbags avant avancés, l'airbag latéral complémentaire de genou du conducteur, l'airbag latéral de rideau complémentaire (SABIC), les airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges (SAB) et les prétendeurs de ceintures de sécurité avant, selon les besoins, en fonction de la gravité et du type d'impact.

Les airbags avant avancés et l'airbag latéral complémentaire de genou du conducteur sont conçus pour fournir une protection supplémentaire en venant compléter l'action des ceintures de sécurité dans certaines collisions frontales, selon la gravité et le type de collision. Les airbags avant avancés ne sont pas supposés réduire le risque de blessure dans le cas de collisions arrière ou latérales.

Les airbags avant avancés et l'airbag latéral complémentaire de genou du conducteur ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, même celles qui pourraient produire des dommages importants au véhicule, par exemple, certaines collisions avec des poteaux, des barres anti-encastrement de camion et des collisions de déport du véhicule. Par contre, selon le type et l'emplacement de l'impact, les airbags avant avancés peuvent se déployer en cas de collision provoquant très peu de dommages à l'avant du véhicule mais qui produisent une décélération initiale importante.

Les airbags latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales. Le déploiement de l'airbag latéral dépend de la gravité et du type de collision.

Comme les capteurs d'airbag mesurent la décélération du véhicule par rapport à la durée, la vitesse du véhicule et les dommages en soi ne sont pas de bons indicateurs pour indiquer si un airbag aurait dû se déployer.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les accidents et sont aussi nécessaires pour aider à vous maintenir en place, loin de l'airbag en cours de déploiement.

L'ORC surveille également la disponibilité des composants électroniques du système d'airbags quand le commutateur d'allumage est en position START (démarrage) ou ON/RUN (en fonction/marche). Si la clé est en position LOCK (verrouillage), ACC (accessoires) ou n'est pas dans le contact, le système d'airbags n'est pas activé et les airbags ne se gonfleront pas.

L'ORC contient un système d'alimentation de secours qui peut déployer les airbags même en cas de perte d'alimentation ou de déconnexion de la batterie avant le déploiement.

De même, l'ORC allume le témoin d'airbag du tableau de bord pendant environ quatre à huit secondes à titre d'autodiagnostic lorsque le contact est placé en position ON/RUN (en fonction/marche) pour la première fois. Après l'autodiagnostic, le témoin d'airbag s'éteint. Si l'ORC détecte une panne dans n'importe quelle partie du système, il allume le témoin d'airbag soit momentanément, soit en permanence. Un signal sonore unique retentit si le témoin s'allume après le démarrage initial.

Il effectue également des diagnostics qui allumeront le témoin d'airbag du bloc d'instruments en cas de détection d'une panne sus-

ceptible d'affecter le système d'airbags. Les diagnostics enregistrent également la nature de la défaillance.

AVERTISSEMENT !
Surveillez le témoin d'avertissement d'airbags du tableau de bord : celui-ci vous avertit de l'indisponibilité des airbags en cas de collision. Si le témoin ne s'allume pas à titre d'essai de l'ampoule lorsque le contact est mis pour la première fois, s'il reste allumé après le démarrage ou s'il s'allume pendant le trajet, faites immédiatement vérifier le système d'airbags par un concessionnaire agréé.

Gonfleurs d'airbags avant avancés du conducteur et du passager
Les gonfleurs d'airbags avant avancés du conducteur et du passager se trouvent au centre du volant et sur le côté droit du tableau de bord. Quand l'ORC détecte une collision qui exige le déploiement des airbags avant avancés, il émet un signal vers les gonfleurs. Un grand volume de gaz non toxique est produit pour gonfler les airbags avant avancés. Différents taux de gonflage des airbags sont possibles, selon le type de collision et sa gravité. Le cache de garnissage du centre du volant et le côté supérieur droit du tableau de bord se séparent en se dépliant pour permettre aux airbags de se gonfler complètement. Les airbags se gonflent complètement en 50 à 70 millisecondes environ. Ceci correspond à environ la moitié du temps nécessaire à un clin d'œil. Les airbags se dégonflent ensuite rapidement tout en aidant à retenir le conducteur et le passager avant.

Le gaz de gonflage d'airbag avant avancé est évacué par les orifices latéraux de l'airbag. De cette façon, les airbags vous évitent de perdre la maîtrise du véhicule.

Gonfleur d'airbag latéral complémentaire de genou du conducteur
Le gonfleur d'airbag latéral complémentaire de genou du conducteur est situé dans le garnissage du tableau de bord, en dessous de la colonne de direction. Quand l'ORC détecte une collision qui exige le déploiement des airbags, il émet un signal vers les gonfleurs. Un grand volume de gaz non toxique est produit pour gonfler l'airbag latéral complémentaire de genou du conducteur. Le couvercle de garnissage s'ouvre et s'écarte pour libérer l'airbag qui se gonfle complètement. L'airbag se gonfle complètement en 15 à 20 millisecondes environ.

Gonfleurs des airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges (SAB)
Les airbags latéraux complémentaires intégrés aux sièges sont conçus pour s'activer uniquement lors de certaines collisions latérales.

L'ORC détermine si une collision latérale nécessite le déploiement des airbags latéraux en fonction de la gravité et du type de collision.

Selon la gravité et le type de collision, le gonfleur de l'airbag latéral du côté où l'impact a lieu sur le véhicule se déclenche et relâche une certaine quantité de gaz non toxique. L'airbag latéral se déploie à travers la couture du siège dans l'espace séparant l'occupant de la porte. Les airbags SAB se gonflent complètement en 10 millisecondes environ. L'airbag latéral se déploie très rapidement et avec une force très importante, qui peut vous blesser si vous n'êtes pas bien assis dans le siège ou si

des objets se trouvent dans la zone de gonflage de l'airbag. Ceci vaut particulièrement pour les enfants.

Gonfleurs des airbags latéraux de rideau complémentaires (SABIC)
Lors de collisions dont l'impact est confiné à une zone particulière du côté du véhicule, l'ORC peut déployer les airbags SABIC, selon la gravité et le type de collision. Dans ce cas, l'ORC déploie le SABIC uniquement du côté de l'impact du véhicule.

Du gaz non toxique est produit pour gonfler l'airbag latéral de rideau. En se gonflant, l'airbag latéral de rideau écarte le bord extérieur du pavillon et recouvre la vitre. L'airbag se gonfle en 30 millisecondes environ (à peu près le quart du temps qu'il faut pour cligner des yeux) avec une force suffisante pour vous blesser si vous n'êtes pas assis et attaché correctement ou si des objets se trouvent dans la zone de gonflage de l'airbag. Ceci vaut particulièrement pour les enfants. Une fois gonflé, l'airbag latéral de rideau ne mesure que 9 cm (3 1/2 po) d'épaisseur.

Comme les capteurs d'airbag mesurent la décélération par rapport à la durée, la vitesse du véhicule et les dommages ne sont pas de bons indicateurs pour indiquer si un airbag aurait dû se déployer.

REMARQUE :

Lors d'un retournement, les prétendeurs et/ou airbags SAB et SABIC peuvent se déployer des deux côtés du véhicule.

Capteurs d'impact avant et latéral
Dans le cas des impacts avant et latéraux, les capteurs d'impact peuvent aider l'ORC à déterminer la réaction appropriée à un impact.

Système amélioré de réaction en cas d'accident
En cas d'impact causant le déploiement d'un airbag, si le réseau de communication et l'alimentation du véhicule sont intacts, en fonction de la nature de l'impact, l'ORC va déterminer si le système amélioré de réaction en cas d'accident doit ou non effectuer les fonctions suivantes :

- Couper l'alimentation en carburant du moteur.
- Faire clignoter les feux de détresse tant que la batterie est chargée ou jusqu'à ce que la clé de contact soit tournée sur OFF (hors fonction).
- Allumer les lampes de l'habitacle, qui restent allumées tant que la batterie est chargée ou jusqu'à ce que la clé de contact soit retirée.
- Déverrouiller les portes automatiquement.

En cas de déploiement
Les airbags avant avancés sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

REMARQUE :

Les airbags avant et/ou latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions. Ceci n'indique pas une panne du système d'airbags.

En cas de collision entraînant le déploiement des airbags, les conséquences suivantes peuvent se présenter :

- En se déployant et en se dépliant, le nylon des airbags peut parfois érafler ou faire rougir la peau du conducteur et du passager avant. Les éraflures sont semblables aux

brûlures d'une corde ou d'un tapis de gymnastique. Elles ne sont pas dues au contact de produits chimiques. En général, elles disparaissent rapidement. Si les éraflures subsistent après plusieurs jours ou en cas d'apparition de cloques, consultez immédiatement votre médecin.

- Le dégonflement des airbags peut s'accompagner de la production de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules sont un sous-produit normal du processus qui génère le gaz non toxique utilisé pour le gonflement des airbags. Ces particules en suspension dans l'air peuvent irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, rincez à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, sortez respirer l'air frais. Si l'irritation se prolonge, consultez votre médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, suivez les instructions de leur constructeur pour le nettoyage.

Ne conduisez pas votre véhicule après que les airbags se sont déployés. Une nouvelle collision vous priverait de la protection des airbags déjà déployés.

AVERTISSEMENT !
Les airbags déployés et les prétendeurs de ceintures de sécurité ne protègent plus en cas de collision ultérieure. Les airbags, les prétendeurs de ceintures de sécurité et les ensembles d'enrouleurs de ceintures de sécurité doivent être immédiatement remplacés par un concessionnaire agréé. Le système de commande de retenue des occupants (ORC) doit également être remplacé.

Maintenance de votre système d'airbags

AVERTISSEMENT !
- Ne modifiez aucun élément du système d'airbags, au risque de ne pas bénéficier de leur protection au moment où vous en auriez besoin. Vous risqueriez des blessures causées par l'absence de protection du système d'airbags. Ne modifiez ni les composants ni le câblage, n'apposez aucun type d'autocollant sur le couvercle d'airbag du volant ou sur le côté supérieur droit du tableau de bord. Ne modifiez pas les pare-chocs avant, la structure de la caisse du véhicule ; n'ajoutez pas de marchepieds.
- Il est dangereux de tenter vous-même une réparation quelconque du système d'airbags. Avertissez toute personne qui travaille sur votre véhicule de la présence de ce système d'airbags.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Ne tentez pas de modifier une quelconque partie de votre système d'airbags. L'airbag peut accidentellement se gonfler ou ne pas fonctionner correctement si des modifications y sont apportées. Faites entretenir le système d'airbags par un concessionnaire agréé. Si une intervention sur votre siège, y compris le couvercle de garnissage et les coussins, s'avère nécessaire (y compris la dépose ou le desserrage/serrage des boulons de fixation du siège), faites-la exécuter par un concessionnaire agréé. Seuls les accessoires de siège approuvés par le constructeur peuvent être utilisés. S'il faut modifier un système d'airbags pour des personnes handicapées, veuillez contacter votre concessionnaire agréé.

Témoin d'avertissement d'airbag

Vous apprécierez que le système d'airbags soit prêt à se déployer pour vous protéger en cas de collision. Le témoin d'airbag surveille les circuits internes et le câblage de connexion des composants électriques du système d'airbags. Le système n'exige aucun entretien. L'intervention immédiate d'un concessionnaire agréé sur le système d'airbags s'impose dans les cas suivants :

- Le témoin d'airbag ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes suivant le positionnement du commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche).
- Le témoin d'airbag reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin d'airbag s'allume de manière intermittente ou reste allumé pendant que vous conduisez.

REMARQUE :

Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou d'autres indicateurs liés au moteur ne fonctionnent pas, la commande de retenue des occupants (ORC) peut également être désactivée. Les airbags peuvent ne pas être prêts à se gonfler pour votre protection. Contrôlez rapidement le bloc fusibles et recherchez des fusibles fondus. Reportez-vous à l'étiquette collée à l'intérieur du couvercle du bloc-fusibles pour localiser les fusibles des airbags. Consultez votre concessionnaire agréé si les fusibles sont en bon état.

Enregistreur de données événementielles (EDR)

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles (EDR). Le but principal d'un EDR est d'enregistrer, dans le cas d'accidents avérés ou de quasi-accidents tels qu'un déploiement d'airbag ou un choc contre un obstacle de la route, les données qui aideront à la compréhension des performances des systèmes d'un véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données associées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement de 30 secondes ou moins. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer les données telles que :

- Comment fonctionnaient les divers systèmes dans votre véhicule ;
- Si les ceintures de sécurité de conducteur et de passager étaient bouclées/attachés ;
- Dans quelle mesure (le cas échéant) le conducteur appuyait sur l'accélérateur et/ou la pédale de frein ; et
- A quelle vitesse le véhicule roulait-il.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures se produisent.

REMARQUE :

Les données d'EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en présence d'un accident grave ; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR en présence de conditions de conduite normales et aucune donnée personnelle (telle que le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres instances telles que les autorités de maintien de l'ordre peuvent associer les données d'EDR au type de données d'identification des personnes acquises durant une enquête concernant un accident.

L'utilisation d'un équipement spécial est exigée pour lire des données enregistrées par un EDR, et l'accès au véhicule ou à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres instances telles que les autorités de maintien de l'ordre possédant un tel équipement spécial peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

Sièges pour enfant

Adulte, enfant ou bébé, chaque occupant de votre véhicule doit toujours porter sa ceinture de sécurité, ou être correctement retenu.

Poids	Position de siège (ou autre lieu)				
	Siège du passager avant	Siège arrière extérieur	Siège arrière central	Siège intermédiaire extérieur	Siège intermédiaire central
Groupe 0 - jusqu'à 10 kg	X	U	U	N/A	N/A
Groupe 0+ - jusqu'à 13 kg	X	U	U	N/A	N/A
Groupe 1 - 9 à 18 kg	X	U	U	N/A	N/A
Groupe II et III - 15 à 36 kg	X	U	U	N/A	N/A

Signification des lettres utilisées dans le tableau ci-dessus :

U = siège convenant aux protections de catégorie ″universelle″ approuvées pour cette tranche d'âge/de poids.

UF = siège conforme aux protections orientées vers l'avant de catégorie ″universelle″ approuvées pour ce groupe de poids.

L = siège convenant à certaines protections enfant reprises sur la liste annexée. Ces protections peuvent appartenir aux catégories ″véhicule spécifique″, ″limitée″ ou ″semi-universelle″.

B = protection intégrée approuvée pour cette tranche d'âge/de poids.

X = siège inadapté aux enfants de cette tranche d'âge/de poids.

Tableau des positions ISOFIX de véhicule								
Poids	Catégorie de taille	Fixation	Siège du passager avant	Siège arrière extérieur droit /gauche	Siège arrière central	Siège intermédiaire extérieur	Siège intermédiaire central	Autres emplacements
Porte-bébé	F	ISO/L1	X	X	X	N/A	N/A	N/A
	G	ISO/L2	X	X	X	N/A	N/A	N/A
		(1)	X	N/A	X	N/A	N/A	N/A
0 - jusqu'à 10 kg	E	ISO/R1	X	1UF/1UF	X	N/A	N/A	N/A
		(1)	X	N/A	X	N/A	N/A	N/A
0+ - jusqu'à 13 kg	E	ISO/R1	X	1UF/1UF	X	N/A	N/A	N/A
	D	ISO/R2	X	1UF/1UF	X	N/A	N/A	N/A
	C	ISO/R3	X	1UF/1UF	X	N/A	N/A	N/A
		(1)	X	X	X	N/A	N/A	N/A
I - 9 à 18 kg	D	ISO/R2	X	1UF/1UF	X	N/A	N/A	N/A
	C	ISO/R3	X	1UF/1UF	X	N/A	N/A	N/A
	B	ISO/F2	X	1UF/1UF	X	N/A	N/A	N/A
	B1	ISO/F2X	X	1UF/1UF	X	N/A	N/A	N/A
	A	ISO/F3	X	1UF/1UF	X	N/A	N/A	N/A
		(1)	X	N/A	X	N/A	N/A	N/A
II - 15 à 25 kg		(1)	X	N/A	X	N/A	N/A	N/A
III - 22 à 36 kg		(1)	X	N/A	X	N/A	N/A	N/A

Signification des lettres utilisées dans le tableau ci-dessus :

(1) Pour les systèmes de protection pour enfants qui ne portent pas d'identification de catégorie de taille ISO/XX (A à G) pour le groupe de poids applicable, le constructeur du véhicule doit indiquer le(s) système(s) de protection pour enfant ISOFIX spécifique(s) aux véhicules préconisé(s) pour chaque position.

1UF = siège conforme aux protections avant ISOFIX de catégorie universelle approuvées pour ce groupe de poids.

IL = convient aux sièges pour enfant (CRS) ISOFIX particuliers repris dans la liste en annexe. Ces CRS ISOFIX sont ceux des catégories ″véhicule spécifique″, ″restreint″ ou ″semi-universel″.

X = position ISOFIX non acceptable pour des systèmes de protection pour enfant ISOFIX de ce groupe de poids et/ou de cette catégorie de taille.

Dans la mesure du possible, les enfants de moins de 12 ans doivent être assis sur un siège arrière et retenus par le système de sécurité adéquat. Les statistiques d'accident montrent que les enfants sont plus en sécurité quand ils sont correctement retenus dans les sièges arrière qu'à l'avant.

Il existe différents types et tailles de sièges pour enfants, depuis le nouveau-né jusqu'à l'enfant presque assez grand pour porter une ceinture de sécurité d'adulte. Vérifiez toujours le manuel de l'utilisateur du siège pour enfant pour vous assurer que le siège correspond bien aux besoins de votre enfant. Utilisez le système qui convient à votre enfant.

AVERTISSEMENT !
Lors d'une collision, un enfant non protégé, si petit soit-il, peut devenir un projectile dans l'habitacle. La force nécessaire pour maintenir un bébé sur les genoux peut dépasser les capacités de l'adulte le plus vigoureux. L'enfant et les autres occupants pourraient être grièvement blessés. Tout enfant transporté dans votre véhicule doit bénéficier d'une protection adaptée à sa taille.

Protection des bébés et enfants
Les experts en sécurité recommandent que les enfants voyagent face vers l'arrière du véhicule jusqu'à l'âge de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la hauteur ou la limite de poids de leur siège pour enfant dirigé vers l'arrière. Deux types de sièges pour enfant peuvent être utilisés en étant orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges convertibles pour enfant.

Le porte-bébé ne peut être utilisé qu'orienté vers l'arrière du véhicule. Il est recommandé pour les enfants depuis leur naissance jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges pour enfant convertibles peuvent être utilisés face vers l'arrière ou vers l'avant du véhicule. Les sièges enfant modulables possèdent souvent une limite de poids plus élevée pour l'orientation vers l'arrière que les porte-bébés ; ils peuvent donc être utilisés orientés vers l'arrière pour des enfants trop grands pour leur porte-bébé mais néanmoins âgés de moins de deux ans. Les enfants doivent rester orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur de leur siège enfant modulable. Les deux types de siège enfant sont maintenus

dans le véhicule par la ceinture à trois points ou par le système d'ancrage de siège pour enfant ISOFIX. Reportez-vous à la rubrique "ISOFIX - Système d'ancrage de siège pour enfant".

Lors de l'utilisation de certains sièges pour enfant avec les accessoires rigides ISOFIX et les repose-pied déployés jusqu'au plancher du véhicule, déposez le tapis avant la pose pour veiller à un ajustage solide. Reportez-vous au manuel de l'utilisateur du siège enfant pour des informations complémentaires.

AVERTISSEMENT !

- Les sièges pour enfant placés face vers l'arrière ne doivent jamais être utilisés sur le siège du passager avant d'un véhicule équipé d'un airbag pour le passager avant, à moins que ce dernier ne soit mis hors fonction. Le déploiement d'un airbag peut causer des lésions graves, voire fatales, aux bébés placés dans cette position.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Une mise en place incorrecte peut réduire l'efficacité d'un siège pour enfant ou d'un porte-bébé. Le siège pourrait se desserrer en cas de collision. L'enfant pourrait alors être gravement blessé ou tué. Suivez strictement les instructions du constructeur lors de l'installation d'un siège pour enfant ou d'un porte-bébé.
- Un siège orientant l'enfant vers l'arrière doit être utilisé uniquement sur un siège arrière. Sur un siège avant, un porte-bébé dirigé vers l'arrière pourrait être heurté par un airbag du passager qui se déploie et causer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

Voici quelques conseils d'utilisation de votre système de protection pour enfant :

- Avant d'acheter un siège pour enfant ou un porte-bébé, vérifiez s'il possède une étiquette certifiant qu'il répond aux normes de sécurité en vigueur. Avant d'acheter un système quelconque de protection pour enfants, Chrysler Group LLC vous conseille de l'essayer dans votre véhicule.
- Le siège doit convenir à la taille et au poids de votre enfant. Vérifiez les mentions de l'étiquette au sujet des limites de poids et de hauteur.
- Respectez scrupuleusement les instructions du mode d'emploi du siège pour enfant. Si le siège était mal installé, il pourrait manquer d'efficacité.
- Attachez l'enfant dans le siège en suivant scrupuleusement les instructions du fabricant.

AVERTISSEMENT !

Lorsque le siège pour enfant n'est pas utilisé, fixez-le au moyen de la ceinture de sécurité ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas détaché dans le véhicule. En cas d'arrêt brutal ou de collision, il pourrait heurter les occupants ou les dossiers de siège et provoquer des blessures graves.

Protection des enfants plus âgés
Les enfants de deux ans ou qui sont devenus trop grands pour leur siège enfant modulable dirigé vers l'arrière peuvent voyager orientés vers l'avant dans le véhicule. Les sièges pour enfant et les sièges enfant modulables dirigés vers l'avant sont destinés aux enfants de plus de deux ans ou qui ont dépassé la limite de poids ou de hauteur de leur siège enfant modulable dirigé vers l'arrière. Les enfants doivent rester dans un siège pour enfant dirigé vers l'avant avec un harnais le plus longtemps possible, jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite maximum de poids ou de hauteur permise pour le siège pour enfant. Ces sièges sont maintenus dans le véhicule par la ceinture à trois points ou le système d'ancrage de siège pour enfant (ISOFIX). Reportez-vous à la rubrique "ISOFIX - Système d'ancrage de siège pour enfant".

Tous les enfants dont le poids ou la hauteur sont au-dessus de la limite pour les sièges enfant dirigés vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du véhicule s'adaptent correctement. Si l'enfant ne peut s'asseoir genoux repliés le long de la tranche du coussin de siège lorsque son dos est en contact avec le dossier de siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus par une ceinture à trois points.

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint
Les enfants assez grands pour porter confortablement une ceinture-baudrier, et dont les jambes sont assez longues pour plier pardessus l'avant du siège quand leur dos repose contre le dossier du siège, doivent utiliser une ceinture à trois points dans un siège arrière.

- L'enfant doit être assis bien droit dans le siège.
- La portion abdominale de la ceinture doit être fixée aussi bas et aussi serrée que possible sur les hanches.
- Vérifiez périodiquement si l'enfant reste attaché correctement. Un enfant remuant ou qui s'affaisse dans le siège peut déplacer sa ceinture.
- Si la ceinture baudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule. Ne laissez jamais un enfant porter une ceinture baudrier sous le bras ou derrière le dos.

ISOFIX - Système d'ancrage de siège pour enfant
Le siège arrière de votre véhicule est pourvu d'un système d'ancrage de siège pour enfant appelé ISOFIX. Le système ISOFIX permet l'installation du siège pour enfant sans utilisation des ceintures de sécurité du véhicule, mais en utilisant des ancrages inférieurs et des sangles d'attache supérieures reliant le siège pour enfant à la structure du véhicule.

Des sièges pour enfant compatibles avec le système ISOFIX sont maintenant disponibles. Des sièges pour enfant avec sangles et crochets d'attache à raccorder aux ancrages supérieurs d'attache sont déjà disponibles. Nous vous conseillons vivement d'utiliser au mieux dans chaque véhicule toutes les fixations disponibles pour votre siège pour enfant.

REMARQUE :

En utilisant le système de fixation ISOFIX pour installer un siège pour enfant, toutes les ceintures de sécurité inutilisées pour la protection des occupants doivent être arri-

mées et hors de portée des enfants. Rappelez aux enfants du véhicule que les ceintures de sécurité ne sont pas des jouets, qu'ils ne peuvent s'en servir pour jouer. Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Les places arrière extérieures ont des ancrages et les sièges pour enfant avec fixations inférieures doivent être installés aux places extérieures uniquement. Quel que soit le type de fixation inférieure, n'installez jamais de sièges pour enfant compatibles ISOFIX d'une telle manière que deux sièges partageraient un même ancrage inférieur.

Si vous installez des sièges pour enfant compatibles ISOFIX sur deux places arrière adjacentes, vous pouvez utiliser les ancrages ISOFIX ou la ceinture de sécurité du véhicule pour la place extérieure, mais vous devez utiliser la ceinture de sécurité pour la place centrale. Si votre siège pour enfant n'est pas compatible ISOFIX, vous ne pouvez installer les sièges pour enfant qu'en utilisant les ceintures de sécurité du véhicule. Pour les instructions d'installation type, reportez-vous à ″Installation du siège pour enfant compatible avec le système ISOFIX″.

Installation du siège pour enfant compatible avec le système ISOFIX

Suivez scrupuleusement le mode d'emploi du constructeur lors de la mise en place d'un siège pour enfant. Tous les sièges pour enfant ne s'installent pas de la manière décrite ici. Respectez scrupuleusement les instructions d'installation fournies avec le siège pour enfant.

Les ancrages inférieurs de siège arrière sont des barres rondes placées à l'arrière du coussin de siège, à la jointure du dossier, visibles en appuyant sur le siège arrière pour placer le siège pour enfant. Vous pouvez facilement les localiser en passant le doigt entre le dossier et le coussin.

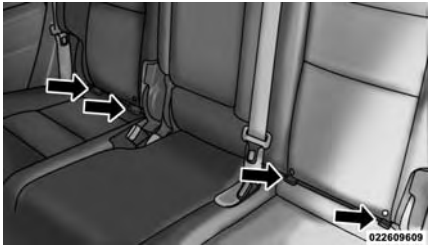

Ancrages ISOFIX

En outre, des ancrages de sangle d'attache supérieure se trouvent derrière chaque siège arrière, sur le dos du siège. Pour accéder aux ancrages de sangle d'attache supérieure situés derrière le siège arrière, écartez le panneau de plancher recouvert de moquette du dossier de siège, ce qui exposera les ancrages de sangle d'attache supérieure.

Abaissement du panneau de plancher recouvert de moquette pour accéder à la sangle d'attache supérieure

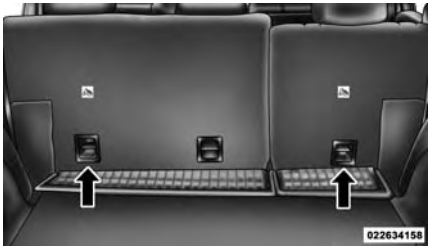

Ancrage de sangle d'attache supérieure (situé au dossier du siège)

AVERTISSEMENT !
N'utilisez pas les fixations de chargement situées sur le plancher de chargement. Une utilisation incorrecte de l'attache peut réduire l'efficacité d'un siège pour enfant ou d'un porte-bébé. L'enfant pourrait alors être gravement blessé ou tué.

La plupart des systèmes de retenue, mais pas tous, sont équipés de chaque côté de sangles latérales indépendantes avec un crochet ou connecteur de fixation à l'ancrage inférieur et un dispositif de réglage de la tension de la sangle. Les sièges pour enfant orientés vers l'avant, ainsi que certains porte-bébés orientés vers l'arrière, peuvent également être équipés d'une sangle d'attache, d'un crochet de fixation à l'ancrage de sangle et d'un dispositif de réglage de tension de la sangle.

Desserrez tout d'abord les dispositifs de réglage des sièges pour enfant des sangles inférieures et de la sangle d'attache de manière à pouvoir plus facilement fixer les crochets ou les connecteurs aux ancrages du véhicule. Fixez ensuite les crochets ou connecteurs inférieurs sur le sommet des barres d'ancrage, en repoussant le recouvrement du siège. Ensuite, localisez l'ancrage d'attache directement derrière le siège où vous placerez le siège pour enfant et fixez la sangle de l'attache à l'ancrage en veillant à acheminer cette sangle le plus directement possible entre l'ancrage et le siège pour enfant. **Deux ancrages supérieurs d'attache sont situés sur le dossier du siège, derrière le panneau de séparation. Ils ne sont visibles qu'une fois le panneau de séparation rabattu. N'utilisez pas les crochets de fixation de l'espace de chargement situés sur le plancher, derrière le siège.** Serrez finalement les deux sangles en poussant le siège pour enfant vers l'arrière et le bas dans le siège en éliminant le jeu des sangles, conformément aux instructions du constructeur du siège pour enfant.

AVERTISSEMENT !
Une mise en place ou une fixation incorrecte aux ancrages ISOFIX peut réduire l'efficacité d'un siège pour enfant ou d'un porte-bébé. L'enfant pourrait alors être gravement blessé ou tué. Suivez strictement les instructions du constructeur lors de l'installation d'un siège pour enfant ou d'un porte-bébé.

Installation d'un siège pour enfant au moyen des ceintures de sécurité du véhicule

Les ceintures de sécurité des sièges des passagers sont équipées d'un enrouleur automatique (ALR) permettant de retenir un siège pour enfant (CRS). Ces types de ceinture de sécurité sont conçus pour maintenir la partie abdominale de la ceinture serrée autour du siège pour enfant afin d'éviter la nécessité d'une agrafe de blocage. L'enrouleur à blocage automatique fait un bruit de cliquet si vous sortez la totalité de la ceinture de l'enrouleur et laissez la ceinture se rétracter dans l'enrouleur. Pour toute information supplémentaire sur l'enrouleur automatique, reportez-vous à "Mode de blocage automatique" dans la section "Ceintures de sécurité dans un siège passager". Le tableau ci-dessous définit les positions du siège avec un enrouleur à blocage automatique (ALR) ou une plaque de verrouillage de sangle.

	Conducteur	Centre	Passager
Première rangée	N/A	N/A	N/A
Deuxième rangée	ALR	ALR	ALR
Troisième rangée	N/A	N/A	N/A

- N/A - Non applicable
- ALR - Enrouleur à blocage automatique

Installation d'une protection pour enfant avec un ALR :

1. Pour installer un siège pour enfant avec un ALR, commencez par tirer suffisamment la sangle de la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur pour pouvoir l'acheminer le long du trajet de ceinture du siège pour enfant. Faites glisser la plaque de verrouillage dans la boucle jusqu'au clic. Ensuite, sortez toute la sangle de ceinture de l'enrouleur et laissez la ceinture se rétracter dans celui-ci. En se rétractant, la ceinture fait un bruit de cliquet. Celui-ci vous indique que la ceinture de sécurité est maintenant en mode de blocage automatique.

2. Enfin, tirez sur l'excès de sangle pour serrer la partie abdominale autour du siège pour enfant. Toutes les ceintures de sécurité se desserrent avec le temps. Vérifiez la ceinture périodiquement et serrez-la au besoin.

Pour fixer une sangle d'attache de siège pour enfant, procédez comme suit.

Pour un siège enfant dirigé vers l'arrière fixé dans le siège central au moyen des ceintures de sécurité du véhicule, le siège central arrière est doté d'une attache d'accoudoir fixant l'accoudoir dans la position vers le haut. Pour accéder à l'attache d'accoudoir de siège central, abaissez d'abord l'accoudoir. L'attache est située derrière l'accoudoir et s'accroche au dos du siège en plastique.

Attache d'accoudoir du siège central

Tirez l'attache vers le bas pour la décrocher du dossier de siège en plastique, puis levez l'accoudoir et fixez le crochet d'attache à la sangle située sur l'avant de l'accoudoir.

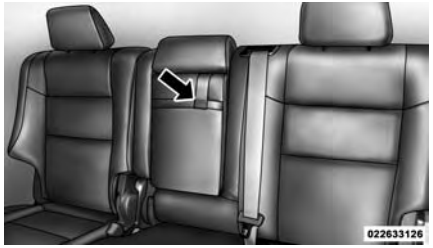

Attache d'accoudoir du siège central attachée

Pour la position de siège central, acheminez la sangle d'attache sur le dossier de siège et l'accoudoir, puis fixez le crochet à l'ancrage d'attache située au dos des sièges extérieurs. En ce qui concerne les places extérieures, faites passer la sangle par-dessous l'appuie-tête et fixez le crochet à l'ancrage d'attache supérieur placé sur le dossier du siège. Pour accéder aux ancrages de sangle d'attache supérieure situés derrière le siège arrière, écartez le panneau de plancher recouvert de moquette du dossier de siège, ce qui exposera les ancrages de sangle d'attache supérieure.

Abaissement du panneau de plancher recouvert de moquette pour accéder à la sangle d'attache supérieure

Ancrage de sangle d'attache supérieure (situé au dossier du siège)

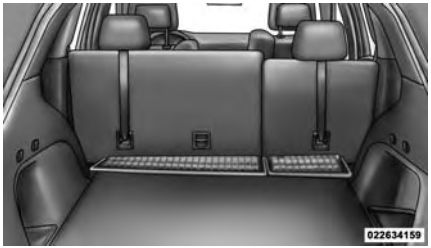

Fixation de sangle d'attache supérieure

AVERTISSEMENT !
- Une sangle d'attache mal ancrée peut contribuer à amplifier les mouvements de la tête et causer des blessures à l'enfant. N'utilisez que les positions d'ancrage situées directement derrière le siège pour enfant afin de fixer la sangle d'attache supérieure du siège.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***
- N'utilisez pas les fixations de chargement situées sur le plancher de chargement. Une utilisation incorrecte de l'attache peut réduire l'efficacité d'un siège pour enfant ou d'un porte-bébé. L'enfant pourrait alors être gravement blessé ou tué.

Transport d'animaux domestiques

Le déploiement des airbags dans les sièges avant peut blesser votre animal domestique. Un animal libre de ses mouvements peut être projeté à travers l'habitacle, blessé, ou blesser un passager en cas de freinage d'urgence ou d'accident. Les animaux domestiques doivent être maintenus dans les sièges arrière, dans des harnais ou des dispositifs de sécurité fixés par les ceintures de sécurité.

CONSEILS DE RODAGE

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et la chaîne cinématique (transmission et essieu) de votre véhicule.

Roulez modérément pendant les premiers 500 km (300 miles). Après les premiers 100 km (60 miles), augmentez la vitesse jusqu'à 80 ou 90 km/h (50 ou 55 mph) selon les souhaits.

De brèves accélérations (dans les limites autorisées) contribuent au rodage. L'accélération à pleins gaz dans les rapports inférieurs de la boîte de vitesses peut causer des dégâts et doit être évitée.

L'huile moteur d'origine est un lubrifiant de haute qualité, économisant l'énergie. Lors des vidanges, tenez compte des conditions climatiques des régions parcourues. Pour obtenir la qualité et la viscosité conseillées, reportez-vous à la section ″Méthodes de maintenance″ dans ″Entretien de votre véhicule″. N'UTILISEZ JAMAIS D'HUILES NON DETERGENTES NI D'HUILES MINERALES PURES.

Un moteur neuf peut consommer une certaine quantité d'huile pendant les premiers milliers de kilomètres (miles). Ceci fait partie du rodage normal et ne représente pas un symptôme alarmant.

Exigences supplémentaires pour les moteurs diesel - Selon l'équipement

Pendant les 1 500 premiers kilomètres, évitez les charges lourdes, comme conduire à plein

régime, par exemple. Ne dépassez pas les 2/3 du régime moteur acceptable maximum pour chaque rapport de vitesse. Changez les vitesses au bon moment. Ne rétrogradez pas manuellement pour freiner.

CONSEILS DE SECURITE

Transport de passagers

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS LA ZONE DE CHARGEMENT.

AVERTISSEMENT !

- Par temps chaud, ne laissez ni enfants ni animaux dans le véhicule en stationnement. Une chaleur excessive dans l'habitacle peut entraîner des blessures graves ou mortelles.
- Il est extrêmement dangereux de demeurer dans un espace de chargement intérieur ou extérieur pendant les trajets. Les risques de blessures graves et même la mort sont accrus en cas d'accident.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Ne laissez personne voyager dans votre véhicule à une place qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.
- Chaque occupant de votre véhicule doit se trouver dans un siège et utiliser correctement une ceinture de sécurité.

Gaz d'échappement

AVERTISSEMENT !

Les gaz d'échappement peuvent blesser ou tuer. Ils contiennent de l'oxyde de carbone (CO), un gaz incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre conscience et même vous empoisonner. Pour éviter d'inhaler de l'oxyde de carbone (CO), prenez les précautions ci-dessous :

Ne faites tourner le moteur ni dans un garage fermé, ni dans un espace confiné au-delà du temps nécessaire au déplacement du véhicule, en entrant ou en sortant.

Si vous devez vous tenir dans un véhicule arrêté à l'extérieur dont le moteur tourne, réglez la ventilation pour faire circuler l'air extérieur dans l'habitacle. Faites fonctionner la soufflerie à grande vitesse.

Si le hayon doit rester ouvert, fermez toutes les vitres et réglez le commutateur de soufflerie de climatisation sur la grande vitesse. N'UTILISEZ PAS le mode de recyclage.

Une maintenance adéquate du circuit d'échappement constitue la meilleure protection contre l'infiltration d'oxyde de carbone dans l'habitacle.

Si la sonorité de l'échappement se modifie ou si des fumées apparaissent dans l'habitacle, ou en cas de dégâts au soubassement ou à l'arrière du véhicule, faites vérifier l'ensemble du circuit d'échappement et des pièces voisines par un technicien qualifié afin de découvrir les pièces brisées, endommagées, détériorées ou déplacées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent causer des infiltrations de gaz d'échappement dans l'habitacle. En outre, examinez le circuit d'échappement chaque fois que le véhicule est levé en

vue d'un graissage ou d'une vidange. Effectuez les remplacements nécessaires.

Vérifications à effectuer à l'intérieur du véhicule

Ceintures de sécurité
Examinez périodiquement les ceintures de sécurité en recherchant des coupures, des sangles effilochées et des pièces desserrées. Remplacez immédiatement les pièces endommagées. Ne démontez ni ne modifiez le système.

Les systèmes de ceinture de sécurité avant doivent être remplacés après une collision. Les ensembles de ceintures de sécurité de siège arrière endommagés lors d'un accident (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.) doivent être remplacés. Si vous avez le moindre doute concernant l'état de la ceinture ou de l'enrouleur, remplacez la ceinture.

Témoin d'avertissement d'airbag
Le témoin s'allume et reste allumé pendant quatre à huit secondes pour un essai d'ampoule dès que le commutateur d'allumage est mis en position ON (en fonction). Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, consultez votre concessionnaire. Si le témoin reste allumé, clignote ou s'allume pendant le trajet, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.

Dégivrage
Pour vérifier le fonctionnement du système, sélectionnez le mode de dégivrage et actionnez la soufflerie à grande vitesse. Vous devriez sentir le souffle d'air projeté sur le pare-brise. Consultez votre concessionnaire agréé pour une intervention si le dégivreur ne fonctionne pas.

Informations de sécurité sur le tapis
Veillez à toujours utiliser des tapis conçus pour s'ajuster à la zone de passage des jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis laissant la zone de pédale dégagée et qui sont fixés solidement afin qu'ils ne puissent pas quitter leur position ni gêner l'utilisation des pédales ou nuire autrement au fonctionnement en toute sécurité de votre véhicule.

AVERTISSEMENT !
Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent entraîner une perte de la maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.
- Veillez toujours à ce que les tapis soient fixés correctement aux agrafes de tapis.
- Ne placez ni ne posez jamais dans le véhicule de tapis ou d'autres revêtements de plancher qui ne peuvent être fixés solidement pour les empêcher de bouger et de gêner le fonctionnement des pédales ou la maîtrise du véhicule.
- Ne mettez jamais de tapis ou d'autres revêtements de sol sur un tapis déjà en place. Les tapis et autres revêtements supplémentaires réduisent l'espace disponible d'une pédale et gênent l'utilisation des pédales en général.
- Vérifiez régulièrement l'installation des tapis. Reposez et fixez toujours correctement les tapis ayant été déposés en vue de les nettoyer.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Assurez-vous toujours que des objets ne peuvent tomber dans la zone de passage des jambes du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Des objets peuvent être bloqués sous la pédale de frein et la pédale d'accélérateur et entraîner la perte de maîtrise du véhicule.
- Au besoin, des montants de fixation doivent être posés correctement s'ils n'ont pas été installés en usine.

La non-observation de la pose ou de la fixation correcte des tapis peut gêner le fonctionnement de la pédale de frein et de la pédale d'accélérateur et ainsi entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Vérifications périodiques à effectuer à l'extérieur du véhicule

Pneus

Vérifiez la profondeur des sculptures et l'uniformité de l'usure de la bande de roulement. Recherchez toute trace éventuelle de cailloux, clous, morceaux de verre et autres objets pouvant s'être incrustés dans la bande de roulement ou sur le flanc du pneu. Examinez la bande de roulement à la recherche de coupures et de fissures. Vérifiez si les flancs du pneu sont coupés, craquelés ou s'il y a des hernies. Vérifiez le serrage des écrous de roue. Vérifiez les pneus (y compris la roue de secours) pour voir si la pression de gonflage à froid est correcte.

Feux

Actionnez les commandes des feux pendant qu'une autre personne vérifie leur fonctionnement. Vérifiez le fonctionnement des témoins des feux de direction et des feux de route sur le tableau de bord.

Loquets de porte

Vérifiez le fonctionnement de la fermeture et du verrouillage.

Fuites de liquides

Examinez le sol sous le véhicule immobilisé pendant la nuit pour détecter des fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autres liquides. En outre, si vous détectez des vapeurs de carburant ou vous suspectez une fuite de carburant, de liquide de direction assistée ou de liquide de frein, faites examiner et résoudre le problème immédiatement.

3

POUR CONNAITRE VOTRE VEHICULE

- RETROVISEURS 76
  - Rétroviseur intérieur jour et nuit 76
  - Rétroviseur à obscurcissement automatique - Selon l'équipement 76
  - Rétroviseurs extérieurs 76
  - Rétroviseurs extérieurs repliables 77
  - Rétroviseurs à obscurcissement automatique extérieurs - Selon l'équipement 77
  - Rétroviseurs motorisés extérieurs 77
  - Rétroviseurs extérieurs motorisés rabattables - Selon l'équipement 78
  - Rétroviseurs chauffants - Selon l'équipement 78
  - Miroirs de courtoisie éclairés 78
  - Extension de pare-soleil (selon l'équipement) 78
- SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS - SELON L'EQUIPEMENT 78
  - Fonction Rear Cross Path 82

- Modes de fonctionnement 83
- Téléphone Uconnect™ - SELON L'EQUIPEMENT 84
  - Téléphones compatibles 85
  - Fonctionnement 85
  - Fonctions d'appel de téléphone 90
  - Fonctions du téléphone Uconnect™ 91
  - Connectivité avancée de téléphone 94
  - Choses à savoir à propos de votre téléphone Uconnect™ 95
- COMMANDE VOCALE - SELON L'EQUIPEMENT 103
  - Fonctionnement du système de commande vocale 103
  - Commandes 104
  - Apprentissage vocal 105
- SIEGES 106
  - Sièges à commande électrique - Selon l'équipement . . . 106
  - Siège motorisé du passager 107
  - Soutien lombaire motorisé - Selon l'équipement 108
  - Position à plat du siège passager avant - Selon l'équipement 109
  - Sièges chauffants - Selon l'équipement 109
  - Sièges ventilés - Selon l'équipement 111
  - Appuie-tête 111

- Siège arrière divisible 60/40 113
- Inclinaison de siège arrière 114

• SIEGE A MEMOIRE DU CONDUCTEUR - SELON L'EQUIPEMENT 115
- Mémorisation des positions et liaison avec les télécommandes RKE 115
- Rappel de position de mémoire 116
- Pour désactiver la liaison entre une télécommande RKE et la mémoire 117
- Siège à entrée/sortie aisée 117

• OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT 118

• ECLAIRAGE 118
- Commutateur des projecteurs 118
- Projecteurs automatiques - Selon l'équipement 119
- Fonctionnement automatique des projecteurs avec l'essuie-glace 119
- SmartBeam™ - Selon l'équipement 120
- Eclairage diurne - Selon l'équipement 121
- Réglage automatique des projecteurs - Projecteurs HID uniquement 122
- Extinction différée des projecteurs 122
- Feux de stationnement et lampes du tableau de bord . . 122

- Feux antibrouillard avant et arrière - Selon l'équipement 122
- Lampes de l'habitacle 123
- Rappel d'extinction des projecteurs 123
- Protection de la batterie 123
- Lampes de lecture avant 124
- Lumière ambiante 124
- Levier multifonction 124
- Feux de direction 125
- Assistance de changement de voie 125
- Avertisseur optique 125
- Commutateur feux de route/feux de croisement 125

• ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE AVANT 125
- Fonctionnement de l'essuie-glace avant 126
- Système d'essuie-glaces intermittents 126
- Fonctionnement du lave-glace avant 126
- Mode MIST (bruine) 127
- Rain Sensing Wipers (essuie-glace sensible à la pluie) - Selon l'équipement 127

• COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE/RETRACTABLE . . . 128

• COLONNE DE DIRECTION MOTORISEE INCLINABLE/ RETRACTABLE - SELON L'EQUIPEMENT 129

- CHAUFFAGE DU VOLANT - SELON L'EQUIPEMENT 129
- REGULATION ELECTRONIQUE DE LA VITESSE DU VEHICULE 130
  - Pour activer 131
  - Pour sélectionner une vitesse désirée 131
  - Pour désactiver le système 131
  - Pour reprendre une vitesse sélectionnée précédemment 131
  - Pour modifier la vitesse de croisière 132
  - Pour dépasser un autre véhicule 132
- REGULATION DE VITESSE ADAPTATIVE (ACC) - SELON L'EQUIPEMENT 132
  - Fonctionnement de la régulation de vitesse adaptative (ACC) 134
  - Activation de la régulation de vitesse adaptative (ACC) 135
  - Pour activer 135
  - Pour sélectionner une vitesse ACC désirée 136
  - Pour annuler 136
  - Pour désactiver 137
  - Pour reprendre une vitesse sélectionnée précédemment 137
  - Pour modifier la vitesse de croisière 137

- Réglage de la distance de suivi quand la fonction ACC est active 138
- Menu de régulation de vitesse adaptative (ACC) 139
- Avertissements de l'affichage et maintenance 140
- Précautions à prendre en roulant avec l'ACC 143
- Mode de régulation normale de vitesse (vitesse fixe) . . . 145
- Avertissement de collision avant - Selon l'équipement . . 146

• ASSISTANCE AU STATIONNEMENT PARKSENSE® - SELON L'EQUIPEMENT 149

- Capteurs du système ParkSense® 149
- Ecran d'avertissement du système ParkSense® 150
- Ecran ParkSense® 150
- Activation et désactivation de ParkSense® 153
- Réparation du système d'assistance au stationnement ParkSense® 153
- Nettoyage du système ParkSense® 154
- Précautions d'utilisation du système ParkSense® 154

• CAMERA DE RECUL ARRIERE PARKVIEW® - SELON L'EQUIPEMENT 156

- Activation ou désactivation du système ParkView® - Avec système de navigation/radio multimédia 157
- Activation ou désactivation du système ParkView® - Sans système de navigation/radio multimédia 157

- **CONSOLE SUSPENDUE 158**
  - **Lampes de courtoisie/lecture 158**
  - **Rangement des lunettes de soleil 158**
- **TOIT OUVRANT MOTORISE - SELON L'EQUIPEMENT 158**
  - **Ouverture du toit ouvrant - Ouverture rapide 159**
  - **Ouverture du toit ouvrant - Manuelle 159**
  - **Fermeture du toit ouvrant - Fermeture rapide 159**
  - **Fermeture du toit ouvrant - Mode manuel 159**
  - **Dispositif de protection contre le pincement 160**
  - **Position de ventilation - Express 160**
  - **Fonctionnement du store 160**
  - **Vibrations dues au vent 160**
  - **Entretien du toit ouvrant 160**
  - **Fonctionnement avec le contact coupé 160**
- **TOIT OUVRANT COMMANDVIEW® AVEC STORE MOTORISE - SELON L'EQUIPEMENT 161**
  - **Ouverture du toit ouvrant - Ouverture rapide 161**
  - **Ouverture du toit ouvrant - Mode manuel 161**
  - **Fermeture du toit ouvrant - Fermeture rapide 161**
  - **Fermeture du toit ouvrant - Mode manuel 162**
  - **Ouverture du store motorisé - Rapide 162**
  - **Ouverture du store motorisé - Mode manuel 162**

- Fermeture du store motorisé - Rapide 162
- Fermeture du store motorisé - Mode manuel 162
- Dispositif de protection contre le pincement 162
- Neutralisation de la protection contre le pincement 162
- Vibrations dues au vent 163
- Entretien du toit ouvrant 163
- Fonctionnement avec le contact coupé 163
- Toit ouvrant complètement fermé 163

• SOURCES D'ALIMENTATION ELECTRIQUE 163
• PORTE-GOBELETS 165
• ESPACE DE RANGEMENT 166
- Boîte à gants 166
- Compartiment de porte 167
- Console centrale 167

• CARACTERISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT . . . 168
- Lampe de poche rechargeable 168
- Casiers de rangement de chargement 169
- Cache rétractable de la zone de chargement - Selon l'équipement 169
- Crochets de fixation de chargement 170

• CARACTERISTIQUES DE LA LUNETTE ARRIERE 171
- Essuie-glace/lave-glace arrière 171

• **Dégivrage de la lunette arrière 172**
• **GALERIE DE TOIT - SELON L'EQUIPEMENT 173**

RETROVISEURS

Rétroviseur intérieur jour et nuit

Un rétroviseur à rotule unique est fourni dans le véhicule. Il s'agit d'un rétroviseur verrouillé en position fixe par rotation. La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, le bas, à gauche et à droite en fonction des conducteurs. Le rétroviseur doit être centré sur la lunette arrière.

Un petit levier placé sous le rétroviseur permet de faire basculer ce dernier vers l'arrière du véhicule, en position de nuit, afin de réduire les risques d'éblouissement. Réglez le rétroviseur quand il occupe la position de jour (basculé vers le pare-brise).

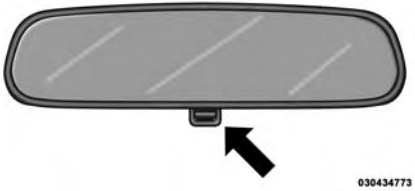

Réglage de rétroviseur

Rétroviseur à obscurcissement automatique - Selon l'équipement

Ce rétroviseur s'obscurcit automatiquement pour éviter l'éblouissement par les projecteurs des véhicules qui vous suivent. Le dispositif peut être mis en/hors fonction en appuyant sur la touche placée à la base du rétroviseur. Une diode intégrée à la touche s'allume pour indiquer que le dispositif d'obscurcissement est activé. Le rétroviseur est fixé en place par rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre sur le bouton du pare-brise ; son montage s'effectue sans nécessiter d'outil.

Rétroviseur à obscurcissement automatique

ATTENTION !
Ne vaporisez jamais de solution de nettoyage directement sur le rétroviseur sous peine de dégâts. Utilisez un chiffon humecté de cette solution et essuyez le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs

Les rétroviseurs extérieurs sont plus efficaces quand ils sont dirigés vers le centre de la bande de circulation adjacente, avec un léger chevauchement de l'image reflétée par le rétroviseur intérieur.

AVERTISSEMENT !
Les objets reflétés par le rétroviseur convexe du côté passager paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne sont en réalité. Ne vous fiez pas excessivement à ce rétroviseur sous peine d'accident. Basez-vous sur le rétroviseur intérieur pour évaluer la taille et l'éloignement d'un véhicule vu dans le rétroviseur du côté droit. Certains véhicules ne disposent pas de rétroviseur convexe du côté passager.

Rétroviseurs extérieurs repliables

Les rétroviseurs extérieurs sont pourvus d'une charnière et peuvent être rabattus vers l'avant ou l'arrière pour éviter les dégâts. Les charnières possèdent trois positions crantées : avant, arrière et position normale.

Rétroviseurs à obscurcissement automatique extérieurs - Selon l'équipement

Les rétroviseurs extérieurs de conducteur et de passager s'obscurcissent automatiquement pour éviter l'éblouissement par les projecteurs des véhicules qui vous suivent. Cette fonction est contrôlée par le rétroviseur intérieur à obscurcissement automatique et peut être activée ou désactivée grâce au bouton se trouvant à la base du rétroviseur intérieur. Les rétroviseurs s'obscurcissent automatiquement et en même temps que le rétroviseur intérieur pour éviter l'éblouissement par les projecteurs.

Rétroviseurs motorisés extérieurs

Le commutateur des rétroviseurs motorisés se trouve sur le panneau de garnissage de porte du conducteur.

Les commandes des rétroviseurs motorisés comprennent des boutons de sélection de rétroviseur et un commutateur de commande de rétroviseur à 4 voies. Pour régler un rétroviseur, appuyez sur le bouton de sélection du rétroviseur que vous voulez régler. Utilisez les quatre flèches du commutateur de commande de rétroviseur pour orienter ce dernier comme vous le souhaitez.

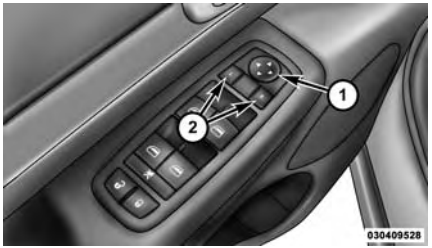

Commutateur des rétroviseurs motorisés

1 - Commande de direction de rétroviseur
2 - Sélection du rétroviseur

Les positions présélectionnées de rétroviseur extérieur peuvent être commandées par le dispositif en option de siège à mémoire. Reportez-vous à "Siège à mémoire du conducteur" dans la section "Pour connaître votre véhicule" pour plus d'informations.

Rétroviseurs extérieurs motorisés rabattables - Selon l'équipement

Le commutateur des rétroviseurs rabattables motorisés se trouve entre les commutateurs de sélection de rétroviseurs motorisés (G et D).

Appuyez sur le commutateur une fois pour replier les rétroviseurs. Appuyez à nouveau sur le commutateur pour replacer les rétroviseurs en position normale de conduite.

REMARQUE :

Lorsque vous appuyez sur le commutateur de rétroviseur rabattable motorisé pendant plus de 4 secondes, ou si la vitesse du véhicule dépasse 8 km (5 mph), la fonction de repli sera désactivée.

Si les rétroviseurs sont repliés et que la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mph), ils se déplieront automatiquement.

Les rétroviseurs doivent être complètement ouverts ou fermés pour que cette fonction soit efficace. Au besoin, ils doivent être ouverts ou fermés manuellement.

Rétroviseurs chauffants - Selon l'équipement

Ces rétroviseurs sont chauffés pour faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction est activée en même temps que le dégivrage de la lunette arrière. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section "Caractéristiques de la lunette arrière" dans "Pour connaître votre véhicule".

Miroirs de courtoisie éclairés

Il suffit d'abaisser l'un des pare-soleil pour accéder au miroir de courtoisie éclairé.

Soulevez le couvercle pour trouver le miroir. La lampe s'allume automatiquement.

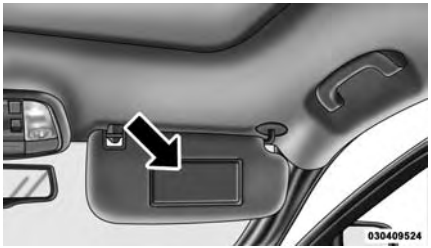

Miroir de courtoisie éclairé

Extension de pare-soleil (selon l'équipement)

Ce dispositif d'extension du pare-soleil est destiné à accroître la protection qu'il vous assure.

SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS - SELON L'EQUIPEMENT

Le système de surveillance des angles morts (BSM) utilise deux capteurs opérant au moyen d'un radar et situés dans le revêtement du pare-chocs arrière, afin de détecter les véhicules autorisés sur route (automobiles, ca-

mions, motos, etc.) qui entrent dans les zones d'angle mort depuis l'arrière/l'avant/le côté du véhicule.

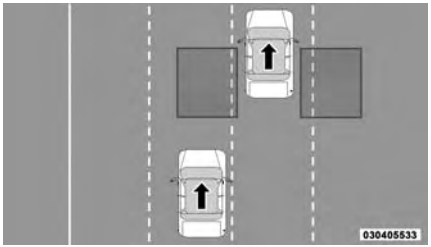

Zones de détection arrière

Lorsque le véhicule est démarré, le témoin d'avertissement BSM s'allume momentanément dans les deux rétroviseurs extérieurs pour faire savoir au conducteur que le système est opérationnel. Les capteurs du système BSM fonctionnent lorsque le véhicule est dans n'importe que rapport avant ou en position R (marche arrière) et ils passent au mode d'attente lorsque le véhicule est en position P (stationnement).

La zone de détection BSM couvre environ une voie de chaque côté du véhicule 3,35 m (11 pieds). Cette zone démarre au niveau du rétroviseur extérieur et s'étend à environ 6 m (20 pieds) à l'arrière du véhicule. Le système BSM surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque la vitesse du véhicule atteint environ 10 km/h (6 mph) ou plus et il alerte le conducteur du véhicule s'il se trouve dans ces zones.

REMARQUE :

- **Le système BSM n'alerte PAS le conducteur si celui-ci s'approche rapidement de véhicules situés hors des zones de détection.**
- **La zone de détection du système BSM ne change PAS si votre véhicule tracte une remorque. Par conséquent, veillez à vérifier visuellement que la voie adjacente est libre pour permettre à votre véhicule et à votre remorque de passer avant de changer de voie. Si la remorque ou un autre objet (par ex. un vélo ou des équipements sportifs) dépassent du côté de votre véhicule, le témoin d'avertissement BSM peut rester allumé pendant toute la durée durant laquelle le véhicule est dans un rapport avant.**

La zone du carénage arrière où sont situés les capteurs à radar doit rester exempte de neige, de glace et de contamination de saletés de la route pour permettre au système BSM de fonctionner correctement. Ne bloquez pas avec des objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-bicyclettes, etc.) la zone du carénage arrière où sont situés les capteurs à radar.

Emplacement du capteur (côté conducteur Illustré)

Le système BSM indique au conducteur la présence d'objets dans les zones de détection en allumant le témoin d'avertissement BSM situé dans les rétroviseurs extérieurs, en faisant retentir une alerte sonore et en réduisant le volume de la radio. Reportez-vous à "Modes de fonctionnement" pour plus d'informations.

Emplacement du témoin d'avertissement

Le système BSM surveille la zone de détection à partir de trois points d'entrée différents (côté, arrière, avant) durant la conduite pour vérifier si une alerte est nécessaire. Le système BSM lance une alerte en présence de ce type d'entrées de zone.

Entrée depuis le côté

Véhicules passant dans les voies adjacentes d'un côté ou de l'autre de votre véhicule

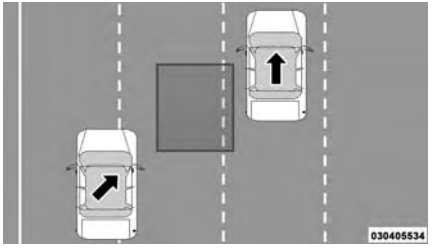

Surveillance du côté

Entrée depuis l'arrière

Véhicules arrivant d'un côté ou de l'autre derrière votre véhicule et entrant dans la zone de détection arrière à une vitesse relative de moins de 48 km/h (30 mph).

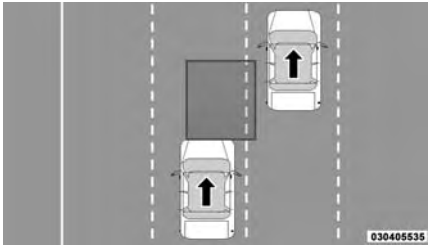

Surveillance arrière

Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule (à une vitesse relative inférieure à 16 km/h (10 mph)) et que le véhicule reste dans l'angle mort pendant environ 1,5 seconde, le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 16 km/h (10 mph), le témoin d'avertissement ne s'allume pas.

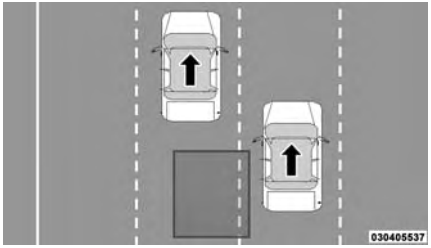

Dépassement/approche

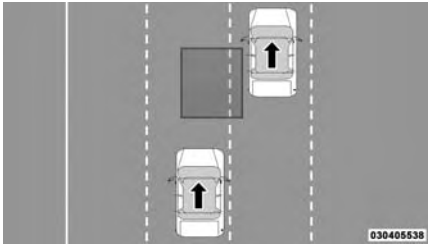

Dépassement/passage

Le système BSM est conçu de façon à ne pas lancer d'alerte en présence d'objets à l'arrêt tels que les barrières de sécurité, les poteaux, les murs, le feuillage, les risbermes, etc. Cependant, il peut arriver que le système déclenche une alerte de temps en temps en présence de tels objets. Ceci est normal et votre véhicule n'exige pas de réparation.

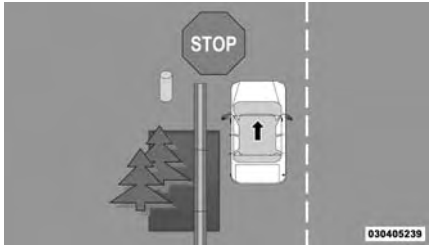

Objets à l'arrêt

Le système BSM ne vous signalera pas la présence d'objets se déplaçant dans le sens opposé au véhicule d'une voie adjacente.

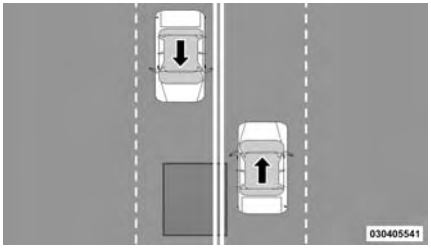

Circulation venant en face

AVERTISSEMENT !
Le système de surveillance des angles morts est uniquement un moyen permettant de détecter les objets situés dans les zones d'angle mort. Le système BSM n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Même si votre véhicule est équipé du système BSM, regardez toujours dans les rétroviseurs de votre véhicule, tournez la tête pour regarder par-dessus votre épaule et utilisez votre feu de direction avant de changer de voie. Le non-respect de ces précautions peut entraîner des blessures sévères, voire mortelles.

Fonction Rear Cross Path

La fonction Rear Cross Path (RCP) est conçue pour aider un conducteur à sortir d'une place de parking d'où il n'a pas de visibilité des véhicules approchant. Procédez lentement et prudemment pour sortir de la place de parking, jusqu'à ce que l'arrière du véhicule soit exposé.

Le système RCP voit alors clairement la circulation en sens opposé et si un véhicule arrive, il alerte le conducteur.

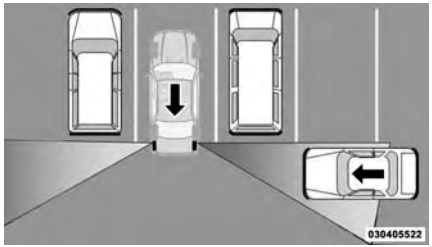

Zones de détection RCP

Le système RCP surveille les zones de détection arrière des deux côtés du véhicule, à la recherche d'objets se déplaçant vers le côté du véhicule à une vitesse minimum d'environ 1 à 3 km/h (1 à 2 mph), et d'objets se déplaçant à une vitesse maximale d'environ 16 km/h (10 mph), dans les parkings, par exemple.

REMARQUE :

Dans un parking, les véhicules garés de chaque côté de votre véhicule peuvent vous empêcher de voir les véhicules arrivant en sens inverse. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou d'autres véhicules, le système ne sera pas en mesure de vous alerter.

Lorsque le système RCP est allumé et que le véhicule est en position R (marche arrière), le conducteur est alerté au moyen des alarmes visuelles et sonores, notamment par la réduction du volume radio.

AVERTISSEMENT !
Le RCP n'est pas un système d'assistance au recul. Il est prévu afin d'aider un conducteur à détecter un véhicule arrivant en sens inverse dans un parking. La prudence est de rigueur lors d'une manœuvre de recul, même en cas d'utilisation du système RCP. Observez toujours soigneusement l'arrière de votre véhicule, regardez derrière vous et vérifiez l'absence de piétons, animaux, véhicules, obstacles ou angles morts avant de reculer. Le non-respect de ces précautions peut entraîner des blessures sévères, voire mortelles.

Modes de fonctionnement

Trois modes de fonctionnement sélectionnables sont disponibles dans le centre électronique d'information du véhicule (EVIC). Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Préférences personnelles (fonctions programmables par l'utilisateur)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″.

Alerte d'angle mort

En mode d'alerte d'angle mort, le système BSM fournit une alerte visuelle dans le rétroviseur latéral approprié, en fonction de l'objet détecté. Cependant, en mode RCP, le système réagit au moyen d'alertes visuelle et sonores lorsqu'il détecte la présence d'un objet. A chaque demande d'alerte sonore, le volume radio est réduit.

Témoin/signal sonore d'alerte d'angle mort

Lors du fonctionnement avec témoin/signal sonore d'alerte d'angle mort, le système BSM fournit une alerte visuelle dans le rétroviseur latéral approprié, en fonction de l'objet détecté. Si le feu de direction est activé par la suite et qu'il correspond à une alerte en présence sur ce côté du véhicule, un signal sonore retentit. Chaque fois qu'un feu de direction et qu'un objet détecté sont présents en même temps du même côté, les alertes visuelles et audio sont lancées. En plus de l'avertisseur sonore, le volume radio est réduit si celle-ci est en marche.

REMARQUE :

- **Chaque fois qu'un avertisseur sonore est demandé par le système BSM, le volume radio est réduit.**
- **Si les feux de détresse sont allumés, le système demande uniquement l'alerte visuelle appropriée.**

  Lorsque le système est en mode RCP, le système réagit au moyen d'alertes visuelles et sonores lorsqu'il détecte la présence d'un objet. A chaque demande d'alerte sonore, le volume radio est réduit. Le statut de signal de direction/détresse est ignoré ; le mode RCP demande toujours le signal sonore.

Alerte d'angle mort hors fonction

Lorsque le système BSM est éteint, le système BSM ou RCP ne déclenche aucune alerte visuelle ou sonore.

REMARQUE :

Le système BSM enregistre le mode de fonctionnement en cours lorsque le véhicule est éteint. A chaque démarrage du véhicule, le mode précédemment enregistré est rappelé et utilisé.

Astronomy Zone - System Temporarily Unavailable (Zone Astronomie - Système temporairement indisponible)
Lorsque le véhicule entre dans cette zone, le système d'angle mort devient temporairement indisponible et l'EVIC affiche le message ″Blind spot system unavailable-Astronomy zone″ (Système d'alerte d'angle mort indisponible-Zone Astronomie). Les diodes de rétroviseurs latéraux s'allument et restent allumées jusqu'à ce que le véhicule quitte cette zone.

Téléphone Uconnect™ - SELON L'EQUIPEMENT

REMARQUE :

Pour le téléphone Uconnect™ avec le système de navigation ou la radio multimédia, reportez-vous à la section Téléphone Uconnect™ du manuel de l'utilisateur du système de navigation ou de la radio multimédia (livret séparé).

Uconnect™ est un système de communication mains libres intégré au véhicule et activé vocalement. Le téléphone Uconnect™ vous permet de composer un numéro de téléphone avec votre téléphone mobile* à l'aide de commandes vocales simples (par ex. ″Appeler″... ″Jim″... ″Travail″ ou ″Composer″... ″151-1234-5555″). Le son de votre téléphone mobile est transmis via le système audio du véhicule ; le système met automatiquement la radio en sourdine en cas d'utilisation du téléphone Uconnect™.

Le téléphone Uconnect™ vous permet de transférer des appels entre le téléphone Uconnect™ et votre téléphone mobile lorsque vous entrez dans votre véhicule ou en sortez, ainsi que de couper le micro du téléphone Uconnect™ pour tenir des conversations privées.

Le téléphone Uconnect™ est commandé via votre téléphone mobile Bluetooth® à profil mains libres. Le téléphone Uconnect™ utilise la technologie Bluetooth® - la norme mondiale permettant de connecter différents appareils électroniques sans fil ni fiches, de sorte que le téléphone Uconnect™ fonctionne quel que soit l'endroit où vous placez votre téléphone mobile (sac à mains, poche ou serviette), pourvu que le téléphone soit en fonction et ait été jumelé au téléphone Uconnect™ du véhicule. Le téléphone Uconnect™ permet de jumeler jusqu'à sept téléphones mobiles au système. Un seul téléphone mobile lié (ou jumelé) peut être utilisé à la fois avec le téléphone Uconnect™. Le téléphone Uconnect™ est disponible en langue allemande, anglaise, espagnole, française, italienne ou néerlandaise (selon l'équipement).

AVERTISSEMENT !
Un système à commande vocale, quel qu'il soit, ne doit être utilisé que si les conditions de conduite sont sûres et conformément aux lois locales sur l'utilisation du téléphone. Toute votre attention doit être concentrée sur la route devant vous. Dans le cas contraire, vous risquez une collision pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Bouton Uconnect™

Les commandes de radio ou au volant (selon l'équipement) contiennent deux boutons de commande (bouton Uconnect™ et bouton de commande vocale (VR) qui permettent d'accéder au système. Lorsque vous appuyez sur le

bouton, vous entendez le nom Uconnect™ suivi d'un bip sonore. Le bip est votre signal de prononciation d'une commande.

Bouton de commande vocale

L'emplacement réel du bouton peut varier avec la radio. Les boutons sont décrits dans la section "Fonctionnement".

Le téléphone Uconnect™ peut être utilisé avec les téléphones mobiles à profil mains libres homologués Bluetooth®. Certains téléphones ne prennent pas en charge toutes les fonctions du téléphone Uconnect™. Voyez votre fournisseur de mobile ou le constructeur de téléphone pour les détails.

Le téléphone Uconnect™ est entièrement intégré au système audio du véhicule. Le volume du téléphone Uconnect™ se règle depuis le bouton de commande de volume de la radio ou depuis la commande de radio au volant s'il y en a une.

L'écran de la radio sert à l'affichage des invites visuelles du téléphone Uconnect™ telles que CELL (mobile) ou identification de l'appelant sur certaines radios.

Téléphones compatibles

*** L'utilisation du téléphone Uconnect™ nécessite un téléphone mobile équipé d'un profil mains libres Bluetooth®, version 1.0 ou plus récente.** Consultez le site web Uconnect™ pour la liste des téléphones pris en charge.

- www.chrysler.com/uconnect
- www.dodge.com/uconnect
- www.jeep.com/uconnect

Pour trouver la liste des téléphones compatibles, parcourez les menus suivants :

- Choisissez l'année de modèle du véhicule
- Choisissez le type de véhicule
- Dans l'onglet Getting Started, choisissez des téléphones compatibles

Fonctionnement

Des commandes vocales permettent d'utiliser le téléphone Uconnect™ et de naviguer dans le menu du téléphone Uconnect™. Des commandes vocales sont requises après la plupart des invites du téléphone Uconnect™. Il vous est demandé une commande spécifique puis vous êtes guidé parmi les options disponibles.

- Avant de prononcer une commande vocale, il convient d'attendre le signal qui suit le message "Ready" (prêt) ou toute autre invite.
- Des commandes composées sont disponibles pour certaines opérations. Par exemple, au lieu de dire "configurer" puis "jumelage téléphone", la commande "configurer jumelage téléphone" peut être prononcée.
- Seule la commande vocale sous forme combinée est donnée pour chaque explication de fonction de cette section. Vous pouvez aussi scinder la commande et prononcer chaque élément quand il vous est demandé. Par exemple, vous pouvez utiliser la commande vocale sous forme combinée "Répertoire Nouvelle entrée", ou vous pouvez divi-

ser la commande sous forme composée en deux commandes vocales : ″Répertoire″ et ″Nouvelle entrée″. Rappelez-vous que le système Uconnect™ fonctionne mieux lorsque vous parlez d'une voix normale, comme si vous parliez à une personne se trouvant à quelques mètres de vous.

Arborescence des commandes vocales
Référez-vous à ″Arborescence des commandes vocales″.

Commande Aide
Si vous avez besoin d'aide pour une invite ou si vous voulez connaître les options d'une invite, dites ″Aide″ après le signal. Le téléphone Uconnect™ lit toutes les options d'une invite si vous demandez une aide.

Pour activer le téléphone Uconnect™ en veille, appuyez simplement sur le bouton et suivez les instructions verbales. Toutes les sessions Uconnect™ commencent par une pression sur le bouton à la commande de radio.

Annulation de commande
Pour toute invite, après le bip, vous pouvez prononcer ANNULER pour revenir au menu principal. Dans quelques cas cependant le système revient au menu précédent.

Jumelage du téléphone Uconnect™ à un téléphone mobile
Avant d'utiliser votre téléphone Uconnect™, il faut jumeler votre téléphone mobile compatible Bluetooth® (reportez-vous à la section ″Téléphones compatibles″ quant au type de téléphone).

Pour effectuer le jumelage, reportez-vous au manuel de l'utilisateur de votre téléphone mobile. Le site web Uconnect™ peut aussi vous fournir des instructions détaillées pour le jumelage.

Vous trouverez ci-dessous des instructions générales de jumelage des téléphones au téléphone Uconnect™ :

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après l'invite ″Ready″ (prêt) et le signal qui suit, dites ″Configurer jumelage téléphone″.
- A l'invite et après le signal sonore, dites ″Jumeler un téléphone″ et suivez les invites vocales.
- Il vous est demandé d'énoncer un numéro d'identification personnel (PIN) à quatre chiffres, qu'il faut introduire par la suite dans votre téléphone mobile. Vous pouvez introduire n'importe quel PIN de quatre chiffres. Vous n'aurez nul besoin de vous rappeler de ce PIN après le jumelage initial.
- A des fins d'identification, vous serez invité à donner au téléphone Uconnect™ un nom pour votre téléphone mobile. Chaque téléphone mobile jumelé doit recevoir un nom unique.
- Il vous est demandé de donner à votre téléphone mobile une priorité de 1 à 7, 1 étant la priorité supérieure. Vous pouvez jumeler jusqu'à sept téléphones mobiles à votre téléphone Uconnect™. Cependant, un seul téléphone mobile à la fois peut être utilisé avec votre système UConnect™. La priorité permet au téléphone Uconnect™ de savoir quel téléphone mobile utiliser si plusieurs se trouvent simultanément dans le véhicule. Si, par exemple, les téléphones de priorité 3 et 5 se trouvent dans le véhicule, le téléphone Uconnect™ utilise le téléphone mobile de priorité 3 lors d'un appel. Vous

pouvez utiliser un téléphone mobile de moindre priorité à tout moment (reportez-vous à ″Connectivité avancée de téléphone″).

Appel par numéro

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message ″Ready″ (prêt) et le signal sonore, dites ″Composer″.
- Le système vous invite à énoncer le numéro à appeler.
- Vous pouvez dire par exemple ″151-1234-5555″.
- Le téléphone Uconnect™ confirme le numéro de téléphone puis le compose. Le numéro apparaît à l'affichage de certaines radios.

Appel par nom

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message ″Ready″ (prêt) et le signal sonore, dites ″Appeler″.
- Le système vous invite à énoncer le nom de la personne à appeler.
- Après le message ″Ready″ (prêt) et le signal sonore, dites le nom de la personne que vous voulez appeler. Par exemple, vous pouvez prononcer ″Jacques Dupont″ si Jacques Dupont est un nom enregistré dans le répertoire Uconnect™ ou dans un répertoire téléchargé. Reportez-vous à la section ″Ajout de noms dans votre répertoire téléphonique Uconnect™″ pour apprendre comment enregistrer un nom dans le répertoire.
- Le téléphone Uconnect™ confirme le nom de la personne puis compose le numéro de téléphone correspondant, qui peut apparaître sur l'écran de certaines radios.

Ajout de noms dans votre répertoire téléphonique Uconnect™

REMARQUE :

Il est recommandé de n'ajouter des noms dans le répertoire Uconnect™ que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message ″Ready″ (prêt) et le signal sonore, dites ″Nouvelle entrée au répertoire″.
- A l'invite, dites le nom de la nouvelle entrée. Il est recommandé d'utiliser des noms longs car cela facilite la commande vocale. Prononcer par exemple ″Robert Smith″ ou ″Robert″ au lieu de ″Bob″.
- A l'invite, donnez la désignation du numéro (par ex., ″Maison″, ″Travail″, ″Mobile″, ou ″Bippeur″). Ceci vous permet de mémoriser plusieurs numéros pour chaque entrée du répertoire si vous le voulez.
- A l'invite, prononcez le numéro de téléphone correspondant à l'entrée de répertoire que vous ajoutez.

Après avoir terminé l'introduction d'une nouvelle entrée au répertoire, vous serez invité à ajouter d'autres entrées ou retourner au menu principal.

Le téléphone Uconnect™ vous permet d'entrer jusqu'à 32 noms dans le répertoire, chacun pouvant être associé à quatre numéros de téléphone et désignations. Chaque langue a un répertoire séparé de 32 noms accessible uni-

quement dans cette langue. Par ailleurs, selon l'équipement et les fonctions de votre téléphone, le téléphone Uconnect™ télécharge automatiquement le répertoire de votre téléphone mobile.

Téléchargement de répertoire - Transfert automatique de répertoire à partir du téléphone mobile

Selon l'équipement et les fonctions de votre téléphone, le téléphone Uconnect™ télécharge automatiquement les noms (noms texte) et les entrées numériques du répertoire de votre téléphone mobile. Les téléphones Bluetooth® avec profil d'accès au répertoire peuvent prendre en charge cette fonction. Consultez le site web Uconnect™ pour la liste des téléphones pris en charge.

- Pour appeler un contact depuis le répertoire téléchargé (ou Uconnect™), suivez la procédure décrite à la section ″Appel par nom″.
- Le téléchargement et la mise à jour automatiques, si pris en charge, commencent dès que la connexion sans fil Bluetooth® est établie avec le téléphone Uconnect™. Par exemple, après le démarrage du véhicule.
- Un maximum de 1000 entrées par téléphone est téléchargé et mis à jour à chaque connexion d'un téléphone au téléphone Uconnect™.
- En fonction du nombre maximal d'entrées téléchargées, il peut y avoir un petit délai avant de pouvoir utiliser les derniers noms téléchargés. En attendant, si disponible, le précédent répertoire téléchargé peut être utilisé.
- Seul le répertoire du téléphone mobile actuellement connecté est accessible.
- Seul le répertoire du téléphone mobile est téléchargé. Un répertoire enregistré sur carte SIM ne fait pas partie du répertoire du téléphone mobile.
- Ce répertoire téléchargé ne peut être ni modifié ni supprimé sur le téléphone Uconnect™. Il peut être modifié uniquement sur le téléphone mobile. Les changements sont transférés et mis à jour sur le téléphone Uconnect™ lors de la connexion suivante du téléphone.

Modification des entrées de répertoire Uconnect™

Il est recommandé de ne modifier des noms du répertoire que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Les entrées du répertoire téléchargées automatiquement ne peuvent pas être supprimées ou modifiées.

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message ″Ready″ (prêt) et le signal sonore, dites ″Modification de répertoire″.
- Il vous est demandé le nom de l'entrée de répertoire à modifier.
- Choisissez ensuite la désignation du numéro (maison, travail, mobile ou autre) que vous voulez modifier.
- A l'invite, prononcez le nouveau numéro de téléphone correspondant à l'entrée de répertoire que vous modifiez.

Après avoir modifié une entrée de répertoire, vous pouvez modifier une autre entrée du répertoire, appeler le numéro modifié ou revenir au menu principal.

PHONEBOOK EDIT (modification du carnet d'adresses) peut servir à l'ajout d'un numéro pour une entrée déjà présente dans le répertoire. Par exemple, l'entrée Jacques Dubois peut avoir un mobile et un téléphone fixe, mais vous pouvez ajouter son numéro professionnel plus tard grâce à la fonction ″Phonebook Edit″.

REMARQUE :

Il est recommandé de ne modifier des entrées du répertoire que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Suppression d'une entrée de répertoire Uconnect™

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message ″Ready″ (prêt) et le signal sonore, dites ″Suppression du répertoire″.
- Après être entré dans le menu de suppression du répertoire, il vous est demandé le nom de l'entrée à supprimer. Vous pouvez soit prononcer le nom d'une entrée de répertoire à supprimer soit prononcer LISTE DES NOMS pour entendre la liste des entrées du répertoire et choisir. Pour choisir l'une des entrées de la liste, appuyez sur le bouton VR alors que le téléphone Uconnect™ prononce le nom de l'entrée voulue et dites ″Supprimer″.
- Après avoir dit le nom, le téléphone Uconnect™ vous demande quelle désignation doit être supprimée parmi maison, travail, mobile, autre ou toutes. Dites quelle désignation doit être supprimée.
- Notez que seule l'entrée du langage utilisé est supprimée.
- Les entrées du répertoire téléchargées automatiquement ne peuvent pas être supprimées ou modifiées.

Effacement/suppression de ″toutes″ les entrées du répertoire Uconnect™

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message ″Ready″ (prêt) et le signal sonore, dites ″Suppression de toutes les entrées du répertoire″.
- Le téléphone Uconnect™ vous demande de vous assurer que vous voulez supprimer toutes les entrées du répertoire.
- Après confirmation, les entrées du répertoire sont supprimées.
- Notez que seul le répertoire du langage utilisé est supprimé.
- Les entrées du répertoire téléchargées automatiquement ne peuvent pas être supprimées ou modifiées.

Liste de tous les noms du répertoire Uconnect™

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message ″Ready″ (prêt) et le signal sonore, dites ″Liste des noms du répertoire″.
- Le téléphone Uconnect™ énonce les noms de toutes les entrées de répertoire, y compris les entrées de répertoire téléchargées, si disponible.

- Pour appeler l'un des noms de la liste, appuyez sur le bouton VR lorsque le téléphone énonce le nom désiré et dites ″Appeler″.

REMARQUE :

L'utilisateur peut aussi faire usage des fonctions de modification ou suppression à ce stade.

- Le téléphone Uconnect™ vous invite à donner la désignation du numéro à appeler.
- Le numéro sélectionné est appelé.

Fonctions d'appel de téléphone

Les fonctions suivantes sont accessibles via le téléphone Uconnect™ si elles sont disponibles dans votre plan de service de mobile. Si par exemple votre plan de service de mobile fournit un appel trois voies, cette fonction est accessible via le téléphone Uconnect™. Consultez votre fournisseur de service mobile pour les fonctions dont vous disposez.

Réponse ou refus d'un appel - Pas de conversation en cours

Quand vous recevez un appel sur votre téléphone mobile, le téléphone Uconnect™ interrompt le son de la radio si celle-ci fonctionne, puis vous demande si vous désirez répondre à l'appel. Appuyez sur le bouton pour accepter l'appel. Pour refuser l'appel, maintenez une pression sur le bouton jusqu'à entendre un bip unique indiquant que l'appel entrant a été rejeté.

Réponse ou refus d'un appel - conversation en cours

Si un appel est en cours et que vous en recevez un autre, vous entendrez le même signal téléphonique d'appel en attente que lorsque vous utilisez votre téléphone mobile. Appuyez sur le bouton pour placer en attente l'appel en cours et répondre à l'appel entrant.

REMARQUE :

Les téléphones compatibles avec le téléphone Uconnect™ du marché ne prennent pas en charge le refus d'appel lorsqu'un autre appel est en cours. Par conséquent, l'utilisateur ne peut que répondre à l'appel entrant ou l'ignorer.

Effectuer un second appel alors qu'un appel est en cours

Pour effectuer un second appel alors qu'un appel est en cours, appuyez sur le bouton VR et dites ″Composer″ ou ″Appeler″ suivi du numéro de téléphone ou du nom d'entrée à appeler. Le premier appel est maintenu en attente alors que le second est en cours. Pour revenir au premier appel, se référer à la section ″Passer d'un appel à l'autre″. Pour combiner deux appels, se référer à la section ″Conférence téléphonique″.

Placement/reprise d'un appel en attente

Pour placer un appel en attente, appuyez sur le bouton jusqu'à entendre un bip unique. Ceci indique que l'appel est mis en attente. Pour reprendre l'appel en attente, maintenez une pression sur le bouton jusqu'à entendre un bip unique.

Passer d'un appel à l'autre

Si deux appels sont en cours (un actif et un en attente), maintenez une pression sur le bouton jusqu'à entendre un bip unique indiquant que les statuts actif et en attente des deux appels ont été commutés. Un seul appel à la fois peut être placé en attente.

Conférence téléphonique
Quand deux appels sont en cours (un actif et un en attente), maintenez une pression sur le bouton jusqu'à entendre deux bips indiquant que les deux appels ont été joints en conférence téléphonique.

Appel trois voies
Pour initialiser l'appel trois voies, appuyez sur le bouton pendant qu'un appel est en cours, et faites un deuxième appel téléphonique, comme décrit dans ″Effectuer un second appel alors qu'un appel est en cours″. Lorsque le second appel est effectué, appuyez sur le bouton jusqu'à ce que deux bips retentissent pour indiquer que les deux appels ont été reliés pour former une conférence téléphonique.

Interruption d'appel
Pour mettre fin à un appel, appuyer brièvement sur le bouton . Seul l'appel actif est interrompu et si un appel est en attente, il devient actif. Si l'appel actif est interrompu, il se peut qu'un appel en attente ne devienne pas actif automatiquement. Cela dépend du téléphone mobile. Pour reprendre l'appel en attente, maintenez une pression sur le bouton jusqu'à entendre un bip unique.

Rappeler

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message ″Ready″ (prêt) et le signal sonore, dites ″Rappel″.
- Le téléphone Uconnect™ appelle le dernier numéro appelé avec votre téléphone mobile.

REMARQUE :

Ce n'est pas forcément le dernier numéro appelé par le téléphone Uconnect™.

Continuation d'appel
La continuation d'appel est la poursuite d'un appel dans le téléphone Uconnect™ après que le commutateur d'allumage du véhicule a été placé en position OFF (hors fonction). La fonction de continuation d'appel disponible dans le véhicule peut être de trois types :

- Quand le contact est coupé, un appel peut continuer avec le téléphone Uconnect™ soit jusqu'à la fin de l'appel, soit jusqu'à l'expiration d'une durée spécifiquement programmée pour le véhicule, soit jusqu'à ce que l'état de la batterie impose une interruption de l'appel avec le téléphone Uconnect™ et transfert de l'appel au téléphone mobile.
- Quand le contact est coupé, un appel peut continuer avec le téléphone Uconnect™ pendant un certain temps, après quoi l'appel est automatiquement transféré depuis le téléphone Uconnect™ vers le téléphone mobile.
- Un appel actif est automatiquement transféré vers le téléphone mobile lorsque le contact est coupé.

Fonctions du téléphone Uconnect™

Sélection de la langue
Pour modifier la langue utilisée par le téléphone Uconnect™ :

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message ″Ready″ (prêt) et le signal sonore, dites le nom de la langue que vous voulez adopter (anglais, néerlandais, français, allemand, italien ou espagnol si disponible).

- Continuez de suivre les invites du système pour terminer le choix de la langue.

Après sélection d'une langue, toutes les invites et commandes vocales sont dans cette langue.

REMARQUE :

Après chaque changement de langue du téléphone Uconnect™, seul le répertoire téléphonique spécifique de 32 noms associé à cette langue est disponible. Le nom de téléphone jumelé n'est pas lié à une langue et est utilisable dans toutes les langues.

Pour les traductions de commandes et les autres commandes dans les langues prises en charge, reportez-vous à ″traduction de commandes″ à la fin de la présente section.

Assistance d'urgence - Selon l'équipement
En cas d'urgence, si vous pouvez atteindre votre téléphone mobile :

- Prenez votre téléphone et composez manuellement le numéro d'urgence local.

Si le téléphone n'est pas accessible et que le téléphone Uconnect™ est en fonction, vous pouvez obtenir le numéro d'urgence comme suit :

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message ″Ready″ (prêt) et le signal sonore, dites ″Urgence″ et le téléphone Uconnect™ commande le téléphone mobile jumelé pour qu'il appelle le numéro d'urgence.

REMARQUE :

- **Le numéro par défaut est le 112. Le numéro formé peut ne pas fonctionner avec le service mobile disponible dans la zone d'utilisation.**
- **Si pris en charge, ce numéro peut être programmé sur certains systèmes. Pour cela, appuyez sur le bouton et dites ″Configuration″, suivi par ″Urgence″.**
- **Le téléphone Uconnect™ diminue légèrement vos chances d'obtenir une communication par rapport à l'appel direct à l'aide du téléphone mobile.**

AVERTISSEMENT !
Pour utiliser votre système Uconnect™ en cas d'urgence, votre téléphone mobile doit :
- être allumé,
- être jumelé au système Uconnect™,
- et disposer de la couverture du réseau.

Service de dépannage - Selon l'équipement
Si vous avez besoin d'un dépannage :

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message ″Ready″ (prêt) et le signal sonore, dites ″Service de dépannage″.

REMARQUE :

Le numéro du service de dépannage doit être configuré avant l'utilisation. Pour configurer, appuyez sur le bouton et dites ″Configurer, service de dépannage″ puis suivez les instructions.

Utilisation du bippeur
Pour le mode d'emploi, reportez-vous à ″Utilisation des systèmes automatisés″. L'utilisation du bippeur fonctionne sauf pour les bippeurs de certaines sociétés qui ont un délai d'attente un peu trop court pour fonctionner correctement avec le téléphone Uconnect™.

Appel de boîte vocale
Pour savoir comment accéder à votre boîte vocale, reportez-vous à ″Utilisation de systèmes automatisés″.

Utilisation de systèmes automatisés
Cette méthode est utilisée lorsqu'une personne doit généralement appuyer sur des numéros au clavier d'un téléphone mobile tout en naviguant dans un système de téléphone automatisé.

Vous pouvez utiliser votre téléphone Uconnect™ pour accéder à une boîte vocale ou à des services automatisés, comme un bippeur ou un service automatisé à la clientèle. Certains services requièrent une sélection immédiate de la réponse. Dans certains cas, ceci peut s'avérer trop rapide pour utiliser le téléphone Uconnect™.

Pour effectuer un appel avec le téléphone Uconnect™ qui exige normalement une séquence de touches sur le clavier de votre téléphone mobile, vous pouvez appuyer sur le bouton et prononcer la séquence des touches à saisir suivie du mot ″Envoi″. Par exemple, si vous devez entrer votre code PIN suivi d'un dièse (3 7 4 6 #), vous pouvez appuyer sur le bouton et dire ″3 7 4 6 # Envoi″. Prononcer un numéro ou une séquence de numéros, suivi(e) par le mot ″Envoi″ est également utilisé pour naviguer dans un menu de centre automatisé de service à la clientèle et pour laisser un numéro sur un bippeur.

Vous pouvez aussi envoyer des entrées de répertoire Uconnect™ mémorisées comme impulsions pour accélérer et faciliter l'accès à la boîte vocale et au bippeur. Pour utiliser cette fonction, composez le numéro que vous voulez appeler puis appuyez sur le bouton et dites ″Envoi″ Le système vous invite à introduire le nom ou le numéro, dites le nom de l'entrée de répertoire à envoyer. Le téléphone Uconnect™ envoie le numéro de téléphone correspondant associé à l'entrée de répertoire comme tonalités.

REMARQUE :

- **Il se peut que vous n'entendiez pas toutes les tonalités en raison des configurations du réseau de téléphone mobile ; ceci est normal.**
- **Certains systèmes de bippeurs ou de boîtes vocales ont des paramètres d'extinction trop courts et peuvent empêcher l'utilisation de cette fonction.**

Interruption — Outrepasser les Invites
Vous pouvez utiliser le bouton de commande vocale quand vous désirez passer une invite et prononcer tout de suite votre commande. Si par exemple l'invite demande ″Voulez-vous jumeler un téléphone, effacer...″, vous pouvez appuyer sur le bouton et dire ″Jumeler un téléphone″ pour choisir cette option sans devoir écouter le reste de l'invite vocale.

Mise en/hors fonction des invites de confirmation
La mise hors fonction des invites de confirmation met fin à la confirmation de vos choix par le système (par ex., le téléphone Uconnect™ ne répète pas un numéro de téléphone avant de le composer).

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message ″Ready″ (prêt) et le signal sonore, dites :
  - ″Invites de confirmations de paramétrage activées″
  - ″Invites de confirmations de paramétrage désactivées″

Témoins d'état de téléphone et de réseau
S'il est disponible à la radio et/ou à un affichage haut de gamme comme le bloc d'instruments et pris en charge par votre téléphone mobile, le téléphone Uconnect™ vous signale l'état de votre téléphone et du réseau lorsque vous tentez d'établir une communication à l'aide du téléphone Uconnect™. L'état de la force de signal du réseau, de puissance de batterie, etc. sont donnés.

Appel à l'aide du clavier du téléphone mobile
Vous pouvez composer un numéro de téléphone au clavier de votre mobile et encore utiliser le téléphone Uconnect™ (lors de la numérotation au clavier, l'utilisateur doit faire preuve de prudence et prendre des mesures de précaution). Si vous formez le numéro à l'aide du téléphone mobile Bluetooth® jumelé, le son passe dans le circuit audio du véhicule. Le téléphone Uconnect™ fonctionnera de la même manière qu'avec un numéro composé par commande vocale.

REMARQUE :

Certaines marques de téléphone n'envoient pas les sonneries au téléphone Uconnect™, de sorte que vous ne les entendrez pas. Dans ce cas, après avoir effectué une numérotation correcte, l'utilisateur peut croire que l'appel est interrompu alors qu'il est en cours. Vous aurez du son lorsque votre correspondant répondra.

Activation/désactivation de la mise en sourdine
Lorsque vous placez le téléphone Uconnect™ en sourdine, vous continuez d'entendre la conversation entrante mais votre correspondant ne vous entend plus. Pour activer la mise en sourdine du téléphone Uconnect™ :

- Appuyez sur le bouton .
- Après le signal sonore, dites ″Sourdine″.

Pour désactiver la mise en sourdine du téléphone Uconnect™ :

- Appuyez sur le bouton .
- Après le signal sonore, dites ″Sourdine hors fonction″.

Connectivité avancée de téléphone

Transfert d'appel depuis le téléphone mobile et vers celui-ci
Le téléphone Uconnect™ permet de transférer les appels en cours depuis votre téléphone mobile vers le téléphone Uconnect™ sans interruption d'appel. Pour transférer un appel en cours depuis votre téléphone mobile jumelé à Uconnect™ vers le téléphone Uconnect™ ou vice-versa, appuyez sur le bouton et dites ″Transférer appel″.

Connexion ou déconnexion de la liaison entre le téléphone Uconnect™ et le téléphone mobile
Votre téléphone mobile peut être jumelé à plusieurs dispositifs électroniques, mais ne peut être relié activement qu'à un dispositif électronique à la fois.

Si vous souhaitez activer ou désactiver la connexion Bluetooth®, votre téléphone mobile et le système Uconnect™ phone, suivez les instructions fournies dans le manuel de l'utilisateur de votre téléphone mobile.

Liste des noms de téléphones mobiles jumelés

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après l'invite "Ready" (prêt) et le signal qui suit, dites "Configurer jumelage téléphone".
- A l'invite, dites "Liste des téléphones".
- Le téléphone Uconnect™ énonce les noms de tous les téléphones mobiles jumelés, de la priorité la plus élevée à la plus basse. Pour sélectionner ou supprimer un téléphone jumelé cité, appuyer sur le bouton et prononcer "Sélectionner" ou "Supprimer". Voyez aussi les deux sections qui suivent pour d'autres moyens de choisir ou supprimer un téléphone jumelé.

Sélection d'un autre téléphone mobile

Cette fonction vous permet de sélectionner et de commencer à utiliser un autre téléphone jumelé avec le téléphone Uconnect™.

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après l'invite "Ready" (prêt) et le signal qui suit, dites "Configurer sélection téléphone" et répondez aux invites.
- Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton à tout moment lorsque la liste est lue et choisir le téléphone que vous désirez sélectionner.
- Le téléphone sélectionné est utilisé pour l'appel suivant. Si le téléphone sélectionné n'est pas disponible, le téléphone Uconnect™ revient au téléphone présent dans le véhicule ou proche (environ 9 mètres - 30 pieds) ayant la priorité la plus élevée.

Suppression de téléphones mobiles jumelés au système Uconnect™

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après l'invite "Ready" (prêt) et le signal qui suit, dites "Configurer jumelage téléphone".
- A l'invite suivante, dites "Supprimer" et répondez aux invites.
- Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton à tout moment lorsque la liste est lue et choisir le téléphone que vous désirez sélectionner.

Choses à savoir à propos de votre téléphone Uconnect™

Tutoriel Uconnect™

Pour entendre un bref tutoriel au sujet des fonctions du téléphone Uconnect™, appuyez sur le bouton et dites "Apprentissage Uconnect™".

Apprentissage vocal
La fonction d'apprentissage vocal du téléphone Uconnect™ peut être utile aux utilisateurs rencontrant des difficultés pour que le téléphone Uconnect™ reconnaisse leurs commandes vocales ou les numéros. Les deux méthodes suivantes permettent d'entrer dans ce mode d'apprentissage :

Hors mode Uconnect™ (par ex. depuis le mode radio)

- Maintenez une pression sur le bouton durant cinq secondes jusqu'à ce que la session débute, ou,
- Appuyez sur le bouton et dites "Apprentissage vocal, Apprentissage du système ou Lancer l'apprentissage vocal".

Vous pouvez appuyer sur le bouton Uconnect™ pour rétablir les paramètres par défaut ou répéter les mots et phrases lorsque le système Uconnect™ le demande. Les résultats sont meilleurs lorsque la session d'apprentissage vocal est effectuée alors que le véhicule est stationné, moteur démarré, toutes vitres fermées et le ventilateur de soufflerie coupé.

Cette opération peut être recommencée pour un nouvel utilisateur. Le système s'adapte uniquement à la dernière voix qu'il a appris à reconnaître.

Réinitialisation

- Appuyez sur le bouton .
- Après l'invite "Ready" (prêt) et le signal sonore qui suit, dites "Configuration" puis "Réinitialisation".

Ceci effacera la totalité des jumelages de téléphone, des entrées du répertoire téléphonique et autres paramètres dans tous les modes de langue. Le système vous avertira avant de rétablir les paramètres par défaut.

Commande vocale

- Pour améliorer les performances, réglez le rétroviseur pour laisser un espace d'au moins 1 cm entre la console suspendue (selon l'équipement) et le rétroviseur.
- Attendez toujours le signal sonore avant de parler.
- Parlez normalement sans faire de pause, comme vous le feriez avec une personne située à quelques mètres de vous.
- Veillez à ce que personne d'autre que vous ne parle durant la période de communication vocale.
- Les performances sont au maximum quand :
  - la ventilation est basse à moyenne,
  - la vitesse du véhicule est lente à moyenne,
  - le bruit routier est faible,
  - la surface de la route est plane,
  - les glaces sont complètement remontées,
  - le temps est sec.
- Bien que le système soit conçu pour des utilisateurs parlant anglais, néerlandais, français, allemand, italien ou espagnol à l'accent européen, il peut ne pas toujours marcher pour certains.
- Lors de la navigation dans un système automatisé comme une boîte vocale, ou lors de

l'envoi d'une page, n'oubliez pas de dire ″Envoi″ après avoir prononcé la suite de nombres.

- Il est recommandé de ne modifier des noms du répertoire que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Il n'est pas recommandé de mémoriser des noms à consonance similaire dans le répertoire téléphonique Uconnect™.
- La vitesse de reconnaissance du répertoire (téléchargé et local du téléphone Uconnect®) est optimisée lorsque les entrées ne sont pas similaires.
- Les numéros doivent être énoncés par chiffres seuls. ″800″ doit se dire ″huit-zéro-zéro″, et non pas ″huit cent″.
- Vous pouvez dire ″O″ (lettre O) pour ″0″ (zéro).
- Bien que la numérotation internationale de la plupart des combinaisons de numéros soit prise en charge, certaines combinaisons raccourcies peuvent ne pas être prises en charge.
- Dans un véhicule décapotable, la performance du système peut être diminuée lorsque le toit rétractable est replié.

Performances sonores

- La qualité du son est maximale lorsque :
  - la ventilation est basse à moyenne,
  - la vitesse du véhicule est lente à moyenne,
  - le bruit routier est faible,
  - la surface de la route est plane,
  - les glaces sont complètement remontées,
  - le temps est sec, et
  - le système est utilisé à partir du siège conducteur.
- Les performances, comme la clarté du son, l'écho, la puissance, dépendent largement du téléphone et du réseau et pas du téléphone Uconnect™.
- L'écho à l'autre bout de la ligne peut parfois être réduit en baissant le volume du son dans le véhicule.

- Dans un véhicule décapotable, la performance du système peut être diminuée lorsque le toit rétractable est replié.

Appels récents

Si votre téléphone prend en charge le téléchargement automatique du répertoire, le téléphone Uconnect™ peut répertorier vos appels sortants et manqués.

SMS

Uconnect™ peut lire ou peut envoyer de nouveaux messages sur votre téléphone.

Lecture de messages :

Si vous recevez un nouveau message textuel pendant que votre téléphone est connecté à Uconnect™, vous recevrez une notification vous en faisant part. Si vous souhaitez entendre le nouveau message :

- Appuyez sur le bouton .
- Après le message ″Ready″ (prêt) et le signal sonore, dites ″SMS Lu″ ou ″Lire les messages″.
- Uconnect™ lira le nouveau message textuel.

Une fois un message lu, vous pouvez ″Répondre″ ou ″Faire suivre″ le message à l'aide d'Uconnect™.

Envoi de messages :
Vous pouvez envoyer des messages au moyen d'Uconnect™. Envoi d'un nouveau message :

- Appuyez sur le bouton .
- Après le message ″Ready″ (prêt) et le signal sonore, dites ″Envoi de SMS″ ou ″Envoyer des messages″.
- Vous pouvez énoncer le message que vous souhaitez envoyer ou dire ″Répertorier les messages″. Il y a 20 messages préprogrammés.

Pour envoyer un message, appuyez sur le bouton pendant que le système trouve le message et dites ″Envoi″.

Uconnect™ vous invite à dire le nom ou le numéro de la personne à laquelle vous souhaitez envoyer le message.

Liste de messages préprogrammés :

1. Oui
2. Non
3. Où êtes-vous ?
4. J'ai besoin de plus d'indications.
5. L O L
6. Pourquoi
7. Je t'aime
8. Appelez-moi
9. Appelez-moi plus tard
10. Merci
11. Je vous retrouve dans 15 minutes
12. Je suis en route
13. Je serai en retard
14. Etes-vous déjà sur place ?
15. On se retrouve où ?
16. Ça peut attendre ?
17. Au revoir
18. On peut se voir quand
19. Envoyez le numéro à appeler
20. Commencez sans moi

Mettre l'annonce de SMS entrant en/hors fonction
La mise hors fonction des annonces de SMS met fin à l'annonce de nouveaux messages entrants.

- Appuyez sur le bouton .
- Après le message ″Ready″ et le signal sonore, dites ″Configuration, Annonce de message entrant″ et vous aurez la possibilité de le modifier.

Liaison de communication Bluetooth®
Il est arrivé que des téléphones mobiles perdent la liaison avec le téléphone Uconnect™. Lorsque cela se produit, la liaison peut généralement être rétablie en éteignant puis rallumant le téléphone. Il est conseillé de laisser votre téléphone mobile en mode Bluetooth® activé.

Démarrage
Après avoir placé la clé de contact de la position OFF (hors fonction) à la position ON (en fonction) ou ACC (accessoires), ou après un changement de langue, il faut attendre au moins 15 secondes avant d'utiliser le système.

Arborescence vocale

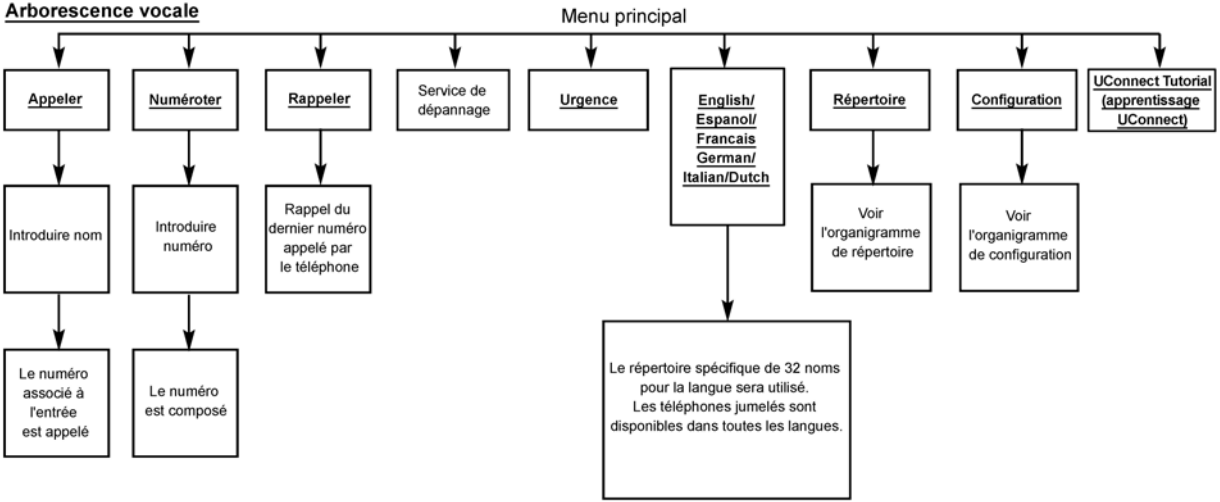

Remarque : **les commandes vocales disponibles sont indiquées en gras et soulignées.**

030609126

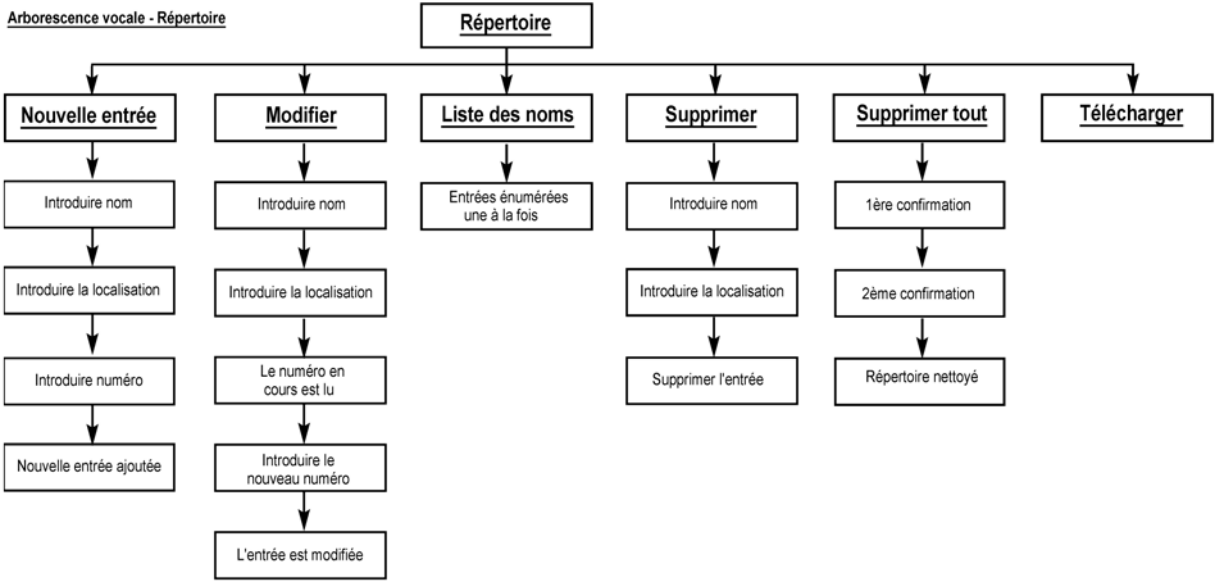
Arborescence vocale - Répertoire
Répertoire
Nouvelle entrée
Introduire nom
Introduire la localisation
Introduire numéro
Nouvelle entrée ajoutée
Modifier
Introduire nom
Introduire la localisation
Le numéro en cours est lu
Introduire le nouveau numéro
L'entrée est modifiée
Liste des noms
Entrées énumérées une à la fois
Supprimer
Introduire nom
Introduire la localisation
Supprimer l'entrée
Supprimer tout
1ère confirmation
2ème confirmation
Répertoire nettoyé
Télécharger
Remarque : les commandes vocales disponibles sont indiquées en gras et soulignées.
81c6bf80

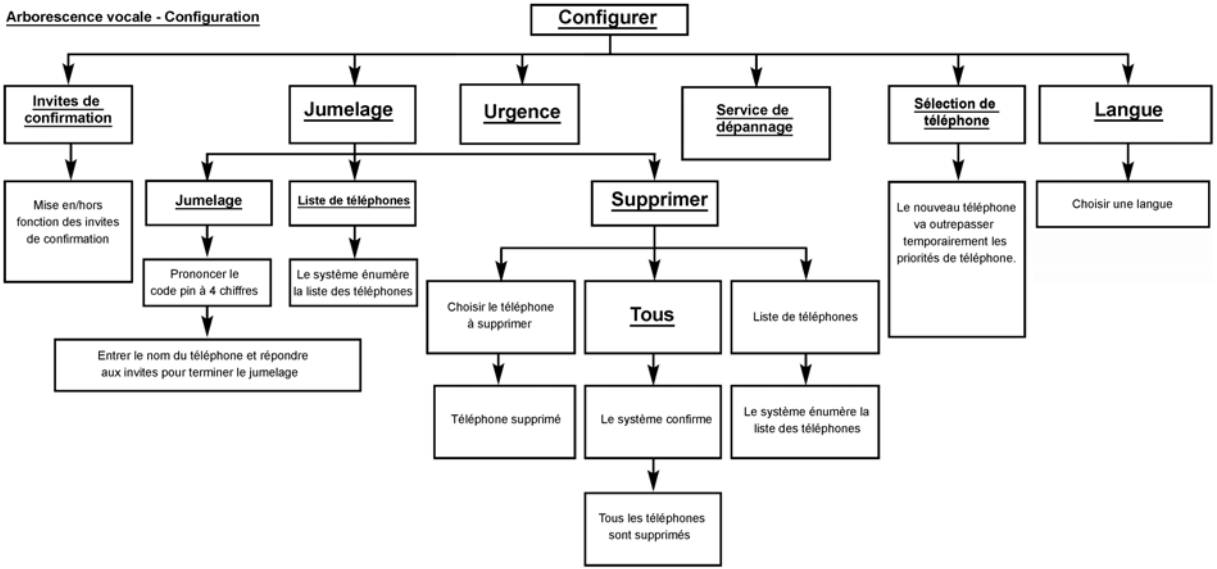
Arborescence vocale - Configuration
Configurer
Invites de confirmation
Jumelage
Urgence
Service de dépannage
Sélection de téléphone
Langue
Mise en/hors fonction des invites de confirmation
Jumelage
Liste de téléphones
Supprimer
Le nouveau téléphone va outrepasser temporairement les priorités de téléphone.
Choisir une langue
Prononcer le code pin à 4 chiffres
Le système énumère la liste des téléphones
Choisir le téléphone à supprimer
Tous
Liste de téléphones
Entrer le nom du téléphone et répondre aux invites pour terminer le jumelage
Téléphone supprimé
Le système confirme
Le système énumère la liste des téléphones
Tous les téléphones sont supprimés
Remarque : les commandes vocales disponibles sont indiquées en gras et soulignées.
030605582

Commandes vocales	
Principale	Alternative(s)
zéro	
un	
deux	
trois	
quatre	
cinq	
six	
sept	
huit	
neuf	
astérisque (*)	étoile
plus (+)	
carré #	
tous	tous
service de dépannage	
appel	
annulation	
invites de confirmation	confirmation
poursuivre	
supprimer	

Commandes vocales	
Principale	Alternative(s)
composer	
télécharger	
néerlandais	Nederlands
modifier	
urgence	
anglais	
supprimer tout	effacer tout
espagnol	
français	
allemand	Deutsch
aide	
maison	
italien	Italiano
langue	
liste des noms	
liste de téléphones	
menu principal	retour au menu principal
mobile	
sourdine en fonction	
sourdine hors fonction	

Commandes vocales	
Principale	Alternative(s)
nouvelle entrée	
non	
autre	autre
jumeler un téléphone	
jumelage de téléphone	jumelage
répertoire	répertoire
précédent	
rappel	
sélection téléphone	sélectionner
envoi	
configuration	configuration téléphone
transfert d'appel	
tutoriel Uconnect™	
réessayer	
apprentissage vocal	apprentissage du système
travail	
oui	

COMMANDE VOCALE - SELON L'EQUIPEMENT

Fonctionnement du système de commande vocale

Ce système de commande vocale vous permet de commander la radio AM, FM, le lecteur de disques et un enregistreur de notes.

REMARQUE :

Veillez à parler aussi calmement et normalement que possible dans le système d'interface vocale. La capacité du système de reconnaissance vocale de reconnaître les commandes de l'utilisateur peut être affectée négativement par un débit rapide ou une voix aiguë.

AVERTISSEMENT !
Tout système de commande vocale doit être utilisé uniquement dans des conditions de conduite sûres et conformément à la réglementation locale. Toute votre attention doit être concentrée sur la route devant vous. Dans le cas contraire, vous risquez une collision pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Quand vous appuyez sur le bouton de commande vocale , vous entendez un bip sonore. Le bip est votre signal de prononciation d'une commande.

REMARQUE :

Si vous ne donnez aucune instruction dans les quelques secondes qui suivent, le système vous présente une liste d'options.

Si vous désirez interrompre le système alors qu'il énumère les options, appuyez sur le bouton de commande vocale , attendez le bip et prononcez votre instruction.

Enfoncer le bouton de commande vocale alors que le système parle s'appelle ″intervention″. Le système s'interrompt et, après le bip, vous pouvez ajouter ou modifier des instructions. Cela devient utile lorsque vous commencez à apprendre les options.

REMARQUE :

Vous pouvez à tout moment prononcer les mots ″Annuler″, ″Aide″, ou ″Menu principal″.

Ces commandes sont universelles et peuvent être utilisées dans tous les menus. Toutes les autres commandes peuvent être utilisées en fonction de l'utilisation en cours.

Lors de l'utilisation de ce système, parler clairement et à un débit de parole normal.

Le système reconnaît mieux les voix lorsque les fenêtres sont fermées et le ventilateur du conditionnement d'air réglé en petite vitesse.

Si le système ne reconnaît pas votre commande, vous serez invité à la répéter.

Pour écouter le premier menu disponible, appuyez sur le bouton de commande vocale et dites ″Aide″ ou ″Menu principal″.

Commandes

Le système de commande vocale comprend deux types de commandes. Les commandes universelles sont disponibles tout le temps. Les commandes locales sont disponibles si le mode radio pris en charge est actif.

Modification du volume

1. Entamez un dialogue en appuyant sur le bouton de commande vocale .

2. Prononcez une commande (p.ex. ″Aide″).

3. Utilisez le bouton rotatif ON/OFF VOLUME (volume en/hors fonction) pour régler le volume à un niveau confortable alors que le système de commande vocale parle. Veuillez noter que le réglage du volume de la commande vocale est différent de celui du volume musical.

Menu principal

Entamez un dialogue en appuyant sur le bouton de commande vocale . Vous pouvez prononcer ″Menu principal″ pour passer au menu principal.

Dans ce mode, vous pouvez prononcer les commandes suivantes :

- ″Radio″ (pour passer en mode radio)
- ″Disque″ (pour passer en mode disque)
- ″Note″ (pour passer en mode enregistrement de note)
- ″Configuration″ (pour passer à la configuration du système)

Radio AM (ou Radio à ondes longues ou radio à ondes moyennes - Selon l'équipement)

Pour passer en bande AM, prononcez ″AM″ ou ″Radio AM″. Dans ce mode, vous pouvez prononcer les commandes suivantes :

- ″Fréquence #″ (pour changer la fréquence)
- ″Station suivante″ (pour sélectionner l'émetteur suivant)
- ″Station précédente″ (pour sélectionner l'émetteur précédent)
- ″Menu Radio″ (pour passer au menu radio)
- ″Menu principal″ (pour passer au menu principal)

Radio FM

Pour passer en bande FM, prononcez ″FM″ ou ″Radio FM″. Dans ce mode, vous pouvez prononcer les commandes suivantes :

- ″Fréquence #″ (pour changer la fréquence)
- ″Station suivante″ (pour sélectionner l'émetteur suivant)
- ″Station précédente″ (pour sélectionner l'émetteur précédent)
- ″Menu Radio″ (pour passer au menu radio)
- ″Menu principal″ (pour passer au menu principal)

Disque

Pour passer en mode disque prononcez ″disque″. Dans ce mode, vous pouvez prononcer les commandes suivantes :

- ″Piste″ (n°) (pour changer de piste)
- ″Piste suivante″ (pour lire la piste suivante)
- ″Piste précédente″ (pour lire la piste précédente)
- ″Menu principal″ (pour passer au menu principal)

Enregistrement de note
Pour passer au mode d'enregistrement de note, prononcez ″Note″. Dans ce mode, vous pouvez prononcer les commandes suivantes :

- ″Nouvelle note″ (pour enregistrer une nouvelle note) - Vous pouvez enfoncer la touche de commande vocale pour arrêter l'enregistrement en cours. Vous poursuivez en prononçant l'une des commandes suivantes :
  - ″Enregistrer″ (pour enregistrer la note)
  - ″Continuer″ (pour poursuivre l'enregistrement)
  - ″Supprimer″ (pour effacer l'enregistrement)
- ″Lecture des notes″ (pour lire les notes enregistrées) - Vous pouvez interrompre la lecture en cours en enfonçant le bouton de commande vocale . Vous poursuivez en prononçant l'une des commandes suivantes :
  - ″Répéter″ (pour répéter une note)
  - ″Suivante″ (pour lire la note suivante)
  - ″Précédente″ (pour lire la note précédente)
  - ″Supprimer″ (pour effacer une note)
- ″Tout supprimer″ (pour effacer toutes les notes)

Paramétrage du système
Pour passer au paramétrage du système, vous pouvez dire ceci :

- ″Passer au paramétrage système″
- ″Paramétrage système menu principal″
- ″Accéder au paramétrage système″
- ″Passer au paramétrage″
- ″Paramétrage menu principal″ ou
- ″Passer au paramétrage″

Dans ce mode, vous pouvez prononcer les commandes suivantes :

- ″Langue anglais″
- ″Langue français″
- ″Langue espagnol″
- ″Langue néerlandais″
- ″Langue allemand″
- ″Langue italien″
- ″Tutoriel″
- ″Apprentissage vocal″

REMARQUE :

N'oubliez pas qu'il faut d'abord appuyer sur le bouton de commande vocale et attendre le signal sonore avant de prononcer les commandes ″d'intervention″.

Apprentissage vocal

La fonction d'apprentissage vocal Uconnect™ peut être utile aux utilisateurs rencontrant des difficultés pour que le système reconnaisse leurs commandes vocales ou les numéros.

1. Enfoncez le bouton de commande vocale , dites ″Configuration du système″ et une fois dans ce menu prononcez ″Apprentissage vocal″. Ceci permet au système d'apprendre à reconnaître votre voix et améliore la reconnaissance vocale.

2. Répétez les mots et phrases lorsque le système vocal Uconnect™ le demande. Les résultats sont meilleurs lorsque la session d'ap-

prentissage vocal est effectuée alors que le véhicule est stationné, moteur démarré, toutes fenêtres fermées et avec le ventilateur de soufflerie coupé. Cette opération peut être recommencée pour un nouvel utilisateur. Le système s'adapte uniquement à la dernière voix qu'il a appris à reconnaître.

SIEGES

Les sièges font partie du système de retenue des occupants du véhicule.

AVERTISSEMENT !

- Il est dangereux de demeurer dans un espace de chargement intérieur ou extérieur pendant les trajets. Les risques de blessures graves et même la mort sont accrus en cas d'accident.
- Ne laissez personne voyager dans votre véhicule à une place qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité. Les risques de blessures graves et même la mort sont accrus en cas d'accident.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Chaque occupant de votre véhicule doit se trouver dans un siège et utiliser correctement une ceinture de sécurité.

Sièges à commande électrique - Selon l'équipement

Certains modèles peuvent être équipés du siège motorisé à huit voies du conducteur et du passager avant. Les commutateurs de siège motorisé se trouvent sur le côté extérieur du siège. Deux commutateurs contrôlent le mouvement du coussin de siège et du dossier de siège.

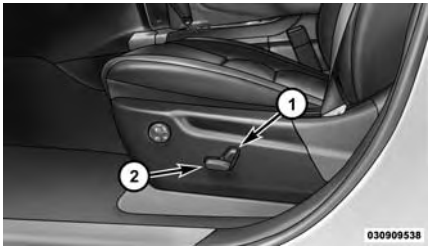

Commutateurs de siège motorisé

1 - Commutateur de dossier de siège
2 - Commutateur de siège

Réglage du siège vers l'avant ou l'arrière

Le siège peut être réglé à la fois vers l'avant et vers l'arrière. Poussez le commutateur du siège vers l'avant ou l'arrière pour déplacer le siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque vous avez atteint la position désirée.

Réglage du siège vers le haut ou le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou le bas. Faites remonter ou abaissez l'arrière du commutateur de siège pour dépla-

cer le siège dans le sens indiqué par le commutateur. Relâchez le commutateur lorsque vous avez atteint la position désirée.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas
L'angle du coussin de siège peut être réglé vers le haut ou vers le bas. Faites remonter ou abaissez l'avant du commutateur de siège pour déplacer le coussin de siège dans le sens indiqué par le commutateur. Relâchez le commutateur lorsque vous avez atteint la position désirée.

Inclinaison du dossier de siège
L'angle du dossier de siège peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière. Poussez le commutateur de dossier de siège vers l'avant ou l'arrière pour déplacer le siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque vous avez atteint la position désirée.

AVERTISSEMENT !
- Régler un siège durant la conduite peut être dangereux. Déplacer un siège durant la conduite peut entraîner une perte de contrôle et provoquer une collision et des blessures graves, voire mortelles.
- Les sièges doivent être réglés avant d'attacher les ceintures et pendant que le véhicule est stationné. Une ceinture mal réglée peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.
- Ne roulez pas avec le siège incliné au point que la ceinture baudrier ne reposerait plus sur votre poitrine. Lors d'une collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

ATTENTION !
Ne placez aucun objet sous un siège motorisé et n'entravez pas son déplacement sous peine d'en endommager les commandes. Le déplacement du siège peut être limité par des obstructions sur sa trajectoire.

Siège motorisé du passager
Certains modèles sont équipés d'un siège motorisé à six voies du passager. Le commutateur de siège motorisé se trouve sur le côté extérieur du siège. Le commutateur est utilisé pour contrôler le mouvement du siège et du coussin de siège.

Réglage du siège vers l'avant ou l'arrière
Le siège peut être réglé à la fois vers l'avant et vers l'arrière. Poussez le commutateur du siège vers l'avant ou l'arrière pour déplacer le siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque vous avez atteint la position désirée.

Réglage du siège vers le haut ou le bas
La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou le bas. Faites remonter ou abaissez le commutateur de siège pour déplacer le siège dans le sens indiqué par le commutateur. Relâchez le commutateur lorsque vous avez atteint la position désirée.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas
L'angle du coussin de siège peut être réglé vers le haut ou vers le bas. Faites remonter ou abaissez l'avant du commutateur de siège pour déplacer le coussin de siège dans le sens indiqué par le commutateur. Relâchez le commutateur lorsque vous avez atteint la position désirée.

AVERTISSEMENT !
- Régler un siège durant la conduite peut être dangereux. Déplacer un siège durant la conduite peut entraîner une perte de contrôle et provoquer une collision et des blessures graves, voire mortelles.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***
- Les sièges doivent être réglés avant d'attacher les ceintures et pendant que le véhicule est stationné. Une ceinture mal réglée peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.
- Ne roulez pas avec le siège incliné au point que la ceinture baudrier ne reposerait plus sur votre poitrine. Lors d'une collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

ATTENTION !
Ne placez aucun objet sous un siège motorisé et n'entravez pas son déplacement sous peine d'en endommager les commandes. Le déplacement du siège peut être limité par des obstructions sur sa trajectoire.

Soutien lombaire motorisé - Selon l'équipement

Les véhicules équipés de siège motorisé du conducteur ou des passagers sont également équipés d'un soutien lombaire motorisé. Le commutateur de soutien lombaire motorisé est situé sur le côté extérieur du siège motorisé. Poussez le commutateur vers l'avant pour augmenter le support lombaire. Poussez le commutateur vers l'arrière pour réduire le support lombaire. Faire remonter ou abaisser le commutateur permet de lever ou d'abaisser la position du support.

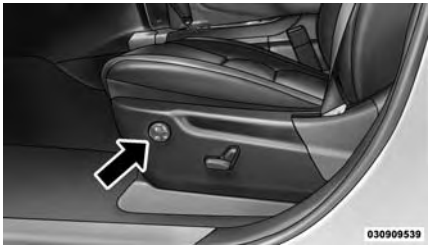

Commutateur de soutien lombaire motorisé

Position à plat du siège passager avant - Selon l'équipement

Pour rabattre le dossier de siège à la position à plat, levez le levier de commande d'inclinaison et abaissez le dossier de siège vers l'avant. Pour rétablir la position d'assise, levez le dossier de siège et verrouillez-le en place.

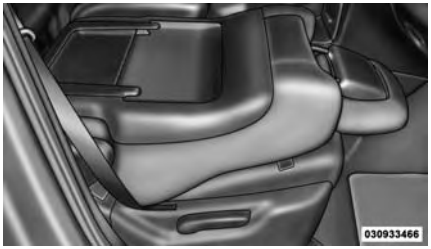

Siège de passager avant rabattable à plat

Sièges chauffants - Selon l'équipement

Sur certains modèles, les sièges avant et arrière peuvent être équipés de chauffage dans les coussins et les dossiers de siège.

AVERTISSEMENT !

- Les personnes incapables de percevoir la douleur sur la peau étant donné leur âge avancé, une maladie chronique, le diabète, une blessure à la colonne vertébrale, les médicaments, l'alcool, la fatigue ou une autre situation physique doivent utiliser le chauffage de siège avec prudence. Le chauffage peut causer des brûlures, même à faible température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes.
- Ne placez rien sur le siège qui puisse agir comme isolant, par exemple, une couverture ou un coussin. Ceci risque de surchauffer le siège. S'asseoir dans un siège qui a été surchauffé peut provoquer de graves brûlures à cause de l'augmentation de la température de la surface du siège.

Véhicules équipés du démarrage à distance

Sur les modèles équipés du démarrage à distance, le siège chauffant du conducteur peut être programmé afin de se mettre en marche lors d'un démarrage à distance. Reportez-vous ″Système de démarrage à distance - Selon l'équipement″ dans la section ″Avant de mettre en marche le véhicule″ pour plus d'informations.

Sièges chauffants avant

Deux commutateurs de chauffage de siège permettent au conducteur et au passager d'actionner les sièges de manière indépendante. Les commandes de chaque chauffage se trouvent près du bas du centre du tableau de bord (sous les commandes climatisation).

Vous pouvez choisir entre les positions de chauffage HIGH (puissant), LOW (modéré) ou OFF (éteint). Des témoins ambre intégrés à chaque commutateur indiquent le niveau de chaleur. Deux témoins s'allument pour le niveau puissant, un seul pour le niveau modéré et aucun lorsque le chauffage est hors fonction.

Appuyez une fois sur le commutateur pour sélectionner le chauffage puissant. Appuyez une seconde fois sur le commutateur pour sélectionner le chauffage modéré. Appuyez une troisième fois sur le commutateur pour arrêter le chauffage.

REMARQUE :

Une fois le réglage de chauffage sélectionné, la chaleur est perçue dans les deux à cinq minutes qui suivent.

Quand le chauffage puissant est sélectionné, le dispositif de chauffage élève le niveau de réchauffement pendant les quatre premières minutes de fonctionnement. L'intensité du chauffage tombe ensuite à un niveau normal de température élevée. Si le chauffage puissant est sélectionné, le système passe automatiquement au chauffage modéré après 55 minutes maximum de fonctionnement ininterrompu. A ce moment, le nombre de diodes éclairées passe de deux à un, indiquant ainsi le changement. Le chauffage modéré s'éteint automatiquement après 45 minutes maximum.

Sièges chauffants arrière

Sur certains modèles, les deux sièges extérieurs sont équipés de sièges chauffants. Deux commutateurs de chauffage de siège permettent aux passagers arrière d'actionner les sièges d'une manière indépendante. Les commutateurs de chauffage de siège de chaque chauffage sont situés sur l'arrière de la console centrale.

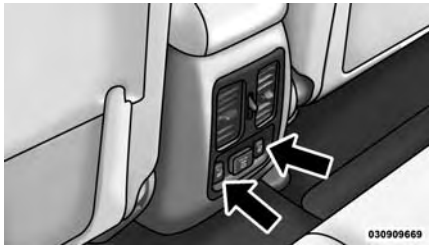

Commutateurs de chauffage de siège arrière

Vous pouvez choisir entre les positions de chauffage HIGH (puissant), LOW (modéré) ou OFF (éteint). Des témoins ambre intégrés à chaque commutateur indiquent le niveau de chaleur. Deux témoins s'allument pour le niveau puissant, un seul pour le niveau modéré et aucun lorsque le chauffage est hors fonction.

Appuyez une fois sur le commutateur pour sélectionner le chauffage puissant. Appuyez une seconde fois sur le commutateur pour sélectionner le chauffage modéré. Appuyez une troisième fois sur le commutateur pour arrêter le chauffage.

REMARQUE :

Une fois le réglage de chauffage sélectionné, la chaleur est perçue dans les deux à cinq minutes qui suivent.

Quand le chauffage puissant est sélectionné, le dispositif de chauffage élève le niveau de réchauffement pendant les quatre premières minutes de fonctionnement. L'intensité du chauffage tombe ensuite à un niveau normal de température élevée. Si le chauffage puissant est sélectionné, le système passe automatiquement au chauffage modéré après 55 minutes maximum de fonctionnement ininterrompu. A ce moment, le nombre de diodes éclairées passe de deux à un, indiquant ainsi le changement. Le chauffage modéré s'éteint automatiquement après 45 minutes maximum.

Sièges ventilés - Selon l'équipement

Sur certains modèles, les sièges du conducteur et des passagers sont ventilés. Des petits ventilateurs situés dans le coussin de siège et le dossier de siège absorbent l'air de l'habitacle et le souffle par les fines perforations des housses de siège afin de rafraîchir le conducteur et le passager avant en présence de températures ambiantes élevées.

Deux commutateurs de ventilation de siège permettent au conducteur et au passager d'actionner les sièges de manière indépendante. Les commutateurs de ventilation de siège sont situés dans la rangée de commutateurs du bloc central du tableau de bord, juste en dessous des commandes de climatisation.

030905581

Les commutateurs de ventilation de siège sont utilisés pour contrôler la vitesse des ventilateurs situés dans le siège. Appuyez une fois sur le commutateur pour choisir la grande vitesse (High), et deux fois pour la petite (Low). Appuyez une troisième fois sur le commutateur pour mettre la ventilation du siège hors fonction. Lorsque la grande vitesse est active, les deux témoins du commutateur sont allumés. Lorsque la petite vitesse est active, un seul témoin est allumé.

REMARQUE :

Le moteur doit tourner pour que les sièges ventilés fonctionnent.

Véhicules équipés du démarrage à distance

Sur les modèles équipés du démarrage à distance, le siège ventilé du conducteur peut être programmé afin de se mettre en marche lors d'un démarrage à distance. Reportez-vous ″Système de démarrage à distance - Selon l'équipement″ dans la section ″Avant de mettre en marche le véhicule″ pour plus d'informations.

Appuie-tête

Les appuie-tête sont conçus pour réduire le risque de blessure en limitant le mouvement de tête en cas d'impact arrière. Les appuie-tête doivent être réglés de sorte que le haut de l'appuie-tête soit situé au-dessus du haut de votre oreille.

AVERTISSEMENT !

Les appuie-tête de tous les occupants doivent être réglés correctement avant d'utiliser le véhicule ou d'occuper un siège. Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque que le véhicule est en mouvement. Conduire un véhicule sans les appuie-tête ou avec des appuie-tête mal réglés peut provoquer des blessures graves voire mortelles en cas de collision.

Appuie-tête actifs - Sièges avant

Les appuie-tête actifs sont des composants passifs et déployables. Les véhicules possédant cet équipement ne sont pas facilement identifiables. Seul un examen visuel de l'appuie-tête permet de les reconnaître. L'appuie-tête est divisé en deux moitiés, la moitié avant comportant le garnissage et la mousse, et la moitié arrière le plastique décoratif.

Lorsque les appuie-tête se déploient pendant un impact arrière, la moitié avant de l'appuie-tête s'étend vers l'avant pour minimiser l'écart entre le dos de la tête de l'occupant et l'AHR. Ce système est conçu pour empêcher ou réduire les blessures du conducteur et du passager dans certains types d'impacts arrière. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Protection des occupants″ dans ″Avant de mettre en marche le véhicule″.

Pour lever l'appuie-tête, tirez dessus. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton-poussoir situé à la base de l'appuie-tête et poussez l'appuie-tête vers le bas.

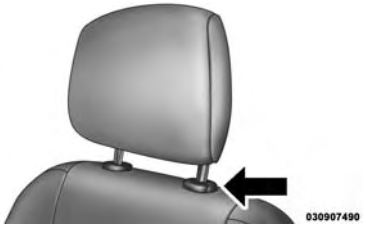

Bouton-poussoir

Pour plus de confort, les appuie-tête actifs peuvent être inclinés vers l'avant et vers l'arrière. Pour incliner l'appuie-tête plus près de l'arrière de votre tête, tirez le bas de l'appuie-tête vers l'avant. Poussez le bas de l'appuie-tête vers l'arrière pour l'éloigner de votre tête.

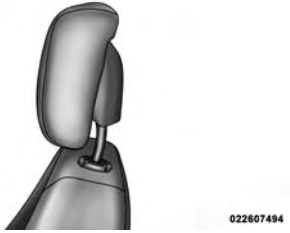

Appuie-tête actif (position normale)

Appuie-tête actif (incliné)

REMARQUE :

- **Les appuie-tête doivent être déposés uniquement par des techniciens qualifiés, en vue d'une réparation seulement. Si l'un des appuie-tête doit être déposé, consultez votre concessionnaire agréé.**
- **En cas de déploiement d'un appuie-tête actif, reportez-vous à la section ″Protection des occupants/Réinitialisation des appuie-tête actifs (AHR)″ dans ″Avant de mettre en marche le véhicule″ pour plus d'informations.**

AVERTISSEMENT !

- Ne placez pas d'objets sur le dessus de l'appuie-tête actif, par exemple un manteau, une housse de siège ou un lecteur DVD portable. Ces objets peuvent interférer avec le fonctionnement de l'appuie-tête actif en cas de collision et pourraient entraîner une blessure grave ou mortelle.
- Les appuie-tête actifs peuvent être déployés si un quelconque objet, par exemple une main, un pied ou un chargement mal fixé, les heurte. Pour éviter le déploiement accidentel de l'appuie-tête actif, assurez-vous que tout chargement est bien fixé, car celui-ci pourrait heurter l'appuie-tête actif en cas d'arrêts soudains. Cette consigne doit être respectée pour éviter les blessures si les appuie-tête actifs se déploient.

Appuie-tête - Sièges arrière

Les appuie-tête des sièges extérieurs ne sont pas réglables. Ils se replient automatiquement lorsque le siège arrière est rabattu en position de plancher de chargement mais ne reprennent pas leur position normale lorsque le siège arrière est levé. Après avoir remis le siège à sa position verticale, levez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille en place. Les appuie-tête extérieurs ne sont pas amovibles.

Le réglage de l'appuie-tête central est limité. Soulevez l'appuie-tête pour le lever ou appuyez dessus pour l'abaisser.

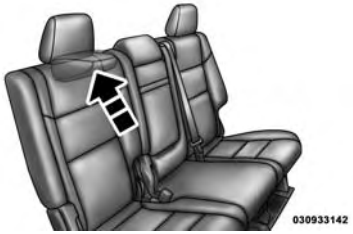

Appuie-tête arrière

AVERTISSEMENT !

S'asseoir dans un siège dont l'appuie-tête est en position abaissée peut entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Assurez-vous toujours que les appuie-tête extérieurs sont dans leur position verticale lorsque le siège doit être occupé.

REMARQUE :

Pour l'acheminement correct d'une attache de siège pour enfant, reportez-vous à ″Protection des occupants″ dans ″Avant de mettre en marche le véhicule″ pour plus d'informations.

Siège arrière divisible 60/40

Pour abaisser le siège arrière

Chaque section du siège arrière peut être rabattue pour augmenter l'espace de chargement tout en conservant des places assises à l'arrière.

REMARQUE :

Les sièges avant doivent être complètement redressés et avancés. Ceci permet de rabattre facilement le dossier de siège arrière.

1. Tirez le levier de déverrouillage vers le haut pour libérer le siège.

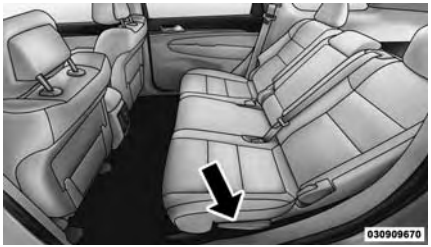

Déverrouillage de siège arrière

REMARQUE :

- **Ne rabattez pas le siège arrière 60 % lorsque la ceinture de sécurité de siège extérieur gauche ou de siège central arrière est attachée.**
- **Ne rabattez pas le siège arrière 40 % lorsque la ceinture de sécurité de siège extérieur droit est attachée.**

2. Rabattez complètement le siège arrière vers l'avant.

Siège arrière plié

Pour redresser le siège arrière

Levez le dossier de siège arrière et verrouillez-le en place. En cas d'interférence avec la zone de chargement arrière, il pourra être difficile de replacer le siège à la position correcte.

AVERTISSEMENT !

- Le dossier de siège doit être correctement verrouillé. Sinon, le siège risque de manquer de stabilité pour les sièges enfant et/ou les passagers. Un siège mal verrouillé peut provoquer de graves blessures.
- Pendant les trajets, ne laissez pas les enfants jouer dans l'espace de chargement situé à l'arrière du véhicule (que les dossiers des sièges arrière soient relevés ou abaissés). Ceux-ci pourraient être blessés grièvement en cas d'accident. Les enfants doivent rester assis et être protégés par un dispositif de retenue adéquat.

Inclinaison de siège arrière

Pour incliner le dossier de siège, levez le levier placé du côté extérieur du siège, inclinez-vous vers l'arrière et relâchez le levier à la position désirée. Pour replacer le dossier de siège, levez le levier, inclinez-vous vers l'avant et relâchez le levier.

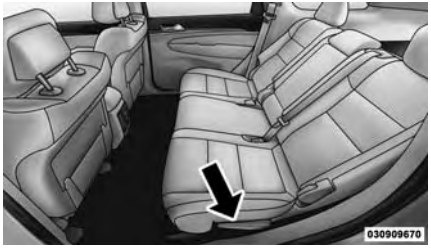

Déverrouillage de siège arrière

AVERTISSEMENT !
Ne roulez pas avec le siège incliné au point que la ceinture baudrier ne reposerait plus sur votre poitrine. Lors d'une collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

SIEGE A MEMOIRE DU CONDUCTEUR - SELON L'EQUIPEMENT

Une fois programmés, les boutons 1 et 2 de mémorisation du panneau de porte du conducteur peuvent être utilisés pour rappeler les réglages du siège du conducteur, du rétroviseur extérieur côté conducteur, de position de volant réglable (selon l'équipement), de même que les présélections de la radio. Les télécommandes RKE peuvent être programmées pour rappeler ces positions quand vous appuyez sur la touche de déverrouillage.

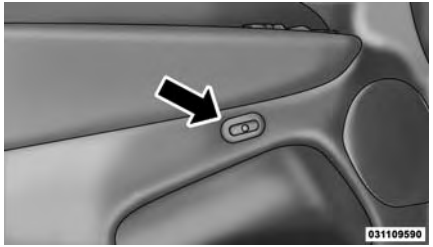

Boutons de mémoire du conducteur

Votre véhicule est équipé de deux télécommandes RKE. Les deux télécommandes RKE peuvent être associées à une position de mémoire. Le système à mémoire peut être lié à quatre télécommandes RKE qui peuvent toutes commander les positions mémorisées pour deux conducteurs.

Mémorisation des positions et liaison avec les télécommandes RKE

REMARQUE :

Chaque fois que vous appuyez sur la touche de configuration S (mémoriser) et sur une touche numérotée (1 et 2), vous effacez les positions mémorisées pour cette touche et vous en mémorisez une nouvelle.

1. Insérez la clé de contact et tournez le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche).

2. Pour mémoriser la position du conducteur 1, appuyez sur le bouton 1 de mémoire de porte du conducteur, ou pour configurer la mémoire du conducteur 2, appuyez sur le bouton 2 de mémoire de porte du conducteur. Le système

rappelle tous les réglages mémorisés. Attendez le rappel de mémoire complet avant de passer à l'étape 3.

3. Réglez le siège, le dispositif d'inclinaison et le rétroviseur extérieur côté conducteur à la position désirée.

4. Réglez l'inclinaison et la rétractation de la colonne de direction assistée (selon l'équipement) aux positions désirées.

5. Allumez la radio et réglez les présélections de station (jusqu'à 12 stations AM et 12 stations FM peuvent être mémorisées).

6. Tournez le commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/hors fonction) et retirez la clé.

7. Appuyez sur la touche S (mémoriser) de la porte du conducteur et relâchez-la.

8. Dans les 5 secondes, appuyez brièvement sur le bouton de mémoire 1 ou 2 de la porte du conducteur. L'étape suivante doit avoir lieu dans les 5 secondes si vous désirez aussi utiliser la télécommande RKE pour rappeler les positions mémorisées.

9. Appuyez sur la touche de verrouillage de l'une des télécommandes RKE et relâchez-la.

10. Insérez la clé de contact et tournez le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche).

11. Choisissez "Remote Linked to Memory" (télécommande reliée à la mémoire) dans le Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) puis "Yes" (oui). Pour plus d'informations, reportez-vous à la section "Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/ Fonctions programmables par l'utilisateur" dans la section "Comprendre votre tableau de bord".

12. Répétez les opérations décrites plus haut pour mémoriser l'autre série de positions à l'aide de l'autre bouton de mémoire ou pour lier une autre télécommande RKE à la mémoire.

Rappel de position de mémoire

REMARQUE :

Le véhicule doit être en position P (stationnement) pour rappeler les positions mémorisées. Si un rappel est tenté quand le véhicule n'est pas en position P (stationnement), un message s'affiche au centre d'information électronique du véhicule (EVIC).

Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 1, appuyez sur le bouton de mémoire numéro 1 de la porte du conducteur ou sur la touche de déverrouillage de la télécommande RKE liée à la position mémorisée numéro 1.

Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 2, appuyez sur le bouton de mémoire numéro 2 de la porte du conducteur ou sur la touche de déverrouillage de la télécommande RKE liée à la position mémorisée numéro 2.

Un rappel peut être annulé en appuyant sur l'une des touches de mémoire de la porte du conducteur pendant un rappel (S, 1 ou 2). Quand un rappel est annulé, le siège du conducteur, le rétroviseur du conducteur et les pédales cessent de se déplacer. Attendez une seconde avant de sélectionner un autre rappel.

Pour désactiver la liaison entre une télécommande RKE et la mémoire

1. Tournez le commutateur d'allumage en position LOCK (verrouillage) et retirez la clé.

2. Appuyez sur le bouton de mémoire numéro 1 et relâchez-la. Le système rappelle tous les réglages mémorisés en position 1. Attendez le rappel de mémoire complet avant de passer à l'étape 3.

3. Appuyez sur la touche S (mémoriser) de la porte du conducteur et relâchez-la.

4. Dans les 5 secondes, appuyez brièvement sur le bouton de mémoire 1 de la porte du conducteur.

5. Dans les 5 secondes, appuyez sur la touche de déverrouillage de la télécommande RKE et relâchez-la.

Pour désactiver la liaison d'une autre télécommande RKE, répétez les étapes 1 à 5 pour chacune des télécommandes RKE.

REMARQUE :

Une fois programmées, toutes les télécommandes RKE liées à la mémoire peuvent facilement être activées ou désactivées à tout moment. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/ Fonctions programmables par l'utilisateur″ dans la section ″Comprendre votre tableau de bord″.

Siège à entrée/sortie aisée

Cette fonction déplace automatiquement le siège du conducteur lors de l'entrée et de la sortie du conducteur.

Deux réglages d'accès/sortie aisée sont disponibles :

- Le coussin de siège se déplace vers l'arrière d'environ 60 mm (2,5 po) si la position de départ du siège est supérieure ou égale à 68 mm (2,67 po) en avant de la butée arrière du siège lorsque la clé est retirée du commutateur d'allumage. Le siège se déplace ensuite vers l'avant d'environ 60 mm (2,5 po) quand la clé est placée dans le commutateur d'allumage et quitte la position LOCK (verrouillage).
- Le siège se déplace à la position située 8 mm (0,3 po) en avant de la butée arrière si la position de départ se trouve entre 23 et 68 mm (0,9 et 2,67 po) en avant de la butée arrière lorsque la clé est retirée du commutateur d'allumage. Le siège se déplace vers l'avant à la position mémorisée de conduite quand la clé est placée dans le commutateur d'allumage et quitte la position LOCK (verrouillage) vers la position ACC/ON (accessoires/en fonction).

La fonction d'entrée/sortie aisée est désactivée automatiquement si le siège est déjà placé à moins de 23 mm (0,9 po) avant la butée arrière. A cette position un déplacement du siège pour faciliter l'entrée/la sortie serait superflu.

Chaque position mémorisée est associée à une position d'entrée/sortie aisée.

REMARQUE :

La fonction d'entrée/sortie aisée est désactivée à la sortie d'usine. La fonction est activée/désactivée au moyen des fonctions programmables du centre d'information électronique du véhicule (EVIC). Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Fonctions programmables par

l'utilisateur″ dans la section ″Comprendre votre tableau de bord″.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Pour ouvrir le capot, débloquez deux loquets.

1. Tirez la manette d'ouverture du capot située sous le tableau de bord devant la porte du conducteur.

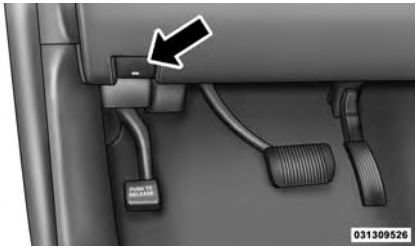

Manette d'ouverture du capot

2. Sous le capot, déplacez le loquet de sûreté vers la gauche puis levez le capot.

Emplacement du loquet de sécurité

ATTENTION !
Pour éviter tout dommage lors de la fermeture, évitez de claquer le capot violemment. Appuyez fermement au centre du capot pour enclencher les deux loquets.

AVERTISSEMENT !
Assurez-vous que le loquet du capot est correctement verrouillé avant de prendre la route. Un capot mal verrouillé peut s'ouvrir et masquer votre champ de vision lorsque le véhicule est en mouvement. Le non-respect de cet avertissement peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

ECLAIRAGE

Commutateur des projecteurs

Le commutateur des projecteurs se trouve du côté gauche du tableau de bord, à côté du volant. Le commutateur des projecteurs commande le fonctionnement des projecteurs, des feux de stationnement, des lampes du tableau de bord, de l'espace de chargement et des feux antibrouillard (selon l'équipement).

Commutateur des projecteurs

Pour allumer les projecteurs, tournez le commutateur des projecteurs dans le sens des aiguilles d'une montre. Lorsque le commutateur des projecteurs est réglé sur les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque minéralogique et les lampes du tableau de bord sont également allumés. Pour éteindre les projecteurs, tournez le commutateur des projecteurs en position O (hors fonction).

REMARQUE :

- **Votre véhicule est équipé de projecteurs et feux antibrouillard en plastique (selon l'équipement) plus légers et moins fragiles que les projecteurs en verre. Cependant, ce plastique est plus sensible aux rayures que le verre et exige des précautions lors de l'entretien.**
- **N'essuyez pas les lentilles au moyen d'un chiffon sec, sous peine de les rayer et de réduire leur transparence. Utilisez une solution savonneuse douce suivie d'un rinçage, pour éliminer la saleté de la route.**

ATTENTION !
N'utilisez ni produits abrasifs, ni solvants, ni paille de fer ni autre matériau abrasif pour nettoyer les lentilles.

Projecteurs automatiques - Selon l'équipement

Ce système met automatiquement les projecteurs en fonction ou hors fonction selon le niveau de luminosité ambiante. Pour mettre le système en fonction, faites tourner le commutateur des projecteurs en position A (automatique).

Quand le système est en fonction, la fonction d'extinction différée des projecteurs est également en fonction. Ceci signifie que les projecteurs resteront allumés jusqu'à 90 secondes après le passage du commutateur d'allumage en position OFF (hors fonction). Pour désactiver le mode automatique des projecteurs, tournez le commutateur des projecteurs hors de la position AUTO.

REMARQUE :

Le moteur doit tourner avant que les projecteurs ne s'allument en mode automatique.

Fonctionnement automatique des projecteurs avec l'essuie-glace

Si votre véhicule est équipé de projecteurs automatiques, il possède également cette fonction programmable par l'utilisateur. Quand les projecteurs sont en mode automatique et que le moteur tourne, ils s'allument automatiquement quand l'essuie-glace fonctionne. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule

(EVIC)/Fonctions programmables par l'utilisateur″ dans la section ″Comprendre votre tableau de bord″.

Si votre véhicule est équipé du système d'essuie-glace sensible à la pluie et que ce système est activé, les projecteurs s'allument automatiquement après que l'essuie-glace ait effectué cinq cycles de balayage en une minute environ. Les projeteurs s'éteignent environ quatre minutes après l'arrêt complet de l'essuie-glace. Reportez vous à la description du système d'essuie-glace et de lave-glace, dans cette section pour plus d'informations.

REMARQUE :

Quand les projecteurs s'allument en plein jour, l'intensité de l'éclairage du tableau de bord baisse jusqu'à l'intensité nocturne la plus faible. Reportez-vous à ″Eclairage″ dans cette section pour de plus amples renseignements.

SmartBeam™ - Selon l'équipement

Le système SmartBeam™ assure un éclairage avant plus intense de nuit en automatisant la commande de feu de route au moyen d'une caméra numérique montée sur le rétroviseur intérieur. Cette caméra détecte l'éclairage de véhicules et commute automatiquement les feux de route aux feux de croisement jusqu'à ce qu'un véhicule approchant ne soit plus visible.

REMARQUE :

Si le rétroviseur de pare-brise ou SmartBeam™ est remplacé, le rétroviseur SmartBeam™ doit être orienté de nouveau afin de garantir son bon fonctionnement. Consultez votre concessionnaire agréé local.

Pour activer

1. Activez les feux de route automatiques. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Fonctions programmables par l'utilisateur″ dans la section ″Comprendre votre tableau de bord″.

2. Mettez le commutateur des projecteurs à la position de fonctionnement automatique des projecteurs.

3. Poussez le levier multifonction vers l'avant (avant du véhicule) afin d'engager le mode de feu de route.

REMARQUE :

Ce système ne s'active pas tant que le véhicule n'atteint ou ne dépasse pas 32 km/h (20 mph).

Pour désactiver le système

1. Tirez manuellement le levier multifonction vers vous (ou l'arrière de la voiture) pour désactiver le système (fonctionnement normal des feux de croisement).

2. Poussez de nouveau le levier multifonction vers l'avant pour réactiver le système.

REMARQUE :

Les projecteurs resteront allumés plus longtemps (plus près du véhicule) en présence de projecteurs cassés, boueux ou encombrés et de feux arrière de véhicules dans le champ de vision. De même, la présence de saletés, d'une pellicule de particules et d'autres obstructions (autocollant, ticket de péage, etc) sur le pare-brise ou la lentille de la caméra entraînera un fonctionnement incorrect du système.

Eclairage diurne - Selon l'équipement

L'éclairage diurne (faible intensité) est allumé lorsque le moteur tourne et la boîte de vitesses n'est pas en position P (stationnement). Les lumières restent allumées jusqu'à ce que le contact passe de la position OFF (hors fonction) à la position ACC (accessoires) ou lorsque le frein de stationnement est engagé. De même, si un feu de direction est activé, l'éclairage diurne du même côté du véhicule s'éteint tant que le feu de direction reste actif. Une fois le feu de direction désactivé, l'éclairage diurne s'allume. Le commutateur des projecteurs doit être utilisé pour la conduite nocturne normale.

Désactivation de l'éclairage diurne

Pour désactiver l'éclairage diurne, ouvrez le capot et localisez le centre de distribution électrique (PDC) situé sur le côté droit du compartiment moteur.

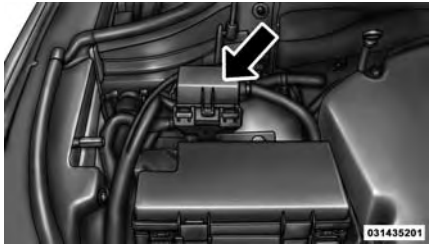

Emplacement du PDC

Ouvrez le PDC en tirant en vers l'extérieur sur les languettes de verrouillage (une de chaque côté) et en tirant le couvercle vers le haut.

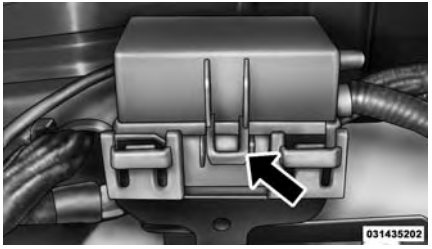

Languette de verrouillage

Déposez les relais d'éclairage diurne gauche et droit et reposez le couvercle de PDC.

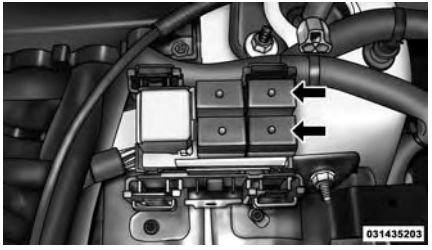

Relais d'éclairage diurne

Réglage automatique des projecteurs - Projecteurs HID uniquement

Ce dispositif évite aux projecteurs d'interférer avec la vision des conducteurs roulant en sens inverse. Le réglage automatique des projecteurs règle la hauteur du faisceau de projecteur en réaction aux changements d'inclinaison du véhicule.

Extinction différée des projecteurs

Pour faciliter votre sortie, votre véhicule est équipé d'une fonction d'extinction différée des projecteurs qui laisse les projecteurs allumés pendant environ 90 secondes. Ce délai d'extinction débute si vous coupez le contact alors que le commutateur des projecteurs est en fonction, et si vous placez ensuite le commutateur des projecteurs hors fonction. Pour annuler l'extinction différée des projecteurs, tournez le commutateur des projecteurs en position ON (en fonction) puis OFF (hors fonction), ou mettez le contact.

La durée de la temporisation des projecteurs est programmable sur les véhicules équipés d'un centre d'information électronique du véhicule (EVIC). Pour plus d'informations, reportez-vous à la section "Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Fonctions programmables par l'utilisateur" dans la section "Comprendre votre tableau de bord".

Feux de stationnement et lampes du tableau de bord

Pour allumer les feux de stationnement et les lampes du tableau de bord, tournez le commutateur des projecteurs dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour éteindre les feux de stationnement, tournez le commutateur des projecteurs en position O (hors fonction).

Feux antibrouillard avant et arrière - Selon l'équipement

Vous pouvez allumer les feux antibrouillard avant et arrière quand le brouillard réduit la visibilité. Les feux antibrouillard s'activent dans l'ordre suivant : appuyez une fois sur le commutateur des projecteurs pour allumer les feux antibrouillard avant. Appuyez une deuxième fois sur le commutateur pour allumer les feux antibrouillard arrière (les feux antibrouillard avant restent allumés). Appuyez une troisième fois sur le commutateur pour éteindre les feux antibrouillard arrière (les feux antibrouillard avant restent allumés). Appuyez une quatrième fois sur le commutateur pour éteindre les feux antibrouillard avant. Sur les véhicules non équipés de feux antibrouillard avant, les feux antibrouillard arrière s'allume dès la première pression sur le commutateur.

REMARQUE :

Vous devez tourner le commutateur des projecteurs sur les feux de position ou les projecteurs avant de pouvoir activer le commutateur des feux antibrouillard.

Fonctionnement des feux antibrouillard

Lampes de l'habitacle

Les lampes de courtoisie et les plafonniers s'allument lorsque les portes avant sont ouvertes, lorsque la commande d'intensité de l'éclairage (molette située à droite du commutateur) est tournée jusqu'au cran supérieur ou, selon l'équipement, lors d'une pression sur la touche de déverrouillage de la télécommande RKE. Lorsqu'une porte est ouverte et que les lampes de l'habitacle sont allumées, tourner la commande d'intensité d'éclairage jusqu'en position OFF (hors fonction) éteint toutes les lampes de l'habitacle. On appelle également ceci mode Soirée car il permet de laisser les portes ouvertes pendant une longue période sans décharger la batterie du véhicule.

Vous pouvez régler l'intensité de l'éclairage du tableau de bord en tournant la commande d'intensité de l'éclairage vers le haut (plus intense) ou vers le bas (moins intense). Quand les projecteurs sont allumés, vous pouvez compléter l'intensité du compteur kilométrique, du compteur de trajet, de la radio et de la console suspendue en tournant la commande vers la position supérieure jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Cette fonction s'appelle mode "Parade" et est utile lorsque les projecteurs sont nécessaires en journée.

Commande d'intensité de l'éclairage

Rappel d'extinction des projecteurs

Si les projecteurs, les feux de stationnement ou les lampes de l'espace de chargement sont allumés après que le contact ait été mis en position OFF (hors fonction), un signal sonore retentit à l'ouverture de la porte du conducteur.

Protection de la batterie

Pour protéger la durée de vie de la batterie de votre véhicule, les feux et les éclairages intérieurs sont équipés d'un dispositif d'extinction automatique.

Si le contact est coupé et qu'une porte est mal fermée pendant 10 minutes ou que la commande d'intensité de l'éclairage est tournée complètement jusqu'à la position ON (en fonction) du plafonnier pendant 10 minutes, les lampes de l'habitacle s'éteignent automatiquement.

Si les projecteurs restent allumés alors que le commutateur d'allumage est tourné en position OFF (hors fonction), les feux s'éteignent automatiquement après huit minutes. Si les projecteurs sont allumés et le restent pendant huit minutes alors que le commutateur d'allumage est sur OFF (hors fonction), les feux s'éteignent automatiquement.

REMARQUE :

Le mode de protection de la batterie est annulé si commutateur d'allumage est sur ON (en fonction).

Lampes de lecture avant

Les lampes de lecture avant sont montées dans la console suspendue.

Lampes de lecture avant

Chaque lampe peut être allumée en appuyant sur un commutateur situé de chaque côté de la console. Ces boutons sont rétroéclairés pour la visibilité de nuit. Pour éteindre les lampes, appuyez sur une seconde fois sur le commutateur. Les lampes s'allument également lorsque la touche de déverrouillage de la télécommande RKE est enfoncée.

Commutateur de lampe de lecture avant

Lumière ambiante

La console suspendue est équipée d'une fonction de lumière ambiante. Cette lumière projette un éclairage assurant une meilleure visibilité de la console centrale de plancher et de la zone du PRNDL.

Lumière ambiante

Levier multifonction

Le levier multifonction se trouve à gauche de la colonne de direction.

Levier multifonction

Feux de direction

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou le bas. Les flèches de chaque côté du bloc d'instruments clignotent pour indiquer le fonctionnement correct des feux de direction avant et arrière.

REMARQUE :

Si l'une des lampes reste allumée sans clignoter ou si le clignotement est très rapide, vérifiez l'état de l'ampoule des feux. Si l'une des lampes indicatrices ne s'allume pas avec le déplacement du levier de commande, la lampe est peut être défectueuse.

Assistance de changement de voie

Donnez une impulsion au levier multifonction vers le haut ou vers le bas sans le déplacer au delà de la position de détente et les feux de direction (gauche ou droit) clignotent trois fois puis se coupent automatiquement.

Avertisseur optique

Vous pouvez adresser un signal aux autres véhicules au moyen de vos projecteurs en tirant partiellement le levier de commande multifonction vers le volant. Les feux de route s'allument alors jusqu'à ce que le levier soit relâché.

Commutateur feux de route/feux de croisement

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour passer aux feux de route. Pour revenir aux feux de croisement ou éteindre les feux de route, tirez le levier multifonction vers le volant.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE AVANT

Le levier de commande des essuie-glaces/lave-glaces avant se trouve du côté gauche de la colonne de direction. Les essuie-glaces avant s'actionnent en tournant un commutateur, situé à l'extrémité du levier. Pour plus d'informations sur l'essuie-glace/lave-glace arrière, reportez-vous à la section ″Caractéristiques de la lunette arrière″ dans ″Pour connaître votre véhicule″.

031663090

Levier multifonction

Fonctionnement de l’essuie-glace avant

Tournez l’extrémité du levier sur l’une des quatre premières positions crantées pour le fonctionnement intermittent, sur la cinquième position crantée pour un fonctionnement à petite vitesse de l’essuie-glace et sur la sixième position crantée pour un fonctionnement à grande vitesse de l’essuie-glace.

Fonctionnement de l’essuie-glace avant

ATTENTION !

Eliminez toujours les dépôts de neige qui empêchent les balais d’essuie-glace de retourner à la position d’arrêt. Si le commutateur d’essuie-glace avant est désactivé et que les balais ne peuvent retourner dans cette position, le moteur d’essuie-glace risque d’être endommagé.

Système d’essuie-glaces intermittents

Utilisez l’un des quatre réglages intermittents d’essuie-glace lorsque les conditions météorologiques nécessitent un seul cycle de balayage à délai variable entre cycles. Lors d’une conduite à plus de 16 km/h (10 mph), il est possible de régler le délai selon une durée d’environ 18 secondes entre cycles (première position crantée) jusqu’à un cycle d’une seule seconde (quatrième position crantée).

Fonctionnement intermittent d’essuie-glace

REMARQUE :

Si le véhicule se déplace à moins de 16 km/h (10 mph), les intervalles sont doublés.

Fonctionnement du lave-glace avant

Pour utiliser le lave-glace, poussez l’extrémité du levier (vers le volant) et maintenez-le pendant l’aspersion. Si le levier est poussé pendant le fonctionnement en position intermittente, les essuie-glaces s’allument et fonctionnent pendant plusieurs cycles de balayage après que l’extrémité du levier ait été relâchée, puis ils suivent de nouveau l’intervalle intermittent sélectionné précédemment.

031563350

Fonctionnement du lave-glace avant

Si l'extrémité du levier est poussée lorsque les essuie-glaces sont en position hors fonction, les essuie-glaces fonctionneront pendant plusieurs cycles de balayage avant de s'éteindre.

AVERTISSEMENT !
Une perte de visibilité soudaine au niveau du pare-brise peut provoquer une collision. Vous pourriez ne pas voir d'autres véhicules ou obstacles. Par temps froid, réchauffez le pare-brise au moyen du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter la formation soudaine de givre.

Mode MIST (bruine)

Servez-vous de la fonction MIST (bruine) quand le pare-brise est légèrement humide. Tournez l'extrémité du levier vers le bas, jusqu'à la position de désembuage, puis relâchez-le pour obtenir un seul cycle de balayage.

REMARQUE :

La fonction MIST (bruine) n'active pas la pompe de lave-glace. Par conséquent, le liquide lave-glace n'est pas vaporisé sur le pare-brise. Pour que le liquide lave-glace soit vaporisé sur le pare-brise, il faut activer la fonction de lave-glace.

031563345

Commande de balayage à impulsion

Rain Sensing Wipers (essuie-glace sensible à la pluie) - Selon l'équipement

Ce dispositif détecte l'humidité du pare-brise et actionne automatiquement l'essuie-glace. Le dispositif est spécialement utile en cas de projections provenant de la route ou en cas de projections excessives provenant du lave-glace du véhicule qui précède. Tournez l'extrémité du levier multifonction à l'une des quatre positions pour activer ce dispositif.

La sensibilité du système peut être réglée à partir du levier multifonction. La position 1 est la

moins sensible et la position 4 est la plus sensible. La position 3 convient aux situations de pluie normales. Les positions 1 et 2 conviennent si le conducteur désire une sensibilité moindre. Les positions 4 peuvent être utilisées si le conducteur désire une sensibilité plus élevée. Placez le commutateur d'essuie-glace en position OFF (hors fonction) quand le système n'est pas utilisé.

REMARQUE :

- **Le dispositif de détection de pluie ne fonctionne pas quand le commutateur d'essuie-glace est en position de petite ou de grande vitesse.**
- **Le dispositif de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou des dépôts de sel sont présents sur le pare-brise.**
- **L'utilisation de Rain-X® ou de produits contenant de la cire ou de la silicone peut réduire l'efficacité du dispositif de détection de pluie.**
- **Un dispositif programmable par le client dans le Centre d'information électronique du véhicule (EVIC) permet de mettre le dispositif de détection de pluie hors fonction. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/ Préférences personnelles (fonctions programmables par l'utilisateur)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″.**

Le système de détection de pluie possède un dispositif de protection de balai et bras d'essuie-glace. Il ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :

- **Basse température extérieure** - Quand le contact est mis, le dispositif de détection de pluie ne fonctionne pas tant que le commutateur d'essuie-glace n'est pas déplacé, que la vitesse du véhicule ne dépasse pas 0 et que la température extérieure ne dépasse pas 0 °C (32 °F).
- **Transmission en position N (point mort)** - Quand le contact est mis et que la transmission est en position N (point mort), le dispositif de détection de pluie ne fonctionne pas tant que le commutateur d'essuie-glace n'est pas déplacé, que la vitesse du véhicule ne dépasse pas 8 km/h (5 mph) et que le levier de changement de vitesse ne quitte pas la position N (point mort).

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE/RETRACTABLE

Cette fonction vous permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison/rétraction se trouve sous le volant, à l'extrémité de la colonne de direction.

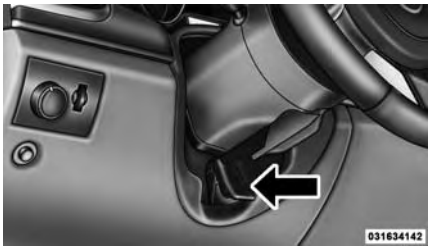

Levier d'inclinaison/rétractation

Pour débloquer la colonne de direction, poussez le levier vers le bas (vers le plancher). Pour incliner la colonne de direction, déplacez le

volant vers le haut ou le bas selon les besoins. Pour allonger ou raccourcir la colonne de direction, tirez le volant vers vous ou poussez-le dans le sens contraire selon les besoins. Pour bloquer la colonne de direction en place, poussez le levier vers le haut jusqu'à son engagement complet.

AVERTISSEMENT !
Ne réglez pas la colonne de direction en conduisant. Un réglage de la colonne de direction en conduisant, ou une conduite avec une colonne de direction débloquée peut entraîner une perte de contrôle du véhicule. Assurez-vous que la colonne de direction est bien bloquée avant de prendre la route. Le non-respect de cet avertissement peut provoquer des blessures graves ou la mort.

COLONNE DE DIRECTION MOTORISEE INCLINABLE/ RETRACTABLE - SELON L'EQUIPEMENT

Cette fonction vous permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier de la colonne de direction inclinable/télescopique motorisée se trouve sous le levier multifonction, sur la colonne de direction.

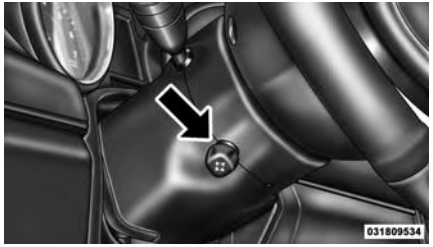

Colonne de direction motorisée inclinable/ télescopique

Pour incliner la colonne, déplacez le levier verticalement. Pour allonger ou raccourcir la colonne de direction, tirez le levier vers vous ou poussez-le plus loin de vous.

REMARQUE :

Sur les véhicules équipés de siège à mémoire du conducteur, vous pouvez utiliser votre télécommande RKE ou le commutateur de mémoire du panneau de garnissage de porte du conducteur pour déplacer la colonne de direction inclinable/télescopique aux positions préprogrammées. Reportez-vous à ″Siège à mémoire du conducteur″ dans cette section pour plus d'informations.

AVERTISSEMENT !
Ne réglez pas la colonne de direction en conduisant. Un réglage de la colonne de direction en conduisant, ou une conduite avec une colonne de direction débloquée peut entraîner une perte de contrôle du véhicule. Assurez-vous que la colonne de direction est bien bloquée avant de prendre la route. Le non-respect de cet avertissement peut provoquer des blessures graves ou la mort.

CHAUFFAGE DU VOLANT - SELON L'EQUIPEMENT

Le volant contient un élément chauffant destiné à réchauffer vos mains par temps froid. Le chauffage du volant dispose d'un seul réglage de température. Une fois le chauffage du volant

allumé, il fonctionne pendant environ 58 à 70 minutes avant de s'éteindre automatiquement. Le chauffage du volant peut s'éteindre plus tôt ou ne pas s'allumer si le volant est déjà chaud.

Le commutateur de chauffage du volant se trouve sur la rangée de commutateurs sous les commandes de climatisation.

031705825

Appuyez sur le commutateur pour allumer le chauffage du volant. Le témoin du commutateur s'allume pour indiquer que le chauffage du volant est activé. Appuyez une seconde fois sur le commutateur pour éteindre le chauffage du volant et le témoin lumineux.

REMARQUE :

Le moteur doit tourner pour pouvoir utiliser le chauffage du volant.

Véhicules équipés du démarrage à distance

Sur les modèles équipés du démarrage à distance, le chauffage du volant peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance. Reportez-vous "Système de démarrage à distance - Selon l'équipement" dans la section "Avant de mettre en marche le véhicule" pour plus d'informations.

AVERTISSEMENT !

- Les personnes incapables de percevoir la douleur sur la peau à cause de leur âge avancé, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la colonne vertébrale, de médicaments, de l'alcool, de la fatigue ou d'une autre situation physique doivent utiliser le chauffage de volant avec prudence. Le chauffage peut causer des brûlures, même à faible température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Ne placez rien sur le volant qui puisse agir comme isolant, tel qu'une couverture ou une housse de volant. Ceci risque de surchauffer le volant.

REGULATION ELECTRONIQUE DE LA VITESSE DU VEHICULE

Une fois engagée, la régulation électronique de la vitesse est prioritaire sur l'accélérateur à des vitesses supérieures à 40 km/h (25 mph).

Les boutons de régulation électronique de vitesse se trouvent à droite du volant de direction.

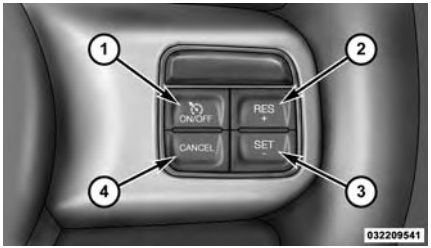

1 - ON/OFF (en/hors fonction)	2 - RES + (reprise)
4 - CANCEL (annulation)	3 - SET - (configuration)

REMARQUE :

Pour garantir son bon fonctionnement, la régulation électronique de la vitesse a été conçue pour s'arrêter si plusieurs fonctions de régulation de la vitesse fonctionnent simultanément. Si ceci se produit, le système de régulation électronique de la vitesse peut être réactivé en appuyant sur la touche ON/OFF (en/hors fonction) du commutateur de régulation électronique de la vitesse et en sélectionnant à nouveau la vitesse désirée.

Pour activer

Poussez le bouton ON/OFF (en/hors fonction). Le témoin de régulation de vitesse du bloc d'instruments s'allume. Pour désactiver le système, appuyez une deuxième fois sur le bouton ON/OFF (en/hors fonction). Le témoin de régulation de vitesse s'éteint. Le système devrait toujours être hors fonction lorsqu'il n'est pas utilisé.

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de maintenir la régulation électronique de la vitesse en fonction quand elle n'est pas utilisée. Vous risquez d'actionner le système accidentellement ou de rouler plus vite que désiré. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident. Laissez le système hors fonction quand il n'est pas utilisé.

Pour sélectionner une vitesse désirée

Activez la régulation électronique de la vitesse. Lorsque le véhicule a atteint la vitesse désirée, appuyez sur le bouton SET (-) (configuration) puis relâchez. Relâchez l'accélérateur et le véhicule continue à rouler à la vitesse sélectionnée.

REMARQUE :

Le véhicule doit se déplacer à vitesse constante et à l'horizontale avant d'appuyer sur le bouton SET (configuration).

Pour désactiver le système

Un léger appui sur la pédale de frein, un appui sur le bouton CANCEL (annulation), ou un appui normal sur la pédale de frein pendant le ralentissement du véhicule désactivent la régulation électronique de la vitesse sans effacer la vitesse sélectionnée de la mémoire du système. Une pression du bouton ON/OFF (en/hors fonction) ou le fait de couper le contact annule la vitesse mémorisée.

Pour reprendre une vitesse sélectionnée précédemment

Pour revenir à une vitesse mémorisée auparavant, poussez le bouton RES (+) (reprise) et relâchez-le. La fonction de reprise peut être utilisée à toutes les vitesses au-delà de 32 km/h (20 mph).

Pour modifier la vitesse de croisière

Lorsque la régulation électronique de la vitesse est réglée, la vitesse peut être augmentée en appuyant sur le bouton RES (+) (reprise). Si le bouton est maintenu enfoncé en permanence, la vitesse sélectionnée continue à augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, la nouvelle vitesse sélectionnée est ainsi établie.

Appuyer sur le bouton RES (+) (reprise) augmente la vitesse réglée de 2 km/h (1 mph). Chaque petit coup supplémentaire sur le bouton augmente la vitesse de 2 km/h (1 mph).

Pour diminuer la vitesse lorsque la régulation électronique de la vitesse est en fonction, appuyez sur le bouton SET (-) (configuration). Si le bouton est maintenu en permanence en position SET (-) (configuration), la vitesse sélectionnée continue à diminuer jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton. Relâchez le bouton quand la vitesse désirée est atteinte : la nouvelle vitesse sélectionnée est ainsi établie.

Appuyer sur le bouton SET (-) (configuration) réduit la vitesse réglée de 2 km/h (1 mph). Chaque petit coup supplémentaire sur le bouton diminue la vitesse de 2 km/h (1 mph).

Pour dépasser un autre véhicule

Appuyez normalement sur l'accélérateur. Lorsque la pédale est relâchée, le véhicule retourne à la vitesse sélectionnée.

Utilisation de la régulation électronique de vitesse dans les pentes

La transmission peut rétrograder dans les pentes pour maintenir la vitesse mémorisée.

REMARQUE :

Le système de régulation électronique de la vitesse maintient la vitesse en montée et en descente. Une légère modification de la vitesse sur les reliefs est normale.

Sur une forte montée, vous pouvez perdre davantage de vitesse et il est préférable de rouler sans régulation électronique de vitesse.

AVERTISSEMENT !

La régulation électronique de vitesse peut s'avérer dangereuse quand les conditions de circulation ne permettent pas de maintenir une vitesse constante. Votre véhicule pourrait rouler trop vite en fonction des circonstances et vous pourriez en perdre le contrôle et avoir un accident. N'utilisez pas la régulation électronique de la vitesse lorsque la circulation est dense ou lorsque vous roulez sur des routes sinueuses, verglacées, enneigées ou glissantes.

REGULATION DE VITESSE ADAPTATIVE (ACC) - SELON L'EQUIPEMENT

La régulation de vitesse adaptative (ACC) augmente le confort de conduite avec l'utilisation de la régulation de vitesse sur autoroute et sur les routes principales. Cependant, ce n'est pas un système de sécurité destiné à prévenir les collisions.

L'ACC vous permet de maintenir la régulation de vitesse engagée dans une circulation légère à modérée sans devoir réinitialiser fréquemment votre régulation de vitesse. L'ACC utilise un capteur à radar conçu pour détecter un véhicule qui se trouve directement devant vous.

REMARQUE :

- **Si le capteur ne détecte pas de véhicule devant vous, l'ACC maintient une vitesse fixe.**
- **Si le capteur ACC détecte un véhicule devant vous, l'ACC applique automatiquement un freinage ou une accélération limitée (ne dépassant pas la vitesse sélectionnée à l'origine) pour maintenir une distance préréglée, tout en s'adaptant à la vitesse du véhicule situé devant vous.**

AVERTISSEMENT !

- La régulation de vitesse adaptative (ACC) est un système de commodité. Ce n'est pas un substitut à votre engagement actif dans la conduite. Il demeure de la responsabilité du conducteur de rester attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule suivi et, par-dessus tout, à l'utilisation des freins pour garantir la sécurité du véhicule en toutes circonstances. Votre entière attention est toujours requise en roulant pour conserver le contrôle de votre véhicule. Le non-respect de ces avertissements peut provoquer une collision et des blessures graves, voire mortelles.
- Limitations du système ACC :
  - Le système ne réagit pas aux piétons, aux véhicules arrivant en sens inverse et aux objets immobiles tels qu'un véhicule arrêté dans un bouchon ou un véhicule en panne.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Le système ne peut prendre en compte les situations de circulation ou météorologiques et peut être limité dans son appréciation des distances.
- Le système ne peut prédire ni une courbe de voie ni le déplacement des véhicules devant vous et il ne peut compenser de tels changements.
- Le témoin ne peut pas toujours reconnaître des situations complexes, ce qui peut entraîner des avertissements erronés ou manquants.
- Le système ne peut appliquer que 25 % de la force de freinage du véhicule qui est incapable d'arrêter complètement le véhicule.

AVERTISSEMENT !
Le système ACC doit être désactivé dans les cas suivants :

- Dans le brouillard, une forte pluie, une neige épaisse, dans la neige fondue, dans les embouteillages et autres situations complexes (autoroute en travaux, par exemple).
- Lorsque vous arrivez sur une voie de changement de direction ou une voie de décélération ; lorsque vous roulez sur des routes sinueuses, verglacées, enneigées, glissantes ou présentant de fortes pentes.
- Lorsque vous tractez une remorque dans de fortes pentes.
- Quand les circonstances ne permettent pas de rouler à vitesse constante en sécurité.

Le non-respect de ces avertissements peut provoquer une collision ou des blessures graves.

Le système de régulation de la vitesse a deux modes de commande :

- Le mode de régulation de vitesse adaptative pour maintenir une distance appropriée entre les véhicules.
- Le mode de régulation normale de vitesse (vitesse fixe) pour rouler à une vitesse constante pré-réglée. Pour plus d'informations, reportez-vous à ″Mode de régulation normale de vitesse (vitesse fixe)″ dans cette section.

REMARQUE :

Le système ne réagira pas aux véhicules roulant devant vous. Vous devez toujours connaître le mode sélectionné.

Vous pouvez changer le mode en utilisant les boutons du régulateur de vitesse. Les deux modes de régulation fonctionnent différemment. Confirmez toujours le mode sélectionné.

Fonctionnement de la régulation de vitesse adaptative (ACC)

Les boutons de régulation de vitesse (placés du côté droit du volant) actionnent le système ACC.

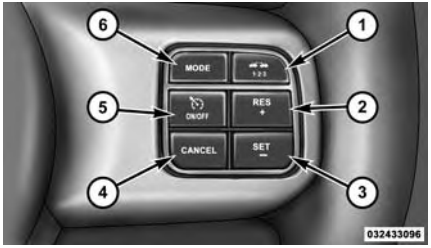

1 - DISTANCE SETTING (paramétrage de la distance)
2 - RES **+** (reprise)
3 - SET **-** (configuration)
4 - CANCEL (annulation)
5 - ON/OFF (en/hors fonction)
6 - MODE

REMARQUE :

Toute modification du châssis/de la suspension du véhicule peut affecter le fonctionnement de la régulation de vitesse adaptative.

Activation de la régulation de vitesse adaptative (ACC)

Vous ne pouvez activer l'ACC que si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mph).

Quand le système est mis en fonction et en état prêt, le centre électronique d'information du véhicule (EVIC) affiche ″Adaptive Cruise Ready″ (Vitesse adaptative prête).

Lorsque le système est hors fonction, l'EVIC affiche ″Adaptive Cruise Control Off″ (régulation de vitesse adaptative).

REMARQUE :

L'ACC ne peut être activé dans les situations suivantes :

- **En gamme basse de conduite en traction intégrale.**
- **Pendant que vous freinez.**
- **Pendant que le frein de stationnement est serré.**
- **Quand la boîte de vitesses automatique est en position P (stationnement), R (marche arrière) ou N (point mort).**
- **Lorsque le bouton RES + (reprise) est enfoncé sans qu'une vitesse sélectionnée antérieurement soit mémorisée.**

Pour activer

Poussez et relâchez le bouton ON/OFF (en/hors fonction). Le menu ACC de l'EVIC affiche ″Adaptive Cruise Ready″ (Régulation de vitesse adaptative prête).

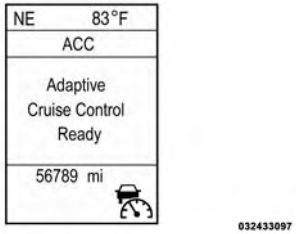

Régulation de vitesse adaptative prête

Pour désactiver le système, appuyez et relâchez une deuxième fois le bouton ON/OFF (en/hors fonction). A ce moment, le système est mis hors fonction et l'EVIC affiche ″Adaptive Cruise Control Off″ (Régulation de vitesse adaptative hors fonction).

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de laisser la régulation de vitesse adaptative (ACC) en fonction quand le système n'est pas utilisé. Vous risquez d'actionner le système accidentellement ou de rouler plus vite que désiré. Vous risquez de perdre le contrôle et d'avoir un accident. Laissez le système hors fonction quand il n'est pas utilisé.

Pour sélectionner une vitesse ACC désirée

Lorsque le véhicule atteint la vitesse désirée, appuyez sur le bouton SET - (configuration) puis relâchez-le. L'EVIC affiche la vitesse sélectionnée.

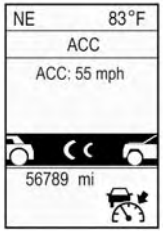

ACC paramétré

Levez le pied de la pédale d'accélérateur. Sinon, le véhicule peut continuer à accélérer au-delà de la vitesse désirée. Si ceci survient :

- Le message "DRIVER OVERRIDE" (commande par le conducteur) s'affiche à l'EVIC.
- Le système ne contrôle pas la distance entre votre véhicule et le véhicule qui le précède.

La vitesse du véhicule est uniquement déterminée par la position de la pédale d'accélérateur.

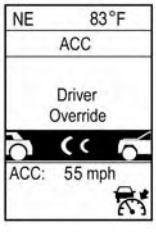

Contrôle par le conducteur

Pour annuler

Le système désactive l'ACC sans effacer la mémoire si :

- Vous touchez la pédale de frein.
- Vous enfoncez la pédale de frein.
- Vous appuyez sur le commutateur CANCEL (annulation).
- Un événement de système antiblocage des roues (ABS) se produit.
- Un événement de commande de stabilisation de la remorque (TSC) se produit.
- Si la transmission est placée en position N (point mort).
- Le système de commande électronique de stabilité/traction asservie (ESC/TCS) est activé.

REMARQUE :

Si le fonctionnement d'ACC reprend ou est configuré lorsqu'ESC/TCS est désactivé, ESC sera automatiquement engagé de nouveau.

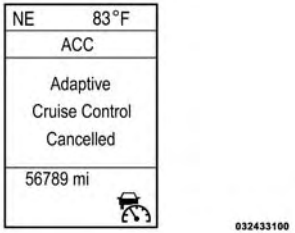

Régulation de vitesse adaptative annulée

Pour désactiver

Le système est désactivé et la vitesse mémorisée est effacée dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton ON/OFF (en/hors fonction).
- Vous coupez le contact.
- Vous passez en mode de traction intégrale gamme basse.

Pour reprendre une vitesse sélectionnée précédemment

Appuyez sur le bouton RES **+** (reprise) puis relâchez-le. Retirez ensuite votre pied de la pédale d'accélérateur. L'EVIC affiche la dernière vitesse sélectionnée.

REMARQUE :

Le fonctionnement de l'ACC peut reprendre à partir d'au moins 30 km/h (18 mph).

AVERTISSEMENT !

La fonction Resume (reprise) ne peut être utilisée que si les conditions de circulation le permettent. La reprise d'une vitesse sélectionnée trop élevée ou trop basse pour les conditions de circulation peut faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement et créer un danger. Le non-respect de ces avertissements peut provoquer une collision et des blessures graves, voire mortelles.

Pour modifier la vitesse de croisière

Quand l'ACC est réglé, vous pouvez augmenter la vitesse sélectionnée en maintenant la pression sur le bouton RES **+** (reprise). L'augmentation de la vitesse sélectionnée s'affiche à l'écran de l'EVIC :

En mode US, si la pression est maintenue en permanence sur le bouton, la vitesse sélectionnée continue à augmenter par incréments de 8 km/h (5 mph). En mode Métrique, si la pression est maintenue en permanence sur le bouton, la vitesse sélectionnée continue à augmenter par incréments de 10 km/h (6 mph).

En mode US, une pression sur le bouton RES **+** (reprise) augmente la vitesse sélectionnée de 1,6 km/h (1 mph). Chaque pression supplémentaire sur le bouton augmente la vitesse de 1,6 km/h (1 mph). En mode Métrique, une pression sur le bouton RES **+** (reprise) augmente la vitesse sélectionnée de 1 km/h (0,6 mph). Chaque pression supplémentaire sur le bouton augmente la vitesse de 1 km/h (0,6 mph).

Lors du réglage de l'ACC, la vitesse sélectionnée peut être diminuée en appuyant et en maintenant la pression sur le bouton SET **-** (configuration).

En mode US, si la pression est maintenue sur le bouton, la vitesse fixe continue à diminuer par incréments de 8 km/h (5 mph).

En mode Métrique, si la pression est maintenue sur le bouton, la vitesse fixe continue à diminuer par incréments de 10 km/h (6 mph).

En mode US, une pression sur le bouton SET **-** (réglage) réduit la vitesse sélectionnée de 1,6 km/h (1 mph). Chaque pression supplémentaire sur le bouton réduit la vitesse de 1,6 km/h (1 mph).

En mode Métrique, une pression sur le bouton SET **-** (réglage) réduit la vitesse sélectionnée de 1 km/h (0,6 mph). Chaque pression supplémentaire sur le bouton réduit la vitesse de 1 km/h (0,6 mph).

REMARQUE :

- **En utilisant le bouton SET - (configuration) pour décélérer, si le freinage du moteur ne suffit pas à ralentir le véhicule pour atteindre la vitesse sélectionnée, le circuit de freinage ralentit automatiquement le véhicule.**
- **Le système ACC ne peut appliquer que 25 % de la capacité de freinage du véhicule qui est incapable d'arrêter complètement le véhicule.**
- **Le système ACC maintient la vitesse sélectionnée dans les montées et les descentes. Cependant, une légère modification de la vitesse sur les reliefs est normale. En outre, une rétrogradation peut se produire en montée ou en descente. Ceci est normal et est nécessaire pour maintenir la vitesse sélectionnée.**

Réglage de la distance de suivi quand la fonction ACC est active

Il est possible de paramétrer la distance de suivi pour l'ACC en modifiant le paramétrage de distance entre long (3), moyen (2) et court (1). En utilisant le paramétrage de distance et la vitesse du véhicule, l'ACC calcule et règle la distance par rapport au véhicule devant vous. Ce paramétrage de distance s'affiche à l'EVIC.

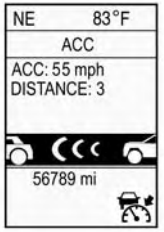

Réglage de distance 3

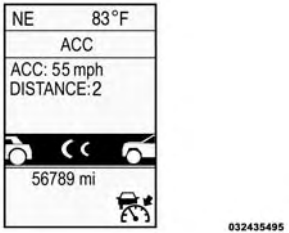

Réglage de distance 2

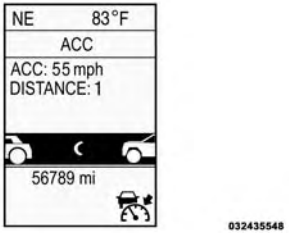

Réglage de distance 1

Pour modifier le paramétrage de distance, appuyez sur le bouton Distance puis relâchez-le.

Chaque fois le bouton est enfoncé, le paramétrage de distance est réglé sur long, moyen et court.

En l'absence de véhicule devant vous, le véhicule maintient la vitesse sélectionnée. Si un véhicule se déplaçant plus lentement est détecté dans la même voie, l'EVIC affiche l'icône ″Sensed Vehicle Indicator″ (témoin de véhicule détecté) et le système règle automatiquement la vitesse pour maintenir la distance paramétrée, quelle que soit la vitesse sélectionnée.

Le véhicule maintient ensuite la distance paramétrée sauf dans les cas suivants :

- Le véhicule devant vous accélère à une vitesse supérieure à la vitesse sélectionnée.
- Le véhicule devant vous change de voie ou n'est plus détecté par le capteur.
- Le véhicule devant vous ralentit jusqu'à une vitesse inférieure à 24 km/h (15 mph) et le système se désactive automatiquement.
- Le paramétrage de distance est modifié.
- Le système se désengage. (Reportez-vous à l'information au sujet de l'activation ACC.)

Le freinage maximum appliqué par l'ACC est limité. Cependant, le conducteur peut toujours appliquer les freins manuellement selon les besoins.

REMARQUE :

Les feux stop s'allument quand le système ACC applique les freins.

Un avertissement de proximité alerte le conducteur si l'ACC prévoit que son niveau maximum de freinage est insuffisant pour maintenir la distance paramétrée. Dans ce cas, une alerte visuelle ″BRAKE″ (frein) clignote à l'EVIC et un signal sonore retentit pendant que l'ACC continue à appliquer sa capacité maximale de freinage. Dans ce cas, vous devez immédiatement serrer les freins selon les besoins pour maintenir une distance de sécurité par rapport au véhicule devant vous.

Alerte de freinage

Menu de régulation de vitesse adaptative (ACC)

L'EVIC affiche les paramétrages actuels du système ACC. L'EVIC se trouve dans la partie supérieure du tableau de bord, entre le compteur de vitesse et le compte-tours. L'information affichée dépend de l'état du système ACC.

Touche de menu

Appuyez sur la touche de menu, placée sur le volant, de manière répétitive jusqu'à l'affichage à l'EVIC d'un des messages suivants :

Régulation de vitesse adaptative hors fonction

– Quand l'ACC est désactivé, l'écran affiche ″Adaptive Cruise Control Off″ (Régulation de vitesse adaptative hors fonction).

Régulation de vitesse adaptative prête

– Lorsque l'ACC est activé mais que le réglage de vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'écran affiche ″Adaptive Cruise Control Ready ″(Régulation de vitesse adaptative prête).

ACC SET (ACC paramétré)

– Quand l'ACC est paramétré, la vitesse paramétrée s'affiche.

  La vitesse sélectionnée continue à être affichée à la place de l'indication du totalisateur lors du changement d'affichage EVIC pendant que l'ACC est sélectionné.

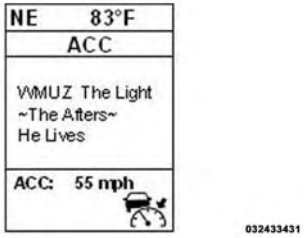

Pour exemple uniquement

L'écran ACC s'affiche à nouveau si une activité ACC quelconque se produit, ce qui peut inclure les situations suivantes :

- Changement de vitesse paramétrée
- Changement de paramétrage de distance
- Annulation du système
- Contrôle par le conducteur
- Système hors fonction
- Avertissement de proximité d'ACC
- Avertissement d'ACC indisponible

  L'EVIC retourne au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité de l'ACC.

Avertissements de l'affichage et maintenance

Avertissement ″Clean Radar Sensor In Front Of Vehicle″ (Nettoyer le capteur à radar à l'avant du véhicule)

L'avertissement ″Clean Radar Sensor In Front Of Vehicle″ (Nettoyer le capteur à radar à l'avant du véhicule) de l'ACC s'affiche lorsque les conditions limitent temporairement les performances du système. Ceci se produit le plus souvent en cas de visibilité insuffisante, telle que dans la neige ou une forte pluie. Le système ACC peut également être temporairement aveuglé à la suite de l'obstruction des capteurs par la saleté ou la glace. Dans ces cas, l'EVIC affiche ″Clean Radar Sensor In Front Of Vehicle″ (Nettoyer le capteur à radar à l'avant du véhicule) et le système se désactive.

Le message ″Clean Radar Sensor In Front Of Vehicle″ (Nettoyer le capteur à radar à l'avant du véhicule) peut s'afficher pendant la conduite dans des zones très réfléchissantes (c.-à-d. dans des tunnels contenant des dispositifs réfléchissants, sur du verglas ou de la neige). Le système ACC redevient effectif lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans de rares cas, cet avertissement peut apparaître de façon temporaire alors que le radar ne détecte aucun véhicule ni objet sur votre trajectoire.

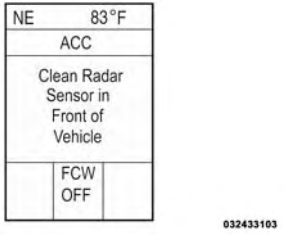

Avertissement ″Clean Radar Sensor″ (Nettoyer le capteur à radar)

REMARQUE :

Si l'avertissement ″Clean Radar Sensor In Front Of Vehicle″ (Nettoyer le capteur à radar à l'avant du véhicule) d'ACC est actif, la régulation normale de vitesse (vitesse fixe) est toujours disponible. Pour plus d'informations, reportez-vous à ″Mode de régulation normale de vitesse (vitesse fixe)″ dans cette section.

Si les conditions météorologiques ne sont pas en cause, le conducteur doit examiner le capteur. Un nettoyage ou l'élimination d'une obstruction peuvent s'avérer nécessaires. Le capteur est situé au centre du véhicule, derrière la calandre inférieure.

Pour conserver le fonctionnement du système ACC, il est important de noter les opérations de maintenance nécessaires :

- Le capteur doit toujours rester propre. Essuyez prudemment la lentille du capteur au moyen d'un linge doux. N'endommagez pas la lentille du capteur.
- Ne déposez aucune vis du capteur. En effet, ceci pourrait entraîner une panne de l'ACC et pourrait exiger un nouvel alignement du capteur.
- Si le capteur est endommagé dans une collision, consultez votre concessionnaire agréé pour le faire réparer.
- Ne fixez près du capteur aucun accessoire tel qu'un matériau transparent ou des calandres après-vente. Ceci peut causer une panne de l'ACC.

Quand la situation qui a causé la désactivation du système a disparu, le système retourne à l'état ″Adaptive Cruise Control Off″ (régulation de vitesse adaptative désactivé). Le système doit alors être réactivé pour fonctionner.

REMARQUE :

- **Si le message ″Clean Radar Sensor In Front Of Vehicle″ (Nettoyer le capteur à radar à l'avant du véhicule) apparaît fréquemment (par exemple, plusieurs fois à chaque trajet) alors qu'il n'est pas obstrué par la neige, la pluie, la boue, etc., demandez à votre concessionnaire agréé d'aligner le capteur à radar.**

- **Il est déconseillé de poser un chasse-neige, un élément de protection avant, une calandre après-vente, ou encore de modifier la calandre. Ceci risque en effet de bloquer le capteur et d'empêcher le fonctionnement de l'ACC.**

Dépose du capteur ACC pour la conduite hors route

REMARQUE :

Lors de la conduite hors route, il est conseillé de déposer le capteur ACC. Ce capteur est situé derrière la calandre inférieure avant située au centre du véhicule. Après avoir déposé le carénage inférieur, vous pouvez déposer l'ensemble capteur inférieur et support.

Pour déposer le capteur, suivez ces instructions :

1. Débranchez le connecteur en appuyant sur les deux languettes situées sur le connecteur puis extrayez-le. Ne tirez pas par le câblage et n'utilisez pas d'outil pour déposer le connecteur.
2. Déposez la fixation de câblage en forme de sapin de Noël du dos du support.
3. Déposez les deux fixations M6 qui relient le support au pare-chocs.

REMARQUE :

Ne changez pas les fixations de réglage et ne tirez pas sur le capteur pour l'extraire du support. Ceci risque d'entraîner un mauvais réglage du capteur.

Rangez l'ensemble de capteur et de support en lieu sûr. Le câblage et le connecteur doivent être rangés correctement une fois l'ensemble de capteur et de support déposé.

Une douille de connecteur est rangée sur le faisceau de pare-chocs. Insérez le connecteur de câblage dans la douille de connecteur.

REMARQUE :

Lorsque le capteur est déposé, la régulation de vitesse adaptative, la régulation normale de vitesse et l'avertissement de collision avant ne seront pas disponibles. Le bloc d'instruments affiche l'avertissement "ACC/FCW Unavailable - Service Radar Sensor" (ACC/FCW non disponibles - Réparer le capteur à radar).

Pour reposer l'ensemble de capteur et de support, inversez la procédure ci-dessus. Le couple de serrage des fixations exigé pour remonter le support sur le faisceau est de 9 N·m (6,6 livres pied).

Avertissement d'ACC indisponible

Si le système s'éteint et que l'EVIC affiche "ACC/FCW Unavailable, Vehicle System Error" (ACC/FCW non disponible, Erreur système de véhicule), un mauvais fonctionnement temporaire peut limiter la fonctionnalité de l'ACC. Il est toujours possible de conduire le véhicule dans des conditions normales, toutefois, l'ACC sera temporairement indisponible. Si cela se produit, tentez d'activer à nouveau l'ACC plus tard, après un cycle d'allumage. Si le problème persiste, consultez votre concessionnaire agréé.

Avertissement au sujet de la réparation de l'ACC

Si le système s'éteint et que l'EVIC affiche "ACC/FCW Unavailable Service Radar Sensor" (ACC/FCW non disponible Réparer le capteur à radar), c'est l'indication d'une panne interne du système. Bien qu'il soit toujours possible de conduire le véhicule dans des conditions normales, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.

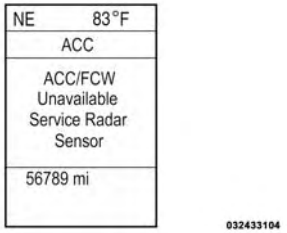

Avertissement ACC/FCW non disponible

Précautions à prendre en roulant avec l'ACC

Dans certaines situations, l'ACC peut présenter des difficultés de détection. Dans ces cas, l'ACC peut freiner tard ou de manière imprévue. Le conducteur doit rester vigilant et doit intervenir au besoin.

Ajout d'une fourche d'attelage

Le poids d'une fourche d'attelage peut affecter les performances de l'ACC. En cas de changement manifeste des performances consécutif à la pose d'une fourche d'attelage, ou si les performances de l'ACC ne reviennent pas à la normale après la dépose de la fourche d'attelage, consultez votre concessionnaire agréé.

Conduite décalée

L'ACC peut ne pas détecter un véhicule sur la même voie qui est décalé par rapport à votre trajectoire. La distance par rapport au véhicule devant vous pourrait ne pas être suffisante. Le véhicule décalé peut se déplacer par rapport à votre trajectoire et faire freiner ou accélérer votre véhicule de manière imprévue.

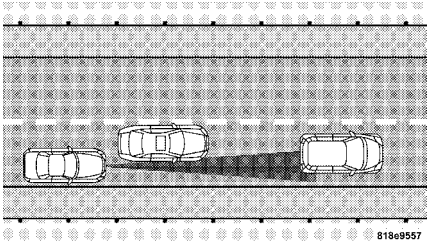

Virages et courbes

Dans les virages et courbes, l'ACC peut détecter un véhicule devant vous trop tard ou trop tôt. Ceci peut faire freiner votre véhicule tardivement ou de manière imprévue. Prêtez une attention particulière dans les courbes et soyez prêt à freiner en cas de besoin. Sélectionnez la vitesse adéquate dans les courbes.

L'ACC peut freiner occasionnellement et/ou déclencher une alerte du conducteur que vous pouvez considérer comme superflu. Ceci peut être la réaction du système à des signaux, des rails de sécurité et d'autres objets fixes dans une courbe. Ceci peut également se produire au départ de fortes montées. Ceci est normal et votre véhicule n'exige pas de réparation.

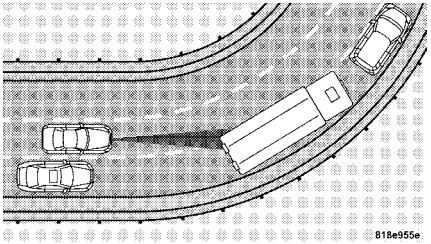

Utilisation de l'ACC en pente

Lors de la conduite sur des pentes, l'ACC peut ne pas détecter un véhicule se trouvant dans votre voie. En fonction de la vitesse, de la charge du véhicule, des conditions de circulation et du degré de la pente, le rendement de l'ACC peut être limité.

Changement de voie

L'ACC ne détecte pas un véhicule qui n'est pas encore complètement sur la même voie de circulation que vous. Dans l'illustration, l'ACC n'a pas encore détecté le véhicule changeant de voie et il se peut qu'il ne détecte pas le véhicule avant qu'il ne soit trop tard pour sélectionner l'action appropriée. L'ACC ne détecte pas un véhicule aussi longtemps qu'il n'est pas complètement dans la voie. La distance est insuffisante par rapport au véhicule changeant de voie. Soyez toujours attentif et soyez prêt à freiner en cas de besoin.

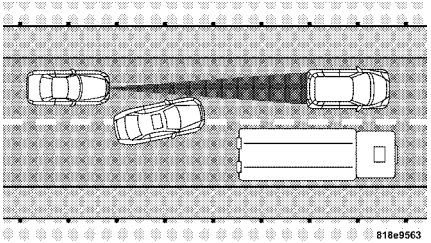

Véhicules étroits

Certains véhicules étroits circulant près des bords extérieurs de la voie ou sur le bord de la voie ne sont pas détectés avant de se trouver complètement dans la voie. La distance par rapport au véhicule devant vous pourrait ne pas être suffisante.

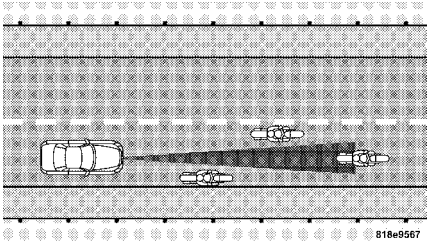

Objets et véhicules immobiles
L'ACC ne réagit pas aux objets et véhicules immobiles. Par exemple, l'ACC ne réagit pas si le véhicule que vous suivez quitte votre bande de circulation et si le véhicule qui se trouvait devant lui avant qu'il ne déboîte est arrêté sur votre bande de circulation. Soyez toujours attentif et soyez prêt à freiner en cas de besoin.

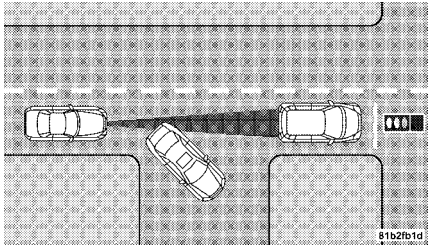

Mode de régulation normale de vitesse (vitesse fixe)

En plus du mode de régulation de vitesse adaptative, un mode de régulation normale de vitesse (vitesse fixe) est disponible pour rouler à une vitesse fixe. Le mode de régulation normale de vitesse est conçu pour maintenir une vitesse régulée normale, sans que le conducteur ne doive appuyer sur l'accélérateur. La régulation de vitesse peut être activée uniquement si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mph).

Pour changer de mode de régulation de vitesse, appuyez sur le bouton MODE lorsque le système est à l'état OFF (hors fonction), READY (prêt) ou SET (réglage). Une pression sur le bouton MODE dans n'importe quel état fait passer le système au nouveau Mode et à l'état OFF (hors fonction).

AVERTISSEMENT !
En mode de régulation normale de vitesse, le système ne réagit pas aux véhicules roulant devant vous. Par ailleurs, l'avertissement de proximité ne s'active pas et aucune alarme ne retentit, même si vous êtes trop proche du véhicule devant vous, puisque ni la présence du véhicule devant vous ni la distance entre vos deux véhicules ne sont détectées. Veillez à maintenir une distance de sécurité entre votre véhicule et le véhicule devant vous. Sachez toujours quel mode est sélectionné.

Pour sélectionner une vitesse désirée
Lorsque le véhicule atteint la vitesse désirée, appuyez sur le bouton SET **-** (configuration) puis relâchez-le. L'EVIC affiche la vitesse sélectionnée.

REMARQUE :

En réglant ou modifiant la vitesse, vous devez regarder l'affichage, pas le compteur de vitesse.

Pour modifier la vitesse de croisière
La vitesse réglée peut être modifiée de deux façons :

- Utilisez la pédale d'accélérateur pour ajuster le véhicule à la vitesse désirée et appuyez sur le bouton SET **-** (configuration).
- Appuyez sur le bouton RES **+** (reprise) ou SET **-** (réglage) pour augmenter ou diminuer respectivement la vitesse sélectionnée par incréments de 1 km/h (0,6 mph). Maintenez le bouton RES **+** (reprise) ou SET **-** (réglage) enfoncé pour modifier la vitesse par incréments de 10 km/h (6 mph).

Pour annuler
Le système désactive la régulation normale de vitesse sans effacer la mémoire dans les cas suivants :

- Vous enfoncez ou relâchez légèrement la pédale de frein.
- Vous appuyez sur le bouton CANCEL (annulation).
- Le système de commande électronique de stabilité/traction asservie (ESC/TCS) est activé.

Pour reprendre
Appuyez sur le bouton RES **+** (reprise) et retirez votre pied de la pédale d'accélérateur. L'EVIC affiche la dernière vitesse sélectionnée.

Pour désactiver
Le système est désactivé et la vitesse mémorisée est effacée dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton ON/OFF (en/hors fonction).
- Vous coupez le contact.
- Vous engagez la traction intégrale, gamme basse.

Si le système de régulation de vitesse est désactivé et réactivé, le système revient au dernier réglage du conducteur (ACC ou régulation normale de vitesse).

Avertissement de collision avant - Selon l'équipement

L'avertissement de collision avant (FCW) avertit le conducteur d'une collision potentielle avec le véhicule qui le précède et l'invite à prendre des mesures en vue d'éviter la collision.

La fonction FCW contrôle les informations du capteur avant de même que celles du contrôleur électronique de freinage (EBC), des capteurs de vitesse de roue, par exemple pour calculer un impact arrière probable. Lorsque le système détermine qu'une collision arrière est probable, un message d'avertissement (sonore et visuel) s'affiche sur l'EVIC. Lorsque le système détermine qu'un impact avec le véhicule précédant le conducteur n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

Pendant la conduite ou l'arrivée dans une courbe, les alertes FCW peuvent être déclenchées sur d'autres objets que les véhicules, tels que les rails de sécurité ou les panneaux,

en fonction de la prévision du parcours. Il s'agit d'une activation normale de la fonction FCW.

Message FCW

REMARQUE :

La vitesse minimale pour l'activation de la fonction FCW est de 16 km/h (10 mph).

AVERTISSEMENT !

L'avertissement de collision avant (FCW) n'est pas conçu pour empêcher une collision à lui seul et il ne peut pas détecter toutes les collisions potentielles. Le conducteur a la responsabilité d'éviter une collision en contrôlant le véhicule au moyen du freinage et de la direction. Le non-respect de cet avertissement peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Changement du statut FCW

La fonction FCW peut être réglée sur éloigné, proche ou mise hors fonction dans le Centre électronique d'information du véhicule (EVIC). Reportez-vous à ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″ pour plus d'informations. Le statut hors fonction, proche ou éloigné de la fonction FCW s'affiche dans l'EVIC.

Les réglages FCW peuvent être modifiés uniquement lorsque le véhicule est en stationnement.

Le statut par défaut de la fonction FCW est ″Far″ (éloigné), ce qui permet au système de vous avertir d'une collision possible avec le véhicule vous précédant lorsque vous êtes plus éloigné. Vous disposez ainsi d'un temps de réaction plus long.

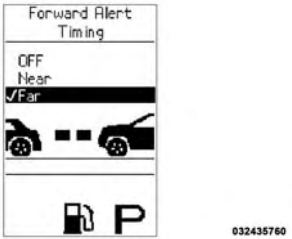

Pour exemple uniquement

Changer le statut de FCW au réglage ″Near″ (proche) permet au système de vous avertir d'une collision possible avec le véhicule vous précédant lorsque vous êtes beaucoup plus près. Ce réglage assure un temps de réaction moins important que le réglage ″Far″ (éloigné) et convient à une expérience de conduite plus dynamique.

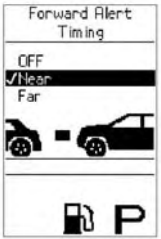

032435759

Pour exemple uniquement

Changer le statut de FCW au réglage ″Off″ (hors fonction) empêche le système de vous avertir d'une collision possible avec le véhicule vous précédant.

032435758

Pour exemple uniquement

REMARQUE :

En présence du réglage ″hors fonction″, FCW OFF (FCW hors fonction) s'affiche dans l'EVIC.

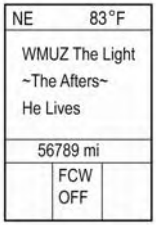

032033147

Exemple FCW hors fonction

REMARQUE :

- **Le système conservera le dernier réglage sélectionné par le conducteur après coupure du contact.**
- **La fonction FCW ne réagit pas aux objets non pertinents tels que les objets suspendus, les reflets au sol, les objets qui ne se trouvent pas sur la trajectoire de la voiture, les objets à l'arrêt qui sont éloignés, la circulation en sens inverse ou un véhicule qui vous précède roulant à une vitesse égale ou supérieure à la vôtre.**

- **La fonction FCW sera désactivée comme ACC ci-dessous, les écrans étant non disponibles.**

Avertissement FCW indisponible
Si le système s'éteint et que l''EVIC affiche ″ACC/FCW Unavailable, Vehicle System Error″(ACC/FCW non disponible, Erreur système du véhicule), un mauvais fonctionnement temporaire peut limiter la fonctionnalité de la fonction FCW. Il est toujours possible de conduire le véhicule dans des conditions normales, toutefois, la fonction FCW sera temporairement indisponible. Si cela se produit, tentez d'activer à nouveau la fonction FCW ultérieurement, après un cycle d'allumage. Si le problème persiste, consultez votre concessionnaire agréé.

Avertissement Réparer la fonction FCW
Si le système s'éteint et que l'EVIC affiche ″ACC/FCW Unavailable Service Radar Sensor″ (ACC/FCW non disponible Réparer le capteur à radar), c'est l'indication d'une panne interne du système. Bien qu'il soit toujours possible de conduire le véhicule dans des conditions normales, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.

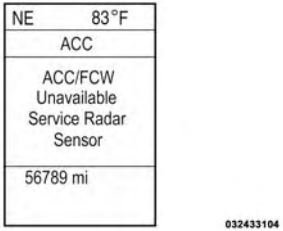

Avertissement ACC/FCW non disponible

ASSISTANCE AU STATIONNEMENT PARKSENSE® - SELON L'EQUIPEMENT

Le système d'assistance au stationnement ParkSense® fournit une indication visuelle et sonore de la distance qui sépare le carénage avant et/ou arrière d'un obstacle détecté lors d'une marche arrière ou avant, par exemple au cours d'une manœuvre de stationnement. Reportez-vous à la section Précautions d'utilisation du système ParkSense® pour les limitations de ce système et les recommandations.

Le système ParkSense® se rappelle du dernier état du système (actif ou inactif) lors du précédent cycle d'allumage quand le commutateur d'allumage est placé en position ON/RUN (en fonction/marche).

Le système ParkSense® est actif uniquement quand le levier de changement de vitesse est en position R (marche arrière) ou D (marche avant). Si le système ParkSense® est activé dans l'une de ces positions du levier de changement de vitesse, le système est actif jusqu'à une vitesse d'environ 18 km/h (11 mph) ou plus. Le système est réactivé quand la vitesse du véhicule retombe à environ 16 km/h (10 mph).

Capteurs du système ParkSense®

Les quatre capteurs du système ParkSense®, placés dans le carénage/pare-chocs arrière, surveillent la zone située à l'arrière du véhicule et se trouvant dans le champ de détection des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles à une distance d'environ 30 cm (12 po) jusqu'à 200 cm (79 po) à partir du carénage/pare-chocs arrière dans le sens ho-

rizontal, en fonction de l'emplacement et de l'orientation de l'obstacle ainsi que du type d'obstacle.

Les six capteurs du système ParkSense®, placés dans le carénage/pare-choc avant, surveillent la zone frontale du véhicule qui se trouve dans le champ de détection des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles à une distance d'environ 30 cm (12 po) jusqu'à 120 cm (47 po) à partir du carénage/pare-chocs avant dans le sens horizontal, en fonction de l'emplacement et de l'orientation de l'obstacle, ainsi que du type d'obstacle.

Ecran d'avertissement du système ParkSense®

L'écran d'avertissement du système ParkSense® s'affiche seulement si les options Son et Affichage sont sélectionnées dans la section Fonctions programmables par l'utilisateur du Centre électronique d'information du véhicule (EVIC). Pour plus d'informations, reportez-vous à la section "Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Préférences personnelles (fonctions programmables par l'utilisateur)" dans "Comprendre votre tableau de bord".

L'écran d'avertissement du système ParkSense® est situé dans l'affichage EVIC du bloc d'instruments. Il fournit des avertissements à la fois visuels et sonores pour indiquer la distance entre le carénage/pare-chocs arrière et/ou le carénage/pare-chocs avant et l'obstacle détecté.

Ecran Park Assist

Ecran ParkSense®

L'écran d'avertissement se met en fonction et indique l'état du système lorsque le véhicule est en position R (marche arrière) ou s'il est position D (marche avant) et qu'un obstacle a été détecté.

Système d'assistance au stationnement en fonction

Le système indique qu'un obstacle a été détecté en montrant trois arcs de cercle permanents et en émettant une tonalité d'une demi-seconde. Quand le véhicule s'approche de plus en plus de l'objet, l'écran de l'EVIC montre de moins en moins d'arcs de cercle et la tonalité passe de lente à rapide, puis à continu.

Tonalité lente

Tonalité rapide

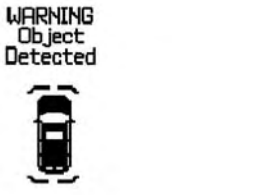

Tonalité continue

Le véhicule est proche de l'obstacle quand l'écran de l'EVIC montre un seul arc de cercle qui clignote et quand la tonalité retentit en continu. Le tableau suivant indique le fonctionnement de l'alerte d'avertissement lorsque le système détecte un obstacle :

ALERTES D'AVERTISSEMENT					
Distance arrière (cm/pouces)	Supérieure à 200 cm (79 pouces)	200-100 cm (79-39 pouces)	100-65 cm (39-25 pouces)	65-30 cm (25-12 pouces)	Inférieure à 30 cm (12 pouces)
Distance avant (cm/pouces)	Supérieure à 120 cm (47 pouces)	120-100 cm (47-39 pouces)	100-65 cm (39-25 pouces)	65-30 cm (25-12 pouces)	Inférieure à 30 cm (12 pouces)
Avertisseur sonore (signal sonore)	Aucun	Sonnerie d'une seule 1/2 seconde	Ralenti	Rapide	En continu
Message à l'écran	″Park Assist System ON″ (Système d'assistance au stationnement en fonction)	″WARNING Object Detected″ (Avertissement : objet détecté)	″WARNING Object Detected″ (Avertissement : objet détecté)	″WARNING Object Detected″ (Avertissement : objet détecté)	″WARNING Object Detected″ (Avertissement : objet détecté)
Arcs de cercle	Aucun	3 permanents (continus)	3 clignotements lents	2 clignotements lents	1 clignotement lent
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

REMARQUE :

Lorsqu'il émet un signal sonore, le système ParkSense® réduit le volume de la radio, si celle-ci est en fonction.

Activation et désactivation de ParkSense®

ParkSense® peut être activé et désactivé au moyen d'un commutateur situé dans la rangée de commutateurs du tableau de bord ou par la section de Fonctions programmables par l'utilisateur de l'EVIC. Les choix disponibles sont : OFF (hors fonction), Sound Only (son uniquement) ou Sound and Display (son et écran). Pour plus d'informations, reportez-vous à la section "Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Préférences personnelles (fonctions programmables par l'utilisateur)" dans "Comprendre votre tableau de bord".

Lorsque le commutateur ParkSense® est enfoncé pour désactiver le système, le bloc d'instruments affiche le message "PARK ASSIST SYSTEM OFF" (système d'assistance au stationnement hors fonction) pendant environ cinq secondes. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section "Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)" dans "Comprendre votre tableau de bord". Lorsque le levier de changement de vitesse est déplacé en position R (marche arrière) ou D (marche avant), à 18 km/h (11 mph) maximum, et que le système est désactivé, l'EVIC affiche le message "PARK ASSIST SYSTEM OFF" (système d'assistance au stationnement hors fonction) tant que le véhicule reste en position R (marche arrière) ou pendant cinq secondes lorsque le véhicule est en position D (marche avant).

La diode du commutateur du système ParkSense® est allumée quand le système ParkSense® est désactivé ou en panne. La diode du commutateur ParkSense® est éteinte quand le système est activé.

Réparation du système d'assistance au stationnement ParkSense®

En cas de panne du système d'assistance au stationnement ParkSense®, le bloc génère un signal sonore, une fois par le cycle d'allumage. Le bloc d'instruments affiche le message "CLEAN PARK ASSIST SENSORS" (Nettoyer les capteurs d'assistance au stationnement) lorsque l'un des capteurs avant ou arrière est obstrué par la neige, la boue ou la glace et que le véhicule passe en position R (marche arrière) ou D (marche avant).

Le bloc d'instruments affiche le message "SERVICE PARK ASSIST SYSTEM" (Réparer l'assistance au stationnement) lorsque l'un des capteurs arrière ou avant est endommagé et exige une intervention d'entretien. Lorsque le levier de changement de vitesse est placé en position R (marche arrière) ou en position D (marche avant) et que le système a détecté un état défectueux, l'EVIC affiche le message "CLEAN PARK ASSIST SENSORS" (Nettoyer les capteur d'assistance au stationnement) ou le message "SERVICE PARK ASSIST SYSTEM" (Réparer l'assistance au stationnement) pendant aussi longtemps que le véhicule est en position R (marche arrière) ou en position D (marche avant) (aux vitesses inférieures à 18 km/h (11 mph). Dans ce cas, le système ParkSense® ne fonctionne pas. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section "Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)" dans "Comprendre votre tableau de bord".

Si le message "CLEAN PARK ASSIST SENSORS" (Nettoyer les capteurs d'assistance au stationnement) s'affiche dans le Centre électronique d'information du véhicule (EVIC), vérifiez que le revêtement du pare-chocs arrière et/ou

avant est propre et dépourvu de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autre obstruction, puis mettez le contact. Si le message continue à s'afficher, consultez un concessionnaire agréé.

Nettoyage du système ParkSense®

Nettoyez les capteurs du système ParkSense® avec de l'eau, du savon pour lavage de voiture et un linge doux. N'utilisez pas de linge rugueux. Ne rayez pas et ne heurtez pas les capteurs. Sinon vous pourriez endommager les capteurs.

Précautions d'utilisation du système ParkSense®

REMARQUE :

- **Assurez-vous que les pare-chocs avant et arrière soient dépourvus de neige, de glace, de boue, de saleté et de débris pour que le système ParkSense® puisse fonctionner correctement.**
- **Les marteaux pneumatiques, les gros camions et autres vibrations importantes peuvent affecter le fonctionnement du système ParkSense®.**
- **Lorsque le système ParkSense® est désactivé, le bloc d'instruments affiche le message ″PARK ASSIST SYSTEM OFF″ (système d'assistance au stationnement hors fonction). De plus, lorsque le système ParkSense® est désactivé, il le reste jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si la clé de contact est actionnée.**
- **Lorsque vous déplacez le levier de changement de vitesse en position R (marche arrière) ou en position D (marche avant) alors que le système ParkSense® est désactivé, le bloc d'instruments affiche le message ″PARK ASSIST SYSTEM OFF″ (système d'assistance au stationnement hors fonction) tant que le véhicule reste en position R (marche arrière) ou en position D (marche avant) jusqu'à 18 km/h (11 mph).**
- **Le système ParkSense®, quand il est activé, met la radio en sourdine quand il fait retentir une tonalité.**
- **Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense® sans les rayer ni les endommager. Les capteurs ne peuvent être couverts ni de glace, ni de neige, ni de cambouis, ni de boue, ni de saleté ni de débris. En effet, ces éléments pourraient empêcher le fonctionnement du système. Le système ParkSense® risquerait de ne pas détecter un obstacle placé derrière ou devant carénage/pare-chocs, ou pourrait fournir une fausse indication au sujet d'un obstacle présent derrière ou devant le carénage/pare-chocs.**
- **Les objets tels que les porte-vélo, les attelages de carters de vélo, les boules d'attelage, etc., ne doivent pas se trouver à moins de 30 cm (12 pouces) du carénage/pare-chocs arrière en conduisant le véhicule. Ces objets peuvent entraîner une erreur d'interprétation du système, entraînant l'affichage du message ″SERVICE PARK ASSIST SYSTEM″ (Réparer le système d'assistance au stationnement) dans le bloc d'instruments.**
- **Sur les véhicules équipés d'un hayon, le système ParkSense® doit être désactivé lorsque le hayon est en position basse ou ouverte. Un hayon abaissé risque d'être interprété comme un obstacle derrière le véhicule.**

ATTENTION !

- Le système ParkSense® ne constitue qu'une aide au stationnement et elle n'est pas capable de reconnaître tous les obstacles, notamment ceux de petite taille. Le système ne détecte pas toutes les bordures de parc de stationnement. Les obstacles placés au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés à proximité immédiate.
- Roulez lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense® pour pouvoir vous arrêter à temps quand un obstacle est détecté. Lors d'une manœuvre de recul, il est recommandé au conducteur de regarder par-dessus son épaule lors de l'utilisation du système ParkSense®.

AVERTISSEMENT !

- La prudence est de rigueur lors d'une manœuvre de recul, même en cas d'utilisation du système d'assistance au stationnement ParkSense®. Observez toujours soigneusement l'arrière de votre véhicule, regardez derrière vous et vérifiez l'absence de piétons, animaux, véhicules, obstacles ou angles morts avant de reculer. Vous êtes responsable de la sécurité et devez veiller à l'environnement du véhicule. Le non-respect de ces précautions peut entraîner des blessures sévères, voire mortelles.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Quand le véhicule n'est pas utilisé pour un remorquage, avant d'utiliser le système d'assistance au stationnement ParkSense®, il est fortement recommandé de retirer l'ensemble de boule de remorquage et de fourche d'attelage. Ceci évitera des blessures et des dégâts au véhicule ou aux obstacles du fait que la boule de remorquage est plus proche de l'obstacle que le carénage arrière ne l'est quand l'écran d'avertissement fait clignoter les arcs de cercle et émet la tonalité continue. En outre, les capteurs risquent de détecter l'ensemble de boule et de fourche d'attelage, en fonction de sa taille et de sa forme, en fournissant une fausse indication au sujet d'un obstacle placé derrière le véhicule.

CAMERA DE RECUL ARRIERE PARKVIEW® - SELON L'EQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé de la caméra de recul ParkView® qui vous permet de voir à l'écran une image de l'arrière de votre véhicule lorsque la position R (marche arrière) est sélectionnée. L'image apparaît sur l'écran de la radio de navigation/multimédia, avec un avertissement ″check entire surroundings″ (vérifier tout l'environnement) indiquant de vérifier toute la zone autour du véhicule affiché en haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avertissement disparaît. La caméra ParkView® se trouve à l'arrière du véhicule, au-dessus de la plaque minéralogique arrière.

Lorsque la position R (marche arrière) est désélectionnée, le système quitte le mode Caméra arrière et la page Navigation ou Audio réapparaît.

Celle-ci affiche des lignes de grille statique illustrant la largeur du véhicule, une ligne centrale composée de tirets indiquant le centre du véhicule pour faciliter l'alignement sur un récepteur d'attelage. Les lignes de la grille statique comportent des zones séparées qui indiquent la distance à l'arrière du véhicule. Le tableau suivant présente les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 - 30 cm (0 - 1 pied)
Jaune	30 cm -1 m (1 - 3 pieds)
Vert	1 m ou plus (3 pieds ou plus)

AVERTISSEMENT !
La prudence est de rigueur lors d'une manœuvre de recul même en utilisant le système de caméra de recul arrière ParkView®. Vérifiez toujours l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules, d'obstructions et de points aveugles avant de reculer. Vous êtes responsable de la sécurité de la zone environnante et devez continuer à faire attention en reculant. Le non-respect de ces précautions peut entraîner des blessures sévères, voire mortelles.

ATTENTION !
- Pour éviter d'endommager le véhicule, le système ParkView® ne doit être utilisé que comme aide au stationnement. Le système ParkView® est incapable de repérer tous les obstacles ou objets sur votre trajectoire.

(Suite)

ATTENTION ! *(Suite)*
- Pour éviter d'endommager le véhicule, celui-ci doit rouler lentement en cas d'utilisation du système ParkView®, afin de pouvoir s'arrêter à temps en cas de détection d'un obstacle. Il est recommandé au conducteur de regarder fréquemment par-dessus son épaule lorsqu'il utilise le système ParkView®.

REMARQUE :

Si de la neige, de la glace, de la boue ou tout autre élément s'accumule sur la lentille de la caméra, nettoyez-la, rincez-la à l'eau et séchez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne recouvrez pas la lentille.

Activation ou désactivation du système ParkView® - Avec système de navigation/radio multimédia

1. Appuyez sur la touche physique ″menu″.
2. Sélectionnez la touche ″system setup″ (configuration du système).
3. Appuyez sur la touche ″camera setup″ (configuration de la caméra).
4. Activez ou désactivez la caméra arrière en sélectionnant la touche ″enable rear camera in reverse″ (activer la caméra arrière en marche arrière).
5. Appuyez sur la touche ″save″ (enregistrer).

Activation ou désactivation du système ParkView® - Sans système de navigation/radio multimédia

1. Appuyez sur la touche physique ″menu″.
2. Sélectionnez la touche ″system setup″ (configuration du système).
3. Activez ou désactivez la caméra arrière en sélectionnant la touche ″enable rear camera in reverse″ (activer la caméra arrière en marche arrière), puis la touche ″save″ (enregistrer).

CONSOLE SUSPENDUE

La console suspendue contient des lampes de courtoisie/lecture et un espace de rangement pour lunettes de soleil. Le hayon motorisé et les commutateurs de toit ouvrant motorisé peuvent également être inclus, selon l'équipement.

Console suspendue

Lampes de courtoisie/lecture

Deux lampes de courtoisie/lecture sont placées dans la console suspendue. Appuyez sur la lentille pour allumer ces lampes. Appuyez une seconde fois sur la lentille pour les éteindre.

Lampes de courtoisie/lecture

Les lampes s'allument également quand une porte avant ou arrière est ouverte, quand la touche de déverrouillage de la télécommande RKE est enfoncée ou quand la molette de commande d'intensité de l'éclairage est tournée vers le haut en position ON (en fonction).

Rangement des lunettes de soleil

Un casier de rangement pour une paire de lunettes de soleil est aménagé à l'arrière de la console.

Un bouton-poussoir permet d'ouvrir et de fermer le casier de rangement. Appuyez sur le coussin chromé de la porte pour ouvrir. Appuyez sur le coussin chromé de la porte pour fermer.

Compartiment de rangement pour lunettes de soleil

TOIT OUVRANT MOTORISE - SELON L'EQUIPEMENT

Le commutateur de toit ouvrant motorisé se trouve entre les pare-soleil, sur la console suspendue.

Commutateur de toit ouvrant motorisé

AVERTISSEMENT !
- Ne laissez jamais d'enfants dans le véhicule lorsque la clé est dans le contact. Les occupants, en particulier des enfants non surveillés, peuvent se retrouver coincés par le toit ouvrant en actionnant le commutateur du toit ouvrant. Il pourrait en résulter des blessures graves, voire mortelles.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***
- Lors d'une collision, il existe un risque important d'être projeté hors du véhicule quand le toit ouvrant est ouvert. Vous pourriez être gravement blessé ou même tué. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité correctement et vérifiez que tous les passagers sont correctement sanglés.
- Ne laissez pas les jeunes enfants manœuvrer le toit ouvrant. Aucun objet, doigt ou autre partie du corps ne doit passer à travers l'ouverture du toit ouvrant, sous peine de blessures.

Ouverture du toit ouvrant - Ouverture rapide

Pressez le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans la demi-seconde ; le toit ouvrant s'ouvre automatiquement à partir d'une position quelconque. Le toit ouvrant s'ouvre entièrement et s'arrête automatiquement. On appelle ceci Ouverture rapide. Pendant l'ouverture rapide, toute impulsion sur le commutateur de toit ouvrant arrête ce dernier.

Ouverture du toit ouvrant - Manuelle

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'arrière en position d'ouverture complète. Si le commutateur est relâché, le déplacement s'arrête et le toit ouvrant reste en position partiellement ouverte jusqu'à ce que le commutateur soit à nouveau poussé et maintenu vers l'arrière.

Fermeture du toit ouvrant - Fermeture rapide

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur en position avant. Si le commutateur est relâché, le déplacement s'arrête et le toit ouvrant reste en position partiellement fermée jusqu'à ce que le commutateur soit à nouveau poussé et maintenu vers l'avant.

Fermeture du toit ouvrant - Mode manuel

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur en position avant. Si le commutateur est relâché, le déplacement s'arrête et le toit ouvrant reste en position partiellement fermée jusqu'à ce que le commutateur soit à nouveau poussé et maintenu vers l'avant.

Dispositif de protection contre le pincement

Ce dispositif détecte une obstruction dans l'embrasure du toit ouvrant pendant la fermeture rapide. Si une obstruction sur le trajet du toit ouvrant est détectée, le toit ouvrant se rétracte automatiquement. Dans ce cas éliminez l'obstruction. Ensuite, pressez le commutateur vers l'avant et relâchez-le pour une fermeture rapide du toit ouvrant.

REMARQUE :

Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la protection contre le pincement, une quatrième tentative devra être effectuée manuellement et la protection contre le pincement sera désactivée.

Position de ventilation - Express

Pressez et relâchez le bouton ″Vent″ (ventilation) dans la demi-seconde pour ouvrir le toit ouvrant en position de ventilation. Ceci s'appelle la position de ventilation rapide ; elle est possible à toutes les positions de toit ouvrant. Pendant le fonctionnement en ventilation express, toute impulsion sur le commutateur de toit ouvrant arrête ce dernier.

Fonctionnement du store

Le store du toit peut être ouvert manuellement. Cependant, le store s'ouvre automatiquement à l'ouverture du toit ouvrant.

REMARQUE :

Le store du toit ne peut être fermé si le toit ouvrant est ouvert.

Vibrations dues au vent

Les remous dus au vent peuvent être décrits comme la perception d'une pression ou d'un bourdonnement au niveau des oreilles. Votre véhicule peut provoquer ces remous lorsque les glaces sont ouvertes ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est complètement ou partiellement ouvert. Ceci est normal et peut être minimisé. Si la vibration se produit lorsque les vitres arrière sont ouvertes, ouvrez toutes les fenêtres pour réduire la vibration. Si les remous se produisent lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci afin de les atténuer.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

Fonctionnement avec le contact coupé

Les commutateurs de toit ouvrant motorisé restent actifs jusqu'à 10 minutes environ après avoir mis le commutateur d'allumage en position OFF (hors fonction). L'ouverture d'une porte avant annule cette fonction. La durée est programmable. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Préférences personnelles (fonctions programmables par l'utilisateur)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″.

TOIT OUVRANT COMMANDVIEW® AVEC STORE MOTORISE - SELON L'EQUIPEMENT

Le commutateur de toit ouvrant CommandView® se trouve sur la gauche, entre les pare-soleil de la console suspendue.

Le commutateur de store motorisé est situé à droite, entre les pare-soleil de la console suspendue.

Commutateurs de toit ouvrant CommandView® et de store motorisé

AVERTISSEMENT !

- Ne laissez jamais d'enfants dans le véhicule lorsque la clé est dans le contact. Les occupants, en particulier des enfants non surveillés, peuvent se retrouver coincés par le toit ouvrant en actionnant le commutateur du toit ouvrant. Il pourrait en résulter des blessures graves, voire mortelles.
- Lors d'une collision, il existe un risque important d'être projeté hors du véhicule quand le toit ouvrant est ouvert. Vous pourriez être gravement blessé ou même tué. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité correctement et vérifiez que tous les passagers sont correctement sanglés.
- Ne laissez pas les jeunes enfants manœuvrer le toit ouvrant. Aucun objet, doigt ou autre partie du corps ne doit passer à travers l'ouverture du toit ouvrant, sous peine de blessures.

Ouverture du toit ouvrant - Ouverture rapide

Pressez le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans la demi-seconde ; le toit ouvrant s'ouvre automatiquement à partir d'une position quelconque. Le toit ouvrant s'ouvre entièrement et s'arrête automatiquement. On appelle ceci Ouverture rapide. Pendant l'ouverture rapide, toute impulsion sur le commutateur de toit ouvrant arrête ce dernier.

Ouverture du toit ouvrant - Mode manuel

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'arrière en position d'ouverture complète. Si le commutateur est relâché, le déplacement s'arrête et le toit ouvrant reste en position partiellement ouverte jusqu'à ce que le commutateur soit à nouveau poussé et maintenu vers l'arrière.

Fermeture du toit ouvrant - Fermeture rapide

Pressez le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans la demi-seconde ; le toit ouvrant se ferme automatiquement à partir d'une position quelconque. Le toit ouvrant se ferme

entièrement, puis s'arrête automatiquement. On appelle ceci Fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, toute impulsion sur le commutateur de toit ouvrant arrête ce dernier.

Fermeture du toit ouvrant - Mode manuel

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur en position avant. Si le commutateur est relâché, le déplacement s'arrête et le toit ouvrant reste en position partiellement fermée jusqu'à ce que le commutateur soit à nouveau poussé et maintenu vers l'avant.

Ouverture du store motorisé - Rapide

Placez le commutateur de store vers l'arrière et relâchez-le dans la demi-seconde ; le store s'ouvre automatiquement, quelle que soit sa position. Le store s'ouvre entièrement et s'arrête automatiquement. On appelle ceci Ouverture rapide. Pendant l'ouverture rapide, toute impulsion sur le commutateur de store arrête ce dernier.

Ouverture du store motorisé - Mode manuel

Pour ouvrir le store, maintenez enfoncé le commutateur vers l'arrière en position d'ouverture complète. Si le commutateur est relâché, le store s'arrête et reste partiellement ouvert jusqu'à ce que le commutateur soit à nouveau poussé et maintenu vers l'arrière.

Fermeture du store motorisé - Rapide

Placez le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans la demi-seconde ; le store se ferme automatiquement, quelle que soit sa position. Le store se ferme entièrement et s'arrête automatiquement. On appelle ceci Fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, toute impulsion sur le commutateur de store arrête ce dernier.

Fermeture du store motorisé - Mode manuel

Pour fermer le store, maintenez enfoncé le commutateur vers l'avant. Si le commutateur est relâché, le store s'arrête et reste partiellement fermé jusqu'à ce que le commutateur soit à nouveau poussé et maintenu vers l'avant.

Dispositif de protection contre le pincement

Ce dispositif détecte une obstruction dans l'embrasure du toit ouvrant pendant la fermeture rapide. Si une obstruction est détectée, le toit ouvrant se rétracte automatiquement. Dans ce cas éliminez l'obstruction. Ensuite, pressez le commutateur vers l'avant et relâchez-le pour une fermeture rapide du toit ouvrant.

REMARQUE :

Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la protection contre le pincement, une quatrième tentative devra être effectuée manuellement et la protection contre le pincement sera désactivée.

Neutralisation de la protection contre le pincement

Si un obstacle connu (glace, débris, etc.) empêche la fermeture du toit ouvrant, pressez le commutateur vers l'avant et maintenez-le pressé pendant deux secondes après que l'inversion de marche s'est produite. Ceci permet au toit ouvrant de se déplacer vers la position fermée.

REMARQUE :

La protection contre le pincement est désactivée quand le commutateur est pressé.

Vibrations dues au vent

Les remous dus au vent peuvent être décrits comme la perception d'une pression ou d'un bourdonnement au niveau des oreilles. Votre véhicule peut provoquer ces remous lorsque les glaces sont ouvertes ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est totalement ou partiellement ouvert. Ceci est normal et peut être minimisé. Si la vibration se produit lorsque les vitres arrière sont ouvertes, ouvrez toutes les fenêtres pour réduire la vibration. Si les remous se produisent lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci afin de les atténuer.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

Fonctionnement avec le contact coupé

Les commutateurs de toit ouvrant motorisé peuvent être programmés de façon à rester actifs pendant environ dix minutes après la mise hors fonction du commutateur d'allumage. Reportez-vous à ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Fonctions programmables par l'utilisateur (Configuration du système)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″ pour plus d'informations.

REMARQUE :

L'ouverture d'une porte avant annule cette fonction.

Toit ouvrant complètement fermé

Pressez le commutateur vers l'avant et relâchez-le pour fermer complètement le toit ouvrant.

SOURCES D'ALIMENTATION ELECTRIQUE

Votre véhicule est équipé de prises de courant de 12V (13A) pouvant alimenter des téléphones mobiles, des dispositifs électroniques et d'autres appareils électriques faible consommation. Les prises de courant présentent un symbole de clé ou de batterie indiquant la source de courant. Les prises de courant présentant un symbole de clé sont alimentées lorsque le commutateur d'allumage est en position ON (en fonction) ou ACC (accessoires), alors que les prises présentant un symbole de batterie sont directement raccordées à la batterie et alimentées en permanence.

REMARQUE :

- **Tous les accessoires branchés aux prises ″batterie″ doivent être débranchés ou mis hors fonction quand le véhicule n'est pas utilisé, pour éviter de décharger la batterie.**
- **Pour garantir un fonctionnement correct, utilisez un bouton et un élément MOPAR®.**

ATTENTION !

Les prises de courant sont conçues pour le branchement d'accessoires uniquement. N'insérez aucun autre objet dans les prises de courant sous risque d'endommager la prise et de faire fondre le fusible. Un usage incorrect de la prise de courant peut causer des dégâts non couverts par votre garantie limitée des véhicules neufs.

La prise de courant avant est située dans la zone de rangement, sur la colonne centrale du tableau de bord. Appuyez vers l'intérieur sur le couvercle de rangement pour ouvrir le compartiment et accéder à cette prise de courant.

Prise de courant avant

En plus de la prise de courant avant, une prise de courant figure également dans la zone de rangement de la console centrale.

Prise de console centrale

La prise de courant arrière est située dans la zone de chargement arrière droite.

Prise de courant arrière

Emplacements des fusibles de prise de courant

1 - Fusible M7 20 A jaune, prise de courant, panneau de custode arrière droit
2 - Fusible M6 20 A jaune, allume-cigares, tableau de bord
3 - Fusible M36 20 A jaune, prise de courant, casier de console

AVERTISSEMENT !
Pour éviter de graves blessures, voire des blessures mortelles :

- Seuls les appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise doivent être insérés dans une prise 12V quelconque.
- Ne les touchez pas avec les mains mouillées.
- Fermez le couvercle lorsqu'elle n'est pas utilisée et en conduisant le véhicule.
- Si cette prise est mal utilisée, elle peut causer des chocs électriques et des pannes.

ATTENTION !

- De nombreux accessoires pouvant être branchés à la prise sont ainsi alimentés en tension de batterie, même s'ils ne sont pas utilisés (téléphone portable, par exemple). Avec le temps, ils peuvent décharger la batterie, réduire sa durée de vie et empêcher le démarrage du moteur.
- Les accessoires qui consomment beaucoup de courant (tels que les refroidisseurs, les aspirateurs, les lampes, etc.), peuvent dégrader la batterie plus rapidement. Ne les utilisez que par intermittence en redoublant de prudence.
- Après l'utilisation de tels accessoires, ou après de longues périodes d'immobilisation du véhicule avec les accessoires branchés, roulez suffisamment longtemps pour permettre à l'alternateur de recharger la batterie du véhicule.

PORTE-GOBELETS

La console centrale comprend deux porte-gobelets destinés aux passagers avant.

Emplacement du porte-gobelet avant

Deux porte-gobelets se trouvent dans l'accoudoir central rabattable pour les passagers arrière.

Porte-gobelets arrière

ESPACE DE RANGEMENT

Boîte à gants

La boîte à gants est située du côté droit du tableau de bord.

Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez le loquet vers l'extérieur et abaissez le volet de la boîte à gants.

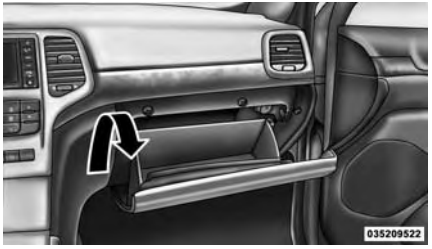

Boîte à gants ouverte

Compartiment de porte

De grands casiers de rangement intégrés aux panneaux de porte permettent un accès aisé.

Compartiment de panneau de porte

Console centrale

La console centrale contient une zone de rangement supérieure et une zone de rangement inférieure.

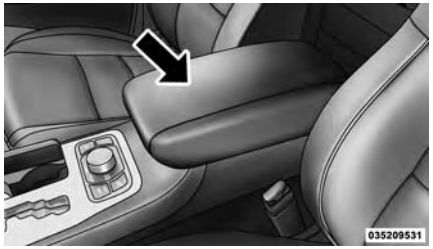

Casier de rangement

Pour ouvrir le casier de rangement supérieur, tirez le petit loquet situé sur le couvercle vers le haut.

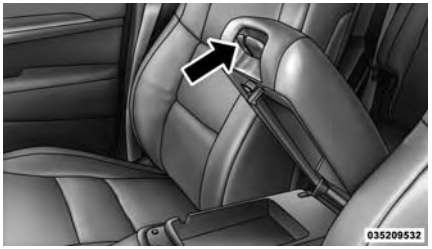

Loquet de casier de rangement

Soulevez le plus grand des loquets pour accéder au casier de rangement inférieur.

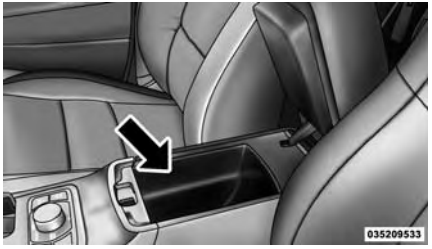

Compartiment de rangement inférieur

AVERTISSEMENT !
N'utilisez pas le véhicule si un couvercle de compartiment de la console est ouvert. Pendant le trajet, les téléphones, les lecteurs de musique et les autres appareils électroniques portables doivent être rangés. L'utilisation de ces appareils en roulant peut causer un accident dû à la distraction, entraîner la mort ou des blessures.

CARACTERISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT

Lampe de poche rechargeable

La lampe de poche rechargeable est montée sur le côté gauche de l'espace de chargement. La lampe de poche peut être dégagée de l'encadrement en cas de besoin. Cette lampe de poche comprend deux ampoules DEL. Elle est alimentée par des piles rechargeables au lithium qui se rechargent une fois la lampe remise en place.

Appuyez sur la lampe de poche pour la détacher.

Pressez et relâchez

Pour actionner la lampe de poche, appuyez une fois pour un éclairage puissant, deux fois pour un éclairage faible et une troisième fois pour éteindre la lampe.

Commutateur triple

Casiers de rangement de chargement

Quatre casiers de rangement amovibles se trouvent dans la zone de chargement arrière. Deux casiers de rangement sont situés de chaque côté de l'espace de chargement.

Casiers de rangement arrière

Deux casiers de rangement supplémentaires sont situés sous le plancher de chargement. Pour accéder aux casiers de rangement inférieurs, levez le plancher de chargement et fixez le crochet d'attache (arrimé à la base du plancher de chargement) à l'ouverture du hayon.

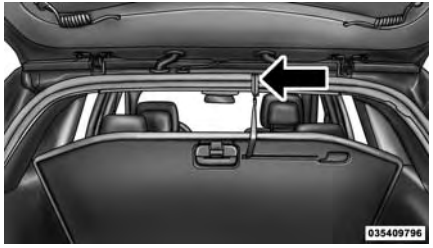

Sangle d'attache

Casiers de rangement inférieurs

Cache rétractable de la zone de chargement - Selon l'équipement

REMARQUE :

Ce cache est destiné à dissimuler les objets et non pas à les assujettir. Il n'empêche pas le chargement de bouger ni ne protège les passagers si le chargement est détaché.

Pour recouvrir la zone de chargement :

1. Saisissez la poignée centrale du cache. Tirez celui-ci par-dessus la zone de chargement.

2. Insérez les axes des extrémités du cache dans les fentes du couvercle de garniture du montant.

3. Le hayon peut être ouvert lorsque le cache est en place.

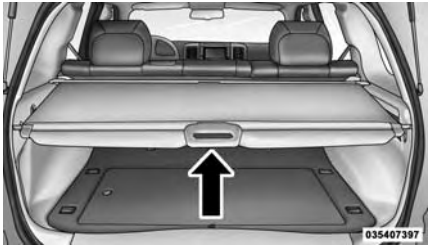

Cache arrière

AVERTISSEMENT !
En cas d'accident, un couvre-bagages qui n'est pas fixé en place peut entraîner des blessures. En cas d'arrêt brutal, il pourrait heurter un passager du véhicule. Ne rangez le cache ni sur le sol du véhicule ni dans l'habitacle. Retirez-le du véhicule lorsqu'il est hors de sa fixation. Ne le rangez pas dans le véhicule.

Crochets de fixation de chargement

Les fixations du plancher de l'espace de chargement doivent être utilisées pour fixer correctement les charges lorsque le véhicule se déplace.

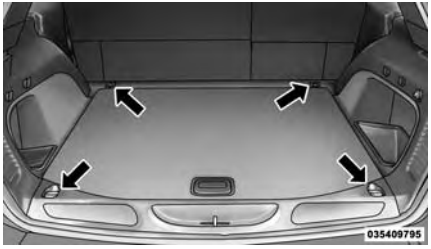

Crochets de fixation de chargement

AVERTISSEMENT !
- Pour éviter les blessures, les passagers ne doivent pas être assis dans l'espace de chargement arrière. L'espace de chargement arrière doit être réservé aux objets. Les passagers doivent être assis dans les sièges et utiliser les ceintures de sécurité.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Les crochets de fixation de chargement ne sont pas des ancrages sûrs pour une bride d'attache de siège pour enfant. Ils peuvent lâcher en cas d'arrêt brusque ou de collision et cesser de retenir le siège. L'enfant pourrait être gravement blessé. Utilisez uniquement les ancrages prévus pour les attaches des sièges pour enfant.

Le poids et la position du chargement et des passagers peuvent modifier le centre de gravité du véhicule et sa maniabilité. Pour éviter des pertes de contrôle entraînant des blessures, observez les règles qui suivent lorsque vous chargez votre véhicule.

- Ne transportez pas de charges dépassant la limite de charge décrite sur l'étiquette apposée sur la porte gauche ou sur le montant central de porte gauche.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Placez toujours la charge uniformément sur le plancher de l'espace de chargement. Placez les objets les plus lourds aussi bas et aussi en avant que possible.
- Placez le maximum de charge devant l'essieu arrière. Un poids excessif ou mal réparti sur l'essieu arrière ou derrière lui peut déséquilibrer l'arrière du véhicule.
- N'empilez pas d'objets plus haut que le dossier du siège. Ces objets pourraient gêner la visibilité et se transformer en dangereux projectiles en cas d'arrêt brutal ou d'accident.

CARACTERISTIQUES DE LA LUNETTE ARRIERE

Essuie-glace/lave-glace arrière

L'essuie-glace/lave-glace arrière est contrôlé par un commutateur rotatif situé sur le levier de commande. Le levier de commande se trouve à gauche de la colonne de direction.

Commande d'essuie-vitre/lave-vitre arrière

Tournez la partie centrale du levier vers le haut jusqu'au premier cran pour obtenir un fonctionnement intermittent et au deuxième cran pour un balayage continu de l'essuie-glace arrière.

Faire tourner la partie centrale vers le haut active la pompe de lave-glace qui continue de fonctionner aussi longtemps que le commutateur est enfoncé. Lorsque le commutateur est relâché, le balayage continu de l'essuie-glace arrière reprend. Lorsque cette molette est en position OFF (hors fonction), la tourner vers le bas actionne la pompe de lave-glace arrière qui

continue de fonctionner aussi longtemps que le commutateur est enfoncé. Une fois le commutateur relâché, il revient en position OFF (hors fonction) et les essuie-glaces effectuent plusieurs cycles de balayage avant de retourner en position d'arrêt.

REMARQUE :

Par mesure de protection, la pompe s'arrête si le commutateur est maintenu enfoncé pendant plus de 20 secondes. Une fois le commutateur relâché, la pompe reprend son fonctionnement normal.

Si l'essuie-glace arrière fonctionne lorsque le contact est coupé, l'essuie-glace reprend automatiquement la position d'arrêt.

Si la glace basculante du hayon est ouverte, la fonction d'essuie-glace/lave-glace arrière est interrompue et les essuie-glaces arrêtent en position d'arrêt. Lorsque la glace basculante du hayon est fermée, l'essuie-glace arrière reprend le fonctionnement de l'essuie-glace/lave-glace arrière passé un délai de cinq secondes.

Dégivrage de la lunette arrière

La touche de dégivrage de lunette arrière se trouve sur le panneau de commande de climatisation. Appuyez sur cette touche pour mettre en fonction le dégivrage de la lunette arrière et le chauffage des rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement). Un témoin intégré au bouton s'allume quand le dégivrage arrière est en fonction. Le dégivrage de la lunette arrière se coupe automatiquement après 10 minutes environ. Pour un fonctionnement supplémentaire de cinq minutes, appuyez à nouveau sur le bouton.

REMARQUE :

N'utilisez le dégivrage de la lunette arrière que quand le moteur tourne pour ne pas décharger excessivement la batterie.

ATTENTION !

Le non-respect de ces mises en garde peut endommager les éléments chauffants.

- La prudence est de rigueur lors du nettoyage de la face interne de la lunette arrière. N'utilisez pas de produit de nettoyage abrasif sur la face interne de la lunette arrière. Utilisez un chiffon doux et un produit de nettoyage non agressif ; essuyez parallèlement aux éléments chauffants. Les étiquettes peuvent être enlevées après les avoir imbibées d'eau chaude.
- N'utilisez ni grattoir, ni outil tranchant, ni produit de nettoyage abrasif sur la face interne de la lunette arrière.
- Maintenez tous les objets à l'écart de la vitre.

GALERIE DE TOIT - SELON L'EQUIPEMENT

Les traverses et rails latéraux sont conçus pour supporter une charge sur les véhicules équipés d'une galerie de toit. La charge ne peut dépasser 68 kg (150 livres) et doit être uniformément répartie sur les traverses de la galerie de toit.

REMARQUE :

En l'absence de traverses, votre concessionnaire agréé peut commander et poser des traverses MOPAR® construites spécifiquement pour ce système de galerie de toit.

Répartissez la charge uniformément sur les traverses de la galerie. La présence d'une galerie de toit n'augmente pas la capacité totale de charge du véhicule. La charge totale intérieure et extérieure du véhicule ne peut dépasser la capacité totale de charge du véhicule.

Pour déplacer les traverses, desserrez les fixations situées sur le bord supérieur de chaque traverse d'environ huit tours à l'aide de la clé antivol fournie avec les traverses MOPAR®. Déplacez ensuite la traverse à la position désirée, en maintenant les traverses parallèles au cadre de la galerie. Lorsque la traverse est à la position désirée, resserrez la clé pour verrouiller la traverse en place.

REMARQUE :

- **Pour aider à contrôler le bruit du vent en installant les traverses, placez les traverses avant et arrière à environ 61 cm (24 pouces) l'une de l'autre. Pour obtenir une réduction optimale des parasites, réglez la traverse avant vers l'avant ou l'arrière par incréments de 2,5 cm (1 pouce).**
- **Si la traverse arrière (ou un autre objet métallique) est placée par dessus l'antenne radio satellite (selon l'équipement), vous risquez une interruption de la réception radio par satellite. Pour améliorer la réception radio par satellite, évitez de placer la traverse arrière sur l'antenne de radio satellite.**
- **Les poignées d'assistance à l'arrière du véhicule (selon l'équipement) ne servent pas au remorquage.**

ATTENTION !

- Pour éviter d'endommager le toit de votre véhicule, ne transportez pas de charge sur la galerie de toit sans que les traverses ne soient posées. La charge doit être fixée et placée sur les traverses, et non pas directement sur le toit. S'il est nécessaire de placer une charge sur le toit, disposez une couverture ou une protection similaire entre la charge et la surface du toit.
- Pour éviter d'endommager la galerie de toit et le véhicule, ne dépassez pas la capacité de charge maximale de la galerie, qui est de 68 kg (150 livres). Répartissez toujours les charges lourdes aussi uniformément que possible et assujettissez-les convenablement.
- Si vous devez transporter des objets longs qui dépassent l'avant du véhicule, tels que des panneaux de bois ou des planches de surf, assurez-vous de les attacher à l'avant et à l'arrière du véhicule.

(Suite)

ATTENTION ! ***(Suite)***

- Roulez toujours à faible allure et tournez prudemment lorsque vous transportez des objets lourds ou encombrants sur la galerie. Le vent et l'air déplacé par des camions circulant à proximité peuvent soulever brusquement une charge. Ceci est particulièrement le cas pour les objets plats et de grande dimension qui peuvent être endommagés ou endommager le véhicule.

AVERTISSEMENT !

La charge doit être solidement arrimée avant de prendre la route. Les objets mal fixés peuvent s'envoler, surtout à vitesse élevée, et provoquer des blessures et des dégâts. Respectez les ″Mises en garde″ concernant la galerie de toit lorsque vous transportez un chargement sur la galerie.

4

PANNEAU D'INSTRUMENTS

- FONCTIONS DU TABLEAU DE BORD 179
- BLOC D'INSTRUMENTS 180
- DESCRIPTION DU BLOC D'INSTRUMENTS 181
- CENTRE ELECTRONIQUE D'INFORMATION DU VEHICULE (EVIC) 187
  - Ecrans du centre électronique d'information du véhicule (EVIC) 188
  - Témoins blancs de l'EVIC 193
  - Témoins ambre de l'EVIC 194
  - Témoins rouges de l'EVIC 195
  - Système de témoin de remplacement d'huile moteur . . . 196
  - Economie de carburant 197
  - Régulation de vitesse adaptative 199
  - Vitesse du véhicule 199
  - Informations sur le trajet 199
  - Unités 199

- Informations véhicule (fonctions d'information du client) 200
- Tire PSI ou Tire KPA (pression des pneus) 200
- Ecran Keyless Enter-N-Go - Selon l'équipement 201
- Affichage de la boussole/température 201
- Fonctions programmables par l'utilisateur (Configuration du système) 203

• SYSTEMES AUDIO 208
• COMMANDE iPod®/USB/MP3 — SELON L'EQUIPEMENT . . . 208
- Connexion de l'iPod® ou du dispositif USB externe 209
- Utilisation de cette fonction 209
- Commande de l'iPod® ou du dispositif USB externe à l'aide des boutons de la radio 209
- Mode lecture 209
- Mode liste ou parcourir 210
- Bluetooth Streaming Audio (BTSA) 212

• VIDEO ENTERTAINMENT SYSTEM (VES)™ MULTIMEDIA UCONNECT™ - SELON L'EQUIPEMENT 212
- Aperçu du système 212
- Video Entertainment System (VES)™ 213
- Utilisation de la télécommande 213
- Rangement de la télécommande 220
- Verrouillage de la télécommande 221

- Remplacement des piles 221
- Fonctionnement des casques 221
- Commandes 221
- Remplacement des piles 222
- Garantie sur le casque d'écoute Unwired® 222
- Fonctionnement de l'écran vidéo 223
- Lecture d'un disque sur le VES™ 224
- Modes partagés 224
- Ecran de mode information 225
- Menu de sélection de mode 226
- Menu de clavier numérique 226
- Menu de disque 227
- Paramètres d'affichage 227
- Ecoute audio avec l'écran fermé 227
- Pourquoi le mode d'écran change-t-il automatiquement 228
- Entrées auxiliaires 228

• COMMANDES AUDIO AU VOLANT 229
- Radio 229
- Lecteur CD 229

• MAINTENANCE DE DISQUE CD/DVD 230

- **FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TELEPHONES MOBILES 230**
- **COMMANDES DE CHAUFFAGE 230**
  - **Commande automatique de température double-zone (ATC) - Selon l'équipement 230**
  - **Conseils d'utilisation 234**
  - **Tableau de conseils d'utilisation 236**

FONCTIONS DU TABLEAU DE BORD

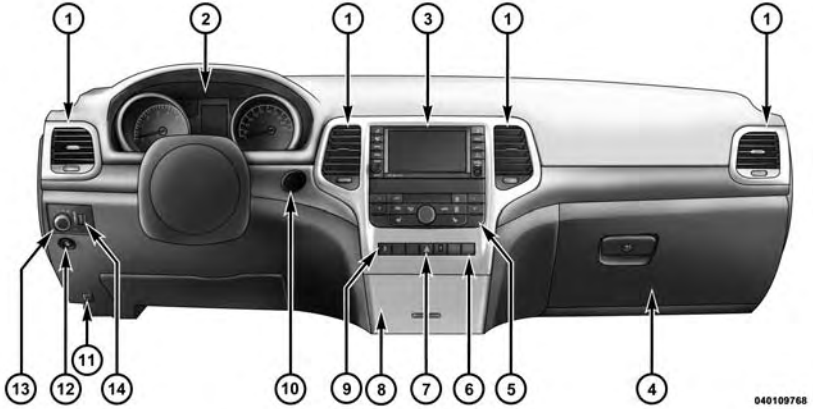

1 - Bouche d'air
2 - Tableau de bord
3 - Radio
4 - Boîte à gants
5 - Commandes de climatisation
6 - Rangée inférieure de commutateurs
7 - Commutateur des feux de détresse
8 - Casier de rangement
9 - Bouton ESC
10 - Commutateur d'allumage
11 - Ouverture du capot
12 - Déverrouillage du volet de remplissage de carburant
13 - Commutateur des projecteurs
14 - Commande d'intensité de l'éclairage

BLOC D'INSTRUMENTS

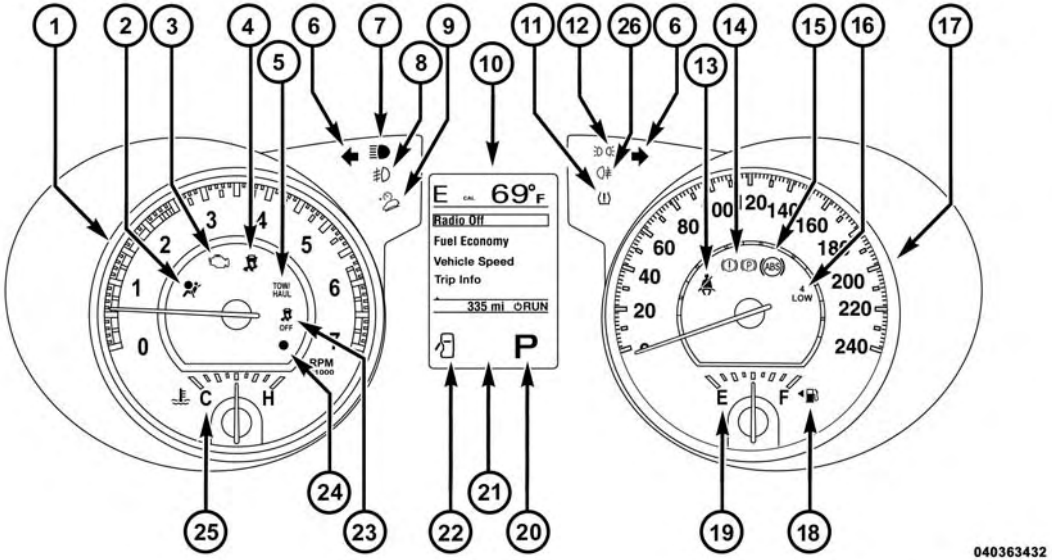

DESCRIPTION DU BLOC D'INSTRUMENTS

1. Compte-tours

Indique le régime du moteur en tours par minute (tr/min x 1 000).

2. Témoin d'avertissement d'airbag

Cette lumière s'allume pendant quatre à huit secondes à titre de vérification d'ampoule quand le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche). Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, reste allumé ou s'allume pendant le trajet, le système doit être examiné par un concessionnaire agréé dès que possible. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Protection des occupants″ dans ″Avant de mettre en marche le véhicule″.

3. Témoin de panne (MIL)

Le témoin de panne (MIL) fait partie d'un système d'autodiagnostic appelé OBD II qui surveille les systèmes de commande du moteur et de la transmission automatique. Le témoin s'allume avant le démarrage du moteur quand la clé de contact est placée en position ON/RUN (en fonction/marche). Si l'ampoule ne s'allume pas après avoir placé la clé de contact en position ON/RUN (en fonction/marche), faites rapidement vérifier le véhicule.

L'absence ou le desserrage du bouchon de carburant, une qualité médiocre de carburant et d'autres problèmes peuvent allumer le témoin après le démarrage du moteur. Si le témoin reste allumé pendant plusieurs trajets, faites vérifier le véhicule. En général vous pourrez rouler normalement sans remorquage.

ATTENTION !

Un trajet prolongé avec le MIL allumé peut endommager le système de commande du moteur. Ceci peut également affecter la consommation et le comportement routier. Si le témoin MIL clignote, des dégâts sévères au convertisseur catalytique et une perte de puissance se manifesteront à brève échéance. Une intervention immédiate s'impose.

AVERTISSEMENT !

Un convertisseur catalytique en panne, comme décrit plus haut, peut atteindre des températures plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Ceci peut provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou si vous vous garez au dessus d'objets inflammables comme des plantes sèches, du bois, du carton, etc. Ceci peut entraîner des blessures graves, voire mortelles pour le conducteur, les occupants ou autres personnes.

4. Témoin d'activation/de panne de la commande électronique de stabilité (ESC) - Selon l'équipement

Le témoin d'activation/de panne ESC du bloc d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé en position ON/RUN (en fonction/marche). Il doit s'éteindre lorsque le moteur tourne. Si le témoin d'activation/de panne ESC reste allumé lorsque le moteur tourne, c'est qu'une panne a été détectée dans le système

ESC. Si ce témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres à plus de 48 km/h (30 mph), consultez votre concessionnaire dès que possible pour réparer la panne.

REMARQUE :

- **Le témoin ESC OFF (ESC hors fonction) et le témoin d'activation/de panne ESC s'allument temporairement chaque fois le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche).**
- **Chaque fois que le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche), l'ESC est activé même s'il avait été désactivé précédemment.**
- **Le système ESC fait entendre un bourdonnement ou un déclic quand il est actif. Ceci est normal. Le bruit s'arrête quand l'ESC devient inactif suivant la manœuvre qui a activé l'ESC.**

5. Témoin TOW/HAUL (remorquage/ traction) - Selon l'équipement

Ce témoin s'allume quand le bouton TOW/HAUL a été sélectionné. Le bouton TOW/HAUL se trouve au centre du tableau de bord (sous les commandes de climatisation).

6. Témoin des feux de direction

La flèche clignote en même temps que les feux de direction extérieurs lorsque le levier des feux de direction est actionné. Un signal sonore retentit et un message à l'EVIC s'affiche si les feux de direction sont laissés en fonction pendant plus de 1,6 km (1 mile).

REMARQUE :

Vérifiez l'état des ampoules de l'éclairage extérieur si un témoin clignote rapidement.

7. Témoin des feux de route

Ce témoin signale que les projecteurs sont allumés en position feux de route.

8. Témoin de feux antibrouillard avant - Selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque les feux antibrouillard avant sont allumés.

9. Témoin de contrôle en descente - Selon l'équipement

Le symbole indique le statut du dispositif de contrôle en descente (HDC). Le témoin reste allumé lorsque le HDC est armé. Le HDC ne peut être armé que si la boîte de transfert est en mode 4WD gamme basse et que la vitesse du véhicule est inférieure à 48 km/h (30 mph). Si ces conditions ne sont pas remplies, le témoin HDC clignote si l'on tente d'utiliser ce dispositif.

10. Ecran du centre électronique d'information du véhicule (EVIC)/Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule.

Selon le cas, cet écran affiche les messages du Centre d'information électronique du véhicule

(EVIC). Reportez-vous à "Centre électronique d'information du véhicule".

11. Témoin de surveillance de pression des pneus

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon l'équipement), doit être vérifié manuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule telle qu'elle figure sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus d'une taille différente que celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression correcte pour ces pneus.)

A titre de sécurité complémentaire, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression quand un ou plusieurs des pneus est considérablement sous-gonflé. Quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier les pneus dès que possible et les gonfler à la pression correcte. Des pneus dégonflés risquent la surchauffe et la panne. Un gonflage insuffisant augmente en outre la consommation et réduit la durée de vie des pneus, tout en affectant la maniabilité du véhicule et la distance de freinage.

Le TPMS ne remplace pas une maintenance correcte des pneus et il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte, même si les pneus ne se sont pas dégonflés au point de déclencher l'éclairement du témoin TPMS.

Votre véhicule est également doté d'un témoin de défaillance du TPMS, qui indique si le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin de défaillance du TPMS est combiné au témoin de basse pression de pneu. Lorsque le système détecte une défaillance, le témoin clignote pendant une minute environ puis reste constamment allumé. Cette séquence se poursuit jusqu'au démarrage suivant du véhicule, et ce tant que la défaillance est présente. Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne plus détecter ou signaler une basse pression de pneu. Les défaillances du TPMS peuvent être provoquées par une multitude de raisons, y compris la pose de pneus ou roues de remplacement/alternatifs, qui empêchent le fonctionnement correct du TPMS. Contrôlez toujours le témoin de défaillance du TPMS après remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vérifier si les pneus ou roues de remplacement/alternatifs permettent au TPMS de continuer à fonctionner correctement.

ATTENTION !
Le TPMS a été optimisé pour les roues et pneus d'origine du véhicule. Les pressions et l'avertissement du TPMS ont été établis en fonction de la taille des pneus équipant votre véhicule à l'origine. Un fonctionnement indésirable du système ou des dégâts aux capteurs peut résulter d'équipements de remplacement qui diffèrent des équipements d'origine en taille, type, ou style. Les roues du commerce peuvent endommager le capteur. N'utilisez pas de produit d'étanchéité pour pneus provenant d'un bidon ni de talons d'équilibrage si votre véhicule est équipé d'un système TPMS, pour ne pas endommager les capteurs.

12. Témoin des projecteurs/feux de stationnement allumé - Selon l'équipement

Ce témoin s'allume quand les feux de stationnement ou les projecteurs sont allumés.

13. Témoin de rappel de ceinture de sécurité

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné pour la première fois en position ON/RUN (en fonction/marche), ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes à titre de vérification de l'ampoule. Pendant la vérification de l'ampoule, si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant reste non bouclée, un signal sonore retentit. Après l'essai d'ampoule ou pendant la conduite, si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant reste non bouclée, le témoin de ceinture de sécurité clignote ou reste allumé en permanence. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Protection des occupants″ dans ″Avant de mettre en marche le véhicule″.

14. Témoin des freins

Ce témoin surveille plusieurs composants du système de freinage, tels que le niveau de liquide de frein et le serrage du frein de stationnement. Si le témoin de frein s'allume, il peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide de frein est bas ou qu'il existe un problème avec le réservoir du système antiblocage des roues.

Si le témoin reste allumé alors que le frein de stationnement a été relâché, et que le niveau du liquide atteint le repère Plein sur le réservoir du maître-cylindre, il indique un possible dysfonctionnement du circuit hydraulique de freinage ou qu'un problème avec le servofrein a été détecté par le système antiblocage des roues (ABS)/programme électronique de stabilité (ESP). Dans ce cas, le témoin reste allumé jusqu'à ce que la panne soit réparée. Si le problème est associé au servofrein, la pompe ABS fonctionne en appliquant le frein et une pulsation de la pédale de frein peut être ressentie à chaque arrêt.

Le double circuit de freinage offre une capacité de freinage de réserve en cas de panne d'une partie du circuit hydraulique. Si une fuite a lieu dans l'un des deux circuits, le témoin des freins s'allume quand le liquide de frein dans le maître-cylindre tombe au-dessous d'un certain niveau.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que la panne soit réparée.

REMARQUE :

Le témoin peut clignoter momentanément en cas de virage serré affectant le niveau de liquide. Le véhicule doit être réparé et le niveau de liquide de frein doit être vérifié.

Toute défaillance du système de freinage doit être réparée immédiatement.

AVERTISSEMENT !
Il est dangereux de conduire un véhicule dont le témoin des freins reste allumé (rouge). Une partie du circuit de freinage peut être en panne. La distance de freinage s'en trouve accrue. Vous risqueriez une collision. Faites vérifier le véhicule immédiatement.

Les véhicules avec ABS sont également équipés du système de répartition électronique de la puissance de freinage (EBD). En cas de panne de l'EBD, le témoin des freins s'allume en même temps que le témoin ABS. Une réparation immédiate de l'ABS s'impose.

Le fonctionnement du témoin des freins peut être vérifié en tournant la clé de contact de la position OFF (hors fonction) à la position ON/RUN (en fonction/marche). Le témoin doit s'allumer pendant deux secondes environ. Le témoin doit ensuite s'éteindre, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'un défaut dans le système de freinage ne soit détecté. S'il ne s'allume pas, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.

Le témoin s'allume également lorsque le frein de stationnement est serré et quand le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche).

REMARQUE :

Ce témoin indique que le frein de stationnement est serré. Il ne spécifie pas le degré de serrage.

15. Témoin du système antiblocage des roues (ABS)

Ce témoin surveille le système antiblocage des roues (ABS). Il s'allume quand le commutateur d'allumage est placé en position ON/RUN (en fonction/marche) et peut rester allumé jusqu'à quatre secondes.

Si le témoin ABS reste allumé ou s'allume pendant le trajet, il indique que la section ABS du circuit de freinage est en panne et qu'une intervention s'impose. Cependant, le circuit de freinage continue à fonctionner normalement, à moins que le témoin des freins ne soit allumé.

Si le témoin ABS reste allumé, faites réparer le système de freins dès que possible pour bénéficier à nouveau de l'antiblocage. Si le témoin ABS ne s'allume pas quand le commutateur d'allumage est placé en position ON/RUN (en fonction/marche), faites-le vérifier par un concessionnaire agréé.

16. 4 LOW

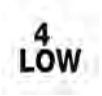

Ce témoin avertit le conducteur que le véhicule se trouve en mode de traction intégrale LOW (gamme basse). Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement bloqués ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. La gamme basse offre un plus grand rapport de démultiplication pour un couple accru au niveau des roues.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement et l'utilisation correcte de la traction intégrale, reportez-vous à ″Fonctionnement de la traction intégrale - Selon l'équipement″ dans la section ″Démarrage et fonctionnement″.

17. Compteur de vitesse

Il indique la vitesse du véhicule.

18. Rappel de volet de remplissage de carburant

Le symbole de pompe à carburant indique le côté du véhicule où se trouve la trappe à carburant.

19. Indicateur de carburant
L'aiguille indique le niveau de carburant restant dans le réservoir quand le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche).

20. Zone de témoins bancs du centre électronique d'information du véhicule (EVIC)
Cette zone affiche les témoins blancs reconfigurables de l'EVIC. Pour plus d'informations, reportez-vous à ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″.

21. Zone de témoins ambre du centre électronique d'information du véhicule (EVIC)
Cette zone affichera les témoins ambre reconfigurables de précaution de l'EVIC. Pour plus d'informations, reportez-vous à ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″.

22. Zone de témoins rouges du centre électronique d'information du véhicule (EVIC)
Cette zone affiche les témoins rouges reconfigurables de l'EVIC. Pour plus d'informations, reportez-vous à ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″.

23. Témoin de désactivation de la commande électronique de stabilité (ESC) - Selon l'équipement

Ce témoin indique que la commande électronique de stabilité (ESC) est hors fonction.

24. Témoin antivol

Ce témoin clignote rapidement pendant 15 secondes environ pendant que l'alarme antivol s'arme. Le témoin clignote en permanence à un rythme plus lent après l'armement. Le témoin antivol clignote également pendant trois secondes quand le contact est mis pour la première fois.

25. Indicateur de température
La température indiquée est celle du liquide de refroidissement du moteur. Si l'aiguille se trouve dans la zone normale, le système de refroidissement fonctionne correctement. L'indication peut être plus élevée par temps chaud, en montagne ou lors de la traction d'une remorque. Elle ne peut dépasser les limites supérieures de la plage de fonctionnement normal.

ATTENTION !
Rouler avec un circuit de refroidissement trop chaud peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température est sur ″H″, rangez-vous et arrêtez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti, climatiseur arrêté, jusqu'à ce que l'aiguille retourne dans la plage normale. Si l'aiguille reste sur ″H″ et si vous entendez des sonneries d'avertissement continues, arrêtez immédiatement le moteur et appelez un concessionnaire agréé.

AVERTISSEMENT !
Un circuit de refroidissement du moteur qui surchauffe est dangereux. La vapeur ou le liquide brûlant peuvent causer de graves blessures. Envisagez l'intervention d'un concessionnaire agréé en cas de surchauffe du moteur. Si vous décidez d'intervenir vous-même, référez-vous à ″Entretien de votre véhicule″. Consultez les avertissements du paragraphe Bouchon à pression du radiateur.

26. Témoin de feu antibrouillard arrière

Ce témoin s'allume lorsque les feux antibrouillard arrière sont allumés.

CENTRE ELECTRONIQUE D'INFORMATION DU VEHICULE (EVIC)

Le centre électronique d'information du véhicule (EVIC) comporte un écran interactif situé dans le bloc d'instruments.

Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)

L'EVIC fournit les informations suivantes :

- Economie de carburant
- ACC : (selon l'équipement)
- Vitesse du véhicule
- Informations sur le trajet
- Terrain : (selon l'équipement)
- Pressions des pneus : (selon l'équipement)
- Informations véhicule
- Messages
- Unités : anglo-saxonnes/métriques
- Paramétrage du système
- Désactivation du menu

Le système permet au conducteur de sélectionner une information en pressant les touches suivantes au volant :

Touches EVIC au volant

Bouton UP (haut)

Appuyez et relâchez le bouton UP (haut) pour faire défiler vers le haut les menus principaux (Economie de carburant, Informations véhicule, Pressions des pneus, Régulation de vitesse, Messages, Unités, Configuration du système) et les sous-menus.

Touche flèche vers le bas

Appuyez et relâchez le bouton DOWN (bas) pour faire défiler vers le bas les menus principaux et les sous-menus.

Touche de sélection

Pressez et relâchez la touche de sélection pour accéder aux menus principaux et aux sous-menus ou choisir un réglage personnel dans le menu de paramétrage. Pressez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) pour réinitialiser les fonctions.

Bouton BACK (retour)

Appuyez sur le bouton BACK (retour) pour revenir au menu ou sous-menu précédent.

Ecrans du centre électronique d'information du véhicule (EVIC)

En fonction des circonstances, le centre d'information électronique du véhicule (EVIC) affiche les messages suivants :

- ″Vehicle Not In Park″ (véhicule non en stationnement)
- ″Key Left Vehicle″ (clé dans le véhicule)
- ″Key Not Detected″ (clé non détectée)
- ″Service Keyless System″ (entretien du système sans clé)
- ″Service Tire Pressure System″ (réparer le système de pression des pneus)
- ″Service Park Assist System″ (réparer le système d'assistance au stationnement)
- ″Park Assist System Blinded″ (assistance au stationnement aveuglé)
- ″Park Assist Disabled″ (assistance au stationnement désactivée)
- ″Front Sensor Blinded″ (capteur avant aveuglé)
- ″Rear Sensor Blinded″ (capteur arrière aveuglé)
- ″Keyfob Battery Low″ (pile faible du porte-clé)
- ″Liftglass Open″ (lunette ouverte)
- ″Left Front Turn Signal Lamp Out″ (feu de direction avant gauche hors fonction)
- ″Right Front Turn Signal Lamp Out″ (feu de direction avant droit hors fonction)
- ″Left Rear Turn Signal Lamp Out″ (feu de direction arrière gauche hors fonction)
- ″Right Rear Turn Signal Lamp Out″ (feu de direction arrière droit hors fonction)
- ″Check Tire Pressure″ (vérifier la pression des pneus)
- ″ESC System Off″ (système ESC hors fonction)
- ″Service Blind Spot System″ (réparer le système d'angle mort)
- ″Blind Spot Detection Unavailable″ (détection d'angle mort indisponible)
- ″Blind Spot System Off″ (système d'angle mort hors fonction)
- ″Blind Spot System Unavailable Sensor Blocked″ (capteur de système d'angle mort indisponible bloqué)

- ″Blind Spot System Unavailable Astronomy Zone″ (zone Astronomie de système d'angle mort indisponible) - Lorsque le module d'angle mort détecte des interférences provenant d'une tour opérant sur la même fréquence, il désactive automatiquement le système d'angle mort.
- Normal Cruise Ready (régulation normale prête) - Quand le système de régulation de vitesse adaptative (ACC) est mis hors fonction et que le mode de régulation normale de vitesse (vitesse fixe) est disponible. Reportez-vous à ″Régulation de vitesse adaptative (ACC)″ dans ″Pour connaître votre véhicule″ (selon l'équipement).
- Adaptative Cruise Off (régulation de vitesse adaptative désactivée) - Quand le système de régulation de vitesse adaptative (ACC) est hors fonction. Reportez-vous à ″Régulation de vitesse adaptative (ACC)″ dans ″Pour connaître votre véhicule″ (selon l'équipement).
- ″ACC Ready″ (ACC prêt) - Quand le système ACC est activé. Reportez-vous à ″Régulation de vitesse adaptative (ACC)″ dans ″Pour connaître votre véhicule″ (selon l'équipement).
- ″ACC Set″ (ACC paramétré) - Après avoir réglé la vitesse voulue dans le système ACC. Reportez-vous à ″Régulation de vitesse adaptative (ACC)″ dans ″Pour connaître votre véhicule″ (selon l'équipement).
- ″ACC Cancelled″ (ACC annulé) - Pour désactiver le système ACC. Reportez-vous à ″Régulation de vitesse adaptative (ACC)″ dans ″Pour connaître votre véhicule″ (selon l'équipement).
- Sensed Vehicle Indicator (témoin de véhicule détecté) - Le système détecte un véhicule plus lent dans la même voie. Reportez-vous à ″Régulation de vitesse adaptative (ACC)″ dans ″Pour connaître votre véhicule″ (selon l'équipement).
- ″Driver Override″ (prise de contrôle par le conducteur) - Si vous appuyez sur l'accélérateur après le réglage de la vitesse voulue dans le système ACC. Reportez-vous à ″Régulation de vitesse adaptative (ACC)″ dans ″Pour connaître votre véhicule″ (selon l'équipement).
- ″Distance Set″ (distance paramétrée) - Après le changement du réglage de la distance avec le véhicule suivi dans le système ACC, ce message s'affiche momentanément. Reportez-vous à ″Régulation de vitesse adaptative (ACC)″ dans ″Pour connaître votre véhicule″ (selon l'équipement).
- ″Brake″ (frein) - Si le système ACC prévoit que son niveau de freinage maximal est insuffisant pour maintenir la distance paramétrée, ce message clignote et un signal sonore retentit pendant que l'ACC continue à appliquer sa capacité maximale de freinage. Dans ce cas, vous devez immédiatement serrer les freins selon les besoins pour maintenir une distance de sécurité par rapport au véhicule devant vous. Reportez-vous à ″Régulation de vitesse adaptative (ACC)″ dans ″Pour connaître votre véhicule″ (selon l'équipement).

- ″Clean Radar Sensor in the Front of Vehicle″ (Nettoyer le capteur à radar à l'avant du véhicule) - Si le système ACC est désactivé du fait de conditions limitant son efficacité. Reportez-vous à ″Régulation de vitesse adaptative (ACC)″ dans ″Pour connaître votre véhicule″ (selon l'équipement).
- ″ACC/FCW Unavailable Vehicle System Error″ (ACC/FCW indisponible Erreur de système de véhicule) - Si le système ACC se désactive en raison d'une panne momentanée qui limite sa fonctionnalité. Reportez-vous à ″Régulation de vitesse adaptative (ACC)″ dans ″Pour connaître votre véhicule″ (selon l'équipement).
- ″ACC/FCW Unavailable Service Radar Sensor″ (ACC/FCW indisponible Réparer le capteur à radar) - Si le système ACC est désactivé suite à une panne interne du système qui exige une réparation par un concessionnaire agréé. Reportez-vous à ″Régulation de vitesse adaptative (ACC)″ dans ″Pour connaître votre véhicule″ (selon l'équipement).
- ″Coolant Low″ (bas niveau de liquide de refroidissement)
- ″Service Air Suspension System″ (réparer le système de suspension pneumatique)
- Vidange d'huile requise
- Key In Ignition (clé dans le contact)
- ″Lights On″ (feux allumés)
- ″Key In Ignition Lights On″ (clé dans le contact feux allumés)
- ″Ignition Or Accessory On″ (contact mis ou accessoire en fonction)
- ″Ignition Or Accessory On″ (contact mis ou accessoire en fonction) ″Lights On″ (feux allumés)
- ″Turn Signal On″ (feu de direction en fonction)
- Assistance au stationnement activée
- ″WARNING Object Detected″ (Avertissement : objet détecté)
- ″Memory 1 Profile Set″ (mémorisation de profil 1)
- ″Memory 2 Profile Set″ (mémorisation de profil 2)
- ″Memory System Unavailable - Not in Park″ (mémoire indisponible - non en stationnement)
- ″Memory System Unavailable - Seatbelt buckled″ (mémorisation indisponible - ceinture attachée)
- ″Memory 1 Profile Recall″ (rappel de mémorisation de profil 1)
- ″Memory 2 Profile Recall″ (rappel de mémorisation de profil 2)
- ″Press Brake Pedal And Push Button To Start″ (appuyer sur la pédale de frein et sur le bouton pour démarrer)
- ″Wrong Key″ (mauvaise clé)
- ″Damaged Key″ (clé endommagée)
- ″Key Not Programmed″ (clé non programmée)
- ″Function Currently Unavailable - Power Liftgate″ (fonction actuellement indisponible - hayon motorisé)

- ″Unlock To Operate - Power Liftgate″ (déverrouiller pour permettre le fonctionnement - hayon motorisé)
- ″Put In Park To Operate - Power Liftgate″ (mettre en position P (stationnement) pour permettre le fonctionnement - hayon motorisé)
- ″Automatic High Beams On″ (feux de route automatiques en fonction)
- ″Automatic High Beams Off″ (feux de route automatiques hors fonction)
- ″Service Four Wheel Drive System″ (réparer le système de traction intégrale)
- ″Eco - Fuel Saver Indicator″ (Eco - témoin d'économie de carburant)
- ″Terrain Settings - Automatic″ (réglages de terrain - automatiques)
- ″Terrain Settings - Rock″ (réglages de terrain - pierres)
- ″Terrain Settings - Sand/Mud″ (réglages de terrain - sable/boue)
- ″Terrain Settings - Snow″ (réglages de terrain - neige)
- ″Terrain Settings - Sport″ (réglages de terrain - sport)
- ″Sport Not Available In 4 Low 4 High Is Required″ (Sport non disponible en mode 4 Low (traction intégrale en gamme basse) 4 High (traction intégrale en gamme haute) requis)
- ″Rock Not Available In 4 Low 4 High Is Required″ (Pierres non disponible en mode 4 Low (traction intégrale en gamme basse) 4 High (traction intégrale en gamme haute) requis)
- ″To Tow Vehicle Safely, Read Neutral Shift Procedure In Owners Manual″ (Pour remorquer le véhicule en toute sécurité, lisez la procédure de passage en position N (point mort) dans le manuel de l'utilisateur)
- ″For 4x4 Low Slow Below 5 Mph Or 8 Kph Put Trans In N Press 4 Low″ (Pour la traction intégrale en gamme basse, ralentir à moins de 8 km/h (5 mph), faire passer la transmission au point mort, appuyer sur 4 en gamme basse)
- ″For 4x4 High Slow Below 5 Mph Or 8 Kph Put Trans In N Press 4 Low″ (Pour la traction intégrale en gamme haute, ralentir à moins de 8 km/h (5 mph), faire passer la transmission au point mort, appuyer sur 4 en gamme basse)
- ″Terrain System Settings Not Available″ (réglages de système de terrain indisponibles)
- ″Raising Vehicle Ride Height (with icon)″ (Elever la garde au sol du véhicule (avec l'icône))
- ″Lowering Vehicle Ride Height (with icon)″ (Abaisser la garde au sol du véhicule (avec l'icône))
- ″Normal Vehicle Ride Height″ (garde au sol normale du véhicule) - Ce message s'affiche (pendant cinq secondes) lorsque le véhicule a atteint la garde au sol normale.
- ″Off Road Ride Height Level 1″ (garde au sol hors route de niveau 1) - Ce message s'affiche (pendant cinq secondes) lorsque le véhicule a atteint le niveau 1 de garde au sol hors route.

- ″Off Road Ride Height Level 2″ (garde au sol hors route de niveau 2) - Ce message s'affiche (pendant cinq secondes) lorsque le véhicule a atteint le niveau 2 de garde au sol hors route.
- ″Vehicle Lowered To Entry/Exit (Park) Height″ (véhicule abaissé à la hauteur d'entrée/de sortie (stationnement)) - Ce message s'affiche (pendant cinq secondes) lorsque le véhicule a atteint la hauteur de stationnement.
- ″Entry/Exit (Park) Height in Progress″ (hauteur d'entrée/de sortie (stationnement) en cours) - Ce message s'affiche (pendant cinq secondes) lorsque la demande de passage à la hauteur d'entrée/de sortie est faite alors que la vitesse du véhicule est comprise entre 24 et 40 km/h (15 et 25 mph). Ceci indique que la demande a été reconnue et abaisse la hauteur d'entrée/de sortie lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 24 km/h (15 mph).
- ″Service Air Suspension System″ (réparer le système de suspension pneumatique) - Ceci s'affiche lorsque le système est défaillant. A ce stade, le fonctionnement du système sera limité.
- ″Immediate Air Suspension Service/Repair Required″ (Entretien/réparation de suspension automatique exigé immédiatement) - Ceci s'affiche lorsqu'un défaut s'est produit dans le système et entraîne un arrêt total du système. A ce stade, le système devient inopérationnel.
- ″Reduce Speed To Maintain Selected Ride Height″ (Réduire la vitesse pour maintenir la garde au sol sélectionnée) - Ce message s'affiche pour avertir le conducteur que la présélection de hauteur inférieure suivante sera activée si la vitesse du véhicule n'est pas réduite.
- ″Selected Ride Height Not Permitted″ (Garde au sol sélectionnée non autorisée) - La vitesse du véhicule est trop élevée pour permettre l'entrée de l'un des niveaux de présélection (Niveau d'entrée/sortie/Niveau de sortie/Garde au sol hors route Niveau 1/Garde au sol hors route Niveau 2).
- ″Air Suspension System Cooling Down - Please Wait″ (Refroidissement du système de suspension pneumatique - Veuillez attendre) - Ce message s'affiche si le niveau de température du compresseur est trop haut. La commande de niveau est suspendue jusqu'à ce que le compresseur soit refroidi.
- ″Vehicle Cannot Be Lowered - Door Open″ (Le véhicule ne peut pas être abaissé - Porte ouverte) - Ce message s'affiche si une porte ou le hayon est mal fermé et la commande de niveau est suspendue.
- ″Air Suspension Temporarily Disabled For Jacking And Tire Change″ (La suspension pneumatique est désactivée momentanément pour permettre la pose du cric et le changement de roue).
- ″Aerodynamic Ride Height″ (Garde au sol aérodynamique) - Ce message s'affiche (pendant cinq secondes) lorsque le véhicule a atteint la garde au sol aérodynamique.

Témoins blancs de l'EVIC

Cette zone indique les témoins de mise en garde blancs reconfigurables. Ces témoins incluent :

- ***Le statut du levier de changement de vitesse***

Les statuts du levier de changement de vitesse ″P,R,N,D,L,5,4,3,2,1″ sont affichés pour indiquer la position du levier de changement de vitesse. Les témoins ″5,4,3,2,1″ indiquent que la fonction de sélection électronique de gamme (ERS) a été engagée et le rapport sélectionné est affiché. Pour plus d'informations sur l'ERS, reportez-vous à ″Démarrage et fonctionnement″.

- ***Régulation électronique de la vitesse en fonction***

Ce témoin s'allume lorsque la régulation de vitesse électronique est en fonction. Pour plus d'informations, reportez-vous à ″Régulation électronique de la vitesse″ dans ″Pour connaître votre véhicule″.

- ***Régulation électronique de la vitesse configurée***

Ce témoin s'allume lorsque la régulation de vitesse électronique est configurée. Pour plus d'informations, reportez-vous à ″Régulation électronique de la vitesse″ dans ″Pour connaître votre véhicule″.

- ***Régulation de vitesse adaptative (ACC) en fonction***

Ce témoin s'allume lorsque l'ACC est en fonction. Pour plus d'informations, reportez-vous à ″Régulation de vitesse adaptative (ACC)″ dans ″Pour connaître votre véhicule″.

- ***Régulation de vitesse adaptative (ACC) configurée***

Ce témoin s'allume lorsque l'ACC est en fonction. Pour plus d'informations, reportez-vous à ″Régulation de vitesse adaptative (ACC)″ dans ″Pour connaître votre véhicule″.

- ***Surchauffe de la direction assistée - Selon l'équipement***

Si le message ″POWER STEERING SYSTEM OVER TEMP″ (surchauffe de la direction assistée) et une icône sont affichés sur l'écran d'EVIC, ceci indique qu'une manœuvre de direction extrême a eu lieu, entraînant un problème de surchauffe dans la direction assistée. Vous perdez momentanément la direction assistée jusqu'à ce que le problème de surchauffe disparaisse. Lorsque les conditions de conduite sont devenues sûres, garez-vous et laissez le véhicule tourner au ralenti. Après cinq minutes, le système refroidit et revient en fonctionnement normal. Reportez-vous à ″Démarrage et fonctionnement″ pour plus d'informations.

REMARQUE :

- **Même si la direction assistée n'est plus opérationnelle, il est toujours possible de diriger le véhicule. Dans ce cas, l'effort nécessaire pour tourner le volant sera beaucoup plus grand, tout particulièrement à basse vitesse et lors des manœuvres de stationnement.**

- **Si le problème persiste, consultez votre concessionnaire agréé pour le faire réparer.**

Témoins ambre de l'EVIC

Cette zone indique les témoins de mise en garde ambre reconfigurables. Ces témoins incluent :

- ***Avertissement de collision avant (FCW) hors fonction***

Ce témoin avertit le conducteur d'une collision potentielle avec le véhicule le précédant et l'invite à prendre des mesures afin d'éviter la collision. Pour plus d'informations, reportez-vous à ″Régulation de vitesse adaptative (ACC)″ dans ″Pour connaître votre véhicule″.

- ***Témoin de préchauffage - Moteur diesel uniquement***

Ce témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé en position RUN (marche). Attendez son extinction pour démarrer. Reportez-vous à ″Procédures de démarrage″ dans ″Démarrage et fonctionnement″.

- ***Témoin de présence d'eau dans le carburant - Moteur diesel uniquement***

Ce témoin indique que de l'eau a été recueillie dans le filtre à carburant et doit être vidangée immédiatement. Consultez votre concessionnaire agréé.

- ***Suspension pneumatique haute***

Le témoin de suspension pneumatique haute s'allume lorsque la suspension pneumatique est utilisée. Pour plus d'informations, reportez-vous à ″Démarrage et fonctionnement″.

- ***Suspension pneumatique basse***

Le témoin de suspension pneumatique basse s'allume lorsque la suspension pneumatique est utilisée. Pour plus d'informations, reportez-vous à ″Démarrage et fonctionnement″.

- ***Témoin de bas niveau de carburant***

Quand il ne reste plus dans le réservoir qu'environ 11 litres (3 gallons) de carburant, ce témoin s'allume et reste allumé jusqu'à ce que l'appoint soit fait.

- ***Témoin de bouchon de carburant desserré***

Si le système de diagnostic du véhicule détermine que le bouchon de remplissage de carburant est desserré, mal placé ou endommagé, un témoin de bouchon de remplissage desserré s'affiche dans la zone d'affichage des témoins. Serrez correctement le bouchon de remplissage de carburant et appuyez sur le bouton ″SELECT″ (sélectionner) pour éteindre le message. Si le problème persiste, le message s'affiche lors du prochain démarrage du véhicule.

Un bouchon de remplissage de carburant desserré, mal placé ou endommagé peut également allumer le témoin de panne (MIL).

- ***Témoin de niveau bas du liquide de lave-glace avant***

Ce témoin s'allume pour indiquer que le niveau du liquide de lave-glace avant est bas.

- ***SERV 4WD***

Le témoin SERV 4WD surveille le système de sélection électrique de la traction intégrale. Si le témoin reste allumé ou s'allume pendant le trajet, ceci signifie une panne du système à 4 roues motrices. Une intervention est nécessaire.

Témoins rouges de l'EVIC

Cette zone indique les témoins rouges reconfigurables. Ces témoins incluent :

- ***Porte mal fermée***

Ce témoin s'allume pour indiquer qu'une ou plusieurs portes sont peut-être mal fermées.

- ***Témoin de hayon ouvert***

Ce témoin s'allume pour indiquer que ce hayon est peut-être mal fermé.

- ***Glace basculante du hayon mal fermée***

Ce témoin s'allume pour indiquer que la glace basculante du hayon est peut-être mal fermée.

- ***Témoin de pression d'huile***

Ce témoin signale une faible pression d'huile. Il s'allume momentanément lors du démarrage du moteur. Si le témoin s'allume pendant un trajet, arrêtez le véhicule et coupez le contact. Lorsque ce témoin s'allume, un signal sonore retentit.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit réparée. Ce témoin n'indique pas le niveau d'huile moteur. Ce dernier doit être vérifié sous le capot.

- ***Témoin du circuit de charge***

Ce témoin indique l'état du circuit électrique de charge. Le témoin s'allume au moment où le contact est mis et reste allumé brièvement à titre de test de l'ampoule. Si le témoin reste allumé ou s'allume pendant le trajet, éteignez certains dispositifs électriques qui ne sont pas indispensables ou augmentez le régime du moteur (au ralenti). Si le témoin du circuit de charge reste allumé, ceci signifie que le véhicule est victime d'un problème du circuit de charge. Une INTERVENTION IMMEDIATE s'impose. Consultez un concessionnaire agréé.

Si un démarrage par batterie auxiliaire est nécessaire, reportez-vous à la section ″Méthodes de démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire″ dans ″En cas d'urgence″.

- ***Témoin de la commande électronique du papillon des gaz (ETC)***

Ce témoin vous informe d'un problème du système de commande électronique du papillon (ETC). Le témoin s'allume au moment où le contact est mis et reste allumé brièvement pour vérifier que l'ampoule fonctionne. S'il ne s'allume pas lors du démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.

Si un problème est détecté, le témoin s'allume lorsque le moteur tourne. Actionnez la clé de contact quand le véhicule est complètement

arrêté avec le levier de changement de vitesse en position P (stationnement). Le témoin doit s'éteindre.

Si le témoin reste allumé pendant que le moteur tourne, votre véhicule pourra généralement continuer à rouler. Cependant, consultez un concessionnaire agréé pour le faire réparer dès que possible. Si le témoin clignote pendant que le moteur tourne, une intervention immédiate s'impose. Vous pouvez constater une réduction des performances, un régime de ralenti élevé ou irrégulier ou un calage du moteur et votre véhicule devra peut-être être remorqué.

- ***Témoin de température du moteur***

Ce témoin indique la surchauffe du moteur. Quand la température augmente et que l'indicateur approche de la position **H**, ce témoin s'allume et un signal sonore unique retentit une fois le seuil de déclenchement atteint. En cas de surchauffe plus importante, la jauge de température dépasse la lettre **H** et un signal sonore continu retentit jusqu'à ce que le moteur refroidisse.

Si le témoin s'allume en roulant, rangez-vous en lieu sûr et arrêtez le véhicule. Si la climatisation est en fonction, désactivez-la. Placez la boîte de vitesses en position N (point mort) et laissez tournez le moteur au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et appelez de l'aide. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″En cas de surchauffe du moteur″ dans ″En cas d'urgence″.

- ***Témoin de température de la transmission***

Ce témoin indique une température excessive du liquide de transmission, qui peut survenir en cas d'usage sévère tel que la traction d'une remorque. Cela peut également se produire quand vous conduisez le véhicule dans une situation de patinage et convertisseur de couple élevé (par exemple utilisation du véhicule en chasse-neige ou hors route). Si ce témoin s'allume, arrêtez le véhicule et faites tourner le moteur au ralenti ou plus rapidement avec la transmission en position N (point mort) jusqu'à l'extinction du témoin.

ATTENTION !
Si vous continuez à conduire avec le témoin de température de la transmission allumé, vous risquez de causer de graves dommages à la transmission, voire une panne de la transmission.

AVERTISSEMENT !
Si le témoin de température de la transmission reste allumé et si vous continuez de conduire, dans certaines circonstances, vous risquez de provoquer un débordement liquide, susceptible d'entrer en contact avec le moteur ou des composants d'échappement chauds, et, donc, d'entraîner un incendie.

Système de témoin de remplacement d'huile moteur

Vidange d'huile requise

Votre véhicule est équipé d'un système de témoin de remplacement d'huile moteur. Le message ″Oil Change Due″ (vidange d'huile requise) clignote sur l'écran de l'EVIC pendant 10 secondes environ et un signal sonore

unique retentit pour indiquer le prochain intervalle de vidange d'huile prévu. Le système de témoin de remplacement d'huile moteur est basé sur les rapports cycliques, ce qui signifie que les intervalles de remplacement de l'huile moteur fluctuent en fonction de votre style de conduite personnel.

S'il n'est pas réinitialisé, le message continue de s'afficher chaque fois que le commutateur d'allumage est placé en position ON/RUN (en fonction/marche) ou que le contact est mis en position ON/RUN (en fonction/marche) avec la fonction Keyless Enter-N-Go (selon l'équipement). Pour désactiver temporairement le message, pressez et relâchez la touche MENU. Reportez-vous à la méthode qui suit pour réinitialiser le circuit de témoin de remplacement d'huile (après avoir effectué la maintenance au programme).

Véhicules équipés de la fonction Keyless Enter-N-Go

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) et mettez le contact en position ON/RUN (en fonction/marche) sans démarrer le moteur.

2. Enfoncez lentement et complètement la pédale d'accélérateur à trois reprises dans les 10 secondes.

3. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pour replacer le commutateur d'allumage en position OFF/LOCK (hors fonction/verrouillage).

Véhicules non équipés de la fonction Keyless Enter-N-Go

1. Placez le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche) sans démarrer le moteur.

2. Enfoncez lentement et complètement la pédale d'accélérateur à trois reprises dans les 10 secondes.

3. Tournez la clé de contact en position OFF (hors fonction)/LOCK (verrouillage).

REMARQUE :

Si le témoin de remplacement d'huile s'allume lorsque vous démarrez le véhicule, le circuit n'est pas réinitialisé. Répétez au besoin cette procédure.

Economie de carburant

Pressez et relâchez le bouton UP (haut) ou DOWN (bas) jusqu'à ce que "Fuel Economy" (économie de carburant) s'affiche dans l'EVIC, puis appuyez sur le bouton SELECT (sélectionner). Appuyez et relâchez les boutons UP/DOWN (haut/bas), jusqu'à ce que l'une des fonctions d'économie de carburant suivantes s'affiche à l'EVIC :

- Average Fuel Economy/Fuel Saver Mode (Consommation moyenne de carburant/mode d'économie de carburant)
- Distance To Empty (DTE) (Autonomie (DTE))
- Current Miles Per Gallon (MPG) or 100L/Km (Consommation actuelle en km/h ou 100 l/km)

Consommation moyenne de carburant/ Mode d'économie de carburant - Selon l'équipement

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière réinitialisation. Quand l'indication de consommation est réinitialisée, l'écran affiche RESET (réinitialisation) ou des tirets pendant deux secondes. Ensuite, la mémoire est effacée et la consommation moyenne affichée est la dernière indication affichée avant la réinitialisation.

Le message ECO s'affiche au-dessus de la consommation moyenne de carburant à l'écran de l'EVIC. Ce message s'affiche chaque fois que le MDS (système à cylindrée multiple, selon l'équipement) permet au moteur de fonctionner sur quatre cylindres, ou si vous conduisez de manière économe.

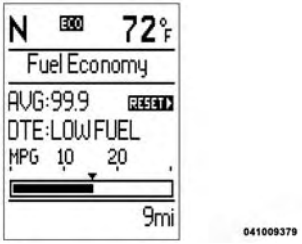

Mode d'économie de carburant - On (en fonction)

Cette fonction vous permet de contrôler votre conduite lorsque vous conduisez de manière économe et peut être utilisée pour modifier des habitudes de conduite afin d'augmenter l'économie en carburant.

Distance To Empty (DTE) (Autonomie (DTE))

Indique la distance estimée qui peut être parcourue avec le carburant présent dans le réservoir. La distance estimée est déterminée par une moyenne pondérée de la consommation instantanée et de la consommation moyenne de carburant, en fonction du niveau actuel du réservoir à carburant. L'autonomie ne peut être réinitialisée avec le bouton SELECT (sélectionner).

REMARQUE :

Des changements significatifs du style de conduite ou chargement du véhicule augmentent beaucoup l'autonomie réelle du véhicule, quelle que soit l'autonomie affichée.

Quand l'autonomie est inférieure à 48 km (30 miles), l'indication est remplacée par le texte LOW FUEL (bas niveau de carburant). Ce message reste affiché jusqu'à la consommation totale du carburant. Après l'appoint suffisant de carburant, le message LOW FUEL (bas niveau de carburant) disparaît et une nouvelle valeur d'autonomie s'affiche.

Current Miles Per Gallon (MPG) or 100L/Km (Consommation en km/h ou 100 l/km)

Cet écran affiche la consommation en km/h instantanée ou 100 l/km sous forme d'histogramme pendant la conduite. Cette fonction contrôle la consommation d'essence en temps réel pendant la conduite et peut être utilisée pour améliorer les habitudes de conduite et ainsi l'économie de carburant.

Régulation de vitesse adaptative

Appuyez et relâchez le bouton UP (haut) ou DOWN (bas) jusqu'à ce que la fonction "ACC" (si le véhicule est équipé de la régulation de vitesse adaptative) s'affiche dans l'EVIC. Le statut de l'ACC est également affiché dans la ligne de menu. Appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner, flèche droite) pour afficher les informations suivantes :

- Si le véhicule est équipé de l'ACC, un ou plusieurs messages présentent une mise à jour dynamique du statut de la fonction à mesure que le conducteur modifie le statut ou que les conditions suivantes sont modifiées. Si l'ACC est activé alors que l'écran principal de l'EVIC contient un avertissement ou une autre fonction, le statut de l'ACC s'affiche à la place de la ligne du compteur kilométrique de l'EVIC.

Appuyez et relâchez le bouton BACK (retour) pour revenir au menu principal.

Vitesse du véhicule

Pressez et relâchez le bouton UP (haut) ou DOWN (bas) jusqu'à ce que "Vehicle Speed" (vitesse du véhicule) s'affiche dans l'EVIC, puis appuyez sur le bouton SELECT (sélectionner). Appuyez sur au bouton SELECT (sélectionner) pour afficher la vitesse actuelle en km/h ou en mph. Appuyez une seconde fois sur le bouton SELECT (sélectionner) pour faire basculer l'unité de mesure entre km/h et mph.

REMARQUE :

Changer l'unité de mesure dans le menu de vitesse du véhicule ne change pas l'unité de mesure dans l'EVIC.

Informations sur le trajet

Pressez et relâchez le bouton UP (haut) ou DOWN (bas) jusqu'à ce que "Trip Info" (informations sur le trajet) s'affiche dans l'EVIC, puis appuyez sur le bouton SELECT (sélectionner). Appuyez et relâchez la touche UP/DOWN (haut/bas), jusqu'à ce que l'une des fonctions de trajet suivantes s'affiche dans l'EVIC :

- Trip A (Trajet A)
- Trip B (Trajet B)
- Elapsed Time (Temps écoulé)

Trip A (Trajet A)

Affiche la distance totale parcourue pour le trajet A depuis la dernière remise à zéro.

Trip B (Trajet B)

Affiche la distance totale parcourue pour le trajet B depuis la dernière remise à zéro.

Elapsed Time (Temps écoulé)

Indique le temps total qui s'est écoulé depuis la dernière réinitialisation quand le commutateur d'allumage a été placé en position ACC (accessoires). Le temps écoulé augmente quand le commutateur d'allumage est en position ON (en fonction) ou en position START (démarrage).

Réinitialisation de l'affichage

La réinitialisation ne se produit que quand une fonction réinitialisable est affichée. Pressez et relâchez une fois le bouton SELECT (sélectionner) pour effacer la fonction réinitialisable affichée.

Unités

Pressez et relâchez le bouton UP (haut) ou DOWN (bas) jusqu'à ce que "Units" (unités) s'affiche dans l'EVIC, puis appuyez sur le bouton SELECT (sélectionner). L'EVIC, le compteur et le système de navigation (selon l'équipement) peuvent afficher les unités de mesure anglo-saxonnes ou métriques. Pour effectuer

votre sélection, faites défiler vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le réglage préféré soit surligné puis appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche à côté du réglage, indiquant que ce réglage a été sélectionné.

Informations véhicule (fonctions d'information du client)

Appuyez et relâchez le bouton UP (haut) ou DOWN (bas) jusqu'à ce que "Vehicle Info" (Informations véhicule) s'affiche dans l'EVIC, puis appuyez sur le bouton SELECT (sélectionner). Appuyez sur le bouton UP (haut) ou DOWN (bas) pour faire défiler les affichages d'informations disponibles, puis sur SELECT (sélectionner) pour afficher l'une des informations suivantes.

- ***Oil Temp (température de l'huile, selon l'équipement)***

Affiche la température réelle de l'huile.

- ***Oil Pressure (pression de l'huile, selon l'équipement)***

Affiche la pression réelle de l'huile.

- ***Coolant Temp (température du liquide de refroidissement)***

Affiche la température réelle du liquide de refroidissement.

- ***Trans Temperature (température de transmission)***

Affiche la température réelle de transmission lorsque le levier de changement de vitesse est en position D (marche avant).

- ***Engine Hours (heures moteur)***

Affiche le nombre d'heures de fonctionnement du moteur.

Tire PSI ou Tire KPA (pression des pneus)

Appuyez et relâchez le bouton UP (haut) ou DOWN (bas) jusqu'à ce que "Tire PSI" ou "Tire KPA" (pression des pneus) s'affiche dans l'EVIC, puis appuyez sur le bouton SELECT (sélectionner). Pressez et relâchez le bouton UP (haut) ou DOWN (bas) jusqu'à ce que les messages de statut système suivants s'affichent dans l'EVIC.

- Système OK
- Avertissements système affichés (affiche tous les avertissements actuellement actifs)
- Système de surveillance de la pression des pneus (indique la pression actuelle des pneus des quatre roues). Pour plus d'informations, reportez-vous à "Système de surveillance de la pression des pneus" dans "Démarrage et fonctionnement".

Affichage de la pression des pneus

REMARQUE :

- **Les pneus se réchauffent pendant les trajets. La chaleur provoque une augmentation de la pression des pneus pouvant atteindre de 14 à 41 kPa (2 à 6 psi) en condition de conduite normale. Reportez-vous à ″Pneus - Généralités/Pressions de gonflage des pneus″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ pour de plus amples informations.**
- **Votre système peut être configuré pour afficher la pression en psi ou en kPa.**

Ecran Keyless Enter-N-Go - Selon l'équipement

Lorsque le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) est enfoncé pour changer la position du commutateur d'allumage, l'icône Keyless Enter-N-Go s'affiche provisoirement dans l'angle inférieur droit de l'écran de l'EVIC indiquant la nouvelle position du commutateur d'allumage.

Reportez-vous ″Keyless Enter-N-Go″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ pour de plus amples d'informations.

REMARQUE :

Dans certaines conditions, l'affichage peut être remplacé par un autre affichage de priorité plus élevée. Mais lorsque la position du commutateur d'allumage est modifiée, l'affichage réapparaît toujours.

Affichage de la boussole/ température

Les indications de boussole montrent la direction suivie par le véhicule. L'EVIC affiche une des huit indications de boussole ainsi que la température extérieure.

REMARQUE :

Le système affiche la dernière température extérieure connue au démarrage du véhicule et peut nécessiter quelques minutes de conduite avant que la température mise à jour ne s'affiche. La température du moteur pouvant influencer la température affichée, les indications de température ne sont pas mises à jour lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Etalonnage automatique de la boussole

L'étalonnage de boussole est automatique et n'exige pas de réinitialisation manuelle de la boussole. Quand le véhicule est neuf, les indications de boussole sont irrégulières et l'EVIC affiche CAL jusqu'à l'étalonnage de la boussole. Vous pouvez également étalonner la boussole en effectuant un ou plusieurs cercles complets (dans une zone exempte de grands objets métalliques) jusqu'à l'extinction du témoin CAL à l'EVIC. La boussole fonctionne alors normalement.

REMARQUE :

Un bon étalonnage demande une surface plane et un environnement exempt de gros objets métalliques tels que des bâtiments, des ponts, des câbles souterrains, des voies de chemin de fer, etc.

Déclinaison de la boussole

La déclinaison magnétique est la différence entre le nord magnétique et le nord géographique. Pour compenser les différences, la déclinaison doit être réglée pour la zone où se trouve le véhicule, par carte de zone. Une fois correctement réglée, la boussole compense automatiquement les différences et indique l'orientation la plus précise. Pour obtenir la meilleure précision possible de la boussole, cette dernière doit être paramétrée en respectant les étapes ci-dessous.

REMARQUE :

Tenez les appareils magnétiques à distance du dessus du tableau de bord (comme les iPod, téléphones mobiles, ordinateurs portables et détecteurs de radars). C'est l'endroit où se trouve le module de boussole ; cela peut causer des interférences avec le capteur de la boussole et entraîner des valeurs erronées.

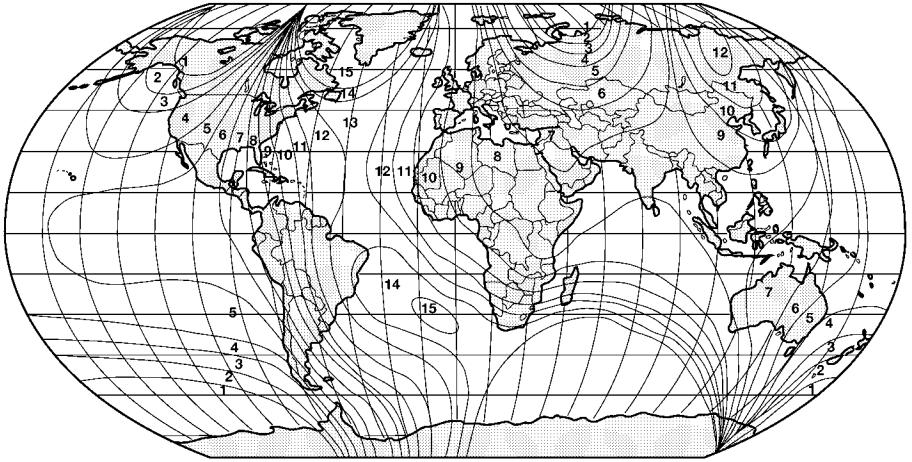

80bbc346

Carte de déclinaison magnétique

1. Mettez le contact.

2. Appuyez sur le bouton UP (haut) ou DOWN (bas) jusqu'à ce que le menu System Setup (configuration du système, fonctions programmables par l'utilisateur) s'affiche, puis appuyez sur le bouton SELECT (sélectionner).

3. Appuyez sur le bouton DOWN (bas) jusqu'à ce que le message ″Compass Variance″ (déclinaison magnétique) s'affiche dans l'EVIC, puis appuyez sur le bouton SELECT (sélectionner). Le dernier numéro de zone de déclinaison s'affiche dans l'EVIC.

4. Pressez puis relâchez le bouton SELECT (sélectionner) pour sélectionner la zone de déclinaison correcte, conformément à la carte.

5. Appuyez et relâchez le bouton BACK (retour) pour quitter.

Etalonnage manuel de la boussole

Si les indications de la boussole sont irrégulières sans affichage du message CAL à l'EVIC, vous devez placer manuellement la boussole en mode d'étalonnage, comme suit :

REMARQUE :

Pour obtenir la meilleure précision possible de la boussole, la déclinaison de la boussole doit être réglée avant d'effectuer l'étalonnage manuel de la boussole. La déclinaison doit être réglée pour la zone où se trouve le véhicule, par carte de zone. Pour plus d'informations, reportez-vous à ″Déclinaison de la boussole″.

1. Mettez le contact.

2. Appuyez sur le bouton UP (haut) ou DOWN (bas) jusqu'à ce que le menu Setup (fonctions programmables par l'utilisateur) s'affiche, puis appuyez sur le bouton SELECT (sélectionner).

3. Appuyez sur le bouton DOWN (bas) jusqu'à l'affichage de ″Calibrate Compass″ (étalonner la boussole) dans l'EVIC.

4. Pressez puis relâchez la touche de sélection pour lancer l'étalonnage. Le témoin CAL s'affiche à l'EVIC.

5. Effectuez un ou plusieurs cercles complets (dans une zone exempte de grands objets métalliques) jusqu'à l'extinction du témoin CAL. La boussole fonctionne alors normalement.

Fonctions programmables par l'utilisateur (Configuration du système)

Les préférences personnelles vous permettent de paramétrer et rappeler des fonctions quand la transmission occupe la position P (stationnement). Si la transmission est hors de la position P (stationnement) ou que le véhicule commence à bouger, un message d'avertissement **SETUP NOT AVAILABLE** (réglages indisponibles) suivi dans les trois secondes par **VEHICLE NOT IN PARK** [véhicule pas en position P (stationnement)] s'affiche.

Pressez et relâchez le bouton UP (haut) ou DOWN (bas) jusqu'à ce que Setup (paramétrage) s'affiche dans l'EVIC.

Utilisez le bouton UP (haut) ou DOWN (bas) pour afficher une des options suivantes.

Sélection de la langue

Dans cet écran, vous pouvez sélectionner une des cinq langues pour toute la nomenclature d'affichage, y compris les fonctions de trajet et le système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur le bouton UP (haut) ou DOWN (bas) pour faire défiler la liste des langues

disponibles. Appuyez sur le bouton SELECT (sélectionner) pour choisir entre anglais (English), espagnol (Español), français (Français), italien (Italiano), allemand (Deutsch) et néerlandais (Nederlands). Ensuite, l'information s'affiche dans la langue sélectionnée.

Indication des virages
Quand cette fonction est sélectionnée, le système de navigation utilise des commandes vocales pour vous guider, kilomètre par kilomètre, virage par virage, jusqu'à votre destination finale. Pour effectuer votre sélection, appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche (système activé) ou disparaisse (système désactivé) à côté de la fonction.

Avertissement de collision avant - Selon l'équipement
L'avertissement de collision avant (FCW) peut être configuré sur ″Far″ (éloigné), ″Near″ (proche) ou ″Off″ (hors fonction). Le statut par défaut de FCW est ″éloigné″. Ceci signifie que le système vous avertit d'une collision éventuelle avec le véhicule vous précédant lorsque vous êtes encore loin. Vous disposez ainsi d'un temps de réaction plus long. Pour modifier le réglage en vue d'une conduite plus dynamique, sélectionnez le réglage ″proche″. Ceci vous avertit d'une collision possible avec le véhicule vous précédant lorsque vous en êtes beaucoup plus près. Ceci permet une conduite plus dynamique. Pour modifier le statut du FCW, appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche (système activé) ou disparaisse (système désactivé) à côté de la fonction.

Pour plus d'informations, reportez-vous à ″Régulation de vitesse adaptative (ACC)″ dans ″Pour connaître votre véhicule″.

Système d'assistance au stationnement
Le système d'assistance au stationnement recherche les objets situés derrière le véhicule lorsque la transmission est placée en position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 18 km/h (11 mph). Le système peut être activé avec le son seulement, le son et l'affichage, ou il peut être désactivé dans l'EVIC. Pour effectuer votre sélection, faites défiler vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le réglage préféré soit surligné puis appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche à côté du réglage, indiquant que ce réglage a été sélectionné. Référez-vous à la rubrique ″Système d'assistance au stationnement arrière″ de la section ″Pour connaître votre véhicule″ pour plus d'informations sur le fonctionnement et l'utilisation de ce système.

Alerte d'angle mort - Selon l'équipement
L'alerte d'angle mort comporte trois sélections. Appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) une fois pour activer la fonction Alerte d'angle mort en mode ″Blind Spot: Lights Only″ (angle mort : feux uniquement). Lorsque ce mode est sélectionné, le système de surveillance des angles morts (BSM) est activé et n'indique d'alerte visuelle que dans les rétroviseurs extérieurs. Appuyer et relâcher le bouton SELECT (sélectionner) une seconde fois active le mode ″Blind Spot: Lights/CHM″ (angle mort : Feux/CHM). Dans ce mode, la surveillance des angles morts (BSM) indique une alerte visuelle dans les rétroviseurs extérieurs et fait retentir un avertisseur sonore lorsque le feu de direction est allumé. Lorsque ″Angle mort : hors fonction″ est sélectionné, le système de surveillance des angles morts (BSM) est désactivé.

REMARQUE :

Si votre véhicule a été endommagé dans la zone où se trouve le capteur sans que le carénage n'ait été endommagé, le capteur peut être mal réglé. Amenez le véhicule chez un concessionnaire agréé afin de vérifier le réglage du capteur. Un capteur mal réglé peut entraîner un fonctionnement du système BSM ne respectant pas les spécifications.

Déverrouillage automatique des portes
Quand cette fonction est sélectionnée, toutes les portes se déverrouillent quand le véhicule est arrêté et que la transmission occupe la position P (stationnement) ou N (point mort) et que la porte du conducteur est ouverte. Pour faire votre sélection, pressez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'un trait de repère s'affiche (système activé) ou disparaisse (système désactivé) à côté de la fonction.

Séquence de déverrouillage à distance
Lorsque **Unlock Driver Door Only On 1st Press** (déverrouillage de la porte du conducteur uniquement à la première pression) est sélectionné, seule la porte du conducteur se déverrouille lors de la première pression sur la touche de déverrouillage de la télécommande RKE. Quand le déverrouillage de la porte du conducteur à la première pression est sélectionné, vous devez appuyer deux fois sur la touche de déverrouillage de la télécommande RKE pour déverrouiller les portes des passagers. Quand **Unlock All Doors On 1st Press** (déverrouillage à distance de toutes les portes à la première pression) est sélectionné, toutes les portes se déverrouillent dès la première pression sur la touche de déverrouillage de la télécommande RKE. Pour effectuer votre sélection, faites défiler vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le réglage préféré soit surligné puis appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche à côté du réglage, indiquant que ce réglage a été sélectionné.

REMARQUE :

Si le véhicule est équipé du système Keyless Enter-N-Go (Passive Entry) et que l'EVIC est programmé pour déverrouiller toutes les portes à la première pression, toutes les portes se déverrouillent, quelle que soit la poignée de porte utilisée (équipée du système Passive Entry). Si Déverrouillage de la porte du conducteur à la 1ère pression est programmé, seule la porte du conducteur se déverrouille lorsque la porte du conducteur est saisie. Avec le système Passive Entry, si le déverrouillage de la porte du conducteur à la première pression est programmé, le fait de toucher la poignée plus d'une fois entraîne uniquement l'ouverture de la porte du conducteur. Si la porte du conducteur est sélectionnée en premier, une fois la porte du conducteur ouverte, la serrure/le commutateur intérieur de déverrouillage de porte peut être utilisé pour déverrouiller toutes les portes (ou utilisez la télécommande RKE).

RKE liée à la mémoire
Quand cette fonction est sélectionnée, vous pouvez utiliser votre télécommande RKE pour rappeler un ou deux profils mémorisés préprogrammés. Chaque profil mémorisé contient les paramétrages de position désirés pour le siège du conducteur, le rétroviseur, les pédales réglables (selon l'équipement), l'inclinaison et la position télescopique à commande électrique

de la colonne de direction (selon l'équipement) et un ensemble de présélections de radio. Quand OFF (hors fonction) est sélectionné, seul le commutateur de MEMOIRE du panneau de garnissage de la porte du conducteur rappelle les profils mémorisés. Pour effectuer votre sélection, appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche (système activé) ou disparaisse (système désactivé) à côté de la fonction. Reportez-vous à ″Siège à mémoire du conducteur″ dans ″Pour connaître votre véhicule″.

Clignotement au verrouillage
Quand cette fonction est sélectionnée, les feux de direction avant et arrière clignotent quand les portes sont verrouillées ou déverrouillées au moyen de la télécommande RKE. Pour effectuer votre sélection, appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche (système activé) ou disparaisse (système désactivé) à côté de la fonction.

Délai d'extinction des projecteurs
Quand cette fonction est sélectionnée, le conducteur peut choisir entre un délai d'extinction des projecteurs de 0, 30, 60, ou 90 secondes en quittant le véhicule. Pour effectuer votre sélection, faites défiler vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le réglage préféré soit surligné puis appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche à côté du réglage, indiquant que ce réglage a été sélectionné.

Projecteurs allumés avec les essuie-glaces (disponible uniquement avec les projecteurs automatiques)
Quand cette fonction est sélectionnée et que le commutateur des projecteurs est en position AUTO, les projecteurs s'allument environ 10 secondes après la mise en fonction des essuie-glaces. Les projecteurs peuvent également s'éteindre quand les essuie-glaces sont désactivés s'ils sont activés par ce dispositif. Pour effectuer votre sélection, appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche (système activé) ou disparaisse (système désactivé) à côté de la fonction.

REMARQUE :

La mise en fonction des projecteurs à la lumière du jour assombrit les lampes du tableau de bord. Pour augmenter l'intensité, reportez-vous à ″Eclairage″ dans ″Pour connaître votre véhicule″.

Inclinaison du rétroviseur en marche arrière - Selon l'équipement
Si cette fonction est sélectionnée, les rétroviseurs extérieurs s'inclinent vers le bas lorsque le commutateur d'allumage est placé en position RUN (marche) et que le levier de changement de vitesse est placé en position R (marche arrière). Les rétroviseurs retournent à leur position précédente quand la transmission quitte la position R (marche arrière). Pour effectuer votre sélection, appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche (système activé) ou disparaisse (système désactivé) à côté de la fonction.

Feux de route automatiques (disponible uniquement avec SmartBeam™)
Lorsque cette fonction est sélectionnée, les feux de route se désactivent automatiquement

dans certaines conditions. Pour effectuer votre sélection, appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche (système activé) ou disparaisse (système désactivé) à côté de la fonction. Reportez-vous à ″Eclairage/SmartBeam™ - Selon l'équipement″ dans ″Pour connaître votre véhicule″ pour plus d'informations.

Mode d'essuie-glace - Selon l'équipement
Quand cette fonction est sélectionnée, le système active automatiquement l'essuie-glace avant s'il détecte de l'humidité sur le pare-brise. Pour effectuer votre sélection, appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche (système activé) ou disparaisse (système désactivé) à côté de la fonction. Lorsque cette fonction est désactivée, le système revient au fonctionnement intermittent normal des essuie-glaces.

Entrée/sortie aisées (en cas de siège à mémoire)
Ce dispositif déplace automatiquement le siège du conducteur pour faciliter sa mobilité en entrant dans le véhicule et en en sortant. Pour effectuer votre sélection, appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche (système activé) ou disparaisse (système désactivé) à côté de la fonction.

REMARQUE :

Le siège retourne à la position mémorisée (si le rappel de mémoire avec le déverrouillage de la télécommande est en fonction) quand la télécommande RKE est utilisée pour déverrouiller les portes. Reportez-vous à ″Siège à mémoire du conducteur″ dans ″Pour connaître votre véhicule″ pour plus d'informations.

Maintien de l'alimentation contact coupé
Lorsque cette fonction est sélectionnée, les commutateurs des lève-glaces électriques, la radio, le système mains libres (selon l'équipement), le système vidéo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant motorisé (selon l'équipement) et les prises d'alimentation restent actifs pendant encore 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture d'une porte avant du véhicule annule cette fonction. Pour effectuer votre sélection, faites défiler vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le réglage préféré soit surligné puis appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche à côté du réglage, indiquant que ce réglage a été sélectionné.

Approche éclairée
Lorsque cette fonction est sélectionnée, les projecteurs sont allumés pendant une période qui peut atteindre 0, 30, 60 ou 90 secondes quand les portes sont déverrouillées au moyen de la télécommande RKE. Pour effectuer votre sélection, faites défiler vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le réglage préféré soit surligné puis appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche à côté du réglage, indiquant que ce réglage a été sélectionné.

Assistance au démarrage en côte (HSA)
Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système HSA est actif. Pour plus d'informations sur ce système, reportez-vous à la section ″Système de contrôle électronique du freinage″ dans ″Démarrage et conduite″. Pour effectuer votre sélection, appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche (système activé) ou disparaisse (système désactivé) à côté de la fonction.

Keyless Enter-N-Go (Passive Entry)
Cette fonction vous permet de verrouiller et déverrouiller la ou les porte(s) du véhicule sans devoir appuyer sur les touches de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande RKE. Pour effectuer votre sélection, appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche (système activé) ou disparaisse (système désactivé) à côté de la fonction. Reportez-vous à ″Keyless Enter-N-Go″ dans ″Avant de mettre en marche le véhicule″.

Unités de mesure :
L'EVIC, le compteur kilométrique et le système Uconnect™ gps (selon l'équipement) peuvent afficher les unités de mesure anglo-saxonnes ou métriques. Pour effectuer votre sélection, pressez puis relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à l'affichage de ″ENGLISH″ (unités anglo-saxonnes) ou ″METRIC″ (unités métriques).

Affichage de l'économie de carburant - Selon l'équipement
Le message ″ECO″ se trouve sur l'écran Compass/Temperature (boussole/température) ; il peut être activé ou désactivé. Pour effectuer votre sélection, appuyez et relâchez le bouton SELECT (sélectionner) jusqu'à ce qu'une case cochée s'affiche à côté du réglage, indiquant que ce réglage a été sélectionné.

Etalonnage de la boussole
Reportez-vous à ″Affichage de boussole″ pour plus d'informations.

Déclinaison de la boussole
Reportez-vous à ″Affichage de boussole″ pour plus d'informations.

SYSTEMES AUDIO

Référez-vous à la brochure des systèmes audio.

COMMANDE iPod®/USB/MP3 — SELON L'EQUIPEMENT

REMARQUE :

Cette section concerne uniquement les radios de code commercial RES et REQ/REL/RET avec Uconnect™. Pour les fonctions de commande de radio à écran tactile pour iPod®/USB/MP3 des codes commerciaux RBZ/RHB, RHR, RHP, RHW ou RB2, reportez-vous au mode d'emploi séparé RBZ/RHB, RHR, RHP, RHW ou RB2. Les fonctions de commande iPod®/USB/MP3 ne sont disponibles qu'en option avec ces radios.

Cette fonction permet le branchement d'un iPod® ou d'un dispositif USB dans le port USB situé dans la console centrale ou dans la boîte à gants.

La commande d'iPod® prend en charge les appareils Mini, 4G, Photo, Nano, 5G iPod® et iPhone®. Certaines versions logicielles d'iPod® peuvent ne pas supporter entièrement les fonctions de commande d'iPod®. Veuillez visiter le site Internet d'Apple pour obtenir les mises à jour de logiciel.

REMARQUE :

- **Si la radio possède un port USB, reportez-vous au manuel de l'utilisateur du système radio multimédia Uconnect™ pour la capacité de prise en charge pour iPod® ou dispositif USB externe.**
- **Connecter un iPod® ou un dispositif audio électronique grand public au port AUX situé sur la façade de la radio permet de lire les supports mais n'utilise pas la fonction de commande iPod® /MP3 pour commander le dispositif connecté.**

Connexion de l'iPod® ou du dispositif USB externe

Utilisez le câble de connexion pour connecter un iPod® ou le dispositif USB externe au port de connecteur d'USB/AUX du véhicule qui est situé dans la console centrale ou dans la boîte à gants.

Port de connecteur USB/AUX de la console centrale

Une fois le dispositif audio connecté et synchronisé au système de commande iPod®/USB/MP3 du véhicule (la connexion de l'iPod® ou du dispositif USB externe peut prendre quelques minutes), le dispositif audio commence à se charger et est prêt à fonctionner en appuyant sur les commutateurs de la radio, comme décrit en dessous.

REMARQUE :

Si la batterie du dispositif audio est complètement vide, il ne peut pas communiquer avec le système de commande iPod®/USB/MP3 avant d'atteindre un chargement minimal. Laisser le dispositif audio connecté au système de commande iPod® /USB/MP3 peut le charger jusqu'au niveau requis.

Utilisation de cette fonction

Avec un câble d'iPod ou un dispositif USB externe pour la connexion au port USB :

- Le son du dispositif audio peut être retransmis par le système audio du véhicule, qui affiche les métadonnées de l'appareil (artiste, titre de piste, album, etc.).
- Le dispositif audio peut être commandé à l'aide des boutons de la radio : lecture, recherche et liste du contenu de l'iPod®.
- La batterie du dispositif audio se recharge lors de la connexion au connecteur USB/AUX (si cette fonction est prise en charge par le dispositif audio spécifique)

Commande de l'iPod® ou du dispositif USB externe à l'aide des boutons de la radio

Pour passer au mode de commande de l'iPod®/USB/MP3 et accéder à un dispositif audio connecté, appuyez sur le bouton "AUX" sur la façade de la radio ou appuyez sur le bouton RV et dites "USB" ou "Passer à USB". Une fois passé en mode de commande d'iPod®/USB/MP3, la plage sonore (si disponible depuis le dispositif audio) est lue par le système audio du véhicule.

Mode lecture

Lorsqu'il passe au mode de commande d'iPod®/USB/MP3, l'iPod® ou le dispositif USB externe démarre automatiquement en mode Lecture. En mode Lecture, les boutons suivants sur la façade de la radio peuvent être utilisés pour contrôler l'iPod® ou le dispositif USB externe et afficher des données :

- Utilisez le bouton de commande TUNE (syntonisation) pour sélectionner la piste suivante ou précédente.
  - Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre (vers l'avant) d'un clic pen-

dant la lecture pour passer à la piste suivante ou appuyez sur le bouton RV et dites ″Piste suivante″.

- Tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (vers l'arrière) d'un clic pour revenir à la piste précédente dans la liste ou appuyez sur le bouton RV et dites ″Piste précédente″.
- Sautez vers l'arrière dans la piste actuelle en appuyant sur le bouton << **RW** (retour rapide) et en le maintenant enfoncé. Le maintien prolongé du bouton << **RW** ramène au début de la piste en cours.

- Sautez vers l'avant dans la piste actuelle en appuyant sur le bouton **FF** >> (avance rapide) et en le maintenant enfoncé.
- Une seule pression vers l'arrière << **RW** ou vers l'avant **FF** >> (avance rapide) permet de sauter vers l'arrière ou vers l'avant, respectivement, pendant cinq secondes.
- Utilisez les boutons << **SEEK** et **SEEK** >> (recherche) pour passer à la piste précédente ou suivante. Appuyez sur le bouton **SEEK** >> (recherche) en mode lecture pour passer à la piste suivante dans la liste, ou appuyez sur le bouton RV et dites ″Piste suivante ou précédente″.
- Pendant la lecture d'une piste, appuyez sur le bouton **INFO** pour voir les métadonnées associées (artiste, titre de piste, album, etc.) à cette piste. Appuyez à nouveau sur le bouton **INFO** pour passer à l'écran suivant de données pour cette piste. Une fois que vous avez vu tous les écrans, appuyez une dernière fois sur le bouton **INFO** pour revenir à l'écran du mode lecture sur la radio.
- Appuyez sur le bouton **REPEAT** (répétition) pour modifier le mode de dispositif audio pour répéter la piste en cours de lecture ou appuyez sur le bouton RV et prononcez ″Répétition activée″ ou ″Répétition désactivée″.
- Appuyez sur le bouton **SCAN** (balayage) pour utiliser le mode iPod®/USB/MP3 et lire les 10 premières secondes de chaque piste dans la liste actuelle puis passer à la chanson suivante. Pour arrêter le mode SCAN et commencer à lire la piste voulue, lorsque le début de la piste est lu, appuyez à nouveau sur le bouton **SCAN** (balayage). En mode Scan, appuyez sur les boutons << **SEEK** et **SEEK** >> (recherche) pour sélectionner la piste précédente ou la piste suivante.
- Bouton **RND** (disponible uniquement sur les radios au code commercial RES) : appuyez sur ce bouton pour passer aux modes Shuffle ON (lecture aléatoire activée) et Shuffle OFF (lecture aléatoire désactivée) de l'iPod® ou du dispositif USB externe, ou appuyez sur le bouton RV et dites ″Lecture aléatoire activée″ ou ″Lecture aléatoire désactivée″. L'icône **RND** s'affiche à la radio quand le mode de lecture aléatoire est activé.

Mode liste ou parcourir

En mode lecture, appuyez sur l'un des boutons suivants pour passer en mode liste. Le mode liste vous permet de faire défiler la liste des menus et des pistes du dispositif audio.

- Bouton de commande **TUNE** (syntonisation) : le bouton de commande **TUNE** (syntonisation) fonctionne comme la roue de défilement du dispositif audio ou du dispositif USB externe.

- Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre (vers l'avant) et dans le sens inverse aux aiguilles d'une montre (vers l'arrière) pour faire défiler les listes, affichant ainsi les détails de la piste sur l'écran de la radio. Quand la piste désirée est surlignée à l'écran de la radio, appuyez sur le bouton de commande **TUNE** (syntonisation) pour la sélectionner et commencer sa lecture. Tournez rapidement le bouton de commande **TUNE** pour accélérer le défilement de la liste. Pendant le défilement rapide, il peut se produire un léger retard dans la mise à jour des informations à l'écran sur la radio.
- Dans tous les modes liste, l'iPod® affiche toutes les listes en boucle. Donc, si la piste est en bas de la liste, tournez le bouton vers l'arrière (sens inverse des aiguilles d'une montre) pour atteindre plus rapidement la piste.
- En mode liste, les boutons **PRESET** (présélection) de la radio sont utilisés comme raccourcis vers les listes suivantes de l'iPod® ou du dispositif USB externe.
  - Présélection 1 - Listes de lecture
  - Présélection 2 - Artistes
  - Présélection 3 - Albums
  - Présélection 4 - Genres
  - Présélection 5 - Livres audio
  - Présélection 6 - Podcasts
  - Appuyez sur un bouton PRESET (présélection) pour afficher la liste actuelle sur la première ligne et le premier article de cette liste sur la deuxième ligne.
  - Pour quitter le mode liste sans sélectionner de piste, appuyez de nouveau sur le même bouton **PRESET** (présélection) pour revenir au **mode lecture**.
- Bouton **LIST** (liste) : le bouton **LIST** (liste) affiche le menu supérieur de l'iPod® ou du dispositif USB externe. Tournez le bouton de commande **TUNE** (syntonisation) pour atteindre l'élément de menu que vous voulez sélectionner et appuyez sur le bouton de commande **TUNE**. Ceci ouvre le sous-menu suivant du dispositif audio et vous pouvez continuer de même pour aller à la piste voulue dans la liste. Les sous-menus de l'iPod® ou du dispositif USB externe ne sont pas tous accessibles par cette méthode.
- Bouton **MUSIC TYPE** (type de musique) : le bouton **MUSIC TYPE** (type de musique) est un autre raccourci pour atteindre le classement par genre sur votre dispositif audio.

ATTENTION !
- Laisser l'iPod® ou le dispositif USB externe (ou tout dispositif similaire) dans le véhicule par des chaleurs ou des froids extrêmes peut modifier son fonctionnement, voire l'endommager. Suivez les recommandations du constructeur de l'appareil.
- Placer des éléments sur l'iPod® ou le dispositif USB externe, ou des connexions à l'iPod® ou au dispositif USB externe dans le véhicule, peut endommager le dispositif et/ou les connecteurs.

AVERTISSEMENT !
Ne branchez/débranchez pas l'iPod® ou le dispositif USB externe en conduisant. Vous risqueriez un accident.

Bluetooth Streaming Audio (BTSA)

La musique peut être diffusée depuis votre téléphone mobile au système Uconnect™.

Commande du BTSA avec les boutons de la radio

Pour accéder au mode BTSA, appuyez sur le bouton "AUX" de la radio ou sur le bouton RV et dites "Diffusion sonore Bluetooth".

Mode lecture

Lorsqu'ils sont basculés en mode BTSA, certains dispositifs audio peuvent commencer à reproduire de la musique sur le système audio du véhicule, mais certains dispositifs ont besoin que la musique soit reproduite au préalable sur le dispositif avant de la diffuser sur le système Uconnect™ phone. Sept dispositifs peuvent être associés au système Uconnect™ phone, mais un seul peut être sélectionné et reproduit.

Sélection d'un dispositif audio différent

1. Commencez par appuyer sur le bouton PHONE (téléphone).

2. Après l'invite "Ready" (prêt) et le signal sonore, dites "Configurer", puis "Sélectionner les dispositifs audio".

3. Prononcez le nom du dispositif audio ou demandez au système Uconnect™ phone d'énumérer les dispositifs audio.

Piste suivante

Utilisez le bouton "SEEK UP" (RECHERCHE AVANT) ou appuyez sur le bouton RV sur la radio et dites "Piste suivante" pour passer à la piste de musique suivante sur votre téléphone mobile.

Piste précédente

Utilisez le bouton "SEEK DOWN" (RECHERCHE ARRIERE) ou appuyez sur le bouton RV sur la radio et dites "Piste précédente" pour passer à la piste de musique précédente sur votre téléphone mobile.

Parcourir

Le mode Parcourir n'est pas disponible sur un dispositif BTSA. Seules les informations sur la piste en cours de lecture sont affichées.

VIDEO ENTERTAINMENT SYSTEM (VES)™ MULTIMEDIA UCONNECT™ - SELON L'EQUIPEMENT

Votre Video Entertainment System de siège arrière (VES)™ est conçu pour offrir à votre famille des années de plaisir. Vous pouvez lire vos CD ou DVD favoris, écouter la musique dans les casques sans fil ou utiliser des jeux vidéo ainsi que des dispositifs audio. Nous vous invitons à lire ce manuel de l'utilisateur pour vous familiariser avec ses caractéristiques et son fonctionnement.

Aperçu du système

Le Video Entertainment System de siège arrière (VES)™ se compose des organes suivants :

- Votre véhicule peut être équipé d'un système d'écran LCD de console suspendue.
- Une télécommande infrarouge d'audio et vidéo de siège arrière VES™.

- Deux casques stéréo sans fil infrarouge pour les passagers arrière.
- Entrées audio/vidéo RCA auxiliaires (prises auxiliaires) pour l'utilisation de dispositifs électroniques tels que les lecteurs MP3 ou les jeux vidéo.
- Autoradio avec lecteur de DVD.

Video Entertainment System (VES)™

Ce manuel est destiné à faciliter l'utilisation du Video Entertainment System de siège arrière (VES)™.

Le Video Entertainment System (VES)™ augmente les capacités audio et vidéo de votre véhicule. Les passagers arrière peuvent regarder des films, des dispositifs audio et vidéo externes tels que des jeux vidéo ou des lecteurs MP3. Le VES™ s'intègre avec l'autoradio qui peut être écouté à travers les haut-parleurs de l'habitacle et/ou les casques d'écoute. Ce système peut être contrôlé par la radio pour les occupants des sièges avant ou par la télécommande pour les occupants des sièges arrière.

Le VES™ est un système à double canal. L'écran vidéo affiche l'information dans un format d'écran divisé. La partie gauche de l'écran concerne le canal 1 et la partie droite, le canal 2. Tous les modes à l'exception des modes vidéo (DVD vidéo, vidéo auxiliaire) sont affichés en format d'écran divisé. Quand un mode vidéo est affiché, il s'affiche en plein écran. La télécommande est conçue pour commander chaque canal par l'utilisation du commutateur sélecteur placé du côté droit de la télécommande. Les casques d'écoute sont conçus pour écouter un canal en utilisant le commutateur sélecteur placé sur l'oreillette du côté droit.

En utilisant les casques d'écoute sans fil à double canal, le VES™ permet aux passagers arrière d'écouter simultanément deux sources audio différentes. La télécommande permet aux passagers arrière de changer d'émetteur radio, de piste, de disque et de mode audio/vidéo.

Utilisation de la télécommande

Tableau de référence rapide

Ce tableau résume les fonctions de la télécommande pour les différents modes de radio et les écrans de menu.

REMARQUE :

- **Le commutateur sélecteur de canal/écran de la télécommande doit être réglé sur l'écran ou le canal désiré.**
- **Le commutateur sélecteur de canal des casques d'écoute doit être réglé sur l'écran ou le canal désiré.**

Touche de télécommande	Ecrans normaux						Ecrans de menu	
	AM/FM/ MW/LW	SAT-Audio	HDD- Disque dur	DISQUE/ DVD	AUX/AUX1/AUX2		Menu de sélection de mode	Confi- guration de l'écran
Puissance	Ecran En/Hors fonction							
Eclairage	Rétroéclairage à distance En/Hors fonction							
Flèche vers le haut, suivant	Recherche vers le haut*	Prochain canal*	Prochain canal	Piste suivante	**Audio :** **Lecture vidéo :** **Menu vidéo :**	Piste suivante Chapitre suivant Sélection vers le haut	*Indis- ponible*	Sélection vers le haut	Sélection vers le haut
Flèche vers le bas, précédent	Recherche vers le bas*	Canal précédent*	Canal précédent	Piste précédente	**Audio :** **Lecture vidéo :** **Menu vidéo :**	Piste précé- dente Chapitre précédent Sélection vers le bas	*Indis- ponible*	Sélection vers le bas	Sélection vers le bas
Flèche vers la droite, avance rapide	Syntonisation vers le haut*	Prochain canal*	Prochain canal	Avance rapide	**Audio :** **Lecture vidéo :** **Menu vidéo :**	Avance ra- pide Avance ra- pide Sélection du côté droit	*Indis- ponible*	Sélection du côté droit	Sélection du côté droit

Touche de télécommande	Ecrans normaux							Ecrans de menu	
	AM/FM/ MW/LW	SAT-Audio	HDD- Disque dur	DISQUE/ DVD	AUX/AUX1/AUX2			Menu de sélection de mode	Confi-guration de l'écran
Flèche du côté gauche, rembobi-nage	Syntonisation vers le bas*	Canal précédent*	Canal précédent	Rembobi-nage rapide	**Audio :** **Lecture vidéo :** **Menu vidéo :**	Rembobi-nage rapide Rembobi-nage rapide Sélection du côté gauche	*Indis-ponible*	Sélection du côté gauche	Sélection du côté gauche
Confirmation	Afficher le menu d'entrée numérique*	Afficher le menu d'en-trée numé-rique*	*Indis-ponible*	Afficher le menu d'en-trée numé-rique	**Audio :** **Lecture vidéo :** **Menu vidéo :**	Afficher l'en-trée numé-rique *Indisponible* Activer l'élé-ment sélec-tionné	*Indis-ponible*	Activer l'élément sélec-tionné	*Indisponible*
Recul	*Indisponible*	*Indisponible*	*Indis-ponible*	*Indisponible*	**Audio :** **Lecture vidéo :** **Menu vidéo :**	*Indisponible* *Indisponible* Menu précé-dent	*Indis-ponible*	Retour à l'écran normal	Retour à l'écran normal

Touche de télécommande	Ecrans normaux							Ecrans de menu	
	AM/FM/ MW/LW	**SAT-Audio**	**HDD- Disque dur**	**DISQUE/ DVD**	**AUX/AUX1/AUX2**			**Menu de sélection de mode**	**Confi- guration de l'écran**
Configuration	*Indisponible*	*Indisponible*	Afficher/ cacher le menu des paramètres d'affichage	*Indisponible*	**Audio :** **Lecture vidéo :**	*Indisponible* Afficher/ cacher les paramètres	**Audio:***in- dispo- nible* **Vidéo :** afficher/ cacher le menu des para- mé- trages d'affi- chage	*Indis- ponible*	Retour à l'écran normal
Menu	*Indisponible*	*Indisponible*	Afficher le menu de sélection de canal	Afficher le menu des options de disque	**Audio :** **Lecture vidéo :**	Menu des options de disque Afficher le menu de disque	*Indis- ponible*	*Indis- ponible*	*Indisponible*

Touche de télécommande	Ecrans normaux							Ecrans de menu	
	AM/FM/ MW/LW	SAT-Audio	HDD- Disque dur	DISQUE/ DVD	AUX/AUX1/AUX2			Menu de sélection de mode	Confi- guration de l'écran
Lecture/pause	*Indisponible*	*Indisponible*	*Indis- ponible*	Pause en cas de lec- ture, sinon reprise de la lecture	**Audio :** **Lecture vidéo :** **Menu vidéo :**	Pause en cas de lecture/ reprise Pause en cas de lecture/ reprise Activer l'élé- ment sélec- tionné	*Indis- ponible*	*Indis- ponible*	*Indisponible*
Arrêt	*Indisponible*	*Indisponible*	*Indis- ponible*	Arrêt	Arrêt		*Indis- ponible*	*Indis- ponible*	*Indisponible*
Sourdine	Activation/désactivation des casques								
Ralenti	*Indisponible*	*Indisponible*	*Indis- ponible*	*Indisponible*	**Audio :** **Lecture vidéo :** **Menu vidéo :**	*Indisponible* Lecture lente/reprise *Indisponible*	*Indis- ponible*	*Indis- ponible*	*Indisponible*

Touche de télécommande	Ecrans normaux						Ecrans de menu	
	AM/FM/ MW/LW	**SAT-Audio**	**HDD- Disque dur**	**DISQUE/ DVD**	**AUX/AUX1/AUX2**		**Menu de sélection de mode**	**Configuration de l'écran**
Statut	*Indisponible*	*Indisponible*	Mode lent et information de contenu	*Indisponible*	**Audio :** *Indisponible* **Lecture vidéo :** Afficher l'information de mode	**Audio:** indisponible **Vidéo:** afficher l'information de mode	*Indisponible*	*Indisponible*
Mode	Afficher le menu de sélection de mode						Avancer jusqu'au mode suivant	Afficher l'élément de sélection de mode
Programme vers le haut	Présélection suivante*	Présélection suivante*	*Indisponible*	*Indisponible*	Disque suivant (en cas de changeur)	*Indisponible*	*Indisponible*	*Indisponible*
Programmation vers le bas	Présélection précédente*	Présélection précédente*	*Indisponible*	*Indisponible*	Disque précédent (en cas de changeur)	*Indisponible*	*Indisponible*	*Indisponible*

Le commutateur de sélecteur de la télécommande doit être réglé sur Ecran ou Canal pour être commandé : 1 ou 2

Le commutateur de sélecteur de casque doit être réglé sur Ecran ou Canal pour être écouté sur : 1 ou 2

*Aucune action quand le mode est partagé avec les haut-parleurs de l'habitacle.

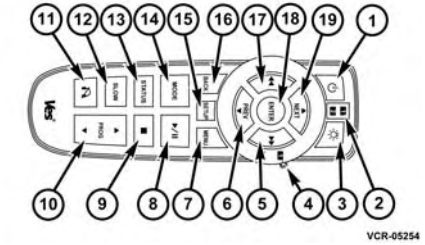

Figure 1 : Télécommande

1. Alimentation - Met en/hors fonction l'écran et l'émetteur de casque pour le canal sélectionné. Pour écouter le son pendant que l'écran est fermé : appuyer sur la touche d'alimentation pour mettre en fonction l'émetteur de casque.

2. Témoins de sélecteur de canal - Quand une touche est pressée, le canal ou touche de canal concerné est éclairé momentanément.

3. Rétro-éclairage - Met en/hors fonction le rétro-éclairage de la télécommande. Le rétro-éclairage de la commande à distance s'éteint automatiquement après 5 secondes.

4. Commutateur sélecteur de canal/écran - Indique le canal commandé par la télécommande. Lorsque le commutateur sélecteur est en position Canal 1, la télécommande commande le fonctionnement du canal 1 du casque (côté droit de l'écran). Lorsque le commutateur sélecteur est en position Canal 2, la télécommande commande le fonctionnement du canal 2 du casque (côté gauche de l'écran).

5. ►► - Dans les modes radio, appuyer pour rechercher l'émetteur audible suivant. En modes disque, maintenir enfoncé pour avancer rapidement à travers la piste audio en cours ou le chapitre vidéo. A utiliser dans les modes menu pour naviguer dans le menu.

6. ▼ / Prev (précédent) - Dans les modes radio, appuyer pour sélectionner la station précédente. En modes disque, appuyer pour avancer jusqu'au début de la piste audio ou du chapitre vidéo actuels ou précédents. A utiliser dans les modes menu pour naviguer dans le menu.

7. MENU - Appuyer pour retourner au menu principal d'un disque DVD, pour sélectionner un canal audio satellite dans la liste des stations, ou sélectionner les modes de lecture (lecture aléatoire pour un CD).

8. ► / ‖ (lecture/pause) - Commence ou reprend, ou interrompt la lecture de disque.

9. ■ (arrêt) - Arrête la lecture d'un disque

10. Prog Up/Down (sélection de programmes vers le haut/bas) - En écoutant en mode de récepteur radio, les présélections mémorisées dans l'appareil sont accessibles par une pression sur PROG vers le haut (présélection suivante) ou PROG vers le bas (présélection précédente). En écoutant le fichier audio comprimé d'un disque de données, PROG vers le haut sélectionne le répertoire suivant et PROG vers le bas sélectionne le répertoire précédent. En écoutant un disque d'un appareil avec changeur de disque, PROG vers le

haut sélectionne le disque suivant et PROG vers le bas sélectionne le disque précédent.

11. MUTE (sourdine) - Appuyer pour désactiver la sortie audio de casque pour le canal sélectionné.

12. SLOW (ralenti) - Appuyer pour ralentir la lecture d'un disque DVD. Appuyer sur la touche lecture (►) pour reprendre la lecture normale.

13. STATUS (écran) - Appuyer pour afficher le statut actuel.

14. MODE - Appuyer pour changer le mode du canal sélectionné. Voir la section Sélection de mode de ce manuel pour les détails au sujet du changement de mode.

15. SETUP (configuration) - En mode vidéo, appuyer sur le bouton SETUP (configuration) pour accéder aux paramètres d'affichage (voir la section consacrée aux paramètres d'affichage) ; appuyer sur le bouton MENU de la radio pour accéder au menu de configuration DVD. Lorsqu'un disque est chargé dans le lecteur de DVD (selon l'équipement), le mode VES™ est sélectionné et le disque est arrêté, appuyer sur la touche SETUP (configuration) pour accéder au menu de configuration DVD. (Voir la section Menu de configuration DVD de ce manuel).

16. BACK (retour) - en navigant en mode menu, appuyer pour retourner à l'écran précédent. En naviguant dans un menu de disque DVD, le fonctionnement dépend du contenu du disque.

17. ◄◄ - Dans les modes radio, appuyer pour passer à l'émetteur audible précédent. Dans les modes disque, maintenir enfoncé pour avancer rapidement à travers la piste audio en cours ou le chapitre vidéo. A utiliser dans les modes menu pour naviguer dans le menu.

18. ENTER (sélection) - appuyer sur la touche pour sélectionner l'option en cours dans un menu.

19. ▼ / NEXT (suivant) - Dans les modes radio, appuyer pour sélectionner la station suivante. Dans les modes de disque, appuyer pour avancer jusqu'à la piste audio suivante ou jusqu'au chapitre vidéo suivant. A utiliser dans les modes menu pour naviguer dans le menu.

Rangement de la télécommande

L'écran ou les écrans vidéo sont intégrés à un compartiment de rangement pour la télécommande, accessible quand l'écran est ouvert. Pour retirer la télécommande, utiliser l'index pour tirer la télécommande et la faire pivoter vers vous. Ne pas essayer de tirer la télécommande tout droit vers le bas car elle sera très difficile à retirer. Pour replacer la télécommande dans son casier, introduire l'un des côtés longs de la télécommande dans les deux agrafes de retenue pour commencer, puis faire tourner la télécommande dans les deux autres agrafes de retenue jusqu'à l'emboîtement en place.

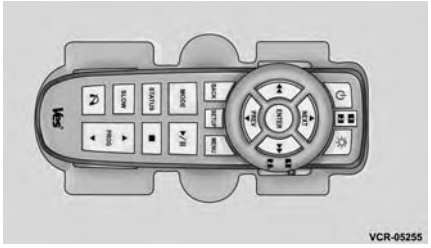

Rangement de la télécommande

Verrouillage de la télécommande

Toutes les fonctions de la télécommande peuvent être désactivées à titre de contrôle parental.

- Pour désactiver la fonction de modification de la télécommande, appuyez sur le bouton Video Lock (verrouillage vidéo) et suivez les instructions de la radio (menu Sélectionner, VES arrière, Verrouiller). En l'absence de lecteur DVD, suivre les instructions de l'autoradio pour le verrouillage vidéo. Les écrans de radio et de vidéo indiquent le verrouillage vidéo.
- En appuyant à nouveau sur Video Lock (verrouillage vidéo) ou en coupant le contact, la vidéo est déverrouillée et la télécommande peut fonctionner.

Remplacement des piles

La télécommande utilise deux piles AAA. Pour remplacer les piles :

- Localiser le compartiment des piles au dos de la télécommande. Faire coulisser le couvercle des piles vers le bas.
- Remplacer les piles en les orientant selon le schéma de polarité.
- Replacer le couvercle du compartiment des piles.

Fonctionnement des casques

Les casques d'écoute reçoivent deux canaux audio séparés en utilisant un émetteur infrarouge depuis l'écran vidéo.

Les occupants des sièges avant bénéficient d'une certaine couverture par casque pour leur permettre de régler le volume du casque des jeunes occupants de siège arrière qui peuvent être incapables de le faire eux-mêmes.

Si aucun son n'est audible lorsque le volume est augmenté, vérifiez que l'écran est allumé en position abaissée et que le canal n'est pas en mode silencieux. Vérifiez également si le commutateur sélecteur de canal de casque est réglé sur le canal désiré. Si le son ne s'entend toujours pas, vérifier l'état de charge des piles des casques d'écoute.

1. Commande de volume
2. Bouton de mise sous tension
3. Commutateur de sélection de canal
4. Témoin d'alimentation

Commandes

Le témoin d'alimentation de casque et les commandes se trouvent sur l'oreillette du côté droit.

REMARQUE :

Le système vidéo arrière doit être mis en fonction avant que le son puisse s'entendre dans les casques d'écoute. Pour préserver la charge de la pile, les casques se coupent

automatiquement environ 3 minutes après la fin d'un programme vidéo arrière.

Changement du mode audio pour les casques d'écoute

1. Vérifiez que le commutateur sélecteur de canal/écran de la télécommande est dans la même position que le commutateur sélecteur de casque.

REMARQUE :

- **Si les deux commutateurs sont sur le Canal 1, la télécommande contrôle le Canal 1 et les casques diffusent le son du Canal 1 du VES™.**
- **Si les deux commutateurs sont sur le Canal 2, la télécommande contrôle le Canal 2 et les casques diffusent le son du Canal 2 du VES™.**

2. Appuyer sur la touche MODE de la télécommande.

3. Si l'écran vidéo affiche une source vidéo (telle qu'un DVD vidéo), appuyez sur STATUS (statut) pour afficher le statut dans une bannière en bas de l'écran. Appuyer sur la touche MODE pour avancer au mode suivant. Quand le mode est une source uniquement audio (par exemple, FM), le menu de sélection de mode s'affiche à l'écran.

4. Quand le menu de sélection de mode s'affiche, utiliser les curseurs de la télécommande pour naviguer vers les modes disponibles et appuyer sur la touche ENTER (sélection) pour sélectionner le nouveau mode.

5. Pour annuler le menu de sélection de mode, appuyer sur la touche BACK (retour) de la télécommande.

Remplacement des piles

Chaque casque d'écoute utilise deux piles AAA. Pour remplacer les piles :

- Localiser le compartiment des piles de l'oreillette du côté gauche des casques et faire glisser le couvercle des piles vers le bas.
- Remplacer les piles en les orientant selon le schéma de polarité.
- Replacer le couvercle du compartiment des piles.

Garantie sur le casque d'écoute Unwired®

Que couvre cette garantie ? Cette garantie couvre l'utilisateur ou l'acheteur initial du casque. La garantie n'est pas transférable.

Quelle est la durée de la garantie ? La garantie dure aussi longtemps que vous possédez le produit.

Que couvre la garantie ? Sauf ce qui est spécifié plus loin, cette garantie couvre le produit utilisé normalement qui serait défectueux en ce qui concerne la main-d'œuvre ou les matériaux.

Ce que la garantie ne couvre pas ? Cette garantie ne couvre aucun dégât ou défaut qui résulte d'une utilisation inadéquate, d'un abus ou d'une modification du produit (sauf par Unwired). Les oreillettes de mousse, qui s'usent au fil d'un usage normal, ne sont pas couvertes (du mousse de remplacement est disponible à prix coûtant). UNWIRED TECHNOLOGY N'EST PAS RESPONSABLE DES BLESSURES OU DEGÂTS AUX PERSONNES OU AUX BIENS RESULTANT DE L'UTILISATION, D'UNE PANNE OU D'UN DEFAUT DU

PRODUIT ET UNWIRED N'EST PAS RESPONSABLE DES DEGÂTS D'AUCUNE SORTE NI D'AUCUNE NATURE QU'ILS SOIENT GENERAUX, PARTICULIERS, DIRECTS, INDIRECTS, ACCIDENTELS, CONSECUTIFS, EXEMPLAIRES, PUNITIFS OU AUTRES. Dans certains pays, l'exclusion ou la limitation de certains dommages mentionnés plus haut ne vous concernent pas. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques. Vous pouvez également avoir d'autres droits, en fonction de votre pays.

Que fera Unwired® ? A son choix, Unwired® réparera ou remplacera tout produit défectueux. Unwired® se réserve le droit de remplacer tout produit qui ne serait plus fabriqué par un modèle comparable. CETTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE QUI COUVRE CE PRODUIT ET CONCERNE UNIQUEMENT LES PRODUITS DEFECTUEUX ET REMPLACE TOUTES AUTRES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES, INCLUANT TOUTE GARANTIE OU POSSIBILITE DE VENTE OU D'ADAPTATION POUR UN USAGE PARTICULIER.

Vous pouvez enregistrer vos casques d'écoute Unwired® en ligne sur le site www.unwiredtechnology.com ou par téléphone au 1-888-293-3332.

Fonctionnement de l'écran vidéo

Affichage vidéo

L'écran vidéo possède deux modes de fonctionnement différents : un mode vidéo pour les DVD vidéo, les sources vidéo auxiliaires, etc., et un mode d'information (illustré dans la figure 5). VES™ étant un système à double canal, le mode d'information s'affiche en format d'écran divisé. En mode d'information, le côté gauche de l'écran correspond au Canal 1 et le côté droit au Canal 2.

Seul le Canal 1 affichage les images vidéo. En mode vidéo, l'image est affichée en plein écran, mais la fonctionnalité du canal 2 est encore disponible. Une bannière du bas de l'écran est affichée momentanément par-dessus l'image vidéo (voir la figure 4). En mode vidéo et si le canal 2 est sélectionné au commutateur sélecteur de la télécommande, la première pression sur la touche de la télécommande active la bannière indiquant le statut du canal 2. Pendant que la bannière reste visible, toute pression suivante sur la touche de la télécommande pour le canal 2 lancera la commande à distance désirée.

Figure 4 : bannière

Dans un système à deux écrans, la vidéo pour le canal 1 est affichée sur le premier écran de siège arrière et la vidéo de canal 2 est affichée sur le second écran de siège arrière. Le mode information est affiché dans l'écran divisé, le côté gauche de l'écran (canal 1) affiche le statut/mode du premier écran de siège arrière et le côté droit de l'écran (canal 2) affiche le statut/mode de l'écran du second siège arrière.

Quand le canal 1 est en mode vidéo, l'image est affichée sur le premier écran de siège

arrière en plein écran. Une bannière du bas de l'écran est affichée momentanément par-dessus l'image vidéo indiquant tout changement du statut de canal 2.

Quand le canal 2 est en mode vidéo, l'image est affichée sur l'écran de second siège arrière en plein écran. Une bannière du bas de l'écran est affichée momentanément par-dessus l'image vidéo indiquant tout changement du statut de canal 1.

Lecture d'un disque sur le VES™

Les actions suivantes se déroulent automatiquement quand un disque est introduit dans l'autoradio sur un système à écran simple et dans le lecteur DVD à distance d'un système à écran double :

- Si l'écran vidéo est ouvert (l'écran LCD est visible), l'écran s'allume et l'émetteur de casque d'écoute est mis en fonction. Si l'écran vidéo est fermé, l'émetteur de casque sans fil doit être mis sous tension en utilisant la touche d'alimentation de la télécommande (les casques ne reçoivent les signaux audio que si les casques sont mis sous tension).
- Après l'introduction du disque, le disque s'entend dans les haut-parleurs de l'habitacle, les casques d'écoute et les écrans vidéo arrière.

Modes partagés

Le VES™ et la radio sont capables de communiquer entre eux. Ceci permet au VES™ de transmettre le son de la radio aux casques et à la radio de transmettre le son VES™ aux haut-parleurs du véhicule. Quand la radio et le VES™ partagent le même mode, une icône VES™ est visible sur l'écran de la radio et l'icône de partage est visible sur l'écran VES™. En mode de partage, la même source audio est entendue dans les casques et dans les haut-parleurs.

Si les fonctions de radio (FM, AM, ou SAT) sont en mode partagé avec le VES™, seule la radio est capable de commander les fonctions de radio. Dans ce cas, le VES™ peut partager le mode radio mais aucun changement d'émetteur n'est possible avant d'avoir modifié le mode radio dans un mode différent du mode radio sélectionné au VES™. En cas de partage, la radio a priorité sur le VES™ ou tous les modes radio (FM, AM et SAT). Le VES™ permet de sélectionner la réception radio (AM/FM/MW/LW), la recherche, la syntonisation, et de rappeler les présélections dans les modes radio tant qu'il n'est pas en mode partagé.

En mode de disque ou de vidéo satellite partagé, la radio et le VES™ peuvent commander les fonctions vidéo. Le VES™ peut commander les modes vidéo suivants :

1. CD : avance et retour rapide et passage à la piste suivante/précédente.

2. Changeur de CD (dans la radio) : passage au disque suivant/précédent et programmation de toutes les commandes de CD citées (avance et retour rapide et passage à la piste suivante/précédente).

Le VES™ peut même commander les modes radio et les modes vidéo pendant que la radio est hors fonction. Le VES™ peut accéder aux modes radio ou aux modes de disque en naviguant vers ces modes sur le VES™ et en activant un mode radio ou un mode disque.

Ecran de mode information

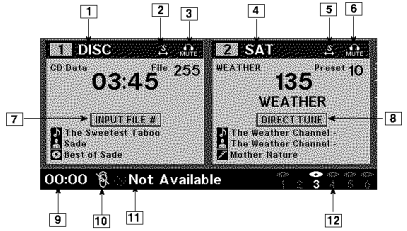

Figure 5 : écran d'affichage vidéo en mode information

Quand le mode information est actif, la configuration de mode en cours pour les deux canaux est affichée. Outre les éléments désignés par un nombre, l'information restante affiche le statut actuel de la source (tel que la fréquence de l'émetteur ou son nom, le numéro de présélection de piste, le titre de morceau, le nom d'artiste, le nom d'album, etc.).

1. Mode canal 1 - Affiche la source en cours pour le canal 1.

2. Statut partagé du canal 1 - Quand l'icône est affichée, l'audio pour le canal 1 est également partagé avec la radio et s'entend à travers les haut-parleurs de l'habitacle.

3. Canal 1 audio uniquement/sourdine - Audio : l'icône audio uniquement n'est pas utilisée sur le Canal 1 dans un système à écran simple. Sourdine : quand l'icône sourdine est affichée, l'audio du canal 1 a été réduit au silence en utilisant la touche de sourdine de la télécommande.

4. Mode canal 2 - Affiche la source en cours pour le canal 2.

5. Statut partagé du canal 2 - Quand l'icône est affichée, l'audio pour le canal 2 est également partagé avec la radio et s'entend à travers les haut-parleurs de l'habitacle.

6. Canal 2 audio uniquement/sourdine - Audio : uniquement dans un système à écran simple : l'icône audio uniquement est affichée sur le Canal 2 lorsque le Canal 1 est en mode vidéo. Sourdine : quand l'icône sourdine est affichée, l'audio du canal 2 a été réduit au silence en utilisant la touche de sourdine de la télécommande.

7. Action de la touche ENTER (sélection) du Canal 1 - si vous appuyez sur la touche ENTER (sélection) de la télécommande alors que la touche ″INPUT FILE #″ (numéro de fichier d'entrée) est visible à l'écran, l'écran affiche un clavier de saisie numérique qui vous permet de saisir un numéro spécifique de piste sur les disques de données et le DD (voir la section Menu de clavier numérique de ce manuel). De plus, appuyer sur la touche ENTER (sélection) - INPUT TRK # (numéro de piste d'entrée) pour saisir un numéro de piste spécifique sur les disques audio.

8. Action de la touche ENTER (sélection) du Canal 2 - si vous appuyez sur la touche ENTER (sélection) de la télécommande alors que la touche ″DIRECT TUNE″ (syntonisation directe) est visible à l'écran, l'écran affiche un clavier de saisie numérique qui vous permet de saisir une fréquence radio spécifique ou de régler le canal sur AM/FM/MW/LW/SAT (voir la section Menu de clavier numérique).

9. Horloge - Affiche l'heure.

10. Video Lock (verrouillage vidéo) - Quand l'icône est affichée, la télécommande est désactivée.

11. Not Available / Error (indisponible / erreur) - Les erreurs de manipulation ou de statut sont affichées ici.

12. Statut du changeur de disque - Quand la source du canal 1 ou 2 est un changeur à disques multiples, le statut du disque chargé/ sélectionné est affiché.

Menu de sélection de mode

Figure 6 : menu de sélection de mode

La première pression sur la touche MODE affiche le menu de sélection de mode (figure 6). Le mode en cours est toujours la sélection par défaut. Le mode peut être modifié pour le canal/écran 1 ou 2 en utilisant la télécommande.

Utiliser les touches de navigation de la télécommande (▲, ▼, ►, ◄) pour naviguer à travers les modes disponibles puis appuyer sur la touche ENTER (sélection) de la télécommande pour sélectionner le mode. Une méthode alternative de changement de mode consiste à appuyer de manière répétée sur la touche MODE jusqu'à ce que le mode désiré soit mis en évidence. Ensuite, appuyer sur la touche ENTER (sélection) de la télécommande pour sélectionner le mode.

Dans un système à écran simple, lorsqu'un mode vidéo (tel que DVD-vidéo, Aux vidéo etc.) est actif et que le canal/écran 1 est sélectionné à l'aide du commutateur sélecteur de la télécommande, la première pression sur la touche MODE de la télécommande affiche le menu de sélection de mode.

Menu de clavier numérique

Figure 7 : menu de clavier numérique

Quand l'écran pour le canal 1 ou 2 affiche une touche d'accès en direct, appuyer sur la touche ENTER (sélection) de la télécommande pour activer un menu de clavier numérique (comme illustré figure 7, canal 1). Cet écran facilite la sélection d'une fréquence de récepteur radio, d'un canal satellite ou d'un numéro de piste. Pour saisir le chiffre désiré :

1. Appuyer sur les touches de navigation de la télécommande (▲, ▼, ►, ◄) pour naviguer jusqu'au chiffre désiré.

2. Quand le chiffre est mis en évidence, appuyer sur la touche ENTER (sélection) de la

télécommande pour sélectionner le chiffre. Répéter ces opérations pour sélectionner les autres chiffres.

3. Pour effacer le dernier chiffre, naviguer jusqu'à la touche DEL (effacer) et appuyer sur la touche ENTER (sélection) de la télécommande.

4. Après avoir sélectionné tous les chiffres, naviguer jusqu'à la touche Go (passer à) et appuyer sur la touche ENTER (sélection) de la télécommande.

Menu de disque

Figure 9 : menu de disque pour CD

En écoutant un CD audio ou de données, appuyer sur la touche MENU de la télécommande pour afficher une liste de toutes les commandes de lecture de disque. A l'aide de ces options, vous pouvez activer ou annuler la lecture et la lecture aléatoire.

Paramètres d'affichage

Figure 10 : paramètres d'affichage de l'écran vidéo

Lorsque vous regardez une source vidéo (DVD vidéo avec le disque en mode lecture, vidéo auxiliaire, etc.), appuyez sur le bouton SETUP (configuration) de la télécommande pour activer le menu des paramètres d'affichage. Ces paramétrages commandent l'aspect de la vidéo sur l'écran. Les paramétrages par défaut d'usine sont déjà installés pour une vision optimale. En temps normal, il est superflu de modifier ces paramétrages.

Modification des paramétrages : appuyer sur les touches de navigation de la télécommande (▲, ▼) pour sélectionner une option. Appuyer ensuite sur les touches (►, ◄) de navigation de la télécommande pour modifier la valeur de l'option sélectionnée. Pour retrouver les paramétrages par défaut d'origine, sélectionner l'option du menu des paramétrages par défaut et appuyer sur la touche ENTER (sélection) de la télécommande.

Disc Features (caractéristiques du disque) contrôle le paramétrage du lecteur DVD à distance (selon l'équipement) pour le DVD lu par le lecteur à distance.

Ecoute audio avec l'écran fermé

Pour écouter uniquement la partie audio du canal avec l'écran fermé :

- Régler l'audio pour la source et le canal désirés.
- Fermer l'écran vidéo.
- Pour modifier le mode audio en cours, appuyer sur la touche mode de la télécommande. Ceci sélectionnera automatique-

ment le mode audio disponible suivant sans utilisation du menu de sélection de mode.

- Quand l'écran est réouvert, l'écran vidéo est automatiquement remis en fonction et affiche le menu d'affichage ou le média concerné.

Si l'écran est fermé et qu'aucun son ne se fait entendre, vérifier si les casques d'écoute sont sous tension (le témoin ON (en fonction) doit être allumé) et si le commutateur sélecteur de casque d'écoute est réglé sur le canal désiré. Si les casques d'écoute sont en fonction, appuyer sur la touche d'alimentation de la télécommande pour entendre le son. Si le son ne s'entend toujours pas, vérifier l'état de charge des piles des casques d'écoute.

Pourquoi le mode d'écran change-t-il automatiquement ?

Pour faciliter l'utilisation du VES™ avec un minimum de distraction du conducteur, des circonstances particulières font passer automatiquement l'écran en mode DVD. Ces circonstances sont :

- Charger un disque dans le lecteur DVD (selon l'équipement),
- Appuyer sur la touche PLAY (lecture) du lecteur DVD quand le disque est arrêté ou en pause, ou
- Sélectionner la bande AM/FM via l'autoradio.

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un lecteur de DVD séparé, les circonstances suivantes dans la radio feront passer automatiquement l'écran en mode de disque d'autoradio.

- Charger un disque dans le lecteur CD/DVD de l'autoradio
- Sélection de bande AM/FM via l'autoradio

Entrées auxiliaires

Pour chaque écran vidéo, il existe une entrée de dispositif auxiliaire (prise auxiliaire) qui est utilisée pour connecter des sources audio/vidéo externes au VES™. Exemples de dispositifs qui peuvent être connectés aux entrées auxiliaires : lecteurs de musique portables, caméras vidéo, VCR, consoles de jeux et autres appareils avec sortie audio et/ou vidéo. Les prises auxiliaires sont généralement placées au dos de la console centrale ou sur un des panneaux latéraux du véhicule dans l'espace de siège arrière.

En connectant une source externe à l'entrée auxiliaire, respecter la codification par teintes des prises VES™ :

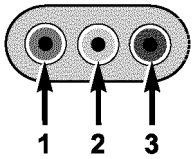

En connectant une source externe à l'entrée auxiliaire, respecter la codification par teintes des prises VES™ :

1. Entrée vidéo (jaune)
2. Entrée audio du côté gauche (blanche)
3. Entrée audio du côté droit (rouge)

Utilisation des prises d'entrée audio/vidéo auxiliaires (AUX)

- Abaisser l'écran ou appuyer sur la touche d'alimentation de la télécommande pour mettre l'écran en fonction.
- Brancher les sorties audio et/ou vidéo du dispositif externe avec le volume mis en fonction dans la prise auxiliaire. Attention à

la codification par teinte : vidéo jaune, audio gauche blanc et audio droit rouge. Puis naviguez jusqu'au mode VES AUX1 ou VES AUX2 à l'écran de sélection de mode.

- Pour quitter le mode auxiliaire, utiliser la touche MODE de la télécommande pour quitter le mode auxiliaire. (Se reporter aux instructions de la section du menu de sélection de mode de ce manuel.)

COMMANDES AUDIO AU VOLANT

Les commandes sonores à distance se trouvent à la surface arrière du volant. Accédez à l'arrière du volant pour actionner les commutateurs.

Commandes à distance du système audio (vue de l'arrière du volant)

La commande du côté droit est du type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre. Elle commande le volume et le mode du système audio. Une pression sur le haut du commutateur à bascule augmente le volume et une pression sur le bas du commutateur le diminue.

Une pression sur le bouton central permet de commuter entre les différents modes disponibles (AM/FM/SAT/CD/HDD/AUX/VES, etc.).

La commande du côté gauche est à bascule, avec un bouton-poussoir central. La fonction de la commande du côté gauche varie en fonction du mode en cours.

L'information suivante décrit le fonctionnement de la commande du côté gauche dans chaque mode.

Radio

Une pression sur le haut du commutateur permet de rechercher l'émetteur audible suivant et une pression sur le bas du commutateur permet de rechercher l'émetteur audible précédent.

Le bouton placé au centre de la commande du côté gauche permet d'atteindre l'émetteur présélectionné suivant qui a été programmé dans le bouton-poussoir de présélection radio.

Lecteur CD

Une pression sur le haut du commutateur permet d'accéder à la piste suivante du disque. Une pression sur le bas du commutateur permet de passer au début de la piste actuelle ou au début de la piste précédente dans la première seconde qui suit le débit de la lecture de la piste actuelle.

Si vous pressez le commutateur vers le haut ou le bas à deux reprises, c'est la deuxième piste qui est lue et si vous le pressez trois fois, c'est la troisième piste qui est lue, etc.

Le bouton central de la commande du côté gauche n'agit pas sur un lecteur CD monodisque. Quand le véhicule est équipé d'un lecteur CD multi-disques, le bouton central permet de sélectionner le disque suivant du lecteur.

MAINTENANCE DE DISQUE CD/DVD

Pour conserver un CD/DVD en bon état, prenez les précautions suivantes :

1. Saisissez le disque par les bords ; évitez de toucher la surface du disque.

2. Si le disque est souillé, nettoyez-le au moyen d'un chiffon doux passé du centre vers les bords.

3. Ne collez ni papier ni bande adhésive sur les disques et évitez de les rayer.

4. N'utilisez aucun solvant tel que l'essence, le diluant, les produits de nettoyage ou les aérosols antistatiques.

5. Conservez les disques dans leur boîtier.

6. N'exposez pas les disques à la lumière solaire directe.

7. Rangez les disques à l'abri de chaleurs excessives.

REMARQUE :

Si vous n'arrivez pas à lire correctement un disque, il peut être endommagé (c.-à-d., rayé, revêtement réfléchissant retiré, présence d'un cheveu, d'humidité ou de rosée sur le disque), trop grand ou disposer d'une protection par code. Testez un disque que vous savez en bon état avant d'envisager une intervention sur le lecteur de disques.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TELEPHONES MOBILES

Dans certaines situations, la mise en fonction du téléphone mobile dans votre véhicule peut perturber le fonctionnement de votre autoradio. Une solution consiste à déplacer l'antenne du téléphone mobile. Cette situation n'est pas nuisible à la radio. Si le repositionnement de l'antenne s'avère insuffisant, réduisez le volume de la radio ou éteignez-la en téléphonant en cas d'utilisation du système Uconnect™ (selon l'équipement).

COMMANDES DE CHAUFFAGE

Le système de climatisation et de chauffage est destiné à rendre les trajets agréables en toute saison.

Commande automatique de température double-zone (ATC) - Selon l'équipement

- La commande automatique de température (ATC) permet au conducteur et au passager avant de sélectionner des réglages de confort individuels.
- Lorsque les occupants du véhicule sélectionnent le fonctionnement en mode AUTO, une température de confort peut être réglée à l'aide des boutons de température haut et bas et le fonctionnement automatique de la soufflerie est réglé automatiquement.
- Le fonctionnement du système est à partir de ce moment entièrement automatique afin de procurer un maximum de confort.
- Le système peut être contrôlé manuellement au besoin.

Le système ATC maintient automatiquement la température au niveau souhaité par le conducteur et tous les passagers.

Panneau de commande automatique de température (ATC)

1. Touche de climatisation
Pressez et relâchez pour modifier le réglage de climatisation (A/C) actuel, le témoin s'allume lorsque la climatisation est en fonction. L'activation de cette fonction fait passer le fonctionnement de l'ATC au mode manuel.

2. Bouton de commande de recyclage
Appuyez et relâchez pour modifier le réglage actuel, le témoin s'allume lorsqu'il est en fonction.

3. Affichage de température de l'occupant du siège avant gauche
Cet affichage indique le réglage de température pour l'occupant du siège avant gauche.

4. Affichage de mode
Cet affichage indique la sélection de mode actuelle (Tableau de bord, Tableau de bord/plancher, Plancher ou Pare-brise/plancher).

5. Affichage de commandes de soufflerie
Cet affichage indique la sélection de la vitesse de soufflerie actuelle.

6. Affichage de température de l'occupant du siège avant droit
Cet affichage indique le réglage de température pour l'occupant du siège avant droit.

7. Bouton de dégivrage avant
Appuyez et relâchez pour modifier le réglage actuel, le témoin s'allume lorsqu'il est en fonction. L'activation de cette fonction fait passer le fonctionnement de l'ATC au mode manuel. La soufflerie s'enclenche automatiquement si le mode de dégivrage est sélectionné.

8. Bouton d'augmentation de température du passager
Permet au passager de contrôler indépendamment la température. Appuyez sur le bouton pour une température plus élevée.

9. Bouton de réduction de la température du passager
Permet au passager de contrôler indépendamment la température. Appuyez sur le bouton pour une température plus basse.

10. Bouton de commande automatique de température
Commande automatiquement la température, la répartition d'air, le volume et le recyclage de l'air. Pressez et relâchez pour sélectionner. Reportez-vous à "Fonctionnement automatique" pour plus d'informations. L'activation de cette fonction fait passer le fonctionnement de l'ATC du mode manuel aux modes automatiques.

11. Commande de soufflerie
Il existe sept vitesses de soufflerie, la vitesse de soufflerie augmente à mesure que vous tournez la commande vers la droite à partir de la position de soufflerie la plus basse. L'activation de cette fonction fait passer le fonctionnement de l'ATC au mode manuel.

12. Bouton ON/OFF (en/hors fonction) de commande de climatisation
Appuyez et relâchez ce bouton pour mettre la commande de climatisation hors fonction

13. Bouton de commande de mode
Appuyez et relâchez pour sélectionner l'un des modes (Tableau de bord, Tableau de bord/plancher, Plancher ou Pare-brise/plancher). L'activation de cette fonction fait passer le fonctionnement de l'ATC au mode manuel.

14. Touche SYNC
Appuyez et relâchez pour contrôler le réglage de la température pour les deux zones à l'aide des commandes de température du conducteur.

15. Bouton de commande de réduction de la température du conducteur
Permet au conducteur de contrôler indépendamment la température. Appuyez sur le bouton pour une température plus basse.

16. Bouton de commande d'augmentation de la température du conducteur
Permet au conducteur de contrôler indépendamment la température. Appuyez sur le bouton pour une température plus élevée.

Fonctionnement automatique

1. Appuyez sur le bouton AUTO du panneau de commande automatique de température (ATC).

2. Réglez ensuite la température que vous souhaitez que le système maintienne en réglant les boutons de commande de température du conducteur et du passager avant. Quand la température désirée s'affiche, le système a atteint ce niveau de confort et le maintient automatiquement.

3. Une fois le système réglé pour votre niveau de confort, il n'est plus nécessaire de le modifier. Vous bénéficierez de la meilleure efficacité du système en le laissant fonctionner automatiquement.

REMARQUE :

- **Il est superflu de déplacer la commande de température pour des véhicules froids ou chauds. Le système règle automatiquement la température, le mode et le régime de la soufflerie pour fournir des conditions confortables aussi vite que possible.**
- **La touche US/M vous permet d'afficher la température en unités américaines ou métriques. Reportez-vous à la partie ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) - Fonctions programmables par l'utilisateur (SETUP)″ de cette section du manuel.**

Pour vous offrir un maximum de confort en mode automatique, lors des démarrages par temps froid, la soufflerie reste à basse vitesse jusqu'au réchauffement du moteur. La vitesse de la soufflerie augmente, elle passe en mode Auto.

Fonctionnement manuel
Ce système offre la possibilité de commandes entièrement manuelles.

REMARQUE :

Chaque fonction est indépendante des autres. Si l'une des fonctions est contrôlée manuellement, la commande de température continue de fonctionner automatiquement.

045633350

Il existe sept vitesses fixes de soufflerie. Utilisez le bouton de commande extérieur pour doser le débit d'air forcé dans le mode sélectionné. La vitesse de soufflerie augmente au fur et à mesure que vous tournez la commande vers la droite et diminue lorsque vous la tournez vers la gauche.

La vitesse du ventilateur de soufflerie peut être réglée sur toute vitesse fixe en ajustant le bouton de commande de soufflerie. Le ventilateur tournera maintenant à une vitesse fixe jusqu'à ce qu'une vitesse additionnelle soit sélectionnée. Cela permet aux passagers avant de contrôler le volume d'air circulant dans le véhicule et d'annuler le mode Auto.

L'utilisateur peut également sélectionner la distribution de l'air en optant pour l'une des positions suivantes.

Mode Tableau de bord

L'air entre dans l'habitacle par les bouches d'aération du tableau de bord. Ces bouches peuvent être réglées individuellement pour infléchir le trajet de l'air. Les ailettes des bouches d'air centrales et extérieures peuvent être orientées vers le haut, le bas ou latéralement pour régler la direction du débit d'air. Une molette située en dessous des ailettes des bouches d'air permet de doser le débit d'air provenant de ces bouches.

Mode Tableau de bord/plancher

L'air provient des bouches au tableau de bord, au plancher et de dégivrage.

REMARQUE :

Dans plusieurs positions du levier de température, le mode BI-NIVEAU délivre de l'air plus frais par les bouches du tableau de bord et de l'air plus chaud par celles du plancher.

Mode Plancher

L'air provient des bouches d'aération du plancher. Un peu d'air traverse les bouches de dégivrage et de désembuage latéral.

Mode Pare-brise/plancher

L'air provient des bouches du plancher, de dégivrage et de désembuage latéral. Ce mode convient particulièrement par temps froid ou neigeux. Il apporte le confort dans l'habitacle tout en dégageant le pare-brise.

Mode Dégivrage

L'air provient des bouches du pare-brise et de désembuage latéral. Utilisez le mode de dégivrage avec les réglages de température maximum pour un dégivrage optimal du pare-brise et des vitres latérales. Lorsque le mode de dégivrage est sélectionné, la soufflerie est automatiquement en mode moyen-élevé, sauf si la soufflerie est contrôlée manuellement.

REMARQUE :

Dans les autres modes, le système ne détectera pas automatiquement la présence de buée, d'humidité ou de glace sur le pare-brise. Le mode de dégivrage doit être sélectionné manuellement pour dégager le pare-brise et les vitres latérales.

Climatisation (A/C)

Le bouton de climatisation permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver manuellement la climatisation. Lorsque le véhicule se trouve en mode de climatisation et que l'ATC est réglé sur une température fraîche, de l'air déshumidifié sort des bouches d'air. Pour un fonctionnement en mode économique, appuyez sur le bouton de climatisation pour désactiver ce mode à l'écran ATC et pour désactiver le système de climatisation.

REMARQUE :

- **Si le système est en mode Pare-brise/ plancher, Plancher ou Dégivrage, la climatisation peut être mise hors fonction, mais le circuit de climatisation reste activé pour empêcher l'embuage des vitres.**
- **Si de la buée ou de l'humidité apparaît sur le pare-brise ou les vitres latérales, sélectionnez le mode de dégivrage et augmentez la vitesse de soufflerie.**

Commande de recyclage

Lorsque l'air extérieur contient de la fumée, des odeurs ou un taux d'humidité élevé, ou si vous désirez un rafraîchissement rapide, vous pouvez recycler l'air de l'habitacle en appuyant sur le bouton de commande de recyclage. Le mode de recyclage ne doit être utilisé que temporairement. La diode de recyclage s'allume lorsque ce bouton est sélectionné. Appuyez une seconde fois sur le bouton pour désactiver le mode de recyclage et laissez l'air extérieur pénétrer dans l'habitacle.

REMARQUE :

Par temps froid, l'utilisation prolongée du mode de recyclage risque d'entraîner une formation excessive de buée sur les vitres. Le mode de recyclage est désactivé en mode de dégivrage pour améliorer le dégivrage des vitres. Le recyclage est automatiquement désactivé si ce mode est sélectionné.

Conseils d'utilisation

Désembuage des vitres

L'intérieur des vitres s'embue lorsque l'humidité à l'intérieur de l'habitacle est élevée. Ceci se produit souvent par température modérée à froide, lorsqu'il pleut ou fait humide. Dans la plupart des cas, mettre la climatisation en marche (en appuyant sur le bouton de climatisation) élimine la buée. Réglez la commande de température, la direction de l'air et le régime de soufflerie pour maintenir le confort.

Si la température diminue, il peut être nécessaire de diriger l'air vers le pare-brise. Réglez la commande de température et la vitesse de soufflerie afin de maintenir le confort. Les vitesses de soufflerie élevées réduiront la formation de buée. Pour désembuer rapidement l'intérieur du pare-brise, sélectionnez le mode de dégivrage.

Un nettoyage régulier de la face interne des vitres à l'aide d'une solution de nettoyage sans dépôt (le vinaigre et l'eau fonctionnent très bien) diminue le risque d'adhésion de contaminants (fumée de cigarette, parfums, etc.) sur les vitres. Les contaminants augmentent la vitesse de formation de la buée.

Fonctionnement estival

REMARQUE :

Dans certains cas, lors d'un remorquage avec fourche d'attelage entraînant des températures élevées, l'efficacité de la climatisation peut être limitée. Ceci protège le moteur du risque de surchauffe en présence d'un chargement élevé.

Votre circuit de climatisation est équipé également d'un système automatique de recyclage. Quand le système détecte une lourde charge ou une chaleur élevée, il peut utiliser le mode de climatisation de recyclage partiel pour plus de confort.

Fonctionnement hivernal

En hiver, assurez-vous que la prise d'air placée directement devant le pare-brise soit exempte de glace, boue, neige ou toute autre source d'obstruction.

Entreposage

Chaque fois que vous désirez entreposer votre véhicule ou le mettre hors service pendant deux semaines ou plus (pendant les vacances par exemple), faites fonctionner la climatisation, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes à fond en mode d'admission d'air. Ceci assure une lubrification adéquate du système afin de réduire les risques de dégâts au compresseur lorsque le système est à nouveau mis en route.

Tableau de conseils d'utilisation

CONDITIONS METEO	REGLAGES CONSEILLES
TEMPS TRES CHAUD ET HABITACLE TRES CHAUD 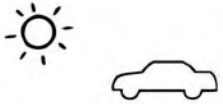	Baissez les vitres, démarrez le véhicule et réglez la commande de mode sur Panel (Tableau de bord) ou Bi-Level (Tableau de bord/Plancher) et mettez la climatisation en fonction. Réglez la commande de ventilateur sur Grande vitesse (à fond dans le sens des aiguilles d'une montre). Réglez la commande de température sur complètement froid. Après l'évacuation de l'air chaud du véhicule, réglez la commande de mode sur Recirculate (Recyclage) avec la climatisation en fonction et levez les vitres. Une fois le niveau de confort souhaité obtenu, réglez la commande de mode sur Panel (Tableau de bord) ou Bi-Level (Tableau de bord/Plancher) avec la climatisation en fonction.
TEMPS CHAUD 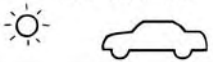	Par temps ensoleillé, réglez la commande de mode sur Panel (Tableau de bord) et mettez la climatisation en fonction. Si le ciel est nuageux ou couvert, réglez la commande de mode sur Bi-Level (Tableau de bord/plancher) avec la climatisation en fonction. Réglez la commande de température.
TEMPS FRAIS OU FROID ET HUMIDE 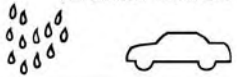	Réglez la commande de mode sur Mix (Pare-brise/plancher) ou sur Defrost (Dégivrage). Réglez la commande de ventilateur sur Grande vitesse (à fond dans le sens des aiguilles d'une montre). Réglez les commandes de ventilateur et de température lorsque les vitres sont désembuées.
TEMPS FROID ET SEC 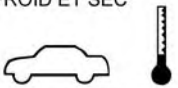	Réglez la commande de mode sur Floor (Plancher). Par temps ensoleillé vous pouvez désirer plus d'air au niveau du pare-brise. Dans ce cas, réglez la commande de mode sur Bi-Level (Tableau de bord/plancher). Par temps très froid, si vous désirez davantage de chaleur au niveau du pare-brise, réglez la commande de mode sur Mix (Pare-brise/plancher) ou sur Defrost (Dégivrage) selon les besoins. Réglez les commandes de ventilateur et de température.045662715

5

DEMARRAGE ET CONDUITE

- METHODES DE DEMARRAGE 243
  - Transmission automatique 243
  - Keyless Enter-N-Go 244
  - Démarrage normal 244
  - Temps extrêmement froid (en dessous de -29 °C ou -20 °F) 245
  - Si le moteur ne démarre pas 245
  - Après le démarrage 246
  - Démarrage normal - Moteur diesel 246
- TRANSMISSION AUTOMATIQUE 249
  - Interverrouillage de stationnement par allumage à clé . . 250
  - Système d'interverrouillage frein/transmission 250
  - Transmission automatique à cinq rapports (moteur diesel 3.6L et 3.0L) - Selon l'équipement 250
  - Gamme de rapports de la transmission 251

- Transmission automatique à six rapports (moteur 5.7L) - Selon l'équipement 256
- Gamme de rapports de la transmission 256

• FONCTIONNEMENT DE LA TRACTION INTEGRALE 263
- Mode d'emploi du Quadra-Trac II® et mises en garde . . . 263
- Positions de sélection 264
- Méthodes de sélection de rapport 264
- Système Quadra-Drive® II - Selon l'équipement 266

• SELEC-TERRAIN™ - SELON L'EQUIPEMENT 266
- Désignation 266
- Messages de l'affichage du centre électronique d'information du véhicule (EVIC) 268

• QUADRA-LIFT™ - SELON L'EQUIPEMENT 268
- Désignation 268
- Messages de l'affichage du centre électronique d'information du véhicule (EVIC) 270
- Fonctionnement 270

• CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE 271

• CONSEILS DE CONDUITE HORS ROUTE 272
- Quadra-Lift™ - Selon l'équipement 272
- A quel moment utiliser la gamme 4WD LOW (traction intégrale en gamme basse) - Selon l'équipement 272
- Conduite dans l'eau 272

- Conduite dans la neige, la boue et le sable 273
- En côte 273
- En descente 274
- Après un trajet hors route 274

• DIRECTION ASSISTEE 275
- Moteur 3.6L et 5.7L 275
- Moteur diesel 3.0L 275
- Vérification du liquide de direction assistée 276

• SYSTEME A CYLINDREE MULTIPLE (MDS) (SELON L'EQUIPEMENT) - MOTEUR 5.7L UNIQUEMENT 277

• FREIN DE STATIONNEMENT 277

• SYSTEME DE CONTROLE ELECTRONIQUE DU FREINAGE 279
- Système antiblocage des roues (ABS) 279
- Système de traction asservie (TCS) 279
- Système d'assistance au freinage d'urgence (BAS) 279
- Système de prévention électronique des tonneaux (ERM) 280
- Commande électronique de stabilité (ESC) 280
- Commande de stabilisation de remorque (TSC) 282
- Assistance au démarrage en côte (HSA) 283
- Mise en alerte du système de freinage 284

- **Freinage par temps de pluie 285**
- **Contrôle en descente (HDC) - Modèles à traction intégrale avec boîte de transfert deux vitesses MP3023 uniquement 285**
- **Témoin d'activation/de panne ESC et témoin ESC OFF (ESC hors fonction) 286**

• PNEUS - GENERALITES 287

- **Pression des pneus 287**
- **Pressions de gonflage des pneus 287**
- **Fonctionnement à grande vitesse 288**
- **Pneus à carcasse radiale 288**
- **Roue de secours à usage limité – selon l'équipement . . 288**
- **Patinage des roues 289**
- **Chaînes pour pneus 289**
- **Indicateurs d'usure 290**
- **Durée de vie des pneus 290**
- **Pneus de remplacement 290**
- **Pneus à sculptures directionnelles - Selon l'équipement 291**

• CONSEILS AU SUJET DE LA PERMUTATION DES PNEUS . . 292

- **Pneus non directionnels uniquement 292**

- SYSTEME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS) 292
  - Système de base 294
  - Système haut de gamme (selon l'équipement) 295
  - Désactivation de la fonction TPMS 297
  - Généralités 298
- CARBURANTS EXIGES - MOTEUR ESSENCE 298
  - Moteur 3.6L 298
  - Moteur 5.7L 298
- CARBURANTS EXIGES - MOTEUR DIESEL 301
- APPOINT DE CARBURANT 302
  - Bouchon de remplissage du réservoir 302
  - Message ″Loose Fuel Filler Cap″ (bouchon de remplissage de carburant desserré) 303
- TRACTION DE REMORQUE 304
  - Définitions du remorquage 304
  - Fixation de câble auxiliaire 305
  - Poids maximum de remorque 307
  - Poids de la remorque et du triangle d'attelage 307
  - Exigences de remorquage 308
  - Conseils de remorquage 311

- **REMORQUAGE DE LOISIR (DERRIERE UNE AUTO-CARAVANE, ETC) 313**
  - **Remorquer ce véhicule derrière un autre véhicule 313**
  - **Remorquage de loisir - Modèles à traction intégrale Quadra-Trac II® /Quadra-Drive® II 313**

METHODES DE DEMARRAGE

Avant de démarrer, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieur, bouclez votre ceinture de sécurité et selon le cas, priez les autres occupants de boucler leur ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT !

- Ne laissez jamais un enfant seul dans le véhicule et ne laissez pas les enfants accéder à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, pour plusieurs raisons. Il existe un risque de blessure et de décès de l'enfant ou d'autres personnes. Interdisez aux enfants de toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein et au levier de changement de vitesse.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Ne laissez pas le porte-clé à l'intérieur ou à proximité du véhicule et n'activez pas la fonction Keyless Enter-N-Go en mode ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche). Un enfant risque d'actionner les vitres à commande électrique ou d'autres commandes, voire de déplacer le véhicule.

Transmission automatique

Le levier de changement de vitesse doit occuper la position N (point mort) ou P (stationnement) pour pouvoir démarrer le moteur. Freinez toujours avant de passer en prise.

ATTENTION !

La transmission risque d'être endommagée si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- Ne sélectionnez la position P (stationnement) qu'après l'arrêt complet du véhicule.
- Ne sélectionnez et ne quittez la position R (marche arrière) qu'après l'arrêt complet du véhicule, le moteur tournant au ralenti.

(Suite)

ATTENTION ! ***(Suite)***

- Ne passez pas de la position R (marche arrière), de la position P (stationnement) ou de la position N (point mort) à un rapport avant quand le régime du moteur dépasse le ralenti.
- Avant de passer en prise, votre pied doit appuyer fermement sur la pédale de frein.

Utilisation de la télécommande avec clé intégrée (démarrage par impulsion)

REMARQUE :

Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid n'exige ni de pomper ni d'appuyer sur la pédale d'accélérateur.

N'appuyez pas sur l'accélérateur. Utilisez la télécommande avec clé intégrée pour tourner brièvement le commutateur d'allumage en position START (démarrage) et relâchez-la dès que le démarreur s'engage. Le démarreur continue à fonctionner et se désengage automatiquement quand le moteur tourne. Si le moteur refuse de démarrer, le démarreur se désengage automatiquement après 10 secon-

des. Si ceci se produit, tournez le commutateur d'allumage en position LOCK (verrouillage), attendez 10 à 15 secondes et répétez la procédure de démarrage normal.

Keyless Enter-N-Go

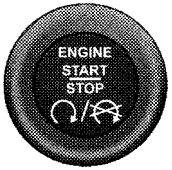

050105203

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en appuyant sur un bouton, si le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) est installé et si la télécommande RKE se trouve dans l'habitacle.

Installation et retrait du bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur)

Installation du bouton

1. Enlevez le porte-clé du commutateur d'allumage.

2. Insérez le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) dans le commutateur d'allumage avec l'inscription orientée vers le haut et lisible.

3. Appuyez fermement sur le centre du bouton pour le fixer en position.

Retrait du bouton

1. Le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) peut être retiré du commutateur d'allumage pour utiliser le porte-clé.

2. Insérez la partie métallique de la clé d'urgence sous l'encadrement chromé en position 6 heures et extrayez délicatement le bouton.

REMARQUE :

Le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) doit être retiré ou inséré uniquement lorsque le commutateur d'allumage est en position LOCK (verrouillage) (en position OFF [hors fonction] pour le système Keyless Enter-N-Go).

Démarrage normal

Utilisation du bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur)

REMARQUE :

Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid n'exige ni de pomper ni d'appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Pour démarrer le moteur, la transmission doit se trouver en position P (stationnement) ou N (point mort). Enfoncez la pédale de frein tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur). Le système redevient prioritaire et tente de démarrer le véhicule. Si le véhicule refuse de démarrer, le démarreur se désengage automatiquement après 10 secondes. Si vous souhaitez arrêter le lancement du moteur avant le démarrage de celui-ci, appuyez à nouveau sur le bouton.

Pour couper le moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur)

1. Placez le levier de changement de vitesse en position P (stationnement), puis appuyez et relâchez le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur).

2. Le commutateur d'allumage revient en position OFF (hors fonction).

3. Si le levier de changement de vitesse n'est pas en position P (stationnement), le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) doit être maintenu enfoncé pendant

deux secondes et la vitesse du véhicule doit être supérieure à 8 km/h (5 mph) avant que le moteur ne puisse s'arrêter. Le commutateur d'allumage reste en position ACC (accessoires) jusqu'à ce que le levier de changement de vitesse soit en position P (stationnement) et que le bouton soit pressé deux fois en position OFF (hors fonction). Si le levier de changement de vitesse n'est pas en position P (stationnement) et si le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) est pressé une fois, l'EVIC (selon l'équipement) affiche un message "Vehicle Not In Park" (véhicule pas en stationnement) et le moteur continue de tourner. Ne jamais laisser un véhicule en position P (stationnement), il pourrait rouler.

REMARQUE :

Si le commutateur d'allumage est laissé en position ACC (accessoires) ou RUN (marche) (moteur arrêté) et que la transmission est en position P (stationnement), le système se désactive automatiquement après 30 minutes d'inactivité et le commutateur d'allumage passe à la position OFF (hors fonction).

Fonctions Keyless Enter-N-Go - Si le conducteur n'appuie pas sur la pédale de frein (en position P [stationnement] ou N [point mort])

La fonction Keyless Enter-N-Go fonctionne de la même manière qu'un commutateur d'allumage. Elle possède quatre positions : OFF (hors fonction), ACC (accessoires), RUN (marche) et START (démarrage). Pour changer la position du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et utiliser les accessoires, procédez comme suit :

- Démarrage avec le commutateur d'allumage en position OFF (hors fonction) :
- Appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pour passer le commutateur d'allumage en position ACC (accessoires) (l'EVIC affiche "IGNITION MODE ACCESSORY" [allumage en mode accessoires]).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pour passer le commutateur d'allumage en position RUN (marche) (l'EVIC affiche "IGNITION MODE RUN" [allumage en mode marche]).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pour refaire passer le commutateur d'allumage en position OFF (hors fonction) (l'EVIC affiche "IGNITION MODE OFF" [allumage en mode hors fonction]).

Temps extrêmement froid (en dessous de -29 °C ou -20 °F)

Pour assurer un démarrage régulier à ces températures, l'utilisation d'un dispositif de chauffage électrique à alimentation externe (disponible chez votre concessionnaire agréé) est recommandé.

Si le moteur ne démarre pas

AVERTISSEMENT !

- Ne versez jamais ni carburant ni autre liquide inflammable dans la prise d'air du papillon des gaz pour démarrer. Vous risqueriez un incendie et des blessures.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Ne tentez jamais de pousser ni de remorquer votre véhicule pour le démarrer. Les véhicules avec une boîte automatique ne peuvent démarrer par ce moyen. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le convertisseur catalytique et, après le démarrage, enflammer et endommager le convertisseur et le véhicule. Si la batterie du véhicule est déchargée, des câbles de pontage peuvent être utilisés pour bénéficier de la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut s'avérer dangereux s'il est mal effectué. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Démarrage par batterie auxiliaire″ dans la section ″En cas d'urgence″.

Réparation d'un moteur noyé (à l'aide du bouton ENGINE START/STOP [démarrage/arrêt du moteur])

Si le moteur ne démarre pas après avoir effectué les procédures ″Démarrage normal″ ou ″Temps extrêmement froid″, il se peut qu'il soit noyé. Pour éliminer l'excès de carburant, enfoncez la pédale de frein et maintenez-la, enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la, puis pressez et relâchez une fois le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur). Le démarreur s'engage automatiquement, fonctionne pendant 10 secondes, puis se désengage. Si ceci se produit, relâchez la pédale d'accélérateur et la pédale de frein, attendez 10 à 15 secondes et répétez la procédure de démarrage normal.

Réparation d'un moteur noyé (à l'aide d'une télécommande avec clé intégrée)

Si le moteur ne démarre pas après avoir effectué les procédures ″Démarrage normal″ ou ″Temps extrêmement froid″, il se peut qu'il soit noyé. Pour éliminer l'excès de carburant, enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la. Tournez ensuite le commutateur d'allumage en position START (démarrage) et relâchez-le dès l'engagement du démarreur. Le démarreur se désengage automatiquement après 10 secondes. Si ceci se produit, relâchez la pédale d'accélérateur, tournez le commutateur d'allumage en position LOCK (verrouillage), attendez 10 à 15 secondes et répétez la procédure de démarrage normal.

ATTENTION !

Pour éviter d'endommager le démarreur, attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer à nouveau.

Après le démarrage

Le régime de ralenti est commandé automatiquement et il diminue avec le réchauffement du moteur.

Démarrage normal - Moteur diesel

Observez les points suivants quand le moteur tourne.

- Tous les témoins du centre de messages sont éteints.
- Le témoin de panne (MIL) est éteint.
- Le témoin de basse pression d'huile est éteint.

Précautions par temps froid

Une utilisation par une température ambiante inférieure à 0 °C (32 °F) peut requérir des

mesures particulières. Les options suggérées sont reprises dans le tableau suivant.

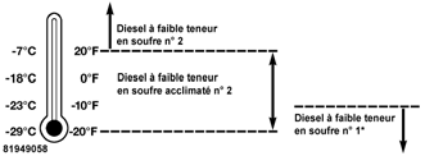

*Le diesel à faible teneur en soufre (ULSD) n° 1 ne doit être utilisé qu'en présence de conditions polaires (-23 °C/-10 °F).

REMARQUE :

- **L'utilisation du diesel ULSD acclimaté ou du diesel ULSD numéro 1 donne lieu à une baisse significative de l'économie de carburant.**
- **Le diesel ULSD acclimaté est un mélange de diesel ULSD numéro 2 et numéro 1 qui diminue la température à laquelle les cristaux de paraffine se forment dans le carburant.**

REMARQUE :

Ce moteur exige l'utilisation de ″diesel à faible teneur en soufre″. L'utilisation d'un carburant incorrect peut endommager le système d'échappement. Reportez-vous à ″Carburants exigés - Moteur diesel″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ pour plus d'informations.

Utilisation d'une housse chauffante pour batterie

Une batterie perd 60 % de son énergie au démarrage quand sa température atteint -18 °C (0 °F). A la même température, le moteur requiert deux fois plus de puissance pour se lancer au même régime. L'utilisation de couvertures de batterie augmente fortement les capacités de démarrage à basse température. Des housses chauffantes pour batterie adaptées sont disponibles chez votre distributeur MOPAR® agréé.

Procédure de démarrage du moteur

AVERTISSEMENT !
Ne versez jamais de carburant ni autre liquide inflammable dans la prise d'air du papillon des gaz pour démarrer. Vous risqueriez un incendie et des blessures.

1. Le levier de changement de vitesse doit occuper la position N (point mort) ou P (stationnement) pour pouvoir démarrer le moteur.

2. Placez votre pied sur la pédale de frein et appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur).

3. Surveillez le témoin de préchauffage dans le bloc d'instruments. Reportez-vous à la section ″Bloc d'instruments″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″ pour plus d'informations. Il peut rester allumé jusqu'à trois secondes, en fonction de la température du moteur.

4. Lorsque le témoin de préchauffage s'éteint, le moteur démarre automatiquement.

5. Une fois le moteur en marche, laissez-le se réchauffer au ralenti avant de démarrer (environ 30 secondes). Ceci permet à l'huile de circuler et de lubrifier le turbo-compresseur.

Evitez les ralentis prolongés quand la température est en dessous de -18 °C (0 °F). De longues périodes de ralenti peuvent endommager votre moteur car la température de la chambre de combustion peut chuter au point que le carburant ne brûle pas complètement. Une combustion incomplète entraîne la formation de calamine et vernis aux segments de piston et aux gicleurs d'injecteur. De plus, le carburant non brûlé peut pénétrer dans le carter, diluer l'huile et causer une usure rapide du moteur.

Chauffage du moteur
Evitez de rouler à plein régime lorsque le moteur est froid. Lors du démarrage d'un moteur froid, augmentez lentement le régime du moteur pour permettre à la pression d'huile de se stabiliser pendant que le moteur chauffe.

REMARQUE :

Une vitesse élevée ou le fonctionnement à charge nulle d'un moteur froid peuvent générer trop de fumée blanche et amoindrir la performance du moteur. Les régimes en charge nulle doivent rester sous 1 200 tr/min durant la mise en température, en particulier par temps froid.

Si les températures sont inférieures à 0 °C (32 °F), faites tourner le moteur à régime modéré pendant 5 minutes avant d'utiliser un plein régime.

Moteur au ralenti - par temps froid
Evitez les ralentis prolongés quand la température est en dessous de -18 °C (0 °F). De longues périodes de ralenti peuvent endommager votre moteur car la température de la chambre de combustion peut chuter au point que le carburant ne brûle pas complètement. Une combustion incomplète entraîne la formation de calamine et vernis aux segments de piston et aux gicleurs d'injecteur. De plus, le carburant non brûlé peut pénétrer dans le carter, diluer l'huile et causer une usure rapide du moteur.

Arrêt du moteur
Avant d'éteindre votre moteur turbo diesel, laissez-le toujours atteindre une vitesse de ralenti normale puis tourner pendant quelques secondes. Ceci permet une lubrification correcte du turbocompresseur. Ceci est particulièrement nécessaire après des périodes de conduite difficile.

Laissez tourner le moteur au ralenti quelques minutes avant un arrêt normal. Après le fonctionnement à plein régime, laissez le moteur tourner au ralenti pendant trois à cinq minutes avant de le couper. Cette période de ralenti permet à l'huile et au liquide de refroidissement d'évacuer la chaleur excessive de la chambre de combustion, des roulements, des organes internes et du turbocompresseur. C'est particulièrement important pour les moteurs à turbocompresseur refroidis par air.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

ATTENTION !
La transmission risque d'être endommagée si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- Ne sélectionnez la position P (stationnement) qu'après l'arrêt complet du véhicule.
- Ne sélectionnez et ne quittez la position R (marche arrière) qu'après l'arrêt complet du véhicule, le moteur tournant au ralenti.
- Ne passez pas de la position P (stationnement) à R (marche arrière), N (point mort) ou D (marche avant) quand le moteur est au-dessus du régime de ralenti.
- Avant d'engager tout rapport, votre pied doit appuyer fermement sur la pédale de frein.

REMARQUE :

Vous devez enfoncer et maintenir la pédale de frein lorsque vous quittez la position P (stationnement).

AVERTISSEMENT !

- Le déplacement intempestif d'un véhicule peut blesser les personnes situées dans le véhicule ou à proximité de celui-ci. Comme pour tous les véhicules, évitez de quitter celui-ci lorsque le moteur tourne. Avant de sortir d'un véhicule, appliquez toujours le frein de stationnement, placez la transmission sur P (stationnement) et retirez le porte-clé. Lorsque le porte-clé est retiré de l'allumage, le levier de changement de vitesse est bloqué en position P (stationnement), empêchant tout déplacement intempestif du véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Il est dangereux de placer le levier de sélection hors de la position P (stationnement) ou N (point mort) lorsque le régime moteur est supérieur au ralenti. Si votre pied ne repose pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou l'arrière. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et heurter quelqu'un ou quelque chose. Ne passez en prise que lorsque le moteur est au ralenti normal et que votre pied appuie fermement sur la pédale de frein.
- Lorsque vous quittez votre véhicule, verrouillez-le toujours après avoir retiré le porte-clé.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Ne laissez jamais un enfant seul dans le véhicule et ne laissez pas les enfants accéder à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, pour plusieurs raisons. Il existe un risque de blessure et de décès de l'enfant ou d'autres personnes.
- Interdisez aux enfants de toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein et au levier de changement de vitesse. Ne laissez pas le porte-clé à l'intérieur ou à proximité du véhicule et n'activez pas la fonction Keyless Enter-N-Go en mode ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche). Un enfant risque d'actionner les vitres à commande électrique ou d'autres commandes, voire de déplacer le véhicule.

Interverrouillage de stationnement par allumage à clé

Ce véhicule est équipé d'un système d'interverrouillage de stationnement par allumage à clé qui nécessite que le levier de changement de vitesse soit placé en position P (stationnement) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/hors fonction). Le porte-clé peut être retiré de l'allumage uniquement lorsqu'il est en position LOCK/OFF (verrouillage/hors fonction) et qu'une fois retiré, le levier de changement de vitesse est verrouillé en position P (stationnement).

Système d'interverrouillage frein/transmission

Ce véhicule est équipé d'un système d'interverrouillage frein/transmission (BTSI) qui maintient le levier de changement de vitesse en position P (stationnement) à moins que les freins ne soient appliqués. Pour que le levier de changement de vitesse puisse quitter la position P (stationnement), le commutateur d'allumage doit être mis en position ON/RUN (en fonction/marche) (moteur à l'arrêt ou non) et la pédale de frein doit être enfoncée.

Transmission automatique à cinq rapports (moteur diesel 3.6L et 3.0L) - Selon l'équipement

L'affichage de position du levier de changement de vitesse (situé dans le bloc d'instruments), indique la gamme de rapport de transmission. Vous devez appuyer sur la pédale de frein pour déplacer le levier de changement de vitesse hors de la position P (stationnement) (reportez-vous à "Système d'interverrouillage frein/transmission" dans cette section). Pour rouler, déplacer le levier de changement de vitesse de la position P (stationnement) ou N (point mort) à la position D (marche avant).

La transmission commandée électroniquement fournit un schéma précis de sélection de rapport. Les circuits électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement. C'est la raison pour laquelle les toutes premières sélections de rapport sur un véhicule neuf peuvent être quelque peu brusques. Cette situation est normale et la précision du passage des vitesses s'amplifiera dans les premières centaines de kilomètres parcourus.

Le passage de la position D (marche avant) à la position P (stationnement) ou R (marche arrière) peut uniquement avoir lieu quand la pédale d'accélérateur est relâchée et quand le véhicule est à l'arrêt. Gardez le pied sur le frein pendant ces changements de position.

Le levier de changement de vitesse possède uniquement les positions P (stationnement), R (marche arrière), N (point mort) et D (marche avant). Des rétrogradations manuelles peuvent être effectuées à l'aide de la commande de sélection électronique de gamme (ERS) (reportez-vous à "Sélection électronique de gamme (ERS)" dans cette section). Si vous déplacez le levier de changement de vitesse vers la gauche ou la droite (-/+) alors que la transmission est en position D (marche avant), le plus haut rapport de transmission disponible est sélectionné, et ce rapport s'affiche dans le bloc d'instruments sous la forme 4, 3, 2, 1.

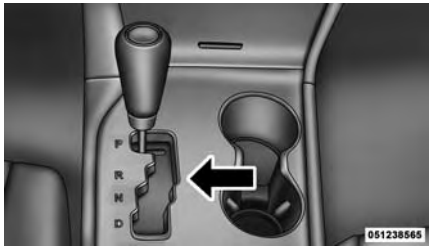

Sélecteur de rapport

Gamme de rapports de la transmission

N'emballez PAS le moteur en passant des positions P (stationnement) ou N (point mort) à une autre gamme.

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement en verrouillant la transmission. Le moteur peut démarrer dans cette gamme. Ne tentez jamais de passer en position P (stationnement) quand le véhicule se déplace. Dans cette gamme, serrez le frein de stationnement avant de quitter le véhicule.

Lorsque vous stationnez sur une surface horizontale, vous pouvez d'abord placer le levier de changement de vitesse en position P (stationnement), puis appliquer le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez en pente, serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de changement de vitesse en position P (stationnement) sinon, en raison de la charge placée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission, il pourrait s'avérer difficile de déplacer le levier de changement de vitesse hors de la position P (stationnement). Une précaution complémentaire consiste en descente à tourner les roues avant vers le bord de la route et, en côte, à les tourner vers le milieu de la route.

AVERTISSEMENT !

- N'utilisez jamais la position P (stationnement) à la place du frein de stationnement. En stationnement, serrez toujours complètement le frein de stationnement afin de prévenir tout déplacement du véhicule et tout risque de blessure ou de dégât.
- Votre véhicule peut bouger et vous blesser, vous ou d'autres personnes, s'il n'est pas complètement en position P (stationnement). Vérifiez en essayant de déplacer le levier de changement de vitesse vers l'arrière (avec la pédale de frein relâchée), après l'avoir placé en position P (stationnement). Assurez-vous que la transmission est en position P (stationnement) avant de quitter le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Il est dangereux de placer le levier de sélection hors de la position P (stationnement) ou N (point mort) lorsque le régime moteur est supérieur au ralenti. Si votre pied ne repose pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou l'arrière. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et heurter quelqu'un ou quelque chose. Ne passez en prise que lorsque le moteur est au ralenti normal et que votre pied appuie fermement sur la pédale de frein.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Le déplacement intempestif d'un véhicule peut blesser les personnes situées dans le véhicule ou à proximité de celui-ci. Comme pour tous les véhicules, évitez de quitter celui-ci lorsque le moteur tourne. Avant de sortir d'un véhicule, appliquez toujours le frein de stationnement, placez la transmission sur P (stationnement) et retirez le porte-clé. Lorsque le porte-clé est retiré de l'allumage, le levier de changement de vitesse est bloqué en position P (stationnement), empêchant tout déplacement intempestif du véhicule.
- Lorsque vous quittez votre véhicule, verrouillez-le toujours après avoir retiré le porte-clé de l'allumage.
- Ne laissez jamais un enfant seul dans le véhicule et ne laissez pas les enfants accéder à un véhicule non verrouillé.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, pour plusieurs raisons. Il existe un risque de blessure et de décès de l'enfant ou d'autres personnes. Interdisez aux enfants de toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein et au levier de changement de vitesse. Ne laissez pas le porte-clé à l'intérieur ou à proximité du véhicule et n'activez pas la fonction Keyless Enter-N-Go en mode ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche). Un enfant risque d'actionner les vitres à commande électrique ou d'autres commandes, voire de déplacer le véhicule.

ATTENTION !

- Avant de déplacer le levier de changement de vitesse hors de la position P (stationnement), vous devez tourner le commutateur d'allumage de la position LOCK/OFF (verrouillage/hors fonction) à la position ON/RUN (en fonction/marche) et appuyer sur la pédale de frein. Sinon, le levier de changement de vitesse pourrait être endommagé.
- N'emballez PAS le moteur en passant des positions P (stationnement) ou N (point mort) à une autre gamme, car ceci pourrait endommager le groupe motopropulseur.

Observez les recommandations suivantes pour vous assurer que le levier de sélection de rapport est bien placé en position P (stationnement) :

- En plaçant le levier de changement de vitesse en position P (stationnement), avancez-le complètement vers l'avant puis vers la gauche, jusqu'à ce qu'il s'arrête totalement et soit engagé dans sa position.
- Vérifiez que l'affichage de position du levier de changement de vitesse indique la position P (stationnement).
- Avec la pédale de frein relâchée, vérifiez que le levier de changement de vitesse ne se déplacera pas hors de la position P (stationnement).

R (MARCHE ARRIERE)

Ce rapport est utilisé pour déplacer le véhicule vers l'arrière. Ne sélectionnez la position R (marche arrière) qu'après l'arrêt complet du véhicule.

N (POINT MORT)

Utilisez cette gamme quand le véhicule est à l'arrêt pendant des périodes prolongées alors que le moteur tourne. Le moteur peut démarrer dans cette gamme. Serrez le frein de stationnement et déplacez la transmission en position P (stationnement) si vous devez quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT !
Ne roulez pas en roue libre en position N (point mort) et ne coupez jamais le contact dans une pente. Ces comportements sont dangereux et limitent votre capacité de réaction en cas de changement des conditions de route ou de trafic. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et provoquer une collision.

ATTENTION !
Le remorquage du véhicule, la conduite en roue libre, ou la conduite pour une raison quelconque au point mort, risque d'endommager grièvement la transmission. Reportez-vous à ″Remorquage de loisir″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ et à ″Remorquage d'un véhicule en panne″ dans ″En cas d'urgence″ pour plus d'informations.

D (MARCHE AVANT)
Utilisez cette gamme pour la plupart des trajets urbains et routiers. Il s'agit de la gamme la plus économique en carburant et elle procure les changements de rapport les plus confortables. La transmission passe automatiquement à la vitesse supérieure par la première, la seconde et la troisième en sous-multipliée, la quatrième directe et la cinquième surmultipliée. La position D (marche avant) procure les caractéristiques optimales de conduite dans toutes les conditions normales de circulation.

En cas de changement fréquent de rapport (comme quand le véhicule est très chargé, sur des routes vallonnées, quand le vent de face est important ou pour tirer des remorques lourdes), utilisez la fonction de sélection électronique de gamme (ERS) (reportez-vous à ″Sélection électronique de gamme (ERS)″ dans cette section) pour choisir une gamme de vitesse inférieure. Dans ces conditions, l'utilisation d'une gamme de vitesse inférieure améliore les performances et prolonge la durée de vie de la transmission en réduisant les changements de rapport excessifs et l'accumulation de chaleur.

Mode de secours de la transmission
Le fonctionnement de la transmission est surveillé électroniquement pour détecter des situations anormales. En cas de détection d'une situation qui pourrait causer des dégâts, le mode de secours de la transmission s'active. Dans ce mode, la transmission reste dans le rapport en cours jusqu'à l'arrêt du véhicule. Une fois le véhicule arrêté, la transmission reste en deuxième vitesse, quelle que soit la vitesse de marche avant sélectionnée. Les positions P (stationnement), R (marche arrière) et N (point mort) restent disponibles. Le témoin de panne (MIL) peut s'allumer. Le mode de secours permet de conduire le véhicule jusqu'à un concessionnaire agréé pour entretien sans endommager la transmission.

Si le problème est momentané, la transmission peut être réinitialisée pour accéder à nouveau à toutes les vitesses de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

1. Arrêtez le véhicule.
2. Passez en position P (stationnement).
3. Tournez le commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/hors fonction).
4. Attendez 10 secondes environ.
5. Redémarrez le moteur.

6. Sélectionnez la gamme de vitesse désirée. Si le problème n'est plus détecté, la transmission retourne au fonctionnement normal.

REMARQUE :

Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous recommandons de vous rendre chez votre concessionnaire agréé dès que possible. Votre concessionnaire agréé possède l'équipement de diagnostic lui permettant de déterminer si le problème risque de se reproduire.

Si la transmission ne peut être réinitialisée, une intervention de votre concessionnaire agréé est indispensable.

Fonctionnement de la sélection électronique de gamme (ERS)

La commande de sélection électronique de gamme (ERS) permet au conducteur de limiter la gamme de vitesse la plus élevée disponible quand le levier de changement de vitesse est en position D (marche avant). Par exemple, si vous placez la transmission sur 3 (troisième vitesse), la transmission ne passera jamais au-dessus de la troisième vitesse, mais elle rétrogradera en seconde et en première normalement.

Vous pouvez passer de la position D (marche avant) au mode ERS, quelle que soit la vitesse du véhicule. Quand le levier de changement de vitesse est en position D (marche avant), la transmission fonctionne automatiquement et passe de l'un à l'autre des rapports de vitesse disponibles. Si vous tapotez sur le levier de changement de vitesse vers la gauche (-), la transmission rétrograde, le mode ERS s'active, le rapport de vitesse actuel s'affiche dans le bloc d'instruments et ce rapport de vitesse est conservé en tant que rapport le plus élevé disponible. Une fois en mode ERS, si vous tapotez sur le levier de changement de vitesse vers la gauche (-) ou vers la droite (+), le rapport de vitesse le plus élevé disponible est modifié.

Pour sortir du mode ERS, il suffit d'appuyer sur le levier de changement de vitesse vers la droite (+) et de le maintenir dans cette position jusqu'à ce que "D" s'affiche de nouveau dans l'indicateur de position du levier de changement de vitesse du bloc d'instruments.

AVERTISSEMENT !

Ne rétrogradez pas pour augmenter le frein moteur sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraper, causant un accident ou des blessures corporelles.

Ecran d'affichage	1	2	3	4	D
Rapport(s) effectivement autorisé(s)	1	1-2	1-3	1-4	1-5

REMARQUE :

Pour sélectionner le rapport correct pour le ralentissement maximum (frein moteur), poussez et maintenez simplement le levier de changement de vitesse sur la gauche (-). La transmission repasse dans la gamme à partir de laquelle le véhicule peut décélérer le plus efficacement.

Fonctionnement de la surmultipliée

La transmission automatique inclut une surmultipliée commandée électroniquement (cinquième vitesse). La transmission passe auto-

matiquement en surmultipliée si les conditions suivantes sont réunies :

- le levier de changement de vitesse est en position D (marche avant),
- la vitesse du véhicule est suffisamment élevée, et
- le conducteur n'appuie pas trop fortement sur l'accélérateur.

Transmission automatique à six rapports (moteur 5.7L) - Selon l'équipement

L'affichage de position du levier de changement de vitesse (situé dans le bloc d'instruments), indique la gamme de rapport de transmission. Vous devez appuyer sur la pédale de frein pour déplacer le levier de changement de vitesse hors de la position P (stationnement) (reportez-vous à "Système d'interverrouillage frein/transmission" dans cette section). Pour rouler, déplacer le levier de changement de vitesse de la position P (stationnement) ou N (point mort) à la position D (marche avant).

La transmission commandée électroniquement fournit un schéma précis de sélection de rapport. Les circuits électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement. C'est la raison pour laquelle les toutes premières sélections de rapport sur un véhicule neuf peuvent être quelque peu brusques. Cette situation est normale et la précision du passage des vitesses s'amplifiera dans les premières centaines de kilomètres parcourus.

Le passage de la position D (marche avant) à la position P (stationnement) ou R (marche arrière) peut uniquement avoir lieu quand la pédale d'accélérateur est relâchée et quand le véhicule est à l'arrêt. Gardez le pied sur le frein pendant ces changements de position.

Le levier de changement de vitesse possède uniquement les positions P (stationnement), R (marche arrière), N (point mort) et D (marche avant). Des rétrogradations manuelles peuvent être effectuées à l'aide de la commande de sélection électronique de gamme (ERS) (reportez-vous à "Sélection électronique de gamme (ERS") dans cette section). Si vous déplacez le levier de changement de vitesse vers la gauche ou la droite (-/+) alors que la transmission est en position D (marche avant), le plus haut rapport de transmission disponible est sélectionné, et ce rapport s'affiche dans le bloc d'instruments sous la forme 6, 5, 4, 3, 2, 1.

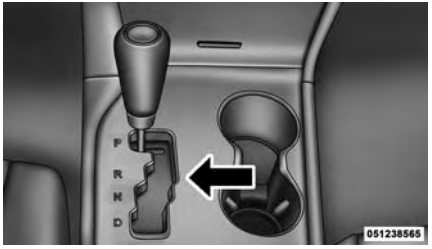

Sélecteur de rapport

Gamme de rapports de la transmission

N'emballez PAS le moteur en passant des positions P (stationnement) ou N (point mort) à une autre gamme.

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement en verrouillant la transmission. Le moteur peut démarrer dans cette gamme. Ne tentez jamais de passer en position P (stationnement) quand le véhicule se déplace.

Dans cette gamme, serrez le frein de stationnement avant de quitter le véhicule.

Lorsque vous stationnez sur une surface horizontale, vous pouvez d'abord placer le levier de changement de vitesse en position P (stationnement), puis appliquer le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez en pente, serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de changement de vitesse en position P (stationnement) sinon, en raison de la charge placée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission, il pourrait s'avérer difficile de déplacer le levier de changement de vitesse hors de la position P (stationnement). Une précaution complémentaire consiste en descente à tourner les roues avant vers le bord de la route et, en côte, à les tourner vers le milieu de la route.

AVERTISSEMENT !

- N'utilisez jamais la position P (stationnement) à la place du frein de stationnement. En stationnement, serrez toujours complètement le frein de stationnement afin de prévenir tout déplacement du véhicule et tout risque de blessure ou de dégât.
- Votre véhicule peut bouger et vous blesser, vous ou d'autres personnes, s'il n'est pas complètement en position P (stationnement). Vérifiez en essayant de déplacer le levier de changement de vitesse vers l'arrière (avec la pédale de frein relâchée), après l'avoir placé en position P (stationnement). Assurez-vous que la transmission est en position P (stationnement) avant de quitter le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Il est dangereux de placer le levier de sélection hors de la position P (stationnement) ou N (point mort) lorsque le régime moteur est supérieur au ralenti. Si votre pied ne repose pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou l'arrière. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et heurter quelqu'un ou quelque chose. Ne passez en prise que lorsque le moteur est au ralenti normal et que votre pied appuie fermement sur la pédale de frein.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! *(Suite)*

- Le déplacement intempestif d'un véhicule peut blesser les personnes situées dans le véhicule ou à proximité de celui-ci. Comme pour tous les véhicules, évitez de quitter celui-ci lorsque le moteur tourne. Avant de sortir d'un véhicule, appliquez toujours le frein de stationnement, placez la transmission sur P (stationnement) et retirez le porte-clé. Lorsque le porte-clé est retiré de l'allumage, le levier de changement de vitesse est bloqué en position P (stationnement), empêchant tout déplacement intempestif du véhicule.
- Lorsque vous quittez votre véhicule, verrouillez-le toujours après avoir retiré le porte-clé de l'allumage.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! *(Suite)*

- Ne laissez jamais un enfant seul dans le véhicule et ne laissez pas les enfants accéder à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, pour plusieurs raisons. Il existe un risque de blessure et de décès de l'enfant ou d'autres personnes. Interdisez aux enfants de toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein et au levier de changement de vitesse. Ne laissez pas le porte-clé à l'intérieur ou à proximité du véhicule et n'activez pas la fonction Keyless Enter-N-Go en mode ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche). Un enfant risque d'actionner les vitres à commande électrique ou d'autres commandes, voire de déplacer le véhicule.

ATTENTION !

- Avant de déplacer le levier de changement de vitesse hors de la position P (stationnement), vous devez tourner le commutateur d'allumage de la position LOCK/OFF (verrouillage/hors fonction) à la position ON/RUN (en fonction/marche) et appuyer sur la pédale de frein. Sinon, le levier de changement de vitesse pourrait être endommagé.
- N'emballez PAS le moteur en passant des positions P (stationnement) ou N (point mort) à une autre gamme, car ceci pourrait endommager le groupe motopropulseur.

Observez les recommandations suivantes pour vous assurer que le levier de sélection de rapport est bien placé en position P (stationnement) :

- En plaçant le levier de changement de vitesse en position P (stationnement), avancez-le complètement vers l'avant puis vers la gauche, jusqu'à ce qu'il s'arrête totalement et soit engagé dans sa position.

- Vérifiez que l'affichage de position du levier de changement de vitesse indique la position P (stationnement).
- Avec la pédale de frein relâchée, vérifiez que le levier de changement de vitesse ne se déplacera pas hors de la position P (stationnement).

R (MARCHE ARRIERE)
Ce rapport est utilisé pour déplacer le véhicule vers l'arrière. Ne sélectionnez la position R (marche arrière) qu'après l'arrêt complet du véhicule.

N (POINT MORT)
Utilisez cette gamme quand le véhicule est à l'arrêt pendant des périodes prolongées alors que le moteur tourne. Le moteur peut démarrer dans cette gamme. Serrez le frein de stationnement et déplacez la transmission en position P (stationnement) si vous devez quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT !
Ne roulez pas en roue libre en position N (point mort) et ne coupez jamais le contact dans une pente. Ces comportements sont dangereux et limitent votre capacité de réaction en cas de changement des conditions de route ou de trafic. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et provoquer une collision.

ATTENTION !
Le remorquage du véhicule, la conduite en roue libre, ou la conduite pour une raison quelconque au point mort, risque d'endommager grièvement la transmission. Reportez-vous à ″Remorquage de loisir″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ et à ″Remorquage d'un véhicule en panne″ dans ″En cas d'urgence″ pour plus d'informations.

D (MARCHE AVANT)
Utilisez cette gamme pour la plupart des trajets urbains et routiers. C'est la gamme la plus économique en carburant et elle procure les changements de rapport les plus confortables. La transmission passe automatiquement à la vitesse supérieure par la première et la seconde en sous-multipliée, la troisième directe et la quatrième et la cinquième en surmultipliée. La position D (marche avant) procure les caractéristiques optimales de conduite dans toutes les conditions normales de circulation.

Pour accéder aux six rapports disponibles, vous devez utiliser la fonction de sélection électronique de gamme (ERS) (reportez-vous à ″Sélection électronique de gamme (ERS)″ dans cette section).

En cas de changement fréquent de rapport (comme quand le véhicule est très chargé, sur des routes vallonnées, quand le vent de face est important ou pour tirer des remorques lourdes), utilisez la fonction de sélection électronique de gamme (ERS) (reportez-vous à ″Sélection électronique de gamme (ERS)″ dans cette section) pour choisir une gamme de vitesse inférieure. Dans ces conditions, l'utilisation d'une gamme de vitesse inférieure améliore les performances et prolonge la durée de

vie de la transmission en réduisant les changements de rapport excessifs et l'accumulation de chaleur.

Si la température de fonctionnement de la transmission dépasse les limites de fonctionnement normal, le contrôleur de groupe motopropulseur modifie le schéma de changement de vitesse et élargit la gamme d'engagement de l'embrayage du convertisseur de couple. Ceci évite à la transmission d'être endommagée par la surchauffe.

Si la température de la transmission devient trop élevée, le témoin de température de la transmission peut s'allumer et celle-ci peut rétrograder hors de la position de surmultipliée jusqu'à ce qu'elle ait refroidi.

REMARQUE :

Agissez avec prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé en gamme basse (par exemple, traction d'une remorque en pente raide ou conduite dans les embouteillages) par temps chaud. Dans ces conditions, le patinage du convertisseur de couple peut entraîner une augmentation de chaleur significative dans le circuit de refroidissement. La rétrogradation au rapport le plus bas possible (en côte) ou le passage au point mort (à l'arrêt lorsque la circulation est dense) peut aider à réduire cette augmentation de chaleur excessive.

Par temps froid, la transmission peut être modifiée, en fonction du moteur, de la température de la transmission et de la vitesse du véhicule. Ceci améliore le temps de réchauffement du moteur et de la transmission pour un rendement maximum. L'engagement simultané de l'embrayage du convertisseur de couple et de la surmultipliée supérieure est interdit tant que le liquide de transmission n'est pas chaud (reportez-vous à la ″Remarque″ dans ″Embrayage du convertisseur de couple″ dans cette section). Par temps très froid (-27 °C [-16 °F] ou moins), le fonctionnement peut être brièvement limité à la première et aux vitesses directes uniquement. Le fonctionnement normal reprend quand la température de la transmission a atteint un niveau adéquat.

Mode de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est surveillé électroniquement pour détecter des situations anormales. En cas de détection d'une situation qui pourrait causer des dégâts, le mode de secours de la transmission s'active. Dans ce mode, la transmission reste en vitesse directe, quelle que soit la vitesse de marche avant sélectionnée. Les positions P (stationnement), R (marche arrière) et N (point mort) restent disponibles. Le témoin de panne (MIL) peut s'allumer. Le mode de secours permet de conduire le véhicule jusqu'à un concessionnaire agréé pour entretien sans endommager la transmission.

Si le problème était momentané, la transmission peut être réinitialisée pour accéder à nouveau à toutes les vitesses de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

1. Arrêtez le véhicule.
2. Passez en position P (stationnement).
3. Tournez le commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/hors fonction).
4. Attendez 10 secondes environ.
5. Redémarrez le moteur.

6. Sélectionnez la gamme de vitesse désirée. Si le problème n'est plus détecté, la transmission retourne au fonctionnement normal.

REMARQUE :

Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous recommandons de vous rendre chez votre concessionnaire agréé dès que possible. Votre concessionnaire agréé possède l'équipement de diagnostic lui permettant de déterminer si le problème risque de se reproduire.

Si la transmission ne peut être réinitialisée, une intervention de votre concessionnaire agréé est indispensable.

Fonctionnement de la sélection électronique de gamme (ERS)

La commande de sélection électronique de gamme (ERS) permet au conducteur de limiter la gamme de vitesse la plus élevée disponible quand le levier de changement de vitesse est en position D (marche avant). Par exemple, si vous placez la transmission sur 3 (troisième vitesse), la transmission ne passera jamais au-dessus de la troisième vitesse, mais elle rétrogradera en seconde et en première normalement.

L'utilisation de l'ERS (ou du mode TOW/HAUL (remorquage)) active également un rapport sous-multiplié supplémentaire qui n'est pas utilisé normalement pendant les accélérations entre les rapports. Ce rapport supplémentaire peut améliorer le rendement du véhicule et sa capacité de refroidissement en cas de remorquage en côte. En mode ERS, les rapports 1 à 3 sont des rapports sous-multipliés, et l'ERS 4 est un rapport en prise directe. Les ERS 5 et 6 (rapports surmultipliés) sont identiques à la quatrième et la cinquième normales.

Vous pouvez passer de D (marche avant) au mode ERS, quelle que soit la vitesse du véhicule. Quand le levier de changement de vitesse est en position D (marche avant), la transmission fonctionne automatiquement et passe de l'un à l'autre des rapports de vitesse disponibles. Si vous tapotez sur le levier de changement de vitesse vers la gauche (-), le mode ERS s'active, le rapport de vitesse actuel s'affiche dans le bloc d'instruments et ce rapport de vitesse est conservé en tant que rapport le plus élevé disponible. Une fois en mode ERS, si vous tapotez sur le levier de changement de vitesse vers la gauche (-) ou vers la droite (+), le rapport de vitesse le plus élevé disponible est modifié.

Pour sortir du mode ERS, il suffit d'appuyer sur le levier de changement de vitesse vers la droite (+) et de le maintenir dans cette position jusqu'à ce que ″D″ s'affiche de nouveau dans l'indicateur de position du levier de changement de vitesse du bloc d'instruments.

AVERTISSEMENT !

Ne rétrogradez pas pour augmenter le frein moteur sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraper, causant un accident ou des blessures corporelles.

Ecran d'affichage	1	2	3	4	5	6	D
Rapport(s) effectivement autorisé(s)	1	1-2	1-3	1, 2, 4	1, 2, 4, 5	1, 2, 4-6	1-5

REMARQUE :

Pour sélectionner le rapport correct pour le ralentissement maximum (frein moteur), poussez et maintenez simplement le levier de changement de vitesse sur la gauche (-). La transmission repasse dans la gamme à partir de laquelle le véhicule peut décélérer le plus efficacement.

Fonctionnement de la surmultipliée

La transmission automatique inclut une surmultipliée commandée électroniquement (quatrième et cinquième vitesses). La transmission passe automatiquement en surmultipliée si les conditions suivantes sont réunies :

- le levier de changement de vitesse est en position D (marche avant),
- le liquide de transmission a atteint une température adéquate,
- le liquide de refroidissement du moteur a atteint une température adéquate,
- la vitesse du véhicule est suffisamment élevée,
- le conducteur n'appuie pas trop fortement sur l'accélérateur, et
- le commutateur TOW/HAUL (remorquage) n'a pas été activé.

Quand faut-il utiliser le mode de remorquage (TOW/HAUL) ?

Lorsque vous conduisez en montagne, que vous tractez une remorque, que vous transportez une charge lourde, etc., et que les changements de rapport sont fréquents, appuyez sur le commutateur TOW/HAUL (remorquage) pour sélectionner le mode de remorquage. Ceci favorise le rendement et réduit le risque de surchauffe de la transmission ou de panne due à des changements de rapport trop fréquents. En mode TOW/HAUL (remorquage), les passages à la vitesse supérieure sont retardés et la transmission rétrograde automatiquement (pour le frein moteur) pendant les manœuvres de freinage stables.

Commutateur TOW/HAUL

Le témoin de remorquage s'allume sur le bloc d'instruments pour indiquer que le mode de remorquage a été activé. Une seconde pression sur le commutateur permet de repasser en fonctionnement normal. Si le mode TOW/HAUL est désiré, le commutateur doit être pressé chaque fois que le moteur démarre.

Embrayage du convertisseur de couple

Une fonction destinée à favoriser l'économie de carburant a été ajoutée à la transmission automatique de votre véhicule. Un embrayage placé dans le convertisseur de couple s'engage automatiquement à des vitesses étalonnées. Il en résulte une perception ou une

réaction légèrement différente pendant le fonctionnement normal dans les rapports supérieurs. L'embrayage se désengage automatiquement lorsque la vitesse du véhicule diminue ou lors de certaines accélérations.

REMARQUE :

- **L'embrayage du convertisseur de couple ne s'engage pas et la transmission ne passe pas à la surmultipliée supérieure tant que le liquide de transmission et le liquide de refroidissement du moteur ne sont pas chauds (en général, après 1,6 à 4,8 km [1 à 3 miles] de conduite). Puisque la vitesse supérieure est désactivée et que le régime du moteur est supérieur lorsque l'embrayage du convertisseur de couple n'est pas engagé, on peut penser que la transmission ne passe pas en surmultipliée à froid. Ce phénomène est normal. L'utilisation de la fonction de sélection électronique de gamme (ERS) lorsque la transmission est suffisamment réchauffée montre que la transmission peut entrer en surmultipliée et en sortir.**
- **Si le véhicule n'a pas roulé pendant plusieurs jours, la sélection des rapports peut manquer de nervosité pendant les premières secondes de fonctionnement. Cela est dû au liquide de transmission qui passe partiellement du convertisseur de couple dans la transmission. Cette situation est normale et n'endommage pas la transmission. Le convertisseur de couple se remplira dans les cinq secondes après le démarrage du moteur.**

FONCTIONNEMENT DE LA TRACTION INTEGRALE

Mode d'emploi du Quadra-Trac II® et mises en garde

La boîte de transfert Quadra-Trac II® est entièrement automatique en mode de conduite 4WD AUTO normal. La boîte de transfert Quadra-Trac II® offre trois modes :

- 4WD HI (traction sur quatre roues en gamme haute)
- N (POINT MORT)
- 4WD LOW (traction sur quatre roues en gamme basse)

Cette boîte de transfert est entièrement automatique en mode 4WD HI.

Lorsqu'une adhérence supplémentaire est requise, la position 4WD LOW peut être utilisée pour solidariser les arbres de transmission avant et arrière et contraindre les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. La position 4WD LOW est uniquement destinée à des chaussées glissantes et instables. La conduite en position 4WD LOW sur des chaussées dures et sèches peut accélérer l'usure des pneus et endommager les éléments du groupe motopropulseur.

Lorsque votre véhicule fonctionne en 4WD LOW, le régime du moteur est égal à environ trois fois celui de la position 4WD HI pour une vitesse routière donnée. Veillez à ne pas provoquer de surrégime du moteur et ne pas dépasser 40 km/h (25 mph).

Le fonctionnement correct de la traction intégrale exige des pneus de même taille, de même type et d'égale circonférence sur les quatre roues. La moindre différence peut fausser la sélection des rapports et endommager la boîte de transfert.

Etant donné que la traction intégrale améliore l'adhérence, il peut y avoir tendance à dépasser les vitesses raisonnables de virage et de freinage. Ne dépassez pas les limites permises par les conditions de route.

AVERTISSEMENT !
Il y a risque de dommages pour vous-même ou des tiers si vous laissez le véhicule sans surveillance quand la boîte de transfert est en position N (point mort) sans serrer complètement le frein de stationnement. La position N (point mort) de la boîte de transfert désengage les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur et permet le déplacement du véhicule quelle que soit la position de la transmission. Le frein de stationnement doit toujours être serré quand le conducteur doit quitter le véhicule.

Positions de sélection

Pour de plus amples informations concernant l'utilisation appropriée de chaque position de mode de la boîte de transfert, référez-vous aux informations ci-dessous :

4WD AUTO
Cette gamme est destinée à l'utilisation sur les surfaces telles que la glace, la neige, le gravier, le sable et les revêtements durs.

REMARQUE :

Reportez-vous à ″Selec-Terrain® - Selon l'équipement″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ pour plus d'informations sur les diverses positions et les utilisations auxquelles elles sont destinées.

N (POINT MORT)
Cette gamme désengage les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur. Elle doit être utilisée pour le remorquage sur sol plat derrière un autre véhicule. Reportez-vous à ″Remorquage de loisir″ dans la section ″Démarrage et fonctionnement″ pour plus d'informations.

4WD LOW (traction sur quatre roues en gamme basse)
Cette gamme est destinée à la traction intégrale en gamme basse. Elle solidarise les arbres de transmission avant et arrière, forçant les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Ce rapport améliore l'adhérence et fournit une puissance de traction maximale sur chaussées instables ou glissantes uniquement. Ne dépassez pas 40 km/h (25 mph).

REMARQUE :

Reportez-vous à ″Selec-Terrain® - Selon l'équipement″ pour plus d'informations sur les diverses positions et les utilisations auxquelles elles sont destinées.

Méthodes de sélection de rapport

4WD HI (traction sur quatre roues en gamme haute) à 4WD LOW (traction sur quatre roues en gamme basse)
A des vitesses de véhicule de 0 à 5 km/h (0 à 3 mph), commutateur d'allumage en position ON (en fonction) ou moteur qui tourne, passez en position N (point mort) et appuyez une fois sur le bouton ″4WD LOW″ (traction intégrale en gamme basse) qui se trouve sur le commutateur de la boîte de transfert. Le témoin 4WD LOW (traction intégrale en gamme basse) du bloc d'instruments commence à clignoter puis reste allumé quand la sélection est achevée.

Commutateur de boîte de transfert

REMARQUE :

Si les conditions de sélection/ interverrouillage ne sont pas réunies, ou afin de protéger la boîte de transfert de la surchauffe, le message ″For 4x4 Low Slow Below 3 MPH or 5 KPH Put Trans in N Press 4 Low″ (Pour la traction intégrale en gamme basse, ralentir à moins de 5 km/h (3 mph), faire passer la transmission au point mort, appuyer sur 4 Low) clignote dans le Centre électronique d'information du véhicule (EVIC). Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″.

4WD LOW (traction sur quatre roues en gamme basse) à 4WD HI (traction sur quatre roues en gamme haute)

A des vitesses de véhicule de 0 à 5 km/h (0 à 3 mph), commutateur d'allumage en position ON (en fonction) ou moteur qui tourne, passez en position N (point mort) et appuyez une fois sur le bouton ″4WD LOW″ (traction intégrale en gamme basse) qui se trouve sur le commutateur de la boîte de transfert. Le témoin 4WD LOW (traction intégrale en gamme basse) du bloc d'instruments clignote puis s'éteint quand la sélection de rapport est achevée.

REMARQUE :

- **Si les conditions de sélection/ interverrouillage ne sont pas réunies, ou en vue de protéger la boîte de transfert de la surchauffe, un message ″For 4x4 High Slow Below 3 MPH or 5 KPH Put Trans in N Press 4 Low″ (Pour la traction intégrale en gamme haute ralentir à moins de 5 km/h (3 mph), faire passer le rapport au point mort, appuyer sur 4 Low) clignote à l'EVIC (Centre électronique d'information du véhicule). Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″.**
- **Il est possible d'entrer et sortir de la position 4WD LOW (traction intégrale en gamme basse) quand le véhicule est à l'arrêt ; cependant un alignement incorrect des dents correspondantes de l'embrayage peut rendre l'opération difficile. Plusieurs essais seront peut-être nécessaires avant que l'alignement des dents de l'embrayage et le passage ne se produise. La méthode préconisée est celle du véhicule roulant à 0 à 5 km/h (0 à 3 mph). Si le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph), la boîte de transfert refuse le changement de rapport.**

Méthode de passage en position N (point mort)

1. Tournez le commutateur d'allumage en position ON (en fonction), moteur arrêté.

2. Véhicule arrêté, avec le pied sur la pédale de frein.

3. Placez la transmission en position N (point mort).

4. Maintenez le contacteur à goupille en position N (point mort) (avec un stylo, etc.) pendant quatre secondes jusqu'à ce que la diode du commutateur commence à clignoter pour indiquer que le passage est en cours. La lampe arrête de clignoter (reste allumée) lorsque le passage en position N (point mort) est terminé.

Commutateur de point mort

5. Répétez les étapes 1 à 4 pour sortir de la position N (point mort).

REMARQUE :

Si les conditions de sélection/interverrouillage ne sont pas réunies, un message ″To Tow Vehicle Safely, Read Neutral Shift Procedure in Owners Manual″ (Pour tirer une remorque en toute sécurité, lire la procédure de passage en position N (point mort) dans le manuel de l'utilisateur) clignote au centre d'information électronique du véhicule (EVIC). Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″.

Système Quadra-Drive® II - Selon l'équipement

Le système Quadra-Drive® II en option comprend deux accouplements de transfert de couple. Les accouplements comprennent un essieu arrière à différentiel électronique à glissement limité (ELSD) et la boîte de transfert Quadra-Trac II®. L'essieu ELSD en option est entièrement automatique et n'exige aucune intervention du conducteur. En conduite normale, l'unité fonctionne comme un essieu standard qui équilibre le couple uniformément entre les roues des côtés gauche et droit. Si l'adhérence diffère entre les côtés gauche et droit, l'accouplement détecte une différence de vitesse. Quand une roue commence à tourner plus vite que l'autre, le couple est transféré automatiquement à l'autre roue. Bien que la boîte de transfert et l'accouplement d'essieu diffèrent par leur conception, leur fonctionnement est similaire. Référez-vous aux informations au sujet de la boîte de transfert Quadra-Trac II® plus haut dans cette section pour l'utilisation du système.

SELEC-TERRAIN™ - SELON L'EQUIPEMENT

Désignation

Le système Selec-terrain™ associe les capacités des systèmes de commande du véhicule et les interventions du conducteur pour assurer de meilleures performances tous terrains.

Commutateur Selec-terrain™

Le système Selec-terrain™ comprend les positions suivantes :

- **Sport** - Temps sec, étalonnage sur route. Disponible uniquement en traction intégrale gamme haute. Syntonisation reposant sur la performance qui fournit une propulsion arrière accompagnée d'une maniabilité et d'une accélération améliorées par rapport à un véhicule à deux roues motrices. La commande électronique de stabilité se règle pour conférer au conducteur une plus grande maîtrise tout en maintenant des commandes de maniabilité sûre. Le véhicule s'abaisse en mode Aero (selon l'équipement avec la suspension pneumatique) dans la gamme haute. La fonction 4WD LOW (traction intégrale en gamme basse) n'est pas disponible en mode SPORT. Si 4WD Low est sélectionné, le système Selec-Terrain™ repasse automatiquement au mode AUTO.
- **Snow** (neige) - Réglage paramétré pour une stabilité supplémentaire par temps difficile. S'utilise sur route et hors route sur les surfaces manquant d'adhérence telles que la neige. En mode Neige (en fonction de certaines conditions de fonctionnement), la transmission peut utiliser la deuxième (plutôt que la première) vitesse lorsque le véhicule s'engage, afin de réduire le patinage de roue. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau passe à la garde au sol normale (NRH) si la boîte de transfert est en gamme haute. Le niveau passe à Hors route 1 si la boîte de transfert est en gamme basse.
- **Auto** - Un fonctionnement en traction intégrale permanent et entièrement automatique peut être utilisé sur et hors route. Cette fonction équilibre la traction grâce à une direction uniforme assurant un maniement et une accélération améliorés sur les véhicules à deux roues motrices. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau passe à NRH.
- **Sand/Mud** (sable/boue) - Etalonnage hors route destiné à une utilisation sur les surfaces à adhérence faible telles que la boue, le sable ou l'herbe mouillée. Transmission optimisée pour la traction. Vous pouvez sentir un grippage sur les surfaces moins souples. Les commandes électroniques de frein sont réglées pour limiter l'antipatinage de la pédale d'accélérateur et des roues. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau passe à Hors route 1.
- **Rock** (pierres) - Etalonnage hors route disponible uniquement en traction intégrale gamme basse. Le véhicule est élevé (s'il est équipé avec la suspension pneumatique) pour améliorer la garde au sol. Réglage basé sur la traction avec manœuvrabilité optimisée en vue d'une utilisation sur surfaces à adhérence élevée. Activez le contrôle en descente pour le contrôle en forte pente. A utiliser devant les obstacles à

petite vitesse tels que les grosses pierres, les ornières profondes, etc. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau du véhicule passe à un réglage Hors route 2. Si le commutateur Selec-Terrain™ est en mode Pierres et que la boîte de transfert passe de 4WD Low (traction intégrale en gamme basse) à 4WD High (traction intégrale en gamme haute), le système Selec-Terrain™ retourne au mode AUTO.

Messages de l'affichage du centre électronique d'information du véhicule (EVIC)

Quand les conditions nécessaires sont présentes, un message s'affiche à l'écran d'EVIC. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″.

QUADRA-LIFT™ - SELON L'EQUIPEMENT

Désignation

Le système de suspension pneumatique Quadra-Lift™ fournit des capacités permanentes de mise à niveau de la charge, de même que l'avantage de pouvoir régler la hauteur du véhicule par simple pression sur un bouton.

Commutateur Selec-terrain™

1 - Bouton UP (haut)
2 - Bouton DOWN (bas)
3 - Témoin de mode de stationnement
4 - Témoin de garde au sol normale
5 - Témoin Hors route 1
6 - Témoin Hors route 2

- **Garde au sol normale (NRH)** - C'est la position standard de la suspension et elle est destinée à une conduite normale.
- **Hors route 1 (OR1) (Elève le véhicule d'environ 33 mm (1,3 pouce) (28 mm (1,1 pouce) avec logiciel AMS)** - Cette position doit être la position par défaut pour toute conduite hors route jusqu'à ce qu'OR2 soit nécessaire. Ceci permet un plus grand confort de conduite. Appuyez sur le bouton UP (haut) une fois à partir de la position NRH lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 77 km/h (48 mph). En position OR1, si la vitesse du véhicule reste entre 64 km/h (40 mph) et 80 km/h (50 mph) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule dépasse 80 km/h (50 mph), le véhicule est automatiquement abaissé à la garde au sol normale (NRH). Reportez-vous à ″Conseils de conduite hors route″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ pour plus d'informations.
- **Hors route 2 (OR2) (Elève le véhicule d'environ 65 mm (2,6 pouces) (56 mm (2,2 pouces) avec le logiciel AMS)** - Cette position est destinée à une utilisation hors route uniquement lorsque la garde au sol maximum est nécessaire. Pour entrer dans OR2, appuyez deux fois sur le bouton UP (haut) depuis NRH ou une fois depuis OR1

pendant que la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mph). Dans OR2, si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mph), la hauteur du véhicule est abaissée automatiquement à OR1. Reportez-vous à ″Conseils de conduite hors route″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ pour plus d'informations.

- **Mode Aero (Abaisse le véhicule d'environ 13 mm (0,5 pouce))** - Cette position fournit une aérodynamique améliorée en abaissant le véhicule. Le véhicule passe automatiquement en mode Aero lorsque la vitesse du véhicule reste entre 100 km/h (62 mph) et 106 km/h (66 mph) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule dépasse 106 km/h (66 mph). Le véhicule repasse à NRH depuis le mode Aero si la vitesse du véhicule reste entre 48 km/h (30 mph) et 56 km/h (35 mph) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule passe en dessous de 48 km/h (30 mph). Le véhicule passe en mode Aero, quelle que soit la vitesse du véhicule si le bouton Selec-Terrain™ est tourné en position ″SPORT″. Tourner le bouton Selec-Terrain™ à la position ″AUTO″ rétablit le fonctionnement normal du système.
- **Mode de stationnement (Abaisse le véhicule d'environ 38 mm (1,5 pouce))** - Cette position abaisse le véhicule pour faciliter l'accès et la sortie des passagers et abaisse l'arrière du véhicule faciliter le chargement et le déchargement. Pour passer au mode de stationnement, appuyez une fois sur le bouton ″DOWN″ (bas) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h (25 mph). Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 24 km/h (15 mph), la hauteur du véhicule commence à s'abaisser. Si la vitesse du véhicule reste entre 24 km/h (15 mph) et 40 km/h (25 mph) pendant plus de 60 secondes, ou si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mph), le mode de stationnement est annulé. Pour quitter le mode de stationnement, appuyez une fois sur le bouton ″UP″ (haut) en mode de stationnement ou conduisez le véhicule à plus de 24 km/h (15 mph).

Le commutateur Selec-Terrain™ fait passer automatiquement le véhicule à la hauteur correcte en fonction de la position du commutateur Selec-Terrain™. La hauteur peut être modifiée depuis le réglage Selec-Terrain™ par défaut en utilisant normalement les boutons de la suspension pneumatique. Reportez-vous à ″Selec-Terrain™″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ pour plus d'informations.

Le système exige que le moteur soit en marche pour tout changement. Lors de l'abaissement du véhicule, toutes les portes, hayon compris, doivent être fermées. Si une porte est ouverte à tout moment pendant l'abaissement du véhicule, la modification ne sera pas finalisée tant qu'une porte ouverte ne sera pas fermée.

Le système de suspension pneumatique Quadra-Lift™ utilise un modèle d'élévation et d'abaissement qui empêche l'éclairage incorrect des projecteurs devant des conducteurs roulant en sens inverse. Lors de l'élévation du véhicule, l'arrière monte en premier, suivi de l'avant. Lors de l'abaissement du véhicule, l'avant descend en premier, suivi de l'arrière.

Lorsque le moteur est éteint, vous pouvez remarquer que le système de suspension pneumatique fonctionne brièvement : ceci est normal. Le système corrige la position du véhicule pour veiller à une apparence correcte.

Pour faciliter le changement de la roue de secours, le système de suspension pneumatique Quadra-Lift™ est doté d'une fonction qui permet la désactivation de la mise à niveau automatique. Appuyez simultanément sur le bouton ″UP″ (haut) et ″DOWN″ (bas) entre 5 et de 10 secondes et un message indiquant que la mise à niveau a été désactivée immédiatement après le relâchement des deux boutons s'affiche dans l'EVIC. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″. Conduire le véhicule sur plus de 8 km/h (5 mph) rétablit le fonctionnement normal de la suspension pneumatique. Reportez-vous à ″Mise sur cric et changement de roue″ dans ″En cas d'urgence″ pour plus d'informations.

AVERTISSEMENT !
Le système de suspension pneumatique utilise un volume d'air haute pression pour actionner le système. Pour éviter les blessures ou les dommages au système, consultez votre concessionnaire agréé pour le faire réparer.

Messages de l'affichage du centre électronique d'information du véhicule (EVIC)

Quand les conditions nécessaires sont présentes, un message s'affiche à l'écran d'EVIC. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″.

Un signal sonore retentit chaque fois qu'une erreur système est détectée.

Fonctionnement

Les voyants lumineux 3 à 6 s'allument pour indiquer la position actuelle du véhicule. Les voyants lumineux clignotants indiquent une position à laquelle le système tente de parvenir. Lors de l'élévation, si plusieurs témoins clignotent sur le bouton ″UP″ (haut), le témoin qui clignote le plus vite correspond à la position à laquelle système tente de parvenir. Lors de l'abaissement, si plusieurs témoins clignotent sur le bouton ″UP″ (haut), le témoin qui clignote le moins vite correspond à la position à laquelle le système tente de parvenir.

Appuyer une fois sur le bouton ″UP″ (haut) déplace la suspension d'une position plus élevée par rapport à la position actuelle, à supposer que toutes les conditions sont réunies (c.-à-d. moteur tournant, vitesse en dessous du seuil, etc). Il est possible d'appuyer plusieurs fois sur le bouton ″UP″ (haut), chaque pression élevant le véhicule d'une position jusqu'à une position maximale OR2 vers le niveau requis ou jusqu'à la position optimale autorisée, en fonction des conditions actuelles (c.-à-d. vitesse du véhicule, etc.).

Appuyer une fois sur le bouton ″DOWN″ (bas) déplace la suspension d'une position par rapport au niveau actuel, à supposer que toutes les conditions sont réunies (c.-à-d. moteur tournant, portes fermées, vitesse en dessous du seuil, etc.). Il est possible d'appuyer plusieurs fois sur le bouton ″DOWN″ (bas). Chaque pres-

sion abaissera le véhicule au niveau requis d'une position, jusqu'à la position minimum de mode de stationnement ou à la position la plus basse autorisée, en fonction des conditions actuelles (c.-à-d. vitesse du véhicule, etc.)

Les changements automatiques de hauteur se produiront en fonction de la vitesse du véhicule et de la hauteur du véhicule actuelle. Les témoins et messages de l'EVIC fonctionnent de la même façon pour les changements automatiques et les changements demandés par l'utilisateur.

- Hors route 2 (OR2) - les témoins 4, 5, et 6 s'allument lorsque le véhicule est en mode OR2.
- Hors route 1 (OR1) - les témoins 4 et 5 s'allument lorsque le véhicule est en mode OR1.
- Garde au sol normale (NRH) - le témoin 4 s'allume lorsque le véhicule est dans cette position.
- Mode de stationnement - le témoin 3 s'allume lorsque le véhicule est en mode de stationnement. Si le mode de stationnement est demandé lorsque la vitesse du véhicule est entre 24 km/h (15 mph) et 40 km/h (25 mph), le témoin 4 reste allumé en permanence et le témoin 3 clignote pendant que le système la réduction de la vitesse du véhicule. Si la vitesse du véhicule est réduite et maintenue en dessous de 24 km/h (15 mph), le témoin 4 s'éteint et le témoin 3 clignote jusqu'à obtention du mode de stationnement, le témoin 3 s'affichant dès lors en permanence. Si, pendant le changement de hauteur en mode de stationnement, la vitesse du véhicule dépasse 24 km/h (15 mph), le changement de hauteur sera arrêté jusqu'à ce que la vitesse du véhicule passe en dessous de 24 km/h (15 mph) et que le changement de hauteur passe au mode de stationnement ou qu'elle dépasse 40 km/h (25 mph) et que la hauteur du véhicule repasse en mode NRH. Le mode de stationnement peut être sélectionné lorsque le véhicule est à l'arrêt, dès lors que le moteur continue de tourner et que les portes restent fermées.

CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE

Les véhicules utilitaires possèdent une garde au sol supérieure et une voie plus étroite qui les rendent aptes à de multiples utilisations hors route. Leur conception les pourvoit d'un centre de gravité plus élevé que celui des voitures ordinaires.

Un avantage d'une garde au sol supérieure est une meilleure vision de la route, permettant d'anticiper les problèmes. Le véhicule n'est pas conçu pour virer aux mêmes vitesses que les véhicules conventionnels à deux roues motrices de même que les voitures surbaissées de sport ne sont pas conçues pour circuler hors route. Dans la mesure du possible, évitez les virages serrés et les manœuvres brutales. Comme pour les autres véhicules de ce type, faites preuve de prudence afin d'éviter de perdre la maîtrise de votre véhicule ou de se retourner.

CONSEILS DE CONDUITE HORS ROUTE

REMARQUE :

Avant de rouler hors route, retirez la prise d'air avant pour éviter les dégâts. La prise d'air avant est fixée au carénage avant inférieur par sept fixations qui peuvent se retirer à la main en tournant d'un quart de tour.

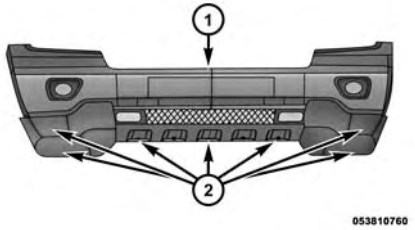

Prise d'air avant

1 - Pare-chocs avant
2 - Fixations de prise d'air avant

Quadra-Lift™ - Selon l'équipement

Lors de la conduite hors route, il est recommandé de sélectionner la hauteur du véhicule utilisable la plus basse possible de façon à ne pas toucher l'obstacle ou le terrain présent. La hauteur du véhicule doit ensuite être élevée en fonction des changements au niveau du terrain.

Le commutateur Selec-Terrain™ adopte automatiquement la hauteur optimisée du véhicule en fonction de la position du commutateur Selec-Terrain™. La hauteur du véhicule peut être changée pour adopter la hauteur par défaut pour chaque mode Selec-Terrain™ au moyen d'une utilisation normale des commutateurs de suspension pneumatique. Reportez-vous à ″Quadra-Lift™ - Selon l'équipement″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ pour plus d'informations.

A quel moment utiliser la gamme 4WD LOW (traction intégrale en gamme basse) - Selon l'équipement

En roulant hors route, passez en 4WD LOW pour plus d'adhérence. Cette gamme doit être limitée aux situations extrêmes telles que la neige profonde, la boue ou le sable, où un supplément de puissance de traction à basse vitesse est nécessaire. Evitez de dépasser 40 km/h (25 mph) en gamme 4WD LOW.

ATTENTION !
N'utilisez pas la gamme 4WD LOW (traction intégrale en gamme basse) lorsque le véhicule avance sur une chaussée sèche. Cela risquerait d'endommager le matériel de transmission.

Conduite dans l'eau

Bien que votre véhicule soit capable de rouler dans l'eau, un certain nombre de précautions sont indispensables avant de pénétrer dans l'eau.

REMARQUE :

La hauteur d'étanchéité de votre véhicule s'élève à 51 cm (20 pouces) d'eau pour la traversée de petites rivières ou de ruisseaux. Pour maintenir une performance optimale du système du chauffage et de ventilation du véhicule, il est recommandé de faire passer le système en mode de recyclage lorsque vous roulez dans l'eau.

ATTENTION !
Ne dépassez pas 8 km/h (5 mph) en roulant dans l'eau. Vérifiez toujours par précaution la profondeur de l'eau avant d'y pénétrer, et contrôlez tous les liquides après le franchissement. La conduite dans l'eau peut causer des dégâts non couverts par la garantie limitée des véhicules neufs.

Rouler dans une eau d'une profondeur dépassant quelques centimètres exige une attention supplémentaire pour garantir la sécurité et préserver l'état de votre véhicule. Si vous devez rouler dans l'eau, essayez de déterminer la profondeur et l'état du fond (et l'emplacement des obstacles) avant de pénétrer dans l'eau. Roulez prudemment en maintenant une vitesse stable inférieure à 8 km/h (5 mph) dans l'eau profonde afin de minimiser les effets de vagues.

Eau mouvante
Si le débit de l'eau est important et que son niveau augmente (comme après un orage), évitez la traversée avant que le niveau et le flux ne diminuent. Si vous devez traverser une eau mouvante, évitez les endroits où la profondeur dépasse 23 cm (9 pouces). L'eau mouvante peut éroder le lit, ce qui provoquerait l'enfoncement de votre véhicule dans l'eau plus profonde. Déterminez des points de sortie en aval de votre point d'entrée afin de vous permettre de dériver.

Eau stagnante
Evitez de rouler dans une eau d'une profondeur dépassant 51 cm (20 pouces) et réduisez la vitesse pour éviter les effets de vague. La vitesse maximale dans 51 cm (20 pouces) d'eau est inférieure à 8 km/h (5 mph).

Entretien
Après avoir roulé dans l'eau profonde, inspectez les liquides et lubrifiants de votre véhicule (huile moteur, huile de transmission, essieu, boîte de transfert) afin de vérifier s'ils ne sont pas contaminés. Le liquide contaminé (laiteux ou mousseux) doit être rincé/changé aussi vite que possible pour éviter d'endommager les organes.

Conduite dans la neige, la boue et le sable

Lorsque la neige est épaisse, en tirant une charge, ou pour un meilleur contrôle à petite vitesse, sélectionnez un rapport inférieur de transmission et placez la boîte de transfert en 4WD LOW (traction sur quatre roues en gamme basse) si nécessaire. Reportez-vous à ″Fonctionnement en traction intégrale″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ pour plus d'informations. Ne passez pas dans une gamme plus basse que nécessaire pour conserver la vitesse. Le surrégime du moteur peut faire patiner les roues et toute traction disparaîtra.

Evitez les rétrogradations abruptes sur route verglacée ou glissante, parce que le frein moteur peut entraîner un dérapage et une perte de contrôle.

En côte

REMARQUE :

Avant de tenter de gravir une pente forte, déterminez les conditions sur la crête et/ou le versant opposé.

Avant de gravir une côte, sélectionnez un rapport inférieur de transmission et 4WD LOW (traction sur quatre roues en gamme basse) de la boîte de transfert. Utilisez la première et 4WD LOW dans les côtes escarpées.

Si le moteur cale ou si vous perdez de la vitesse en gravissant une côte escarpée, laissez le véhicule s'arrêter et appuyez immédiatement sur les freins. Redémarrez le moteur et passez en position R (marche arrière). Descendez lentement la pente en marche arrière en freinant sur le moteur pour réguler votre vitesse. Au besoin, freinez légèrement en évitant de bloquer les roues ou de faire patiner les pneus.

AVERTISSEMENT !
Si le moteur cale ou que vous perdez de la vitesse et ne pouvez atteindre le sommet de la côte, ne tentez jamais de faire demi-tour. Ceci pourrait provoquer le basculement et le retournement du véhicule. Reculez toujours prudemment en ligne droite en position R (marche arrière). Ne descendez jamais une pente en position N (point mort) en utilisant uniquement les freins.

En côte, ne roulez jamais en diagonale mais uniquement en ligne droite, que ce soit pour monter ou pour descendre.

Si les roues commencent à patiner lorsque vous approchez du sommet de la côte, soulagez l'accélérateur et maintenez un mouvement vers l'avant en tournant lentement les roues avant. Cela peut faire une marque fraîche dans le sol et fournir l'adhérence nécessaire pour parvenir au sommet.

En descente

Sélectionnez une gamme basse de la transmission et la gamme 4WD LOW (traction sur quatre roues en gamme basse) de la boîte de transfert. Descendez lentement en exploitant le frein moteur agissant sur les quatre roues. Vous pourrez ainsi contrôler la vitesse et la direction du véhicule.

En pente ou en région montagneuse, des freinages répétés peuvent affaiblir les freins et leur faire perdre leur efficacité. Réduisez la charge des freins en rétrogradant dans la mesure du possible.

Après un trajet hors route

Le fonctionnement hors route fait davantage souffrir le véhicule que la conduite habituelle sur route. Il est toujours bon de vérifier si le véhicule n'est pas endommagé après un trajet hors route. Vous pourrez ainsi agir en temps opportun et conserver votre véhicule prêt à fonctionner.

- Examinez soigneusement le dessous du véhicule. Vérifiez les pneus, la structure de la caisse, la direction, la suspension et l'échappement.
- Vérifiez si radiateur a été sali par de la boue et des débris et nettoyez si nécessaire.
- Vérifiez que les fixations filetées ne sont pas desserrées, surtout sur le châssis, les organes du groupe motopropulseur, la direction et la suspension. Resserrez-les au besoin, au couple prescrit dans le manuel d'atelier.
- Vérifiez l'absence d'amas de végétaux. Ceux-ci peuvent être source d'incendie. Ils peuvent également dissimuler des dégâts aux canalisations de carburant, aux flexibles de freins, aux bagues d'étanchéité de pignons d'essieu et aux arbres de transmission.

- Après un long parcours dans la boue, le sable, l'eau, etc., faites vérifier et nettoyer dès que possible le radiateur, le ventilateur, les disques de frein, les roues, les garnitures de frein et les chapes d'essieu.

AVERTISSEMENT !
Des débris abrasifs en un point quelconque du circuit de freinage peuvent causer une usure excessive et rendre la réaction des freins imprévisible. Vous risqueriez de ne pas disposer de la capacité de freinage nécessaire pour éviter une collision. Si votre véhicule a fonctionné dans un environnement poussiéreux, faites vérifier et nettoyer les freins selon les besoins.

- Si vous ressentez des vibrations inhabituelles après conduite dans la boue, la neige ou toute autre condition similaire, vérifiez si des débris ne sont pas incrustés dans les pneus. Ces débris peuvent déséquilibrer la roue, et les retirer résoudra le problème.

DIRECTION ASSISTEE

Moteur 3.6L et 5.7L

Le système de direction assistée installé en usine procure une meilleure réponse et facilite la manœuvre de votre véhicule dans les endroits exigus. En cas de perte de l'assistance, l'effort à appliquer au volant est beaucoup plus important.

Si, pour une raison quelconque, l'assistance à la direction vient à manquer, il reste possible de diriger le véhicule. Dans ce cas, l'effort nécessaire pour tourner le volant est beaucoup plus important, tout particulièrement à basse vitesse et lors des manœuvres de stationnement.

REMARQUE :

- **Des niveaux accrus de bruit en bout de course du volant sont considérés comme normaux et n'indiquent pas un problème du système de direction assistée.**
- **Lors du démarrage initial par temps froid, la pompe de direction assistée peut émettre un bruit pendant une courte période. Ceci est dû au liquide épais et froid circulant dans le système. Ce bruit doit être considéré comme normal et en aucune manière comme un signe de système de direction endommagé.**

AVERTISSEMENT !
Un fonctionnement prolongé du véhicule sans direction assistée comporte des risques. Une intervention s'impose dès que possible.

ATTENTION !
Un fonctionnement prolongé du système de direction en bout de course du volant augmente la température du liquide de direction assistée et doit donc être évité autant que possible. La pompe de direction assistée pourrait être endommagée.

Moteur diesel 3.0L

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée électro-hydraulique qui procure une meilleure réponse et facilite la manœuvre de votre véhicule dans les endroits exigus. L'assistance du système varie pour fournir des efforts légers lors du stationnement et une bonne tenue de route en conduisant. Si une défaillance empêche le système de direc-

tion assistée électro-hydraulique d'assurer sa fonction, le système de direction assistée de votre véhicule conserve une capacité directionnelle mécanique.

ATTENTION !
Suite à des manœuvres de direction extrêmes, la pompe à entraînement électrique peut provoquer une réduction ou un arrêt de la direction assistée pour empêcher des dommages au système. Le fonctionnement normal reprendra dès le refroidissement du système.

Le message ″SERVICE POWER STEERING SYSTEM″ (Réparer le système de direction) et une icône clignotante s'affichant sur l'écran d'EVIC indiquent que le véhicule doit être conduit immédiatement chez votre concessionnaire pour le faire réparer. Il est probable que le véhicule ait perdu la direction assistée. Reportez-vous à ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″ pour plus d'informations.

Si le message ″POWER STEERING SYSTEM OVER TEMP″ (surchauffe de la direction assistée) et une icône sont affichés sur l'écran d'EVIC, ceci indique qu'une manœuvre de direction extrême a eu lieu, entraînant un problème de surchauffe dans la direction assistée. Vous perdez momentanément la direction assistée jusqu'à ce que le problème de surchauffe disparaisse. Si les conditions de conduite sont sûres, garez-vous et laissez le véhicule tourner au ralenti pendant quelques instants jusqu'à ce que le témoin s'éteigne. Reportez-vous à ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″ pour plus d'informations.

REMARQUE :

- **Même si la direction assistée n'est plus opérationnelle, il est toujours possible de diriger le véhicule. Dans ce cas, l'effort nécessaire pour tourner le volant sera beaucoup plus grand, tout particulièrement à basse vitesse et lors des manœuvres de stationnement.**
- **Si le problème persiste, consultez votre concessionnaire agréé pour le faire réparer.**

Vérification du liquide de direction assistée

Le contrôle du niveau de liquide de la direction assistée à un intervalle spécifique n'est pas requis. Le liquide ne doit être vérifié qu'en cas de suspicion de fuite, de bruits anormaux et/ou de fonctionnement anormal du système. Coordonnez la vérification chez un concessionnaire agréé.

ATTENTION !
N'utilisez pas de produit chimique de rinçage dans votre circuit de direction assistée car ils peuvent endommager les composants de votre direction assistée. De tels dommages ne sont pas couverts par la Garantie limitée des véhicules neufs.

AVERTISSEMENT !
Le niveau du liquide doit être vérifié sur un sol horizontal, moteur arrêté, pour éviter d'être blessé par les pièces mobiles et garantir la précision de la mesure. Ne remplissez pas en excès. Utilisez uniquement le liquide de direction assistée recommandé par le constructeur.

Au besoin, ajoutez du liquide pour atteindre ce repère. Servez-vous d'un chiffon propre pour éponger le liquide répandu hors du réservoir. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Liquides, lubrifiants et pièces d'origine″ dans ″Entretien de votre véhicule″.

SYSTEME A CYLINDREE MULTIPLE (MDS) (SELON L'EQUIPEMENT) - MOTEUR 5.7L UNIQUEMENT

Ce dispositif économise le carburant en mettant hors fonction quatre des huit cylindres du moteur en cas de faible charge et de trajet à vitesse régulière. Le système est automatique et n'exige aucune intervention ni aucune compétence particulière du conducteur.

REMARQUE :

Après un débranchement de la batterie, un délai peut s'écouler avant le fonctionnement normal du système MDS.

FREIN DE STATIONNEMENT

Avant de quitter le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez le levier de changement de vitesse en position P (stationnement).

Le frein de stationnement au pied se trouve sous le coin inférieur gauche du tableau de bord. Pour appliquer le frein de stationnement, poussez fermement et complètement sur la pédale de frein de stationnement. Pour relâcher le frein de stationnement, enfoncez une deuxième fois la pédale de frein de stationnement et relevez le pied lorsque vous sentez le frein se désengager.

Frein de stationnement

Si le frein de stationnement est serré avec le commutateur d'allumage en position ON (en fonction), le témoin des freins du bloc d'instruments s'allume.

REMARQUE :

- **Lorsque le frein de stationnement est serré et la transmission est embrayée, le témoin des freins clignote. Si une vitesse du véhicule est détectée, un signal sonore retentit pour alerter le conducteur. Relâchez entièrement le frein de stationnement avant de tenter de déplacer le véhicule.**

- **Ce témoin indique uniquement que le frein de stationnement est serré. Il ne spécifie pas le degré de serrage.**

Lorsque vous stationnez sur une pente, il est important de tourner les roues avant vers le bord de la route en descente et vers le milieu de la route en côte. Serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de changement de vitesse en position P (stationnement). Sinon la charge du mécanisme de verrouillage de la transmission peut rendre difficile la sortie de la position P (stationnement). Le frein de stationnement doit toujours être serré quand le conducteur quitte le véhicule.

AVERTISSEMENT !
- N'utilisez jamais la position P (stationnement) à la place du frein de stationnement. En stationnement, serrez toujours complètement le frein de stationnement afin de prévenir tout déplacement du véhicule et tout risque de blessure ou de dégât.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***
- Lorsque vous quittez votre véhicule, verrouillez-le toujours après avoir retiré le porte-clé du commutateur d'allumage. Ne laissez jamais un enfant seul dans le véhicule et ne laissez pas les enfants accéder à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, pour plusieurs raisons. Il existe un risque de blessure et de décès de l'enfant ou d'autres personnes. Interdisez aux enfants de toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein et au levier de changement de vitesse.
- Ne laissez pas le porte-clé à l'intérieur ou à proximité du véhicule et n'activez pas la fonction Keyless Enter-N-Go en mode ACC (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche). Un enfant risque d'actionner les vitres à commande électrique ou d'autres commandes, voire de déplacer le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***
- Desserrez complètement le frein de stationnement avant de rouler, sous peine de dégâts au frein et de collision.
- Serrez toujours complètement le frein de stationnement en quittant votre véhicule, pour l'empêcher de se mettre en mouvement et de causer des dégâts ou des blessures. Veillez également à laisser la transmission en position P (stationnement). Sinon, le véhicule risque de rouler et de causer des dégâts ou des blessures.

ATTENTION !
Si le témoin des freins reste allumé lorsque le frein de stationnement est desserré, il indique une défaillance du système de freinage. Le système de freinage doit être contrôlé immédiatement par un concessionnaire agréé.

SYSTEME DE CONTROLE ELECTRONIQUE DU FREINAGE

Votre véhicule peut être équipé d'un système de commande électronique des freins perfectionné qui inclut un système antiblocage des roues (ABS), un système de traction asservie (TCS), un système d'assistance au freinage (BAS), un système de prévention électronique des tonneaux (ERM) et un programme électronique de stabilité (ESC). Ces cinq systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la stabilité et la tenue de route du véhicule dans diverses conditions.

De même, votre véhicule est équipé de la commande de stabilisation de la remorque (TSC), de l'assistance au démarrage en côte (HSA), du différentiel de blocage de frein (BLD), de la mise en alerte du système de freinage, du freinage par temps de pluie et, s'il est doté de la traction intégrale avec la boîte de transfert MP 3023 deux vitesses, du contrôle en descente (HDC).

Système antiblocage des roues (ABS)

Ce système aide le conducteur à conserver le contrôle du véhicule dans des situations difficiles de freinage. Le système commande la pression hydraulique du freinage pour prévenir le blocage des roues et contribuer à éviter le patinage sur chaussée glissante pendant le freinage.

AVERTISSEMENT !
L'ABS ne peut empêcher l'action des lois de la physique sur le véhicule et ne peut augmenter l'adhérence offerte par la chaussée. L'ABS ne peut empêcher les accidents, notamment ceux qui résultent de virages pris à une vitesse excessive, à une conduite sur des chaussées très glissantes ou à l'hydroplanage. L'ABS n'autorise ni la témérité ni l'imprudence, sous peine de compromettre la sécurité des occupants du véhicule et des tiers.

Système de traction asservie (TCS)

Ce système surveille le patinage de chacune des roues motrices. En cas de patinage, la pression de freinage est appliquée aux roues qui patinent et la puissance du moteur est réduite pour améliorer l'accélération et la stabilité. La fonction de différentiel de blocage de frein (BLD) intégrée au système TCS, agit comme un différentiel à glissement limité et commande le patinage de roue à travers un essieu asservi. Si une roue d'un essieu asservi patine plus rapidement que l'autre, le système applique le frein de la roue qui patine. Ceci permet d'appliquer davantage de couple moteur à la roue qui ne patine pas. Cette fonction reste activée même si le système ESC est en mode de désactivation partielle. Référez-vous à ″Commande électronique de stabilité (ESC)″ dans cette section pour de plus amples informations.

Système d'assistance au freinage d'urgence (BAS)

Le BAS optimise la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en détectant l'intensité

du freinage et en appliquant une pression optimale aux freins. Ceci contribue à réduire les distances de freinage. Le BAS complète l'ABS. Une application très rapide des freins entraîne la meilleure assistance BAS. Pour tirer profit du système, il faut appliquer une pression de freinage **continue** pendant la séquence d'arrêt (ne "pompez" pas les freins). Ne réduisez pas la pression sur la pédale de frein sauf pour arrêter de freiner. Lorsque la pédale de frein est relâchée, le BAS est désactivé.

AVERTISSEMENT !
Le système d'assistance au freinage (BAS) ne peut empêcher l'action des lois de la physique sur le véhicule et ne peut augmenter l'adhérence offerte par la chaussée. Le BAS ne peut empêcher les accidents, notamment ceux qui résultent de virages pris à une vitesse excessive, à une conduite sur des chaussées très glissantes ou à l'hydroplanage. Le BAS n'autorise ni la témérité ni l'imprudence, sous peine de compromettre la sécurité des occupants du véhicule et des tiers.

Système de prévention électronique des tonneaux (ERM)

Ce système anticipe le risque de soulèvement d'une roue en surveillant l'entrée du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque l'ERM détermine que le taux de modification de l'angle du volant et la vitesse du véhicule sont suffisant pour causer un risque de soulèvement d'une roue, il applique les freins sur la roue appropriée et peut également réduire la puissance du moteur pour amoindrir le risque de soulèvement de roue. L'ERM n'intervient qu'en cas de manœuvres très brutales.

L'ERM peut uniquement réduire le risque de soulèvement d'une roue en cas de manœuvres très brutales. Il ne peut empêcher le soulèvement des roues dû à d'autres facteurs tels que l'état de la chaussée, la sortie de route, la projection d'objets ou des collisions.

AVERTISSEMENT !
De nombreux facteurs tels que la charge du véhicule, l'état de la chaussée et les circonstances du trajet influencent le risque de soulèvement des roues ou de retournement. L'ERM ne peut empêcher ni les soulèvements de roue ni les retournements, spécialement en cas de sortie de route, de projection d'objets ou de collisions. L'ERM n'autorise ni la témérité ni l'imprudence, sous peine de compromettre la sécurité des occupants du véhicule et des tiers.

Commande électronique de stabilité (ESC)

Ce système améliore la commande directionnelle et la stabilité du véhicule dans différentes circonstances de trajet. L'ESC corrige les survirages ou sous-virages du véhicule en appliquant le frein à la roue adéquate pour contrebalancer les situations de survirage ou de sous-virage. La puissance du moteur peut également être réduite pour contribuer à maintenir le véhicule dans la trajectoire désirée.

L'ESC utilise des capteurs dans le véhicule pour déterminer la trajectoire du véhicule souhaitée par le conducteur et la compare à la trajectoire effective du véhicule. Quand la trajectoire effective diffère de la trajectoire désirée, l'ESC applique le frein à la roue adéquate pour contrebalancer le survirage ou le sous-virage.

- Survirage (quand le véhicule tourne plus que prévu par la position du volant).
- Sous-virage (quand le véhicule tourne moins que prévu par la position du volant).

Le témoin d'activation/de panne ESC du tableau de bord clignote dès que les pneus perdent leur adhérence et que le système ESC devient actif. Le témoin d'activation/de panne ESC clignote également lorsque le TCS est actif. Si le témoin d'activation/de panne ESC commence à clignoter en accélération, levez le pied de l'accélérateur pour accélérer le moins possible. Adaptez votre vitesse et votre style de conduite aux conditions de circulation.

AVERTISSEMENT !
La commande électronique de stabilité (ESC) ne peut empêcher l'action des lois de la physique, ni augmenter l'adhérence offerte par la route. L'ESC ne peut empêcher les accidents, notamment ceux qui résultent de virages pris à une vitesse excessive, à une conduite sur des chaussées très glissantes ou à l'aquaplanage. L'ESC n'autorise ni la témérité ni l'imprudence, sous peine de compromettre la sécurité des occupants du véhicule et des tiers.

Le système ESC possède deux modes de fonctionnement en traction intégrale gamme haute et un mode de fonctionnement en traction intégrale gamme basse.

Gamme haute (modèles à traction intégrale)

En fonction
Ceci est le mode de fonctionnement normal pour l'ESC en traction intégrale gamme haute. Chaque fois que le véhicule démarre ou que la boîte de transfert (selon l'équipement) passe du mode traction intégrale gamme basse ou en position N (point mort) au mode traction intégrale gamme haute, l'ESC est en position en fonction. Ce mode doit être utilisé pour la plupart des trajets. L'ESC ne peut être mis qu'en mode de désactivation partielle pour les raisons spécifiques mentionnées ci-dessous.

Désactivation partielle
Pour passer dans ce mode, pressez le commutateur ″ESC OFF″ (ESC hors fonction). En mode de désactivation partielle, la partie TCS de l'ESC, à l'exception du dispositif de glissement limité décrit dans la section TCS, a été désactivée et le témoin ESC OFF (ESC hors fonction) est allumé. Toutes les autres fonctions de l'aide à la stabilité de l'ESC fonctionnent normalement. Ce mode est destiné aux trajets dans la neige profonde, le sable ou le gravier, si davantage de patinage de roue que l'ESC n'autoriserait normalement est exigé pour l'adhérence. Pour réactiver l'ESC, appuyez momentanément sur le commutateur ″ESC OFF″ (ESC hors fonction). Ceci restaure le mode normal de fonctionnement de l'ESC en fonction.

En mode de désactivation partielle, la fonctionnalité antipatinage de l'ESC (à l'exception du dispositif de glissement limité décrit dans la section Antipatinage) a été désactivée et le témoin ESC OFF (ESC hors fonction) est allumé. Toutes les autres fonctions de l'aide à la stabilité de l'ESC fonctionnent normalement. En mode de désactivation partielle, la caractéristique de réduction de puissance du moteur de l'antipatinage est désactivée et la stabilité du véhicule améliorée offerte par le système ESC est réduite.

Commutateur ESC OFF (ESC hors fonction)

REMARQUE :

Pour améliorer l'adhérence du véhicule en roulant avec des chaînes pour la neige ou en démarrant dans de la neige profonde, du sable ou du gravier, il peut être souhaitable de passer en mode de désactivation partielle en pressant le commutateur ESC OFF (ESC hors fonction). Lorsque la situation requérant le passage de l'ESC en mode de désactivation partielle n'est plus présente, remettez l'ESC en fonction en appuyant brièvement sur le commutateur ESC OFF (ESC hors fonction). Ceci peut être effectué en roulant.

4 roues motrices gamme basse

Désactivation partielle

Ceci est le mode de fonctionnement normal pour l'ESC en traction intégrale gamme basse. Chaque fois que le véhicule démarre en traction intégrale gamme basse ou que la boîte de transfert (selon l'équipement) passe du mode traction intégrale gamme haute ou en position N (point mort) au mode traction intégrale gamme basse, l'ESC est en mode de désactivation partielle.

Commande de stabilisation de remorque (TSC)

Le TSC utilise des capteurs du véhicule pour déterminer des oscillations excessives de la remorque et exécute les actions appropriées pour tenter d'arrêter celles-ci. Le système peut réduire la puissance du moteur et appliquer le frein sur la(les) roue(s) appropriée(s) afin de contrecarrer les oscillations de la remorque. Le TSC est automatiquement activé dès qu'une oscillation excessive de la remorque est détectée. Aucune action du conducteur n'est requise. Notez toutefois que le TCS ne peut empêcher toutes les oscillations de la remorque. Agissez toujours avec prudence en cas de traction d'une remorque et suivez les recommandations relatives au poids de la fourche d'attelage. Reportez-vous à ″Remorquage de loisir″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ pour plus d'informations. Lorsque le TSC fonctionne, le témoin d'activation/de panne ESC clignote, la puissance moteur peut être réduite et vous pouvez ressentir des applications des freins sur les roues individuelles destinées à tenter d'arrêter les oscillations de la remorque. Le TSC est

désactivé si le système ESC se trouve en mode de désactivation partielle.

AVERTISSEMENT !
Si la TSC entre en action en cours de route, ralentissez, arrêtez-vous dans l'endroit sûr le plus proche et ajustez la charge de la remorque afin d'éliminer ses oscillations.

Assistance au démarrage en côte (HSA)

Le système HSA est conçu pour aider le conducteur en cas de démarrage en côte. Le HSA maintient le niveau de pression des freins appliqué par le conducteur pendant une courte période après le retrait du pied de la pédale de frein. Si le conducteur n'appuie pas sur l'accélérateur pendant cette courte période, le système relâche la pression sur les freins et le véhicule redescend la pente. Le système relâche la pression des freins proportionnellement au volume d'accélération appliqué lorsque le véhicule commence à bouger dans le sens de déplacement prévu.

Critères d'activation du HSA
Les critères suivants doivent être réunis pour que le HSA soit activé :

- Le véhicule doit être à l'arrêt.
- Le véhicule doit être sur une pente dont la déclivité est supérieure ou égale à 6 % (environ).
- La sélection de rapport doit correspondre au sens du véhicule dans la pente [c.-à-d. véhicule face à la pente montante en marche avant ; véhicule reculant sur la pente en position R (marche arrière)].

Le HSA fonctionne en position R (marche arrière) et dans tous les rapports avant lorsque les critères d'activation sont réunis. Le système n'est pas activé si le véhicule est en position N (point mort) ou P (stationnement).

AVERTISSEMENT !
Il peut y avoir des situations, sur des pentes plus faibles (moins de 8 %) et avec un véhicule chargé ou en cas de traction d'une remorque, où le système ne s'active pas et où un léger roulement peut se produire. Ceci pourrait provoquer une collision avec un autre véhicule ou un objet. Rappelez-vous toujours que c'est le conducteur qui est responsable du freinage de son véhicule.

Remorquage avec HSA
Le HSA fournit une assistance lors du démarrage en pente en cas de traction d'une remorque.

AVERTISSEMENT !

- Si vous utilisez un contrôleur de frein avec votre remorque, les freins de votre remorque peuvent être activés et désactivés au moyen du contacteur de frein. Si tel est le cas, lorsque la pédale de frein est relâchée, il peut ne pas y avoir suffisamment de pression des freins pour maintenir le véhicule et la remorque sur une pente, ceci pouvant causer un accident avec un autre véhicule ou un objet derrière vous. Pour éviter de reculer en pente lors de la reprise de l'accélération, actionner manuellement le frein de remorque avant de relâcher la pédale de frein. Rappelez-vous toujours que c'est le conducteur qui est responsable du freinage de son véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! *(Suite)*

- Le HSA n'est pas un frein de stationnement. Si vous arrêtez le véhicule en pente sans placer la transmission en position P (stationnement) et sans utiliser le frein de stationnement, celui-ci peut reculer dans la pente et heurter un autre véhicule ou un objet. Rappelez-vous toujours d'utiliser le frein de stationnement en cas de stationnement en pente, et souvenez-vous que le conducteur est toujours responsable du freinage de son véhicule.

HSA désactivé

Si vous désirez désactiver le système HSA, ceci peut s'effectuer à partir des fonctions programmables par le client du centre électronique d'information du véhicule (EVIC). Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″.

Mise en alerte du système de freinage

Le système de mise en alerte du système de freinage peut réduire le temps nécessaire pour disposer de la capacité totale de freinage en cas d'urgence. Il prévoit une situation de freinage d'urgence en surveillant la vitesse de relâchement de la pédale d'accélération par le conducteur. Lorsque la pédale d'accélération est relâchée très rapidement, la mise en alerte du système de freinage applique une petite intensité de pression aux freins. Cette pression de frein n'est pas remarquée par le conducteur. Le circuit de freinage utilise cette pression de freinage pour permettre une réponse de freinage rapide si le conducteur applique une pression aux freins.

Freinage par temps de pluie

Le freinage par temps de pluie peut améliorer la performance de freinage par temps humide. Il appliquera régulièrement une petite quantité de pression de frein pour retirer toute accumulation d'eau sur les rotors de freins avant. Il fonctionne seulement lorsque les essuie-glaces avant sont en mode BAS ou HAUT et ne fonctionne pas en mode intermittent. Lorsque le freinage par temps de pluie est actif, le conducteur n'en est pas informé et aucune interaction n'est nécessaire de la part du conducteur.

Contrôle en descente (HDC) - Modèles à traction intégrale avec boîte de transfert deux vitesses MP3023 uniquement

Le HDC maintient la vitesse du véhicule en descente en conduite tout terrain et est uniquement disponible en 4 roues motrices gamme basse. Pour activer le HDC, appuyez sur le commutateur HDC ou mettez le système Selec-Terrain™ en mode Pierres (le mode Pierres est disponible uniquement en traction intégrale gamme basse).

Commutateur de contrôle en descente

Lorsque HDC est activé, l'icône HDC est allumée dans le bloc d'instruments. Le HDC applique automatiquement les freins pour contrôler la vitesse en descente selon le niveau sélectionné lorsque cela s'avère nécessaire pour les indices plus grands d'environ 8 %. Il ne s'active normalement pas sur une surface plane.

La vitesse du HDC peut être réglée par le conducteur pour répondre aux conditions de conduite. La vitesse correspond au rapport sélectionné.

Le fonctionnement du HDC peut être annulé par une application des freins afin de ralentir le véhicule en-deçà de la vitesse de contrôle du HDC. A l'inverse, si vous désirez une vitesse supérieure à la vitesse de contrôle du HDC, la pédale d'accélérateur augmente la vitesse du véhicule de manière normale. Lorsque la pédale de frein ou d'accélérateur est relâchée, le HDC ramène la vitesse du véhicule à la vitesse sélectionnée à l'origine.

Fonctionnement de HDC en traction intégrale gamme basse

Pour activer le HDC, appuyez sur le commutateur HDC ou mettez le système Selec-Terrain™ en mode Pierres. L'icône HDC s'allume dans le bloc d'instruments et HDC fonctionne. Si la vitesse du véhicule dépasse 32 km/h (20 mph), l'icône HDC clignote et HDC ne fonctionne pas. Pour désactiver le HDC, appuyez sur le commutateur HDC.

Vitesses paramétrées de la traction intégrale gamme basse

- 1ère = 1,6 km/h (1 mph)
- 2ème = 4 km/h (2,5 mph)
- 3ème = 6 km/h (4 mph)
- 4ème = 9 km/h (5,5 mph)
- 5ème ou D (marche avant) = 12 km/h (7,5 mph)
- R (marche arrière) = 1,6 km/h (1 mph)
- N (point mort) = 4 km/h (2,5 mph)
- P (stationnement) = le HDC ne fonctionnera pas

Le HDC est uniquement destiné à la conduite tout terrain à basse vitesse. A une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mph), le HDC ne fonctionne plus. Lorsque la vitesse du véhicule tombe sous 32 km/h (20 mph), le fonctionnement du HDC reprend automatiquement et la vitesse du véhicule revient à la vitesse sélectionnée.

AVERTISSEMENT !
Le HDC est uniquement destiné à aider le conducteur à contrôler son véhicule en descente. Le conducteur doit rester attentif aux conditions de route et est responsable du maintien d'une vitesse sûre du véhicule.

Témoin d'activation/de panne ESC et témoin ESC OFF (ESC hors fonction)

Le témoin d'activation/de panne ESC du bloc d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé en position ON (en fonction). Il doit s'éteindre lorsque le moteur tourne. Si le témoin d'activation/de panne ESC reste allumé lorsque le moteur tourne, c'est qu'une panne a été détectée dans le système ESC. Si ce témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres à plus de 48 km/h (30 mph), consultez votre concessionnaire dès que possible pour réparer la panne.

Le témoin d'activation/de panne ESC du tableau de bord clignote dès que les pneus perdent leur adhérence et que le système ESC devient actif. Le témoin d'activation/de panne ESC clignote également lorsque le TCS est actif. Si le témoin d'activation/de panne ESC commence à clignoter en accélération, levez le pied de l'accélérateur pour accélérer le moins possible. Adaptez votre vitesse et votre style de conduite aux conditions de circulation.

REMARQUE :

- **Le témoin d'activation/de panne ESC et le témoin ESC OFF (ESC hors fonction) s'allument temporairement chaque fois que le commutateur d'allumage est en position ON (en fonction).**
- **Chaque fois que le commutateur d'allumage est en position ON (en fonction), l'ESC est activé même s'il avait été désactivé précédemment.**
- **Le système ESC fait entendre un bourdonnement ou un déclic quand il est actif. Ceci est normal. Le bruit s'arrête quand l'ESC devient inactif suivant la manœuvre qui a activé l'ESC.**

Le témoin ESC OFF (ESC hors fonction) indique que la commande électronique de stabilité (ESC) est hors fonction.

PNEUS - GENERALITES

Pression des pneus

Les pneus doivent être gonflés à la pression correcte, sous peine de réduire la sécurité et l'efficacité du véhicule. Trois facteurs sont affectés par une pression incorrecte :

Sécurité

AVERTISSEMENT !
- Des pneus gonflés incorrectement sont dangereux et peuvent causer un accident.
- Un gonflage insuffisant augmente la flexibilité des pneus et peut les détériorer.
- Un gonflage excessif réduit la capacité d'amortissement du pneu. Des objets se trouvant sur la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***
- Une pression inégale des pneus peut poser des problèmes de direction. Vous risquez de perdre le contrôle de votre véhicule.
- Un gonflage excessif ou insuffisant des pneus peut affecter la maniabilité du véhicule et entraîner une défaillance subite des pneus, et provoquer ainsi une perte de contrôle du véhicule.

Ne prenez la route qu'avec tous les pneus gonflés à la pression recommandée.

Economie

Des pressions de gonflage incorrectes peuvent causer une usure inégale de la bande de roulement des pneus. Une telle usure réduit la durée de vie des pneus qui doivent alors être remplacés prématurément. Une pression insuffisante augmente également la résistance au roulement et donc la consommation de carburant.

Confort et stabilité directionnelle

Le gonflage correct des pneus contribue au confort des occupants. Une pression excessive produit des secousses et réduit le confort. Des pneus trop ou trop peu gonflés réduisent la stabilité du véhicule et peuvent donner l'impression que les réactions de la direction sont faussées.

Des pressions de pneu inégales peuvent fausser la réaction de la direction et la rendre imprévisible.

En cas de pression différente d'un côté par rapport à l'autre, le véhicule peut dériver vers la gauche ou vers la droite.

Pressions de gonflage des pneus

La pression correcte à froid des pneus des véhicules de tourisme est indiquée dans l'embrasure de la porte du conducteur ou sur le montant B côté conducteur. Pour les véhicules autres que les véhicules de tourisme, les pressions de gonflage à froid sont reprises sur le montant ″B″ côté conducteur, sur le volet de la boîte à gants ou sur l'étiquette de certification.

Vérifiez et réglez la pression des pneus une fois par mois au moins. Vérifiez plus souvent en cas de fluctuations importantes des températures extérieures, étant donné que les pressions varient en fonction de la température.

Les pressions de gonflage spécifiées sur le tableau sont toujours des pressions à froid. La pression à froid est celle du véhicule qui n'a pas roulé depuis 3 heures ou qui a roulé moins d'1,6 km (1 mile) après 3 heures. Ces pressions à froid ne peuvent dépasser les valeurs maximales moulées dans le flanc du pneu.

La pression des pneus peut augmenter de 0,14 à 0,41 bar (14 à 41 kPa [2 à 6 psi]) pendant le fonctionnement du véhicule. NE réduisez PAS la pression à chaud.

Fonctionnement à grande vitesse

Le constructeur conseille de rouler prudemment sans dépasser les vitesses autorisées. Quand des vitesses élevées sont possibles sans danger et autorisées, il est très important que la pression des pneus soit correcte.

Pneus à carcasse radiale

AVERTISSEMENT !
Le fait de combiner des pneus à carcasse radiale avec un autre type de pneu nuit à la tenue de route du véhicule. Cette instabilité risque de causer un accident. Les pneus à carcasse radiale doivent toujours être posés par jeu de quatre. Ils ne peuvent jamais être combinés avec un autre type de pneu.

Les coupures et perforations des pneus à carcasse radiale ne sont réparables que sur la bande de roulement et non sur le flanc, trop flexible. Consultez votre concessionnaire pour la réparation des pneus à carcasse radiale.

Roue de secours à usage limité – selon l'équipement

La roue de secours à usage limité ne peut servir qu'à un usage temporaire de secours. Ce pneu est identifié par une étiquette d'avertissement apposée sur l'ensemble de pneu et de roue de secours. Ce pneu peut sembler identique au pneu équipant l'avant ou l'arrière de votre véhicule, mais ce n'est pas le cas. L'utilisation de cette roue de secours à usage limité modifie le comportement du véhicule. Etant donné que ce n'est pas le même pneu, faites réparer ou remplacez le pneu d'origine et replacez-le sur le véhicule dès que possible.

AVERTISSEMENT !
Les roues de secours à usage limité ne peuvent servir qu'en cas d'urgence. L'utilisation de cette roue de secours à usage limité modifie le comportement du véhicule. Avec ce pneu, ne dépassez pas 80 km/h (50 mph). La roue de secours doit rester gonflée à la pression de gonflage à froid indiquée sur l'étiquette ou sur le pneu. Remplacez ou réparez le pneu d'origine dès que possible et replacez-le sur votre véhicule. Ceci est nécessaire pour ne pas perdre le contrôle du véhicule.

Patinage des roues

Si le véhicule est immobilisé dans la boue, le sable ou la neige, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mph).

AVERTISSEMENT !
Le patinage des roues à une vitesse élevée peut être dangereux. La force engendrée par une vitesse excessive risque d'endommager les pneus. Un pneu peut exploser et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues du véhicule à plus de 48 km/h (30 mph) quand vous êtes embourbé et ne laissez personne s'approcher, quelle que soit la vitesse de rotation de la roue.

Chaînes pour pneus

L'utilisation de dispositifs de traction exige une adhérence suffisante du pneu à la caisse. Suivez ces recommandations pour éviter les dommages.

- Installez uniquement sur les pneus arrière
- Etant donné que l'espace disponible est limité, utilisez uniquement les câbles à profil bas ou les dispositifs favorisant l'adhérence de classe SAE "S". Des câbles Security Chain Company (SCC) Super Z6 #SZ 441 ou équivalents sont préconisés.

AVERTISSEMENT !
L'utilisation de pneus de taille et de type différent (M + S, Neige) entre les essieux avant et arrière peuvent entraîner un comportement imprévisible. Vous risquez de perdre le contrôle et d'avoir un accident.

ATTENTION !
Prenez les précautions suivantes pour éviter des dégâts au véhicule et aux pneus :

- Etant donné les limitations d'espace entre les pneus et les organes de suspension, n'utilisez que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés peuvent causer de graves dégâts. Arrêtez immédiatement si un bruit signale un risque de rupture du dispositif. Eliminez les parties endommagées du dispositif avant de le remettre en service.
- Posez les dispositifs aussi serrés que possible, et resserrez-les après 0,8 km environ (0,5 mile).
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mph).
- Roulez prudemment en évitant les virages serrés et les grosses bosses, surtout si le véhicule est chargé.
- Ne roulez pas pendant longtemps sur une chaussée sèche.

(Suite)

ATTENTION ! ***(Suite)***

- Respectez le mode d'emploi du fabriquant des dispositifs de traction en ce qui concerne leur installation, leur utilisation et la vitesse à respecter. Ne dépassez pas la vitesse conseillée par le constructeur du dispositif qui doit être inférieure à 48 km/h (30 mph).
- N'utilisez pas les dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.

Indicateurs d'usure

Ces indicateurs sont des bandes étroites de 1,6 mm (1/16 po) d'épaisseur situées dans les gorges des sculptures.

Remplacez les pneus quand l'usure atteint les indicateurs.

1 - Pneu usé
2 - Pneu neuf

Les surcharges du véhicule, les longs trajets par temps chaud et la conduite sur routes mauvaises accélèrent l'usure.

Durée de vie des pneus

La durée de vie des pneus dépend de plusieurs facteurs tels que :

- Style de conduite
- Pression des pneus
- Distance parcourue

AVERTISSEMENT !

Les pneus y compris celui de la roue de secours doivent être remplacés après six ans, quelle que soit leur usure. Sinon, les pneus risquent une panne soudaine. Vous pourriez perdre le contrôle de votre véhicule et avoir un accident grave, voire mortel.

Conservez les pneus non montés dans un lieu frais et sec, aussi peu exposé à la lumière que possible. Protégez les pneus de tout contact avec l'huile, la graisse et l'essence.

Pneus de remplacement

Les pneus d'origine offrent un équilibre entre plusieurs caractéristiques. Le degré d'usure et la pression de gonflage doivent être vérifiés régulièrement. Le fabricant conseille vivement de remplacer les pneus usés par des pneus neufs équivalents, en qualité et en performance, aux pneus d'origine (référez-vous au paragraphe concernant les indicateurs d'usure). La pose de pneus de remplacement présentant des caractéristiques différentes peut réduire la sécurité, la maniabilité et le confort du véhicule. Consultez le concession-

naire pour tout ce qui concerne les spécifications et autres caractéristiques des pneus.

AVERTISSEMENT !

- N'utilisez pas un pneu ou une roue de dimension ou d'indice autres que ceux prescrits pour votre véhicule. Certaines combinaisons de pneus et roues non approuvées peuvent modifier les cotes de suspension et les performances, provoquant des modifications de la direction, de la maniabilité et du facteur d'usure des éléments de direction et de suspension. Vous pourriez perdre le contrôle de votre véhicule et avoir un accident grave, voire mortel. Utilisez uniquement les tailles de roues et de pneus, ainsi que les indices de charge approuvés pour votre véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! *(Suite)*

- N'utilisez jamais un pneu dont les dimensions sont inférieures à celles énumérées sur l'étiquette des pneus du véhicule sauf indication explicite à ce sujet par le constructeur du véhicule (information sur les chaînes de pneus dans ce manuel). L'utilisation d'un pneu d'une taille inférieure peut entraîner une surcharge et une panne.
- N'utilisez que des pneus avec une capacité de vitesse adéquate afin d'éviter une défaillance soudaine des pneus et une perte de contrôle du véhicule.
- Le gonflement excessif de vos pneus est dangereux. Tout comme le sous-gonflage, le surgonflage peut endommager les pneus. Utilisez des pneus de la capacité de charge recommandée pour votre véhicule et ne les surchargez jamais.

ATTENTION !

Si vous remplacez les pneus d'origine par des pneus de dimensions différentes, les indications du compteur de vitesses et du compteur kilométrique risquent d'être erronées. Cela peut également affecter les performances du véhicule et causer des dégâts potentiels à la transmission. Consultez votre concessionnaire avant d'utiliser des pneus de taille différente.

Pneus à sculptures directionnelles - Selon l'équipement

Votre véhicule peut être équipé de pneus à sculptures directionnelles. Ces pneus sont conçus pour optimiser l'efficacité sur chaussée sèche et humide. Pour tirer un rendement optimal de cette conception, les pneus doivent être installés de manière à ce qu'ils permutent dans la bonne direction. Le sens de rotation est indiqué par des flèches sur le flanc du pneu. La roue de secours est montée en remplacement direct pour le côté droit du véhicule. Pour le côté gauche, la même roue de secours peut

être utilisée. Au besoin, corrigez la rotation dès que possible pour retrouver l'efficacité optimale du pneu sur chaussée humide.

CONSEILS AU SUJET DE LA PERMUTATION DES PNEUS

Pneus non directionnels uniquement

Les roues avant et arrière supportent des charges différentes et exercent des fonctions différentes de direction, de propulsion et de freinage. Ceci explique la différence d'usure entre les pneus des roues avant et arrière.

La permutation aux intervalles prescrits réduit les différences d'usure. La permutation est spécialement utile dans le cas de sculptures très découpées comme celles des pneus tout terrain. La permutation augmente la durée de vie des pneus et maintient leur adhérence dans la boue, la neige et l'eau, comme elle contribue à la douceur et au silence.

Reportez-vous à ″Programme de maintenance″ pour connaître les intervalles de maintenance appropriés. Corrigez les causes d'usure prématurée ou anormale avant la permutation. Les raisons d'une usure inhabituelle doivent être éliminées avant d'effectuer la permutation.

REMARQUE :

Le système de surveillance de la pression des pneus haut de gamme placera automatiquement l'affichage des valeurs de pression dans la position correcte au véhicule après une permutation de pneus.

La méthode de permutation croisée illustrée ci-dessous est recommandée.

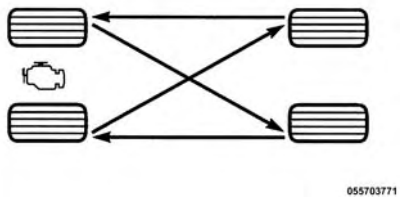

Permutation des roues

SYSTEME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS)

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) avertit le conducteur d'une pression insuffisante de pneu sur base de la pression à froid recommandée.

La pression des pneus varie avec la température d'environ 7 kPa (1 psi) tous les 6,5 °C (12 °F). Quand la température extérieure diminue, la pression des pneus diminue également. La pression doit toujours être basée sur la pression des pneus froids. La pression de gonflage à froid est celle d'un véhicule à l'arrêt depuis au moins 3 heures ou qui a roulé moins de 1,6 km (1 mile) après 3 heures. **Reportez-vous aux généralités sur les pneus dans cette section pour plus d'informations sur le gonflage correct des pneus du véhicule.** La pression des pneus augmente quand le véhicule roule. Ceci est normal et n'exige pas de réglage.

Le TPMS avertit le conducteur de la baisse de pression d'un pneu quand cette pression descend en dessous de la limite d'avertissement pour une raison quelconque, y compris suite à une baisse de température extérieure ou une perte naturelle de pression du pneu.

Le TPMS continue à avertir le conducteur de la basse pression des pneus aussi longtemps que la situation existe. L'avertissement s'arrête quand la pression de pneu est restaurée. Lorsque le témoin TPM et le message de ″TIRE LOW PRESSURE″ (basse pression de pneu) s'affichent, la pression des pneus doit être augmentée jusqu'à la pression de gonflage à froid recommandée pour que le témoin TPM et le message de ″TIRE LOW PRESSURE″ disparaissent. Le système est mis à jour automatiquement et le témoin TPM et le message de basse pression de pneu disparaissent à la réception d'un signal de mise à jour des pressions. Roulez jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mph) pour recevoir cette information.

Par exemple, la pression à froid (véhicule immobilisé depuis plus de 3 heures) mentionnée sur l'étiquette est de 227 kPa (33 psi). Si la température extérieure est de 20 °C (68 °F) et que la pression de pneu mesurée est de 193 kPa (28 psi), une baisse de la température à -7 °C (20 °F) diminue la pression à environ 165 kPa (24 psi). Cette pression des pneus est assez basse pour déclencher l'apparition du témoin TPM et l'affichage du message ″TIRE LOW PRESSURE″ (basse pression de pneu). La pression peut remonter à environ 193 kPa (28 psi) lorsque le véhicule roule mais le témoin TPM et le message ″TIRE LOW PRESSURE″ (basse pression de pneu) continueront d'apparaître. Dans cette situation, le témoin TPM et le message de basse pression de pneu s'éteignent uniquement après que les pneus ont été gonflés à la pression à froid recommandée.

ATTENTION !

- Le TPMS a été optimisé pour les roues et pneus d'origine du véhicule. Les pressions TPMS ont été établies pour la taille des pneus équipant votre véhicule. Un fonctionnement indésirable du système ou des dégâts aux capteurs peut résulter d'équipements de remplacement qui diffèrent des équipements d'origine en taille, type, ou style. Les roues du commerce peuvent endommager le capteur. N'utilisez pas de produit d'étanchéité pour pneus d'après-vente ni de talons d'équilibrage si votre véhicule est équipé d'un TPMS, afin de ne pas endommager les capteurs.

(Suite)

ATTENTION ! ***(Suite)***

- Après examen ou réglage de la pression des pneus, replacez toujours le capuchon de la tige de valve. Ceci évite la pénétration de l'humidité et de la saleté par la tige de la valve, qui aurait pour conséquence d'endommager le capteur de surveillance.

REMARQUE :

- **Le TPMS ne remplace ni les soins normaux ni la maintenance et n'avertit pas de la panne d'un pneu.**
- **Le TPMS ne peut être utilisé à titre de dispositif de mesure de pression des pneus lors du réglage de la pression des pneus.**
- **Des pneus dégonflés risquent la surchauffe et la panne. Un gonflage insuffisant augmente en outre la consommation et réduit la durée de vie des pneus, tout en affectant la maniabilité du véhicule et la distance de freinage.**
- **Le TPMS ne supprime pas la nécessité d'une maintenance correcte des pneus. Il en va de la responsabilité du conducteur**

de maintenir une pression correcte des pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus précis, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le seuil de déclenchement du témoin TPM et du message ″TIRE LOW PRESSURE″ (basse pression de pneu).

- **Les changements saisonniers de température affectent la pression des pneus. Le TPMS surveille la pression effective des pneus.**

Système de base

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur la jante des roues pour surveiller les niveaux de pression des pneus. Montés sur chacune des roues en association avec la tige de valve, les capteurs transmettent la pression du pneu au module de réception.

REMARQUE :

Vous devez absolument vérifier la pression de gonflage de tous les pneus régulièrement et la maintenir au niveau correct.

Le TPMS comprend les éléments suivants :

- Module de réception
- Quatre capteurs de surveillance de la pression des pneus
- Témoin de surveillance de pression des pneus

Une basse pression du pneu de la roue de secours n'entraîne pas d'avertissement lumineux du témoin de surveillance de pression des pneus, ni l'affichage d'un message d'avertissement ou un signal sonore.

Le témoin de surveillance de la pression des pneus s'allume sur le bloc d'instruments, un message ″TIRE LOW PRESSURE″ (basse pression de pneu) s'affiche dans le bloc d'instruments pendant 5 secondes et un signal sonore est activé quand la pression d'un ou plusieurs des quatre pneus actifs est basse. Dans ce cas, vous devez arrêter dès que possible, vérifier la pression de chacun des pneus et les gonfler à la pression à froid recommandée de l'étiquette. Le système est mis à jour automatiquement et le témoin de surveillance de pression des pneus s'éteint à la réception d'un signal de pression mis à jour. Roulez jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mph) pour recevoir cette information.

Le témoin de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes et reste allumé si une défaillance du système est détectée. Par ailleurs, un message d'avertissement de réparation du système TPM peut s'afficher pendant environ 5 secondes lorsqu'une panne du système est détectée et un signal sonore retentit. Si le commutateur d'allumage est actionné et que la panne subsiste, cette séquence se répète. Le témoin de surveillance de la pression des pneus s'éteint lorsque la défaillance a disparu. Une défaillance du système peut se produire dans les cas suivants :

1. Perturbations dues à des dispositifs électroniques ou en passant à proximité d'installations émettant les mêmes fréquences radio que les capteurs TPM.

2. Installation de certains voilages de vitre d'après-vente pouvant perturber les signaux des ondes radio.

3. Paquets de neige ou de glace autour des roues ou dans les passages de roue.

4. Utilisation de chaînes sur les pneus du véhicule.

5. Utilisation de roues/pneus dépourvues de capteurs TPM.

REMARQUE :

La roue de secours est dépourvue de capteur de surveillance de pression de pneu. Le TPMS ne pourra pas surveiller la pression de pneu. Si vous montez la roue de secours à la place d'un pneu de route dont la pression est inférieure à la limite d'avertissement de basse pression, au prochain cycle du commutateur d'allumage, un signal sonore retentit et le message ″TIRE LOW PRESSURE″ (basse pression de pneu) s'affiche dans le bloc d'instruments, et le témoin de surveillance de la pression des pneus s'allume. Après avoir roulé plus de 20 minutes à plus de 25 km/h (15 mph), le témoin de surveillance de pression de pneu clignote durant 75 secondes puis reste allumé. Par ailleurs, un message d'avertissement de réparation du système TPM s'affiche. Lors de chaque cycle du commutateur d'allumage suivant, un signal sonore retentit, le message ″SERVICE TPM SYSTEM″ (réparer le système TPM) s'affiche, et le témoin de surveillance de pression des pneus clignote pendant 75 secondes puis reste allumé. Après la remise en place d'une roue de route en ordre, le TPMS se met à jour automatiquement et le témoin s'éteint aussi longtemps que la pression correcte est maintenue pour les quatre roues de route. Roulez jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mph) pour que le TPMS reçoive l'information.

Système haut de gamme (selon l'équipement)

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur la jante des roues pour surveiller les niveaux de pression des pneus. Montés sur chacune des roues en association avec la tige de valve, les capteurs transmettent la pression du pneu au module de réception.

REMARQUE :

Il faut absolument vérifier la pression de gonflage de tous les pneus régulièrement et la maintenir au niveau correct.

Le système de surveillance des pneus (TPMS) comprend les éléments suivants :

- Module de réception
- Quatre capteurs de surveillance de la pression des pneus
- Témoin de surveillance de pression des pneus
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus qui s'affichent au centre d'information électronique du véhicule (EVIC) ainsi qu'un graphisme affichant la pression des pneus

Avertissements de basse pression des pneus

Quand la pression d'un ou plusieurs des quatre pneus actifs est basse, le témoin TPM s'allume, un signal sonore retentit, l'EVIC affiche un message de basse pression des pneus pendant cinq secondes au minimum et une représentation graphique des pressions s'affiche avec le

clignotement des pneus en cause. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″.

REMARQUE :

Votre système peut être configuré pour afficher la pression en psi, kPa ou bar.

055838588

En cas de diminution de la pression d'un ou plusieurs des pneus montés, arrêtez-vous dès que possible et gonflez les pneus en cause à la pression à froid recommandée. Le système est mis à jour automatiquement, la représentation graphique cesse de clignoter et le(s) message(s) de basse pression s'éteint (s'éteignent) dès la réception des signaux de pression mise à jour. Roulez jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mph) pour recevoir cette information.

Avertissement SERVICE TPM SYSTEM (réparer le système TPM)

Lorsqu'une défaillance du système est détectée, le témoin TPM clignote pendant 75 secondes puis reste constamment allumé et un signal sonore retentit. L'EVIC affiche le message ″SERVICE TPM SYSTEM″ (réparer le système TPM). Ce message est ensuite suivi par un affichage graphique avec ″- -″ à la place des valeurs de pression indiquant quel capteur de surveillance de pression des pneus n'est pas reçu.

REMARQUE :

Votre système peut être configuré pour afficher la pression en psi, kPa ou bar.

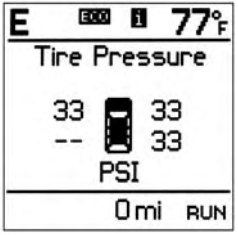

055838856

Si le commutateur d'allumage est actionné et que la panne subsiste, cette séquence se répète. Si la panne a disparu, le témoin TPM ne clignote plus, le message ″SERVICE TPM SYSTEM″ (réparer le système TPM) ne s'affiche plus et une valeur de pression remplace les tirets. Une défaillance du système peut se produire dans les cas suivants :

1. Perturbations dues à des dispositifs électroniques ou en passant à proximité d'installations émettant les mêmes fréquences radio que les capteurs TPM.

2. Installation de certains voilages de vitre d'après-vente pouvant perturber les signaux des ondes radio.

3. Paquets de neige ou de glace autour des roues ou dans les passages de roue.

4. Utilisation de chaînes sur les pneus du véhicule.

5. Utilisation de roues/pneus dépourvues de capteurs TPM.

Le témoin TPM clignote pendant 75 secondes puis reste constamment allumé et l'EVIC affiche le message ″CHECK TPM SYSTEM″ (réparer le système TPM) lorsqu'une défaillance du système est détectée, pouvant être liée à emplacement de capteur erroné. Dans ce cas, ce message est suivi par un écran graphique indiquant les valeurs de pression. Il indique les valeurs de pression qui sont toujours reçues à partir des capteurs TPM. Cependant, le système doit être contrôlé tant que le message de réparation du système TPM est présent.

REMARQUE :

La roue de secours est dépourvue de capteur de surveillance de pression de pneu. Le TPMS ne pourra pas surveiller la pression de pneu. Si vous montez la roue de secours à la place d'un pneu de route dont la pression est inférieure à la limite d'avertissement de basse pression, au prochain cycle du commutateur d'allumage, un signal sonore retentit, le témoin TPM s'allume et l'EVIC affiche toujours un message de basse pression et une valeur de pression clignotante dans le graphique. Après avoir roulé jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mph), le témoin TPM clignote pendant 75 secondes puis reste constamment allumé, l'EVIC affiche un message ″SERVICE TPM SYSTEME″ (Réparer le système TPM), puis affiche puis des traits (- -) à la place de la valeur de pression. Lors de chaque cycle du commutateur d'allumage suivant, un signal sonore retentit, le témoin TPM clignote pendant 75 secondes puis reste constamment allumé, l'EVIC affiche un message ″SERVICE TPM SYSTEM″ (Réparer le système TPM), puis affiche des traits (- -) à la place de la valeur de pression. Après la réparation ou le remplacement du pneu monté d'origine et après le remplacement de la roue de secours, le TPMS se met à jour automatiquement.

En outre, le graphique de l'EVIC affiche une nouvelle valeur de pression à la place des tirets (- -), aussi longtemps qu'il n'y aura pas de pression inférieure à la limite d'avertissement de basse pression aux quatre pneus de route actifs. Roulez jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mph) pour que le TPMS reçoive l'information.

Désactivation de la fonction TPMS

Le TPMS peut être désactivé en remplaçant les quatre ensembles de roues (pneus montés) par des ensembles de roues non équipés de capteurs TPM, comme par exemple en montant des pneus d'hiver sur le véhicule. Pour désactiver le TPMS, remplacez les quatre ensembles de roues (pneus montés) par des roues dépourvues de capteurs de surveillance de pression des pneus (TPM). Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mph). Le TPMS retentit et le témoin TPM clignote pendant 75 secondes, puis reste allumé et le centre électronique d'information du véhicule (EVIC) affiche le message ″SERVICE TPM SYSTEM (réparer le système TPM) puis affiche des tirets (- -) à la place de la pression. Au prochain cycle du commutateur d'allumage, le TPMS ne sonne plus et n'affiche plus le message ″SERVICE TPM SYSTEM″ (Ré-

parer le système TPM) à l'EVIC mais des tirets (- -) remplacent la valeur de la pression.

Pour réactiver la fonction TPMS, remplacez les quatre ensembles de roue de route par des ensembles de roue dont les pneus sont équipés de capteur TPM. Ensuite, roulez pendant 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mph). Le TPMS retentit, le témoin TPM clignote pendant 75 secondes puis s'éteint et le Centre électronique d'information du véhicule (EVIC) affiche le message "SERVICE TPM SYSTEM" (Réparer le système TPM). L'EVIC affiche également des valeurs de pression à la place des tirets. A la prochaine activation du commutateur d'allumage, le message "SERVICE TPM SYSTEM" (Réparer le système TPM) ne s'affiche plus, tant qu'aucune défaillance n'est détectée.

Généralités

La télécommande et les récepteurs fonctionnent à une fréquence de 433,92 MHz, conforme aux exigences européennes. Ces dispositifs doivent être certifiés conformes à la réglementation nationale de chaque pays : ETS (European Telecommunication Standard) 300-220, en vigueur dans la plupart des pays, et la réglementation allemande BZT 225Z125, basée sur l'ETC 300-220 mais complétée d'exigences particulières. D'autres exigences figurent dans l'ANNEXE VI de la DIRECTIVE DE LA COMMISSION 95/56/CE. Son fonctionnement est soumis aux exigences suivantes :

- Le dispositif ne doit pas causer d'interférences préjudiciables.
- Il doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles pouvant entraîner un fonctionnement non désiré.

CARBURANTS EXIGES - MOTEUR ESSENCE

Moteur 3.6L

Ces moteurs sont conçus conformément aux dispositions légales et permettent d'excellentes consommation et performances avec une essence sans plomb de haute qualité à l'indice d'octane recherche minimum de 91. L'utilisation d'essence super n'est pas recommandée, car elle n'apporte aucun avantage par rapport à l'essence ordinaire pour ces moteurs.

Moteur 5.7L

Ces moteurs sont conçus pour satisfaire à toutes les réglementations antipollution et offrent un rendement satisfaisant en consommant un minimum d'essence sans plomb de haute qualité, d'un indice d'octane de 91 à 95. Pour un rendement optimal, le fabricant recommande l'utilisation d'un carburant d'un indice d'octane de 95. L'utilisation d'essence super n'est pas recommandée, car elle n'apporte aucun avantage par rapport à l'essence ordinaire pour ces moteurs.

De légers cliquetis d'allumage à bas régime sont sans danger pour le moteur. Cependant, un fort cliquetis d'allumage à grande vitesse peut causer des dégâts et nécessite une réparation immédiate. L'essence de qualité médiocre peut entraîner des problèmes de démarrage difficile, de calage et de soubresauts. Dans de tels cas, changez de marque de carburant avant d'envisager une réparation.

Plus de 40 producteurs automobiles de par le monde ont produit et recommandé des spécifications relatives à l'essence (charte mondiale des carburants, WWFC), qui définissent les propriétés nécessaires aux carburants pour

diminuer la pollution, tout en augmentant les performances et la longévité de votre véhicule. Le constructeur recommande, dans la mesure du possible, l'utilisation d'une essence qui répond aux spécifications WWFC.

Nous vous conseillons d'utiliser une essence sans plomb de l'indice d'octane correct qui contient des additifs détergents, anticorrosion et stabilisants. En utilisant des essences qui contiennent des additifs vous réduirez ainsi la consommation comme la pollution et vous maintiendrez un rendement optimal de votre véhicule.

L'essence de qualité médiocre peut entraîner des problèmes de démarrage difficile, de calage et de soubresauts. Dans de tels cas, changez de marque de carburant avant d'envisager une réparation.

Méthanol
Aussi appelé alcool méthylique ou alcool de bois, le méthanol est utilisé en concentrations diverses lorsqu'il est mélangé à de l'essence sans plomb. Certaines essences sans plomb contiennent 3 % de méthanol ou même plus, ainsi que d'autres alcools appelés solvants. Les problèmes résultant de l'utilisation d'essence au méthanol ou de mélanges à l'éthanol E-85 ne sont pas sous la responsabilité du constructeur. Bien que le MTBE contienne du méthanol, il ne possède pas les effets négatifs du méthanol.

ATTENTION !
N'utilisez pas de carburant contenant du méthanol ou de l'éthanol E-85. L'utilisation de ces mélanges peut causer des problèmes de démarrage et de manœuvrabilité, et endommager les organes du circuit d'alimentation en carburant.

Ethanol
Le constructeur recommande que le carburant utilisé dans votre véhicule ne contienne pas plus de 10 % d'éthanol. L'approvisionnement chez un fournisseur réputé peut réduire le risque de dépassement de cette limite de 10 % ou d'appoint en carburant anormal. Il faut s'attendre à une augmentation de la consommation de carburant lors de l'utilisation de mélanges d'éthanol, en raison de la moindre teneur énergétique de l'éthanol.

Les problèmes résultant de l'utilisation d'essence au méthanol ou de mélanges à l'éthanol E-85 ne sont pas sous la responsabilité du constructeur. Bien que le MTBE contienne du méthanol, il ne possède pas les effets négatifs du méthanol.

ATTENTION !
L'utilisation d'un carburant contenant plus de 10 % d'éthanol peut causer une panne du moteur, un démarrage ou une conduite difficile, ainsi que des dégâts matériels. Ces problèmes peuvent causer des dégâts permanents à votre véhicule.

Essence reformulée
Beaucoup d'essences sont maintenant mélangées afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air, surtout dans les régions où les niveaux de pollution sont élevés. Ces nouveaux mélanges produisent des gaz brûlés plus propres et certains sont désignés comme des ″essences reformulées″.

Le constructeur soutient ces efforts en faveur de la qualité de l'air. Vous pouvez y contribuer en utilisant l'essence reformulée là où elle est disponible.

MMT dans l'essence

Le MMT est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à de l'essence pour accroître l'indice d'octane. L'essence mélangée à du MMT ne procure aucun avantage en termes de performance par rapport aux carburants de même indice d'octane qui en sont dépourvus. L'essence mélangée au MMT réduit la longévité des bougies et réduit le rendement du système de contrôle des émissions sur certains véhicules. Le constructeur préconise l'utilisation de carburant dépourvu de MMT dans votre véhicule. La teneur en MMT de l'essence peut ne pas être indiquée sur la pompe à essence, par conséquent, renseignez-vous auprès de votre fournisseur de carburant afin de savoir si l'essence qu'il vend contient du MMT.

Additifs au carburant

Nous vous conseillons d'utiliser une essence sans plomb de l'indice d'octane correct qui contient des additifs détergents, anticorrosion et stabilisants. En utilisant des essences qui contiennent des additifs, vous réduirez la consommation comme la pollution et vous maintiendrez un rendement optimal de votre véhicule.

N'ajoutez pas sans discernement de produits de nettoyage au carburant. Beaucoup de ces produits destinés à éliminer la gomme et le vernis peuvent contenir des solvants actifs et des ingrédients similaires. De tels produits peuvent endommager le matériau des joints plats et des membranes du circuit d'alimentation.

AVERTISSEMENT !

L'oxyde de carbone (CO) présent dans les gaz d'échappement est mortel. Suivez les précautions ci-dessous pour prévenir l'intoxication à l'oxyde de carbone :

- N'inhalez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent de l'oxyde de carbone (un gaz incolore et inodore) qui peut tuer. Ne faites jamais tourner le moteur dans un espace confiné tel qu'un garage et ne restez pas longtemps dans un véhicule arrêté dont le moteur tourne. Si vous devez vous tenir longtemps dans un véhicule dont le moteur tourne à l'arrêt à l'extérieur, réglez la ventilation pour faire circuler de l'air frais dans l'habitacle.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! *(Suite)*

- Protégez-vous contre l'oxyde de carbone par une maintenance correcte. Le système d'échappement doit être vérifié chaque fois que le véhicule est placé sur un élévateur. Toute situation anormale doit être rapidement réparée. Jusqu'à la réparation, conduisez le véhicule toutes fenêtres ouvertes.
- Fermez le hayon lorsque vous conduisez le véhicule pour empêcher l'entrée d'oxyde de carbone et d'autres gaz d'échappement toxiques dans l'habitacle.

CARBURANTS EXIGES - MOTEUR DIESEL

Utilisez du diesel de bonne qualité provenant d'un fournisseur de bonne réputation. Pour la plupart des conditions d'utilisation au cours de l'année, le carburant diesel n° 2 répondant à la spécification ASTM D-975 qualité S15 fournira de bonnes performances. Si le véhicule est exposé à des températures extrêmement froides (moins de -7 °C ou 20 °F) ou doit être utilisé dans des conditions plus froides que la normale pendant une période prolongée, utilisez du carburant diesel n° 2 climatisé ou diluez du carburant diesel n° 2 avec 50 % de carburant diesel n° 1. Cela offrira une meilleure protection contre le gel du carburant ou l'obstruction des filtres à carburant par la paraffine. **Ce véhicule doit utiliser uniquement un diesel de haute qualité répondant à la norme EN 590. Les mélanges conformes aux exigences EN 590 peuvent également être utilisés.**

ATTENTION !
Pour ce véhicule, le fabricant exige l'utilisation de diesel d'autoroute à très faible teneur en soufre (maximum de 15 ppm de soufre) et interdit l'usage de diesel d'autoroute à faible teneur en soufre (maximum de 500 ppm de soufre) pour éviter d'endommager le système antipollution.

AVERTISSEMENT !
N'utilisez pas d'alcool ou d'essence comme agent de mélange de carburant. Ils peuvent se montrer instables dans certaines conditions et dangereux ou explosifs quand ils sont mélangés à du diesel.

Il est rare que le diesel soit complètement dépourvu d'eau. Pour éviter tout problème de circuit d'alimentation, vidangez l'eau accumulée dans le séparateur eau/carburant en utilisant le drain adéquat fourni. Si vous achetez du carburant de bonne qualité et si vous suivez les recommandations en cas de temps froid décrites plus haut, aucun additif pour le carburant n'est utile à votre véhicule. Si disponible dans votre région, un diesel super à l'indice de cétane élevé peut améliorer les capacités de démarrage à froid et de mise en température.

APPOINT DE CARBURANT

Bouchon de remplissage du réservoir

Le bouchon de carburant est placé derrière le volet de remplissage de carburant, du côté conducteur du véhicule. Si le bouchon de remplissage est perdu ou endommagé, assurez-vous que le bouchon de remplacement convient à ce véhicule.

1. Appuyez sur le commutateur de déverrouillage du volet de remplissage de carburant (situé sous le commutateur des projecteurs).

Commutateur de déverrouillage du volet de remplissage de carburant

2. Ouvrez le volet de remplissage de carburant et retirez le bouchon de remplissage de carburant.

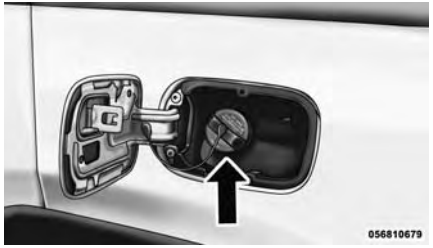

Bouchon de remplissage de carburant

ATTENTION !
- L'utilisation d'un bouchon à carburant incorrect peut endommager le circuit d'alimentation en carburant ou le système antipollution. Un bouchon mal ajusté peut laisser passer des impuretés dans le circuit d'alimentation. En outre, un bouchon non d'origine mal ajusté peut allumer le témoin de panne MIL, suite aux vapeurs de carburant s'échappant du circuit.

(Suite)

ATTENTION ! ***(Suite)***
- Un bouchon de carburant mal fixé peut allumer le témoin de panne (MIL).
- Pour éviter les débordements, n'ajoutez pas de carburant à un réservoir déjà plein.

AVERTISSEMENT !
- Ne fumez jamais dans le véhicule ou à proximité de celui-ci lorsque le bouchon de carburant est ouvert ou lors d'un appoint de carburant.
- Arrêtez toujours le moteur lors d'un appoint de carburant. Ceci est exigé par la loi et peut entraîner l'allumage du témoin de panne (MIL).
- Si de l'essence est pompée dans un récipient qui se trouve à l'intérieur d'un véhicule, un incendie pourrait se déclarer. Vous risqueriez d'être brûlé. Placez toujours les récipients à carburant sur le sol lors du remplissage.

REMARQUE :

- **Lorsque le gicleur de carburant émet un déclic ou se coupe, le réservoir est plein.**
- **Serrez le bouchon de remplissage d'environ un quart de tour jusqu'au déclic. Ceci indique que le bouchon est correctement serré.**
- **Si le bouchon n'est pas correctement serré, le MIL s'allumera. Le bouchon à essence doit être serré après chaque appoint.**

Déverrouillage d'urgence du volet de remplissage de carburant

Si vous ne parvenez pas à ouvrir le volet de remplissage du carburant, utilisez le déverrouillage d'urgence.

1. Ouvrez le hayon.
2. Appuyez sur le bord intérieur du casier de rangement gauche pour soulever le bord extérieur.
3. Saisissez le bord extérieur de l'autre main pour le désengager.
4. Retirez le casier de rangement.
5. Tirez le câble de déverrouillage.

Câble de déverrouillage

Message ″Loose Fuel Filler Cap″ (bouchon de remplissage de carburant desserré)

Si le système de diagnostic du véhicule détermine que le bouchon de remplissage de carburant est desserré, mal placé ou endommagé, un témoin de bouchon de remplissage desserré s'affiche dans la zone d'affichage des témoins de l'EVIC. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″. Serrez correctement le bouchon de remplissage de carburant et appuyez sur le bouton ″SELECT″ (sélectionner) pour éteindre le message. Si le problème persiste, le message s'affiche lors du prochain démarrage du véhicule.

TRACTION DE REMORQUE

Cette section contient des informations concernant les capacités de remorquage de votre véhicule. Pour un rendement optimal et pour votre sécurité, consultez attentivement cette section avant d'utiliser une remorque.

Respectez les consignes et les conseils de remorquage pour conserver le bénéfice de la garantie.

Définitions du remorquage

Les définitions en rapport avec le remorquage vous aident à comprendre les informations ci après.

Poids total maximum autorisé (GVWR)

Le GVWR est le poids total admissible du véhicule. Ceci inclut le poids du conducteur, des passagers, du chargement et du triangle d'attelage. Ne dépassez jamais le GVWR.

Poids brut de remorque (GTW)

Le GTW est le poids de la remorque plus le poids de son chargement et des consommables et d'équipement (permanents ou temporaires) placés dans la remorque ou sur la remorque dans son état chargé et prêt au fonctionnement.

La méthode recommandée de mesure du poids total de la remorque est de placer la remorque totalement chargée sur une balance à véhicule. Le poids total de la remorque doit être soutenu par la balance.

Poids brut maximum combiné de la remorque chargée et du véhicule tracteur (GCWR)

Le GCWR est le poids total maximum autorisé du véhicule et de la remorque pesés ensemble.

REMARQUE :

Le GCWR inclut une marge de 68 kg (150 livres) pour la présence d'un conducteur.

Poids maximal autorisé à l'essieu (GAWR)

Le GAWR est la capacité maximale de charge sur les essieux avant et arrière. Répartissez le chargement uniformément sur les essieux avant et arrière. Ne dépassez le GAWR ni à l'avant ni à l'arrière.

AVERTISSEMENT !

Il est important de ne pas dépasser le poids maximum sur l'essieu avant ou arrière. Des conditions de conduite hasardeuses pourraient en résulter. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et avoir un accident.

Poids du triangle d'attelage (TW)
Le poids du triangle d'attelage est la force vers le bas exercée sur la boule de la fourche par la remorque. Dans la plupart des cas, il ne doit pas dépasser 5 % de la charge de la remorque. Vous devez considérer ceci comme une partie du chargement du véhicule.

AVERTISSEMENT !
Un système d'attelage mal réglé peut affecter le comportement du véhicule, sa stabilité et son freinage, entraînant alors un accident éventuel. Consultez le fabricant de la fourche d'attelage de la remorque ou un distributeur réputé de remorques/caravanes pour plus d'information.

Surface frontale
La surface frontale est la hauteur maximum multipliée par la largeur maximum de l'avant d'une remorque.

Fixation de câble auxiliaire

La réglementation européenne sur les remorques freinées jusqu'à 3 500 kg (7 700 livres) exige l'utilisation d'un accouplement complémentaire ou d'un câble auxiliaire.

L'emplacement recommandé de fixation du câble est la fente estampillée sur la paroi du récepteur d'attelage.

Avec point de fixation

- Pour une barre de traction amovible, passez le câble à travers le point de fixation et agrafez-le en retour sur lui-même ou fixez l'agrafe directement au point prévu.

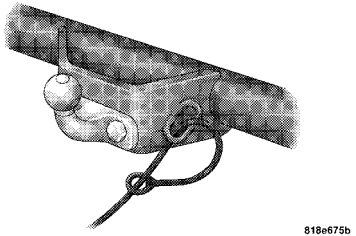

Méthode de boucle d'agrafe à bille amovible

- Pour une barre de traction à bille fixe, fixez l'agrafe directement au point prévu. Cette alternative doit être spécifiquement autorisée par le fabricant de la remorque étant donné que l'agrafe ne présente peut-être pas la robustesse nécessaire.

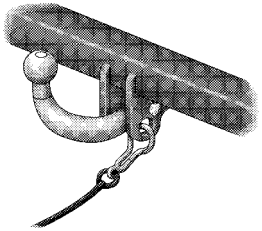

Méthode de boucle d'agrafe à bille fixe

Sans points de fixation

- Pour une barre de traction à bille amovible vous devez adopter la méthode recommandée par le constructeur ou le fournisseur.

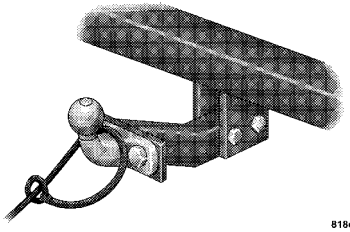

Méthode avec boucle à bille amovible

- Pour une barre de traction à boule fixe, bouclez le câble autour du collet de la boule de remorquage. Dans ce cas n'utilisez qu'une boucle simple.

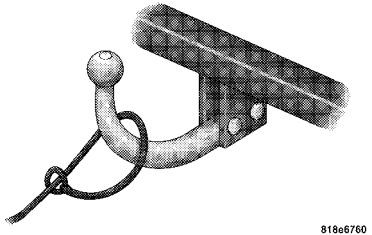

Méthode de boucle de collet à bille fixe

Poids maximum de remorque

Le tableau suivant indique le poids maximum qui peut être remorqué par votre groupe motopropulseur.

Moteur/boîte de vitesses	Poids brut maximum (GTW) - Avec frein de remorque	Poids brut maximum (GTW) - Sans frein de remorque	Poids sur la fourche d'attelage (voir la remarque)
Moteur essence 3.6L	2 268 kg (5 000 livres)	750 kg (1 653 livres)	113 kg (249 livres)
Moteur essence 5.7L	3 500 kg (7 716 livres)	750 kg (1 653 livres)	175 kg (386 livres)
Moteur Diesel 3.0L	3 500 kg (7 716 livres)	750 kg (1 653 livres)	175 kg (386 livres)
La vitesse de remorquage est limitée à 100 km/h (62 mph) ou moins si la réglementation l'exige.			
REMARQUE : **Le poids du triangle d'attelage doit être considéré comme une partie du poids combiné des personnes et du chargement et ne doit jamais dépasser le poids mentionné sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Reportez-vous à "Pneus - Généralités" dans "Démarrage et fonctionnement" pour plus d'informations.**			

Poids de la remorque et du triangle d'attelage

Chargez toujours une remorque avec 60 % du poids à l'avant de la remorque. Des charges en équilibre sur les roues ou plus lourdes à l'arrière peuvent faire osciller **dangereusement** la remorque latéralement et entraîner une perte de contrôle du véhicule et de la remorque. Beaucoup d'accidents impliquant une remorque sont dus aux remorques trop chargées à l'arrière. Ne dépassez jamais le poids maximum sur la fourche d'attelage estampillé sur votre fourche d'attelage.

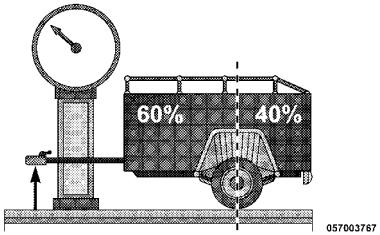

Considérez les éléments suivants en calculant le poids sur les essieux avant/arrière du véhicule :

- Le poids du triangle d'attelage de la remorque.
- Le poids de tout autre type de chargement ou d'équipement placé sur votre véhicule.
- Le poids du conducteur et de tous les passagers.

REMARQUE :

Rappelez-vous que tout ce qui est ajouté dans la remorque ou sur la remorque s'ajoute à la charge du véhicule. En outre, les équipements en option d'origine ou placés par le concessionnaire s'ajoutent également au poids total du véhicule. Reportez-vous à l'étiquette d'informations sur les pneus et le chargement située sur le montant de la porte du conducteur pour connaître le poids maximum combiné des occupants et du chargement de votre véhicule.

Exigences de remorquage

Un rodage correct des organes du groupe motopropulseur de votre véhicule neuf doit respecter les règles suivantes :

ATTENTION !

- Ne tractez pas de remorque pendant les premiers 805 km (500 miles) de conduite du véhicule neuf. Dans le cas contraire, le moteur, l'essieu ou d'autres composants peuvent être endommagés.

(Suite)

ATTENTION ! ***(Suite)***

- Puis, pendant les premiers 805 km (500 miles) de conduite avec une remorque, ne dépassez pas la vitesse de 80 km/h (50 mph) et évitez les démarrages à plein régime. Ceci permet de roder le moteur et les autres composants avec des charges supérieures.

Effectuez la maintenance énumérée dans le ″Programme de maintenance″. Reportez-vous au ″Programme de maintenance″ pour les intervalles de maintenance appropriés. Lors d'un remorquage, ne dépassez jamais les poids maximum autorisés.

AVERTISSEMENT !

Un remorquage incorrect peut causer des blessures. Respectez les règles suivantes pour optimiser la sécurité du remorquage :

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- le contenu de la remorque doit être arrimé pour ne pas se déplacer pendant le trajet. Un chargement mal arrimé peut rendre difficile le contrôle du véhicule et de la remorque. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et avoir un accident.
- Ne surchargez ni le véhicule ni la remorque. Une surcharge peut faire perdre le contrôle, réduire le rendement, endommager les freins, l'essieu, le moteur, la boîte de vitesses, la direction, la suspension, le châssis et les pneus.
- Les chaînes de sécurité doivent toujours être utilisées entre le véhicule et la remorque. Connectez toujours les chaînes au crochet d'attelage. Croisez les chaînes sous le triangle d'attelage et laissez suffisamment de jeu en prévision des virages.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Les véhicules avec remorque ne peuvent stationner en pente. Au stationnement, serrez le frein de stationnement du véhicule. Placez la transmission du véhicule tracteur en position P (stationnement). Pour les véhicules à traction intégrale, assurez-vous que la boîte de transfert n'est pas en position N (point mort). Bloquez toujours les roues de la remorque.
- Le poids total maximum autorisé (sigle anglais GVWR) du véhicule ne peut jamais être dépassé.
- **Le poids total doit être réparti entre le véhicule et la remorque pour ne pas dépasser les quatre normes suivantes.**

1. Poids total autorisé en charge (GVWR)
2. Poids brut de remorque (GTW)
3. Poids maximal autorisé sur l'essieu (GAWR)
4. Poids du triangle d'attelage pour la fourche d'attelage utilisée

Exigences de remorquage - Pneus

– Le gonflage correct des pneus est essentiel à la sécurité et au fonctionnement satisfaisant de votre véhicule. Pour connaître les méthodes correctes de gonflage des pneus, reportez-vous à la section ″Pneus - Généralités″ dans ″Démarrage et conduite″.

– Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant son utilisation.

– Vérifiez l'absence d'indice d'usure ou de dégâts des pneus avant le remorquage. Pour connaître les méthodes correctes d'inspection des pneus, reportez-vous à la section ″Pneus - Généralités″ dans ″Démarrage et conduite″.

– Lors du remplacement des pneus, reportez-vous à la section ″Pneus - Généralités″ dans ″Démarrage et conduite″, pour les méthodes correctes de remplacement des pneus. Les pneus possédant une capacité de charge supérieure n'augmentent pas les limites de poids maximum autorisé.

Exigences de remorquage - Freins de remorque

– Ne connectez **pas** le circuit hydraulique de freinage ou le circuit à dépression de votre véhicule au circuit de la remorque. Ceci peut modifier la capacité de freinage et causer des blessures.

– Un contrôleur de freins de remorque électronique est exigé pour le remorquage d'une remorque avec freins à commande électronique. Lors de la traction d'une remorque équipée d'un système de freinage hydraulique, un contrôleur électronique de freinage est superflu.

– Des freins de remorque sont recommandés pour des remorques de plus de 454 kg (1 000 livres) et sont obligatoires pour les remorques qui dépassent 750 kg (1 654 livres).

AVERTISSEMENT !

- Ne connectez pas les freins de la remorque aux canalisations hydrauliques de frein de votre véhicule. Ceci pourrait surcharger votre circuit de freinage et l'endommager. Vous pourriez manquer de freins et provoquer un accident.
- Toutes les remorques augmentent la distance de freinage. Lors d'un remorquage, prévoyez toujours un espace supplémentaire entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède. Ceci est nécessaire pour éviter les accidents.

Exigences de remorquage - Eclairage et câblage de remorque

Quelle qu'en soit la taille, votre remorque doit être équipée de feux stop et de direction.

La trousse de remorquage peut comprendre un faisceau de câblage à 13 broches. Utilisez un faisceau et un connecteur de remorque approuvés par l'usine.

REMARQUE :

Ne raccordez pas de câblage dans le faisceau de câblage du véhicule.

Les connexions électriques du véhicule sont complètes mais il faut apparier le faisceau au connecteur de la remorque.

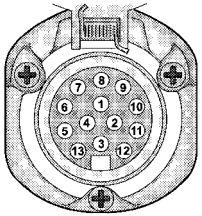

81789d61

Connecteur à 13 broches

Numéro de broche	Fonction	Couleur de fil
1	Feu de direction gauche	Noir/blanc
2	Feu antibrouillard arrière	Blanc
3[a]	Masse/retour commun pour les contacts (broches) 1 et 2 et 4 à 8	Brun
4	Feu de direction droit	Noir/vert
5	Feu de position arrière, feux de gabarit latéraux et éclairage de la plaque minéralogique arrière du côté droit[b]	Vert/rouge
6	Feux stop	Noir/rouge

Numéro de broche	Fonction	Couleur de fil
7	Feu de position arrière, feux de gabarit latéraux et éclairage de la plaque minéralogique arrière du côté gauche[b]	Vert/noir
8	Feux de recul	Bleu/rouge
9	Alimentation permanente (+12V)	Rouge
10	Alimentation contrôlée par le commutateur d'allumage (+12V)	Jaune
11[a]	Retour du contact (broche) 10	Jaune/marron
12	Réserve pour attribution future	-
13[a]	Retour pour contact (broche) 9	Rouge/ marron

Remarque : l'attribution de la broche 12 a été modifiée ; elle passe de ″Codage pour remorque accouplée″ à ″Réserve pour attribution future″.

[a] Les trois circuits de retour ne sont pas connectés électriquement dans la remorque.

[b] L'éclairage de la plaque minéralogique arrière est connecté de manière à ce qu'aucune lampe du dispositif d'éclairage n'ait de connexion commune avec les broches 5 et 7.

Conseils de remorquage

Avant d'utiliser la remorque en voyage, entraînez-vous à tourner, arrêter et freiner dans un lieu peu fréquenté.

Transmission automatique

La position D (marche avant) peut être sélectionnée lors du remorquage. Cependant, en cas de fréquents changements de rapport dans cette gamme, le mode TOW/HAUL (remorquage) (selon l'équipement) ou une gamme inférieure doit être sélectionné.

REMARQUE :

L'utilisation du mode TOW/HAUL (remorquage) (selon l'équipement) ou la sélection d'une gamme inférieure (à l'aide de la commande de sélection électronique de gamme (ERS)) tout en utilisant le véhicule dans des conditions de fonctionnement difficiles améliore le rendement et prolonge la durée de vie de la transmission en réduisant le nombre de changements de rapport et le risque de surchauffe. Ceci favorise le frein moteur.

Le liquide et le filtre de la transmission doivent être remplacés si vous remorquez REGULIEREMENT une remorque pendant plus de 45 minutes sans interruption. Pour la fréquence de maintenance, reportez-vous à la section ″Programme de maintenance″.

REMARQUE :

Vérifiez le niveau du liquide de transmission avant le remorquage (moteur 5.7L).

Pour éviter toute surchauffe de la transmission lors de la traction d'une remorque chargée en forte pente en gamme basse (32 km/h (20 mph) ou moins), il est recommandé de maintenir le véhicule en première (à l'aide de la commande ERS) (modèles 5.7L uniquement).

Régulation électronique de la vitesse - Selon l'équipement

– Ne l'utilisez ni en montagne ni en cas de chargements importants.

– En utilisant la régulation de vitesse, si vous constatez des baisses de vitesse qui dépassent 16 km/h (10 mph), désengagez la régulation jusqu'au retour de la vitesse de croisière.

– Utilisez la régulation de vitesse en terrain plat et quand la charge est légère pour optimiser la consommation de carburant.

Circuit de refroidissement

Pour réduire les risques de surchauffe du moteur et de la boîte de vitesses, agissez de la manière suivante.

– Circulation urbaine

Lors des brefs arrêts, placez la transmission en position N (point mort) et augmentez le régime de ralenti du moteur.

– Circulation routière

Réduisez la vitesse.

– Climatisation

Arrêtez la climatisation temporairement.

Points de fixation de la fourche d'attelage

Votre véhicule exige de l'équipement supplémentaire pour tirer une remorque sûrement et efficacement. La fourche d'attelage de la remorque doit être fixée sur le véhicule en utilisant les points de fixation prévus sur le cadre du véhicule. Référez-vous au tableau suivant pour déterminer les points de fixation corrects. D'autres équipements peuvent également être nécessaires ou fortement conseillés : commandes de stabilisation de la remorque et équipement de freinage, équipement de mise à niveau de la remorque et rétroviseurs à profil bas.

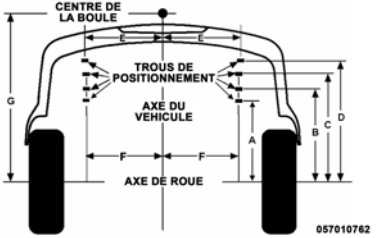

Points de fixation de la fourche d'attelage et dimensions de porte-à-faux	
	Attelage fixe, amovible et rétractable
A	565 mm (1,85 pied)
B	636 mm (2,09 pieds)
C	707 mm (2,32 pieds)
D	733 mm (2,4 pieds)
E	494 mm (1,62 pied)
F	447 mm (1,47 pied)

REMORQUAGE DE LOISIR (DERRIERE UNE AUTO-CARAVANE, ETC.)

Remorquer ce véhicule derrière un autre véhicule

Condition de remorquage	Roue soulevée du sol	Modèles à traction intégrale
Remorquage à plat	Aucune	***Se reporter aux instructions*** • Transmission en position P (stationnement) • Boîte de transfert en position N (point mort) • Remorquer en marche avant
Chariot de remorquage	Avant	**NON AUTORISE**
	Arrière	**NON AUTORISE**
Sur la remorque	TOUS	Autorisé

REMARQUE :
Les véhicules équipés du système Quadra-Lift™ doivent être abaissés en position P (stationnement) (niveau le plus bas) et le niveau de mise à niveau automatique doit être désactivé avant d'être fixés (depuis la caisse) à une remorque ou un camion à plateau. Reportez-vous à ″Quadra-Lift™ - Selon l'équipement″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ pour plus d'informations. Si le véhicule ne peut pas être abaissé au réglage de position P (stationnement) (si le moteur ne fonctionne pas par exemple), les fixations doivent être attachées aux essieux (et non à la caisse). Le non-respect de ces instructions peut entraîner un enregistrement de codes de défaut et/ou une perte de la tension des fixations.

Remorquage de loisir - Modèles à traction intégrale Quadra-Trac II® /Quadra-Drive® II

La boîte de transfert doit être en position N (point mort) et la transmission doit être en position P (stationnement) pour le remorquage de loisir. Le le bouton de sélection de la position N (point mort) se trouve à côté du commutateur de sélection de la boîte de transfert. Les passages dans et hors de la position N (point mort) de la boîte de transfert peuvent s'effectuer avec le commutateur de sélection dans n'importe quelle position de mode.

ATTENTION !

- Ne faites pas remorquer avec les roues avant ou arrière levées. Cette méthode endommagerait les boîtes de vitesses ou de transfert.
- Effectuez un remorquage uniquement en marche avant. Un remorquage en marche arrière de ce véhicule peut gravement endommager la boîte de transfert.
- La transmission doit être placée en position P (stationnement) pour le remorquage de loisir.
- Avant d'effectuer un remorquage de loisir, effectuez la procédure décrite sous ″Pour passer en position N (point mort)″ pour être certain que la boîte de transfert est bien en position N (point mort), sous peine de dommages internes.
- Ne pas respecter ces procédures peut endommager gravement la transmission et/ou la boîte de transfert.

(Suite)

ATTENTION ! ***(Suite)***

- N'utilisez pas de barre de remorquage fixée au pare-chocs sur votre véhicule. La surface du pare-chocs risquerait des dégâts.

Pour passer en position N (point mort)

AVERTISSEMENT !
Il y a risque de dommages pour vous-même ou des tiers si vous abandonnez le véhicule sans surveillance quand la boîte de transfert est en position N (point mort) sans serrer complètement le frein de stationnement. La position N (point mort) de la boîte de transfert désengage les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur et permet le déplacement du véhicule, même si la transmission est en position P (stationnement). Le frein de stationnement doit toujours être serré quand le conducteur doit quitter le véhicule.

Voici comment préparer votre véhicule à un remorquage de loisir.

ATTENTION !
Les étapes suivantes sont de rigueur pour être certain de la position entièrement en position N (point mort) de la boîte de transfert avant un remorquage récréatif, pour protéger les organes internes.

1. Arrêtez complètement le véhicule et mettez la transmission en position P (stationnement).
2. Arrêtez le moteur.
3. Pour les véhicules équipés du système Keyless Enter-N-Go, déposez le bouton Keyless Enter-N-Go et utilisez le porte-clé pour achever cette procédure. Reportez-vous à ″Procédures de démarrage/Keyless Enter-N-Go″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ pour plus d'informations.
4. Mettez le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche) sans démarrer le moteur.

5. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.

6. Passez en position N (point mort).

7. Utilisez la pointe d'un stylo-bille ou d'un objet similaire pour enfoncer le bouton N (point mort) creux de la boîte de transfert (situé près du commutateur de sélection) pendant 4 secondes, jusqu'à ce que le témoin situé derrière le symbole N commence à clignoter pour indiquer que la sélection de rapport est en cours. Le témoin arrête de clignoter (reste allumé) lorsque le passage en position N (point mort) est terminé.

Commutateur N (point mort)

8. Une fois que le passage de rapport est terminé et que le témoin N (point mort) reste allumé, relâchez le bouton N (point mort).

9. Démarrez le moteur.

10. Placez la transmission automatique en position R (marche arrière).

11. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et vérifiez l'immobilité du véhicule.

12. Arrêtez le moteur, puis tournez le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche) sans démarrer le moteur.

13. Serrez fermement le frein de stationnement.

14. Passez en position P (stationnement).

ATTENTION !
La transmission risque d'être endommagée si elle est placée en position P (stationnement) lorsque la boîte de transfert est en position N (point mort) et que le moteur tourne. La boîte de transfert étant en position N (point mort), s'assurer que le moteur est éteint avant de placer la transmission en position P (stationnement).

15. Attachez le véhicule au véhicule tracteur au moyen d'une barre de remorquage adéquate.

16. Desserrez le frein de stationnement.

17. Débranchez le câble négatif de batterie et éloignez-le de la borne négative de la batterie.

REMARQUE :

- **Les étapes 1 à 6 doivent obligatoirement être exécutées avant d'appuyer sur le bouton de point mort (N) et doivent être respectées jusqu'à ce que les quatre secondes soient écoulées et que la sélection de rapport soit terminée. Si ces exigences ne sont pas respectées avant d'appuyer sur le bouton de position N (point mort) ou qu'elles ne sont plus remplies durant l'intervalle de quatre secondes, le témoin de point mort clignote en continu jusqu'à ce que toutes les conditions soient remplies ou jusqu'à ce que le bouton de point mort soit relâché.**
- **Le commutateur d'allumage doit être en position ON/RUN (en fonction/marche) pour que le changement se produise et**

que les témoins de position fonctionnent. Si le commutateur d'allumage n'est pas en position ON/RUN (en fonction/ marche), le passage ne s'effectue pas et aucun témoin ne clignote ni ne s'allume.

- **Si le témoin de position N (point mort) clignote, les exigences de sélection de rapport ne sont pas remplies.**

Pour quitter la position N (point mort)
Voici comment préparer votre véhicule à un usage normal.

1. Arrêtez complètement le véhicule, en le laissant fixé au véhicule tracteur.
2. Serrez fermement le frein de stationnement.
3. Rebrancher le câble négatif de batterie.
4. Tournez le commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/hors fonction).
5. Mettez le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche) sans démarrer le moteur.
6. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
7. Passez en position N (point mort).
8. Utilisez la pointe d'un stylo-bille ou d'un objet similaire pour enfoncer le bouton N (point mort) creux de la boîte de transfert (situé près du commutateur de sélection) pendant 1 seconde.

Commutateur N (point mort)

REMARQUE :

Au besoin, arrêtez le moteur en quittant la position N (point mort) de la boîte de transfert pour éviter un choc de pignons.

9. Une fois que le témoin N (point mort) est éteint, relâchez le bouton N (point mort).
10. Lorsque le bouton N (point mort) est relâché, la boîte de transfert passe dans la position indiquée par le commutateur de sélection.
11. Passez en position P (stationnement).
12. Relâchez la pédale de frein.
13. Désolidarisez le véhicule du véhicule tracteur.
14. Démarrez le moteur.
15. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
16. Desserrez le frein de stationnement.
17. Passez en position D (marche avant), relâchez la pédale de frein et vérifiez que le véhicule fonctionne normalement.
18. Le bouton d'accès Keyless Enter-N-Go (selon l'équipement) peut être reposé maintenant au besoin. Reportez-vous à ″Procédures de démarrage/Keyless Enter-N-Go″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ pour plus d'informations.

REMARQUE :

- **Les étapes 1 à 7 doivent obligatoirement être exécutées avant d'appuyer sur le bouton de position N (point mort) et doivent être respectées jusqu'à ce que la sélection de rapport soit terminée. Si ces exigences ne sont pas respectées avant d'appuyer sur le bouton de position N (point mort) ou qu'elles ne sont plus remplies durant le passage du rapport, le témoin de position N (point mort) clignote en continu jusqu'à ce que toutes les conditions soient remplies ou jusqu'à ce que le bouton de point mort (N) soit relâché.**
- **Le commutateur d'allumage doit être en position ON/RUN (en fonction/marche) pour que le changement se produise et que les témoins de position fonctionnent. Si le commutateur d'allumage n'est pas en position ON/RUN (en fonction/marche), le passage ne s'effectue pas et aucun témoin ne clignote ni ne s'allume.**
- **Si le témoin de position N (point mort) clignote, les exigences de sélection de rapport ne sont pas remplies.**

6

EN CAS D'URGENCE

- FEUX DE DETRESSE 321
- EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR 321
- MISE SUR CRIC ET CHANGEMENT DE ROUE 322
  - Emplacement du cric 322
  - Arrimage de la roue de secours 322
  - Préparatifs d'un levage par cric 322
  - Instructions de mise sur cric 323
  - Installation d'un pneu de route 326
- DEMARRAGE PAR BATTERIE AUXILIAIRE 327
  - Préparations pour le démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire 327
  - Procédure de démarrage par batterie auxiliaire 328
- DESEMBOURBEMENT DU VEHICULE 329
- CROCHETS DE REMORQUAGE 330
- NEUTRALISATION DU LEVIER DE CHANGEMENT DE VITESSE 331

• REMORQUAGE D'UN VEHICULE EN PANNE 331
• Remorquage sans porte-clé de démarrage 333
• Véhicules à traction intégrale 333

FEUX DE DETRESSE

Le commutateur des feux de détresse est situé sur la rangée de commutateurs, juste au-dessus des commandes de climatisation.

Appuyez sur le commutateur pour allumer les feux de détresse. Lorsque le commutateur est activé, tous les feux de direction clignotent pour avertir les autres conducteurs d'une urgence. Appuyez sur le commutateur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Ce système de signalisation est réservé aux cas d'urgence et ne doit être utilisé lorsque le véhicule se déplace. Utilisez le système en cas de panne du véhicule et lorsque ce dernier constitue un danger pour les autres conducteurs.

Lorsque vous quittez le véhicule pour chercher de l'aide, les feux de détresse continuent à fonctionner même si le commutateur d'allumage est en position OFF (hors fonction).

REMARQUE :

Un fonctionnement prolongé des feux de détresse peut décharger la batterie.

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Agissez comme suit en cas de surchauffe.

- Sur l'autoroute - ralentissez.
- En circulation urbaine - à l'arrêt, mettez la transmission en position N (point mort), sans augmenter le régime de ralenti.

REMARQUE :

En cas de surchauffe imminente, vous pouvez agir comme suit :

- **Si le climatiseur est en fonction, désactivez-le. Le circuit de climatisation ajoute de la chaleur au circuit de refroidissement et l'interruption de la climatisation élimine cette chaleur.**
- **Vous pouvez également placer la commande de température sur la position de chaleur maximale, la commande de mode sur Plancher et la commande de soufflerie sur Grande vitesse. Le noyau du chauffage renforce l'action du radiateur et contribue à abaisser la température du circuit de refroidissement du moteur.**

ATTENTION !

Rouler avec un circuit de refroidissement trop chaud peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température est sur très chaud (″H″), rangez-vous et arrêtez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti, climatiseur arrêté, jusqu'à ce que l'aiguille retourne dans la plage normale. Si l'aiguille reste sur ″H″, et si vous entendez des signaux sonores continus, arrêtez immédiatement le moteur et appelez un technicien.

AVERTISSEMENT !

Le liquide de refroidissement du moteur (antigel) et la vapeur s'échappant du radiateur sont très chauds et peuvent causer de graves brûlures. Si vous voyez de la vapeur ou entendez un bruit de vapeur s'échappant de sous le capot, attendez le refroidissement du radiateur pour ouvrir le capot. Ne tentez jamais d'ouvrir un bouchon à pression de circuit de refroidissement quand le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

MISE SUR CRIC ET CHANGEMENT DE ROUE

AVERTISSEMENT !
- Ne tentez pas de changer une roue au bord de la route du côté de la circulation. Ecartez-vous suffisamment pour éviter d'être heurté par d'autres véhicules lorsque vous installez le cric en vue d'un changement de roue.
- Il est dangereux de se tenir sous un véhicule soutenu par un cric. Le véhicule peut glisser hors du cric et vous écraser. Vous pourriez être blessé. Ne placez jamais une partie du corps sous un véhicule soutenu par un cric. Si vous devez vous placer sous un véhicule soulevé, conduisez-le dans un atelier où il peut être levé sur un élévateur.
- Ne faites jamais tourner ni le démarreur ni le moteur d'un véhicule sur cric.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***
- Le cric est conçu uniquement pour servir à changer les roues. N'utilisez pas le cric pour soulever le véhicule en vue d'une réparation. Le véhicule ne devrait être mis sur cric que sur une surface ferme. Evitez les endroits verglacés ou glissants.

Emplacement du cric

Le cric à ciseaux et les outils de changement de pneu se trouvent dans une zone de chargement arrière sous le plancher de chargement.

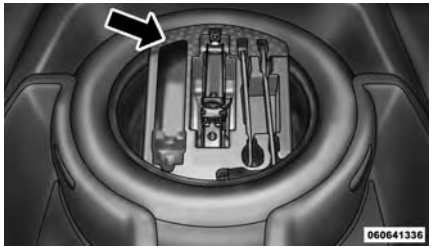

Rangement du cric

Arrimage de la roue de secours

La roue de secours est rangée sous le plancher de la zone de chargement arrière et fixée à la caisse par un écrou à oreilles spécial.

Préparatifs d'un levage par cric

1. Stationnez le véhicule sur une surface horizontale ferme. Evitez les endroits verglacés ou glissants.

AVERTISSEMENT !
Ne tentez pas de changer un pneu du véhicule côté route ; écartez-vous suffisamment pour éviter d'être heurté par d'autres véhicules lorsque vous installez le cric en vue d'un changement de roue.

2. Allumez les feux de détresse.
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Placez le levier de changement de rapport en position P (stationnement).
5. Coupez le contact.

6. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à l'emplacement du cric. Exemple : pour changer la roue avant droite, bloquez la roue arrière gauche.

REMARQUE :

Les passagers doivent quitter le véhicule avant la mise sur cric.

7. Pour les véhicules équipés du système Quadra-Lift®, reportez-vous à "Quadra-Lift - Selon l'équipement" dans "Démarrage et fonctionnement" pour plus d'informations sur la désactivation de la mise à niveau automatique.

Instructions de mise sur cric

AVERTISSEMENT !
Respectez scrupuleusement ces avertissements relatifs aux changements de pneus pour éviter de blesser quelqu'un ou d'endommager votre véhicule :

- Garez toujours le véhicule sur une surface ferme et plane, aussi éloignée que possible de la route, avant de soulever le véhicule.
- Allumez les feux de détresse.
- Bloquez la roue diagonalement opposée à celle de la roue à soulever.
- Serrez fermement le frein de stationnement et placez la transmission automatique en position P (stationnement).
- N'actionnez jamais le démarreur et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est sur cric.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne vous tenez pas sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Utilisez uniquement le cric aux positions indiquées pour le levage du véhicule au cours d'un changement de roue.
- En cas de travail près de la roue, soyez extrêmement attentif au trafic.
- Pour garantir que les roues de secours (à plat ou gonflées) sont correctement rangées, elles doivent être rangées avec la tige de valve face au sol.

Etiquette d'information de cric

ATTENTION !
Ne tentez pas de lever le véhicule sur cric à des emplacements autres que ceux indiqués dans les instructions de mise sur cric de ce véhicule.

1. Retirez la roue de secours, le cric et les outils de leur emplacement.

2. Desserrez (mais ne déposez pas) les écrous de fixation de roue en les tournant d'un tour vers la gauche lorsque la roue est encore sur le sol.

3. Montez le cric et ses outils.

Montage du cric et de ses outils

ATTENTION !
Ne tentez pas de lever le véhicule sur cric à des emplacements autres que ceux indiqués dans les instructions de mise sur cric de ce véhicule.

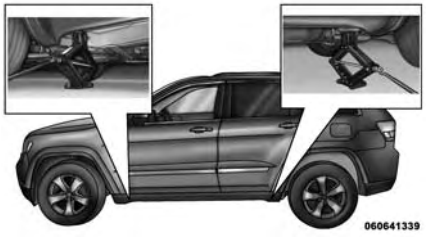

Emplacements de levage

4. Sur l'essieu avant, placez le cric sur le bord de la caisse, juste derrière le pneu avant, comme indiqué par le symbole triangulaire de point de levage situé sur la moulure du seuil. **Vérifiez l'engagement complet du cric avant de lever le véhicule.**

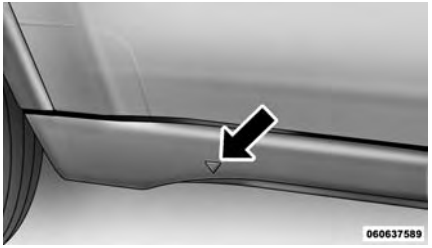

Symbole triangulaire de point de levage sur la moulure du seuil

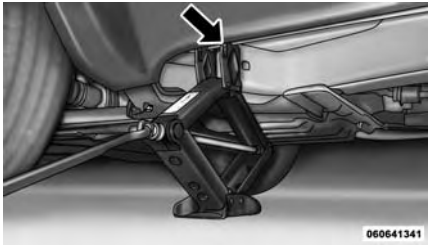

Emplacement avant du cric

5. Pour un pneu arrière, placez le cric dans la fente qui se trouve sur le support de fixation arrière, juste devant le pneu arrière (comme indiqué par le symbole triangulaire de point de levage situé sur la moulure du seuil). **Vérifiez l'engagement complet du cric avant de lever le véhicule.**

Symbole triangulaire de point de levage sur la moulure du seuil

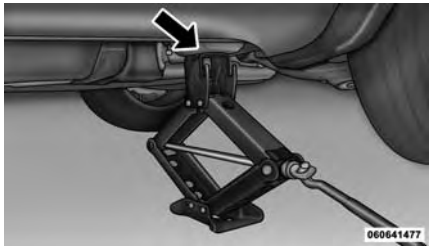

Emplacement arrière du cric

6. Levez le véhicule en faisant tourner la vis du cric dans le sens des aiguilles d'une montre. Ne soulevez le véhicule que jusqu'à ce que le pneu quitte le sol et qu'il y ait assez de place pour installer la roue de secours. Le véhicule est d'autant plus stable qu'il est peu levé.

AVERTISSEMENT !
Lever le véhicule plus que nécessaire rend le véhicule instable. Il pourrait glisser hors du cric et blesser quelqu'un. Ne levez pas le véhicule plus que nécessaire pour retirer la roue.

7. Retirez les écrous de roue et la roue.

8. Placez la roue de secours et les écrous avec le côté conique vers la roue. Serrez légèrement les écrous.

ATTENTION !
Veillez à monter la roue de secours avec la tige de soupape orientée vers l'extérieur. Le véhicule pourrait être endommagé si la roue de secours est incorrectement montée.

Monter la roue de secours

AVERTISSEMENT !
Ne serrez pas les écrous à fond avant d'avoir abaissé le véhicule, sous peine que ce dernier ne tombe du cric. Cette consigne doit être respectée pour éviter les blessures.

9. Abaissez le véhicule en tournant la vis du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et déposez le cric et les cales de roue.

10. Achevez le serrage des écrous de roue. Appuyez sur la clé vers le bas sur l'extrémité de la poignée pour une plus grande force de levier. Serrez les écrous de fixation en suivant un modèle en étoile jusqu'à ce que chaque écrou ait été serré deux fois. Le couple de serrage correct de l'écrou de roue est de 150 N·m (110 livres pied). En cas de doute, demandez à votre concessionnaire agréé ou à un technicien de vérifier le couple au moyen d'une clé dynamométrique.

11. Abaissez le cric à la position de fermeture complète et replacez celui-ci ainsi que les outils dans leur position correcte dans le plateau de mousse.

12. Déposez le petit chapeau central et fixez la roue en place dans l'espace de chargement.

Roue de secours arrimée

13. Faites réparer la roue en aluminium et le pneu dès que possible, fixez correctement la roue de secours à l'aide de l'écrou à oreilles spécial serré au couple de 5 N·m (3,7 livres pied), reposez le cric et le plateau de mousse de la trousse d'outillage et verrouillez le couvercle du plancher de chargement arrière.

AVERTISSEMENT !
Une roue ou un cric non arrimé, projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brutal, peut blesser les occupants du véhicule. Arrimez toujours les pièces du cric et la roue de secours aux emplacements prévus. Un pneu dégonflé doit être réparé ou remplacé immédiatement.

Installation d'un pneu de route

1. Montez le pneu de route sur l'essieu.

2. Posez les écrous de fixation restants, le côté conique de l'écrou étant orienté vers la roue. Serrez légèrement les écrous de fixation.

AVERTISSEMENT !
Ne serrez pas les écrous à fond avant d'avoir abaissé le véhicule, sous peine que ce dernier ne tombe du cric. Cette consigne doit être respectée pour éviter les blessures.

3. Abaissez le véhicule jusqu'au sol en faisant tourner la manette du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

4. Achevez le serrage des écrous de roue. Appuyez sur la clé vers le bas sur l'extrémité de la poignée pour une plus grande force de levier. Serrez les écrous de fixation en suivant un modèle en étoile jusqu'à ce que chaque écrou ait été serré deux fois. Le serrage correct de chaque écrou de fixation est de 150 N·m (110 livres pied). En cas de doute sur le serrage correct, demandez à votre concessionnaire agréé ou à une station-service de vérifier le couple de serrage au moyen d'une clé dynamométrique.

5. Après 40 km (25 miles), vérifiez le couple de serrage des écrous de fixation avec une clé dynamométrique pour garantir que tous les écrous de fixation sont correctement serrés contre la roue.

DEMARRAGE PAR BATTERIE AUXILIAIRE

En cas de batterie déchargée, vous pouvez démarrer votre véhicule à l'aide d'un jeu de câbles de pontage et de la batterie d'un autre véhicule, ou d'un kit portatif de démarrage par batterie auxiliaire. Le démarrage par batterie auxiliaire peut s'avérer dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Par conséquent, veuillez respecter scrupuleusement les procédures décrites dans cette section.

REMARQUE :

Si vous utilisez un kit portatif de démarrage par batterie auxiliaire, veuillez respecter scrupuleusement les instructions et les précautions du fabricant.

ATTENTION !
N'utilisez jamais un kit portatif de démarrage par batterie auxiliaire ni aucune autre source dont la tension de système serait supérieure à 12V. Dans le cas contraire, vous risquez d'endommager la batterie, le démarreur, l'alternateur ou le circuit électrique.

AVERTISSEMENT !
N'essayez pas de faire démarrer le véhicule au moyen d'une batterie auxiliaire si le boîtier est gelé. La batterie pourrait se fendre ou exploser et provoquer des blessures.

Préparations pour le démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire

La batterie de votre véhicule se trouve sous le siège du passager avant. Des bornes distantes sont également prévues sous le capot pour permettre le démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire.

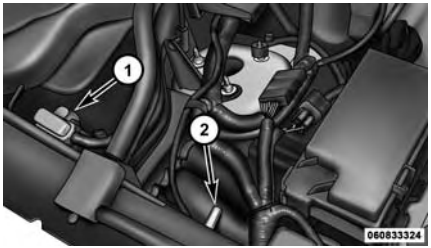

Emplacements des bornes de batterie distantes

1 - Borne positive (+) distante (recouverte d'un capuchon protecteur)
2 - Borne négative (-) distante

AVERTISSEMENT !

- Gardez vos distances avec les pales du radiateur quand le capot est levé. Le ventilateur peut tourner à tout moment quand le contact est mis. En déplaçant les pales de ventilateur, vous risquez de vous blesser.
- Retirez tout bijou métallique, tel qu'un bracelet ou une montre, susceptible de causer un contact électrique accidentel. Vous risqueriez des blessures.
- Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peuvent brûler la peau ou les yeux et qui dégagent de l'hydrogène inflammable et explosif. N'approchez ni flamme ni étincelle de la batterie.

1. Serrez le frein de stationnement, mettez la transmission automatique en position P (stationnement) et le contact sur LOCK (verrouillage).

2. Coupez le chauffage, l'autoradio et tous les autres équipements électriques.

3. Déposez le couvercle protecteur de la borne de batterie positive **(+)** distante. Tirez le couvercle vers le haut pour le déposer.

4. Si vous souhaitez démarrer votre véhicule à l'aide de la batterie d'un autre véhicule, stationnez ce dernier à une distance inférieure à la longueur des câbles de pontage, serrez le frein de stationnement et assurez-vous d'avoir coupé le contact.

AVERTISSEMENT !
Veillez à ce que les deux véhicules ne se touchent pas pour ne pas risquer d'établir une connexion à la masse qui pourrait entraîner des blessures.

Procédure de démarrage par batterie auxiliaire

AVERTISSEMENT !
Le non-respect de cette procédure peut entraîner des blessures ou des dommages matériels suite à une explosion de la batterie.

ATTENTION !
Le non-respect de cette procédure peut entraîner des dommages du circuit de charge du véhicule d'appoint ou du véhicule immobilisé.

1. Branchez l'extrémité positive **(+)** du câble de pontage sur la borne positive **(+)** distante du véhicule immobilisé.

2. Branchez l'extrémité opposée du câble de pontage positif **(+)** sur la borne positive **(+)** de la batterie auxiliaire.

3. Branchez l'extrémité négative **(-)** du câble de pontage sur la borne négative **(-)** de la batterie auxiliaire.

4. Branchez l'extrémité opposée du câble de pontage négatif **(-)** à la borne négative **(-)** distante du véhicule immobilisé.

AVERTISSEMENT !
Ne branchez pas le câble sur la borne négative **(-)** de la batterie déchargée. Les étincelles électriques qui en résulteraient pourraient entraîner l'explosion de la batterie et provoquer des blessures graves.

5. Dans le véhicule dépanneur, démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule en panne.

Après avoir démarré le moteur, déposez les câbles de pontage dans l'ordre inverse de la pose :

6. Débranchez le câble de pontage négatif **(-)** de la borne négative **(-)** distante du véhicule immobilisé.

7. Débranchez l'extrémité négative **(-)** du câble de pontage de la borne négative **(-)** de la batterie auxiliaire.

8. Débranchez l'extrémité opposée du câble de pontage positif **(+)** de la borne positive **(+)** de la batterie auxiliaire.

9. Débranchez l'extrémité positive **(+)** du câble de pontage de la borne positive **(+)** distante du véhicule immobilisé.

10. Reposez le couvercle protecteur sur la borne de batterie positive **(+)** distante du véhicule immobilisé.

Si des démarrages par batterie auxiliaire fréquents sont requis, faites contrôler la batterie et le circuit de charge de votre véhicule par votre concessionnaire agréé.

ATTENTION !
Les accessoires branchés sur les prises de courant du véhicule (téléphones mobiles, etc.) absorbent le courant de la batterie du véhicule même s'ils ne sont pas utilisés. Avec le temps, s'ils restent branchés trop longtemps, ils peuvent décharger la batterie, réduire sa durée de vie et/ou empêcher le démarrage du moteur.

DESEMBOURBEMENT DU VEHICULE

Si le véhicule est immobilisé dans la neige, le sable ou la boue, il peut souvent être dégagé par un mouvement de va-et-vient. Déplacez le levier de changement de vitesse régulièrement entre les positions D (marche avant) et R (marche arrière) tout en appliquant une légère pression sur l'accélérateur. Généralement, il suffit d'appuyer un minimum sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans que les roues ne patinent et que le moteur ne s'emballe.

ATTENTION !
L'emballement du moteur ou le patinage des roues peuvent provoquer une surchauffe et une défaillance de la transmission. Laissez le moteur tourner au ralenti avec le levier de changement de vitesse en position N (point mort) pendant au moins une minute après tous les cinq cycles de désembourbement. Ceci limite la surchauffe et réduit le risque de panne de transmission si le désembourbement devait se prolonger.

ATTENTION !
- Lors de manœuvres de désembourbement, en passant alternativement de la position D (marche avant) à la position R (marche arrière), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mph) sous peine d'endommager le groupe motopropulseur.

(Suite)

ATTENTION ! *(Suite)*
- L'emballement du moteur ou le patinage trop important des roues peuvent provoquer une surchauffe de la transmission et une défaillance. Cela peut également endommager les pneus. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mph) quand la transmission est en prise (pas de changement de rapport).

AVERTISSEMENT !
Le patinage des roues à une vitesse élevée peut être dangereux. Les forces produites par une vitesse excessive des roues peuvent endommager, ou même provoquer la défaillance de l'essieu et des pneus. Un pneu peut exploser et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mph) ou plus de 30 secondes consécutives sans arrêter si vous êtes embourbé, et écartez tout le monde des roues qui patinent, quelle que soit la vitesse.

CROCHETS DE REMORQUAGE

Votre véhicule est équipé de crochets de remorquage, situés à l'avant et à l'arrière.

ATTENTION !
Les crochets de remorquage ne peuvent servir qu'en cas d'urgence, pour dégager un véhicule hors route. Ne les utilisez pas sur la route pour accrocher votre véhicule à une dépanneuse ou pour un remorquage sur autoroute. Vous pourriez endommager le véhicule. Des sangles de remorquage sont préconisées lors du remorquage d'un véhicule ; les chaînes peuvent endommager ce dernier.

AVERTISSEMENT !
Ecartez-vous des véhicules en cas de remorquage au moyen des œillets de remorquage. les sangles ou chaînes de remorquage peuvent se briser et provoquer des blessures graves.

NEUTRALISATION DU LEVIER DE CHANGEMENT DE VITESSE

En cas de panne, si le levier de changement de vitesse ne peut être déplacé de la position P (stationnement), vous pouvez utiliser temporairement la procédure suivante pour déplacer le levier de changement de vitesse :

1. Serrez fermement le frein de stationnement.
2. Arrêtez le moteur.
3. Déposez le revêtement en caoutchouc du porte-gobelet (situé près du levier de changement de vitesse sur la console centrale).
4. Utilisez un tournevis ou un outil similaire pour retirer délicatement le couvercle du levier de changement de vitesse situé au fond du porte-gobelet.

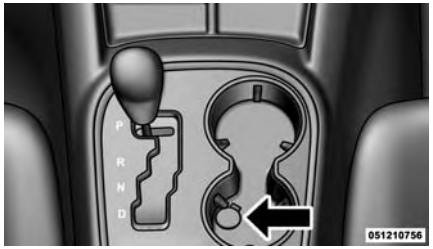

Couvercle du levier de changement de vitesse

5. Enfoncez et maintenez une pression ferme sur la pédale de frein.
6. Utilisez un tournevis ou un outil similaire pour appuyer et maintenir le levier de verrouillage de sélection vers le bas.
7. Placez le levier de changement de vitesse en position N (point mort).
8. Le véhicule peut alors démarrer en position N (point mort).
9. Reposez le couvercle du levier de changement de vitesse et le revêtement en caoutchouc dans le porte-gobelet.

REMORQUAGE D'UN VEHICULE EN PANNE

Cette section décrit les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'une dépanneuse commerciale. Si la transmission et le groupe motopropulseur fonctionnent, un véhicule en panne peut également être remorqué comme indiqué dans ″Remorquage de loisir″, dans la section ″Démarrage et fonctionnement″.

REMARQUE :

Les véhicules équipés du système Quadra-Lift™ doivent être abaissés en position P (stationnement - niveau le plus bas) et le niveau de mise à niveau automatique doit être désactivé avant de les fixer (par la caisse) à une remorque ou un camion-plateau. Reportez-vous à la section consacrée au système Quadra-Lift™ pour plus d'informations. Si le véhicule ne peut pas être abaissé en position P (stationnement) (par exemple, si le moteur ne fonctionne pas), les fixations doivent être attachées aux essieux (et non à la caisse). Le non-respect de ces instructions peut entraîner un enregistrement de codes de défaut et/ou une perte de la tension des fixations.

Condition de remorquage	Roues soulevées du sol	Modèles à traction intégrale
Remorquage à plat	Aucune	Se reporter aux instructions dans ″Remorquage de loisir″, sous ″Démarrage et fonctionnement″ • Transmission en position **P** (stationnement) • Boîte de transfert en position **N** (point mort) • Remorquer en marche **avant**
Levage de roue ou chariot de remorquage	Avant	**NON AUTORISE**
	Arrière	**NON AUTORISE**
Plateau	**TOUS**	**MEILLEURE METHODE**

Un équipement correct de remorquage ou de levage est nécessaire pour protéger votre véhicule des dégâts. Utilisez uniquement les barres de remorquage et autres équipements prévus à cet effet, en suivant les instructions du constructeur. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez une barre de remorquage ou autre dispositif de remorquage sur les parties structurelles principales de votre véhicule et non sur les pare-chocs ou supports associés. Les lois nationales et locales relatives au remorquage des véhicules doivent être respectées.

Si vous devez utiliser des accessoires tels que l'essuie-glace ou le dégivreur, etc. en étant remorqué, la clé doit être placée en position ON/RUN (en fonction/marche) et non en position ACC (accessoires).

Si la batterie du véhicule est déchargée, reportez-vous à Neutralisation manuelle de l'interverrouillage frein/transmission (sous Démarrage et fonctionnement) pour les instructions relatives au passage de la transmission automatique à la position P (stationnement) en vue du remorquage.

ATTENTION !

- N'essayez pas d'utiliser une élingue lors d'un remorquage. Lors de la fixation du véhicule sur un camion à plateau, n'utilisez pas les éléments de suspension avant ou arrière comme points de fixation. Un remorquage incorrect pourrait endommager votre véhicule.

ATTENTION ! ***(Suite)***

- Si le véhicule remorqué exige une direction libre, le commutateur d'allumage doit être en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC (accessoires) et non en position LOCK/OFF (verrouillage/hors fonction).

Remorquage sans porte-clé de démarrage

Faites preuve de prudence lors du remorquage d'un véhicule dont le commutateur d'allumage est en position LOCK/OFF (verrouillage/hors fonction). A défaut de clé de contact, il faut utiliser un camion à plateau. Un équipement de remorquage correct est nécessaire pour éviter d'endommager le véhicule.

Véhicules à traction intégrale

Le fabricant recommande le remorquage avec les quatre roues **soulevées** du sol. Le remorquage du véhicule sur un plateau ou avec l'avant ou l'arrière du véhicule relevé et l'autre côté sur un chariot sont des méthodes acceptables.

Si vous ne disposez pas d'un camion-plateau et que la boîte de transfert fonctionne, le véhicule peut être remorqué (en marche avant, avec **TOUTES** les roues au sol), **DES LORS** que la boîte de transfert est en position N (point mort) et que la transmission est en position P (**stationnement)**. Reportez-vous à ″Remorquage de loisir″ dans ″Démarrage et fonctionnement″ pour obtenir des instructions détaillées.

ATTENTION !

- Ne faites pas remorquer avec les roues avant ou arrière levées. Cette méthode pourrait endommager la transmission ou la boîte de vitesses.
- Si vous ne suivez pas ces méthodes de remorquage, la transmission et/ou la boîte de transfert peuvent être gravement endommagées. De tels dommages ne sont pas couverts par la Garantie limitée des véhicules neufs.

7

MAINTENANCE

- COMPARTIMENT MOTEUR - 3.6L 338
- COMPARTIMENT MOTEUR - 5.7L 339
- COMPARTIMENT MOTEUR - 3.0L DIESEL 340
- SYSTEME D'AUTODIAGNOSTIC - OBD II 341
  - Message ″Loose Fuel Filler Cap″ (bouchon de remplissage de carburant desserré) 341
- PIECES DE REMPLACEMENT 341
- METHODES DE MAINTENANCE 341
  - Huile moteur - Moteurs essence 342
  - Huile moteur - Moteur diesel 343
  - Huiles moteur synthétiques 344
  - Additifs d'huile moteur 344
  - Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres usagés . . . 344
  - Filtre à huile 344
  - Filtre à air 344
  - Batterie sans entretien 345

- Maintenance du climatiseur 345
- Graissage des mécanismes de la carrosserie 346
- Balais d'essuie-glace 347
- Appoint de liquide lave-glace 348
- Circuit d'échappement 348
- Circuit de refroidissement 350
- Circuit de freinage 354
- Huile pour essieu avant/arrière 355
- Boîte de transfert 356
- Transmission automatique 356
- Entretien extérieur et intérieur 358

• BOITE A FUSIBLES 361
- Module d'alimentation électrique totalement intégré . . . 361

• ENTREPOSAGE DU VEHICULE 365

• REMPLACEMENT DES AMPOULES 366

• REMPLACEMENT DES AMPOULES 366
- Projecteurs à décharge haute intensité (HID) - Selon l'équipement 366
- Projecteurs à halogène - Selon l'équipement 367
- Feu de direction avant 367
- Feux antibrouillard avant 367
- Feux arrière, feux stop et feux de direction 368

• Feu arrière monté sur le hayon arrière 368
• Feu antibrouillard monté sur le carénage arrière 369
• Feu stop central monté en hauteur (CHMSL) 369
• Lampe de plaque minéralogique arrière 369
• CAPACITE DES RESERVOIRS 370
• LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIECES D'ORIGINE 371
• Moteur 371
• Châssis 372

COMPARTIMENT MOTEUR - 3.6L

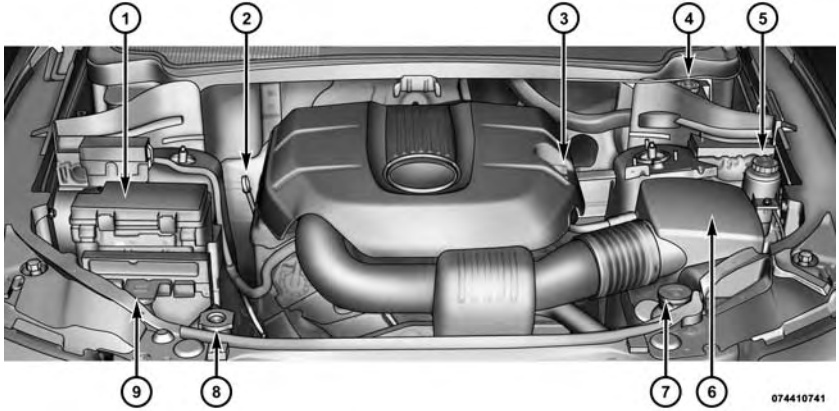

1 - Module d'alimentation électrique totalement intégré (fusibles)
2 - Jauge d'huile moteur
3 - Remplissage d'huile moteur
4 - Réservoir de liquide de frein
5 - Réservoir de liquide de direction assistée
6 - Filtre à air
7 - Réservoir de liquide de lave-glace
8 - Bouchon à pression du liquide de refroidissement (radiateur)
9 - Réservoir de liquide de refroidissement du moteur

COMPARTIMENT MOTEUR - 5.7L

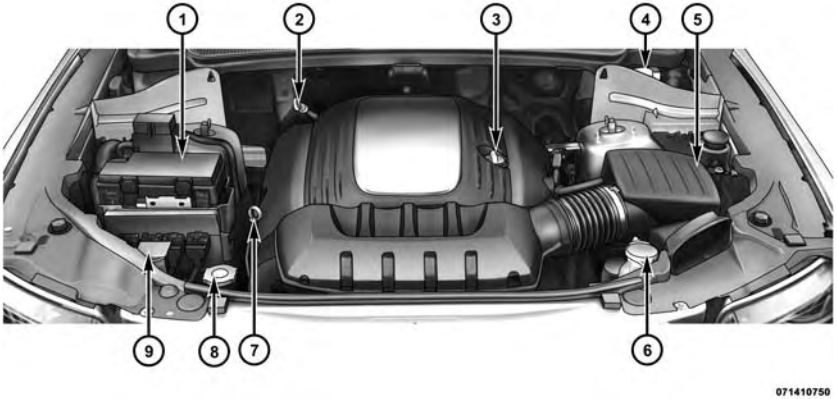

1 - Module d'alimentation électrique totalement intégré (fusibles)
2 - Jauge de transmission automatique
3 - Remplissage d'huile moteur
4 - Réservoir de liquide de frein
5 - Filtre à air
6 - Réservoir de liquide de lave-glace
7 - Jauge d'huile moteur
8 - Bouchon à pression du liquide de refroidissement (radiateur)
9 - Réservoir de liquide de refroidissement du moteur

COMPARTIMENT MOTEUR - 3.0L DIESEL

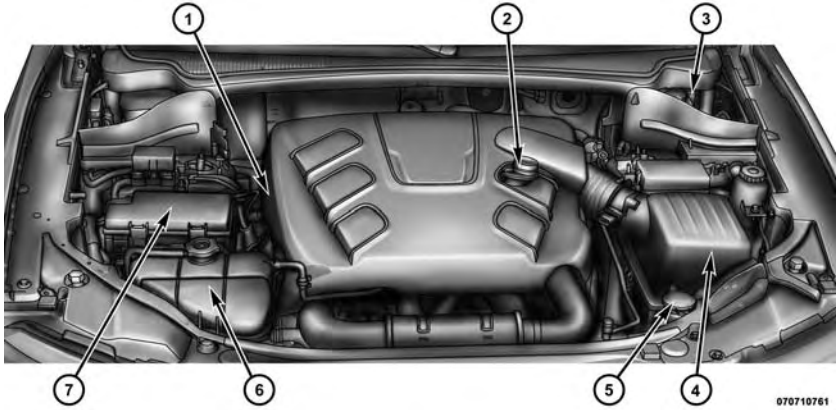

1 - Jauge d'huile moteur
2 - Remplissage d'huile moteur
3 - Réservoir de liquide de frein
4 - Filtre à air moteur
5 - Réservoir de liquide de lave-glace
6 - Réservoir de liquide de refroidissement du moteur
7 - Module d'alimentation électrique totalement intégré (fusibles)

SYSTEME D'AUTODIAGNOSTIC - OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système d'autodiagnostic perfectionné appelé OBD II. Ce système surveille le circuit antipollution, le moteur et les commandes de la transmission automatique. Quand ces systèmes fonctionnent correctement votre véhicule procure un rendement optimal, une consommation de carburant minimale et est conforme aux normes antipollution.

Si l'un de ces systèmes exige une intervention, le système OBD II allume le témoin de panne (MIL). Il enregistre en outre un code de diagnostic et d'autres informations qui aident le technicien lors de la réparation. Bien que votre véhicule puisse généralement rouler sans être remorqué, consultez au plus vite votre concessionnaire agréé pour intervention.

ATTENTION !

- Une conduite prolongée avec le MIL allumé peut endommager encore plus le système antipollution. Ceci peut également affecter la consommation et le comportement routier. Une intervention est requise avant d'effectuer tout essai antipollution.
- Si le MIL clignote alors que le moteur tourne, des dégâts sévères au convertisseur catalytique et une perte de puissance se manifestent à brève échéance. Une intervention immédiate s'impose.

Message ″Loose Fuel Filler Cap″ (bouchon de remplissage de carburant desserré)

Si le système de diagnostic du véhicule détermine que le bouchon de remplissage de carburant est desserré, mal placé ou endommagé, un témoin de bouchon de remplissage desserré s'affiche dans la zone d'affichage des témoins de l'EVIC. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Centre électronique d'information du véhicule (EVIC)″ dans ″Comprendre votre tableau de bord″. Serrez correctement le bouchon de remplissage de carburant et appuyez sur le bouton ″SELECT″ (sélectionner) pour éteindre le message. Si le problème persiste, le message s'affiche lors du prochain démarrage du véhicule.

Un bouchon de remplissage de carburant desserré, mal placé ou endommagé peut également allumer le témoin de panne (MIL).

PIECES DE REMPLACEMENT

Utilisez des pièces MOPAR® d'origine pour toute intervention d'entretien ou de réparation afin de préserver les performances de votre véhicule. Les dégâts et les pannes dus à l'utilisation de pièces autres que les pièces MOPAR® lors des maintenances et des réparations ne sont pas couverts par la garantie du fabricant.

METHODES DE MAINTENANCE

Les pages suivantes décrivent les opérations de maintenance **obligatoires** établies par les ingénieurs qui ont conçu votre véhicule.

Outre les éléments d'entretien spécifiés dans le programme de maintenance fixe, d'autres composants peuvent nécessiter entretien ou remplacement à l'avenir.

ATTENTION !
- Ne pas entretenir correctement votre véhicule, ne pas le réparer quand cela est nécessaire et ne pas le soumettre à ses procédures de maintenance régulières peut entraîner des réparations plus coûteuses, endommager d'autres composants ou nuire à la performance du véhicule. Faites immédiatement examiner toute panne potentielle par un concessionnaire agréé ou un centre de réparation qualifié.

(Suite)

ATTENTION ! ***(Suite)***
- Votre véhicule a été construit avec des liquides améliorés qui protègent la performance et la durabilité de votre véhicule et permettent aussi de prolonger les intervalles de maintenance. N'utilisez pas de produits chimiques de rinçage dans ces composants, car ces produits peuvent endommager votre moteur, votre transmission, votre direction assistée ou votre climatisation. De tels dommages ne sont pas couverts par la Garantie limitée des véhicules neufs. Si un rinçage est nécessaire à cause de la panne d'un composant, utilisez uniquement le liquide spécifié pour la procédure de rinçage.

Huile moteur - Moteurs essence

Vérification du niveau d'huile

Une lubrification correcte du moteur nécessite un niveau d'huile suffisant. C'est cinq minutes après l'arrêt d'un moteur complètement réchauffé, ou le matin avant de démarrer, que l'indication de la jauge est la plus précise.

Une vérification plus précise du niveau d'huile est obtenue lorsque le véhicule se trouve sur un sol horizontal. Maintenez le niveau d'huile dans la plage de niveau de sécurité. Ajoutez 0,95 litre (1 quart américain) d'huile quand le niveau atteint le bas de la zone SAFE (niveau adéquat) pour rétablir le niveau au sommet de cette zone.

ATTENTION !
Un niveau excessif ou insuffisant du carter peut provoquer une aération ou une perte de pression d'huile. Ceci peut endommager le moteur.

Vidange de l'huile moteur

Reportez-vous à ″Programme de maintenance″ pour connaître les intervalles de maintenance appropriés.

Choix de l'huile moteur - Catégories non ACEA

Pour un rendement optimal et une protection maximale dans tous types de conditions de fonctionnement, le constructeur préconise l'uti-

lisation exclusive d'huiles moteur certifiées API répondant à la norme Chrysler MS-6395.

Symbole d'identification de l'huile moteur de l'institut américain du pétrole (API)

Ce symbole signifie que l'huile a été agréée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande l'usage d'huiles moteur agréées API uniquement.

ATTENTION !
N'utilisez pas de produits chimiques de rinçage dans votre huile moteur car ils peuvent endommager votre moteur. De tels dommages ne sont pas couverts par la Garantie limitée des véhicules neufs.

Choix de l'huile moteur - Catégories ACEA
Dans les pays qui utilisent les catégories ACEA européennes d'huile pour les vidanges, utilisez des huiles moteur conformes aux normes ACEA C3 et qui sont agréées MB 229.31 ou MB 229.51.

Viscosité de l'huile moteur - Moteur 3.6L
L'huile moteur SAE 5W-30 est préconisée pour toutes les températures de fonctionnement. Cette huile moteur améliore le démarrage à froid et réduit la consommation en carburant du véhicule.

Le bouchon de remplissage d'huile moteur indique également la viscosité d'huile moteur de votre véhicule. Pour plus d'informations sur l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile moteur, reportez-vous à la section ″Compartiment moteur″ dans ″Entretien de votre véhicule″.

Viscosité de l'huile moteur - Moteur 5.7L
L'huile moteur SAE 5W-20 est préconisée pour toutes les températures de fonctionnement. Cette huile moteur améliore le démarrage à froid et réduit la consommation en carburant du véhicule.

Le bouchon de remplissage d'huile moteur indique également la viscosité d'huile moteur de votre véhicule. Pour plus d'informations sur l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile moteur, reportez-vous à la section ″Compartiment moteur″ dans ″Entretien de votre véhicule″.

REMARQUE :

De l'huile moteur SAE 5W-30 agréée MB 229.31 ou MB 229.51 peut être utilisée lorsque l'huile moteur SAE 5W-20 n'est pas disponible.

Huile moteur - Moteur diesel

Sélection de l'huile
Pour le meilleur rendement et une protection maximale dans toutes les conditions de fonctionnement, le constructeur recommande des huiles moteur répondant aux exigences de la norme Chrysler MS-11106 et approuvées suivant les critères Mercedes Benz MB 229.31 ou MB 229.51 et ACEA C3.

Viscosité d'huile moteur

ATTENTION !
Votre véhicule est équipé d'un moteur diesel d'une technologie de pointe et d'un dispositif conçu pour limiter les émissions de particules diesel dans l'atmosphère. La longévité de votre moteur et la durée de vie utile de ce filtre à particules diesel dépendent largement de l'utilisation de l'huile moteur correcte.

L'huile moteur synthétique SAE 5W-30 à faible teneur en cendres est préconisée pour toutes les températures de fonctionnement. Cette huile moteur améliore le démarrage à froid et réduit la consommation en carburant du véhicule.

Le bouchon de remplissage d'huile moteur montre également la viscosité recommandée pour l'huile moteur. Pour plus d'informations sur l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile moteur, reportez-vous à la section ″Compartiment moteur″ dans ″Entretien de votre véhicule″.

Huiles moteur synthétiques

Vous pouvez utiliser des huiles moteur synthétiques pourvu que les exigences en matière d'huile soient satisfaites et que les intervalles de maintenance recommandés pour le remplacement de l'huile et du filtre soient respectés.

Additifs d'huile moteur

N'ajoutez aucun additif (sauf les teintures de détection de fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit sophistiqué et ses performances peuvent être détériorées par l'usage d'additifs.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres usagés

Débarrassez-vous des huiles et des filtres à huile usagés avec discernement. Les huiles et filtres usagés mis au rebut sans discernement peuvent nuire à l'environnement. Consultez votre concessionnaire agréé local, votre station-service ou l'instance gouvernementale compétente pour savoir où et comment vous en débarrasser en toute sécurité.

Filtre à huile

Le filtre à huile moteur doit être remplacé à chaque vidange d'huile.

Sélection du filtre à huile moteur

Les moteurs du constructeur sont équipés de filtres à huile à passage total jetables. Utilisez un filtre de ce type lors du remplacement. La qualité de ces filtres est très inégale. Choisissez uniquement des filtres de haute qualité pour obtenir la meilleure efficacité. Les filtres à huile MOPAR® préconisés sont des filtres de haute qualité.

Filtre à air

Reportez-vous à ″Programme de maintenance″ pour connaître les intervalles de maintenance appropriés.

AVERTISSEMENT !
Le système d'induction d'air (filtre à air, flexibles, etc.) peut protéger en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le système d'induction d'air (filtre à air, flexibles, etc.) sauf pendant une réparation ou une maintenance. Personne ne peut se trouver près du compartiment moteur lors du démarrage du véhicule dont le système d'induction d'air (filtre à air, flexibles, etc.) est déposé. Sinon, il pourrait s'ensuivre des blessures graves.

Choix du filtre à air moteur
La qualité des filtres à air moteur de rechange varie considérablement. Choisissez uniquement des filtres de haute qualité pour obtenir la meilleure efficacité. Les filtres à air moteur MOPAR® recommandés sont des filtres de haute qualité.

Batterie sans entretien

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien. N'ajoutez jamais d'eau ; n'effectuez aucun entretien.

AVERTISSEMENT !
- L'électrolyte contient un acide corrosif qui peut brûler et aveugler. Veillez à ne pas le laisser entrer en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne vous penchez pas sur la batterie pour fixer les pinces de câble. En cas de projection d'acide sur les yeux ou la peau, rincez immédiatement à grandes eaux.
- Les gaz de batterie sont inflammables et explosifs. N'approchez ni flamme ni étincelle de la batterie. N'utilisez ni batterie auxiliaire ni autre source d'alimentation de plus de 12V. Les pinces de câble ne doivent pas se toucher.
- Les bornes et cosses de batterie ainsi que les accessoires apparentés contiennent du plomb et des alliages au plomb. **Lavez-vous les mains après toute manipulation.**

ATTENTION !
- Lors du placement des câbles sur la batterie, il est essentiel de fixer le câble positif à la borne positive et le câble négatif à la borne négative. La polarité des bornes de batterie (+) et (-) est marquée sur le boîtier de la batterie.
- Si un chargeur rapide est utilisé lorsque la batterie est dans le véhicule, déconnectez les deux câbles de batterie avant de connecter le chargeur à la batterie. N'utilisez pas de chargeur rapide pour fournir un tension de démarrage.

Maintenance du climatiseur

Pour maximiser son rendement, votre système de climatisation doit être inspecté au début de chaque été par un concessionnaire agréé. Cette révision doit consister à nettoyer les ailettes du condenseur et à vérifier le bon fonctionnement du système. La tension de la courroie d'entraînement doit également être vérifiée à ce moment.

ATTENTION !
N'utilisez pas de produits chimiques de rinçage dans votre circuit de climatisation car ils peuvent endommager les composants de votre système de climatisation. De tels dommages ne sont pas couverts par la Garantie limitée des véhicules neufs.

AVERTISSEMENT !
- N'utilisez que des réfrigérants et lubrifiants de compresseur approuvés par le fabricant pour votre système de climatisation. Certains liquides de refroidissement non approuvés sont inflammables, risquant d'exploser et de blesser. D'autres produits peuvent causer la défaillance du système et entraîner des réparations coûteuses.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***
- Le circuit de climatisation contient un réfrigérant sous haute pression. Les interventions d'appoint de réfrigérant ou de réparation qui impliquent le débranchement des conduites sont du ressort exclusif d'un technicien qualifié sous peine de blessures ou de dégâts au système.

REMARQUE :

N'utilisez que les produits approuvés par le fabricant en ce qui concerne les mastics du circuit de climatisation, les produits de réparation des fuites, les conditionneurs de joint, l'huile de compresseur et les réfrigérants.

Récupération et recyclage du réfrigérant
Le réfrigérant de climatisation R-134a est un hydrofluorocarbure (HFC) approuvé par l'agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA) et qui n'entame pas la couche d'ozone de l'atmosphère. Néanmoins, le fabricant recommande que les interventions sur la climatisation soient exécutées par des concessionnaires agréés ou d'autres ateliers utilisant un matériel de récupération et de recyclage.

Graissage des mécanismes de la carrosserie

Les serrures et tous les points de pivot de caisse, dont des éléments tels que glissières de siège, cylindres et points de pivot de charnière de porte, charnières de hayon, portes coulissantes et capot, doivent être périodiquement lubrifiés avec une graisse à base de lithium telle que la graisse blanche en aérosol MOPAR® ou équivalent pour garantir un fonctionnement silencieux et aisé et pour assurer la protection contre la rouille et l'usure. Essuyez les pièces et éliminez-en la rouille et la poussière avant tout graissage. Après le graissage, essuyez l'excédent de lubrifiant. Vérifiez tout particulièrement le fonctionnement des organes de verrouillage du capot. Nettoyez et lubrifiez le loquet, le mécanisme de déverrouillage et le crochet de sûreté lors des interventions dans le compartiment moteur.

Lubrifiez le barillet des serrures extérieures deux fois par an, si possible en automne et au printemps. Injectez-y une goutte d'huile de haute qualité, telle que le lubrifiant Mopar® pour serrures ou un produit équivalent, directement dans le barillet de serrure.

Balais d'essuie-glace

Nettoyez périodiquement la lame de caoutchouc des balais d'essuie-glace et le pare-brise au moyen d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un produit de nettoyage non abrasif, afin d'éliminer le sel et la boue provenant de la route.

Ne prolongez pas le fonctionnement des essuie-glaces quand le pare-brise est sec, sous peine d'endommager les balais. Humidifiez toujours un pare-brise sec au moyen du lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour éliminer du sel ou de la saleté.

Evitez d'utiliser l'essuie-glace pour éliminer le givre ou la glace du pare-brise. Les balais d'essuie-glace ne peuvent entrer en contact avec des produits pétroliers tels que l'huile moteur, l'essence, etc.

REMARQUE :

La durée de vie utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Une mauvaise performance des balais d'essuie-glace peut se traduire par des broutages, des marques, des traces d'eau ou des endroits qui restent mouillés. Si une de ces conditions est présente, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les si nécessaire.

Pose/dépose du balai d'essuie-glace arrière

1. Soulevez le capuchon du pivot situé sur le bras de l'essuie-glace arrière. Le balai de l'essuie-glace ne sera ainsi plus en contact avec la vitre du hayon.

1 - Bras de l'essuie-glace
2 - Capuchon du pivot

REMARQUE :

Le bras de l'essuie-glace arrière ne peut pas être entièrement soulevé à moins que le capuchon du pivot ne soit soulevé en premier.

2. Soulevez le bras de l'essuie-glace arrière pour soulever le balai de l'essuie-glace de la vitre du hayon.

3. Saisissez le bas du balai de l'essuie-glace et tournez-le vers l'avant pour déboîter la broche du pivot de balai du porte-balai de l'essuie-glace.

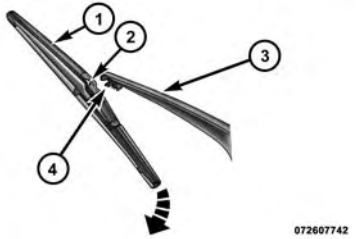

1 - Balai de l'essuie-glace
2 - Broche du pivot de balai
3 - Bras de l'essuie-glace
4 - Porte-balai de l'essuie-glace

4. Posez la broche du pivot de balai de l'essuie-glace dans le porte-balai à l'extrémité du bras de l'essuie-glace. Appuyez ensuite fermement sur le balai de l'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'emboîte.

5. Abaissez le balai de l'essuie-glace et emboîtez le capuchon du pivot à sa place.

Appoint de liquide lave-glace

Le réservoir de liquide de lave-glace approvisionne les lave-glace avant et arrière. Le réservoir de liquide est situé dans le compartiment moteur, veillez à vérifier régulièrement le niveau de liquide. Remplissez le réservoir de solvant pour lave-glace (et non pas d'antigel pour radiateur). Lors du remplissage du réservoir de lave-glace, utilisez un peu de liquide sur un chiffon pour nettoyer les balais d'essuie-glace, afin d'améliorer l'efficacité de l'essuie-glace. Pour prévenir le gel de votre circuit de lave-glace par temps froid, choisissez une solution ou un mélange adapté aux gammes de température de votre région. Cette information se trouve sur la plupart des réservoirs de liquide de lave-glace.

AVERTISSEMENT !
Les solvants pour lave-glace disponibles sur le marché sont inflammables. Ces produits peuvent s'enflammer et vous brûler. La prudence est de rigueur lors du remplissage ou lorsque du liquide de lave-glace se trouve à proximité.

Circuit d'échappement

Une maintenance adéquate du circuit d'échappement constitue la meilleure protection contre l'infiltration d'oxyde de carbone dans l'habitacle.

Si la sonorité de l'échappement se modifie ou si des vapeurs d'échappement peuvent être détectées dans l'habitacle, ou en cas de dégâts au soubassement ou à l'arrière du véhicule, faites vérifier l'ensemble du circuit d'échappement et des pièces voisines par un technicien qualifié afin de découvrir les pièces brisées, endommagées, détériorées ou déplacées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent causer des infiltrations de gaz d'échappement dans l'habitacle. En outre, examinez le circuit d'échappement chaque fois

que le véhicule est levé en vue d'un graissage ou d'une vidange. Effectuez les remplacements nécessaires.

AVERTISSEMENT !
Les gaz d'échappement peuvent blesser ou tuer. Ils contiennent de l'oxyde de carbone (CO), un gaz incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre conscience et même vous empoisonner. Pour éviter d'inhaler du CO, reportez-vous à ″Conseils de sécurité/Gaz d'échappement″ dans ″Avant de mettre en marche le véhicule″ pour plus d'informations.

ATTENTION !
Le convertisseur catalytique exige l'usage exclusif de carburant sans plomb. L'essence au plomb détruit l'efficacité du catalyseur en tant que dispositif antipollution, peut réduire gravement la performance du moteur et l'endommager fortement.

Dans des conditions normales de fonctionnement, le convertisseur catalytique ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il est important que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter qu'il ne se détériore.

ATTENTION !
Un véhicule qui fonctionne mal peut causer des dégâts au convertisseur catalytique. Si le moteur présente des signes de défaillance (ratés, perte de puissance), faites réparer votre véhicule sans tarder. Une utilisation prolongée d'un véhicule fonctionnant très mal peut surchauffer le convertisseur et l'endommager comme elle peut endommager le véhicule.

REMARQUE :

Une violation intentionnelle du circuit antipollution peut vous valoir des poursuites judiciaires.

AVERTISSEMENT !
Si vous stationnez au-dessus de matières combustibles et que le système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Ces matières peuvent être de l'herbe ou des feuilles qui entrent en contact avec le circuit d'échappement. Ne stationnez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où le système d'échappement risque d'entrer en contact avec une matière combustible quelconque.

Il peut arriver exceptionnellement, en cas de dysfonctionnement majeur du moteur, que vous sentiez une odeur de brûlé provenant de la surchauffe du convertisseur. Si ceci se produit, arrêtez le véhicule, coupez le contact et laissez le moteur refroidir. Demandez alors une intervention immédiate, comprenant un réglage conforme aux spécifications du constructeur.

Pour réduire les risques de dégâts au convertisseur catalytique :

- N'arrêtez pas le moteur et ne coupez pas le contact quand la transmission est en prise et que le véhicule roule.
- Ne tentez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule.
- Ne laissez pas le moteur tourner longtemps au ralenti avec des fils de bougie débranchés ou enlevés, comme dans les essais de diagnostic ou en cas de défaillance ou de ralenti difficile.

Circuit de refroidissement

AVERTISSEMENT !
Le liquide de refroidissement du moteur (antigel) et la vapeur s'échappant du radiateur sont très chauds et peuvent causer de graves brûlures. Si vous voyez de la vapeur ou entendez un bruit de vapeur s'échappant de sous le capot, attendez le refroidissement du radiateur pour ouvrir le capot. Ne tentez jamais d'ouvrir un bouchon à pression de circuit de refroidissement quand le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

Contrôlez la protection du liquide de refroidissement (antigel) du moteur tous les 12 mois (si possible avant l'apparition des gelées). Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou d'apparence rouillée, le circuit doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement (antigel) neuf. Vérifiez s'il n'y a pas d'accumulation d'insectes, de feuilles, etc. sur l'avant du condenseur de climatisation. S'il est sale, nettoyez en vaporisant de l'eau verticalement sur la surface du condenseur.

Vérifiez les flexibles du circuit de refroidissement du moteur en recherchant des dégâts du caoutchouc, des fissures, déchirures, coupures, ainsi que le serrage du raccord au vase d'expansion et au radiateur. Vérifiez l'absence de fuites dans l'ensemble du circuit.

Le moteur arrêté et à température normale de fonctionnement, vérifiez l'étanchéité du bouchon à pression du circuit de refroidissement en soutirant une petite quantité de liquide de refroidissement (antigel) par le robinet de vidange du radiateur. Si le bouchon assure une étanchéité correcte, le liquide de refroidissement du moteur (antigel) s'écoule à partir du vase d'expansion. N'OUVREZ PAS LE RADIATEUR SI LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.

Circuit de refroidissement - Vidange, rinçage et remplissage
Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale et contient beaucoup de dépôts, nettoyez et rincez le circuit au moyen d'un produit adéquat. Faites suivre d'un rinçage complet pour éliminer tous les dépôts et produits chimiques. Débarrassez-vous comme il convient du liquide de refroidissement (antigel) usagé.

Reportez-vous à ″Programme de maintenance″ pour connaître les intervalles de maintenance appropriés.

Sélection du liquide de refroidissement
N'utilisez que du liquide de refroidissement du moteur (antigel) recommandé par le constructeur. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Liquides, lubrifiants et pièces d'origine″ dans ″Entretien de votre véhicule″.

ATTENTION !
- Mélanger des liquides de refroidissement du moteur (antigels) autres que le liquide de refroidissement du moteur à additif organique hybride (HOAT) (antigel) spécifié peut endommager le moteur et diminuer sa protection anticorrosion. Si un liquide de refroidissement du moteur (antigel) de type non HOAT est utilisé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, il doit être remplacé dès que possible par le liquide prescrit.
- N'utilisez pas d'eau pure ou de liquides de refroidissement moteur (antigels) à base d'alcool. N'utilisez pas d'additifs ou de produits antirouille qui pourraient être incompatibles avec le liquide de refroidissement (antigel) du moteur et susceptibles de boucher le radiateur.

(Suite)

ATTENTION ! ***(Suite)***
- Ce véhicule n'a pas été conçu pour l'utilisation de liquides de refroidissement (antigels) à base de propylène glycol. L'utilisation d'un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol est déconseillée.

Appoint de liquide de refroidissement
Votre véhicule est pourvu d'un liquide de refroidissement du moteur (antigel) amélioré qui permet d'espacer les entretiens. Ce liquide de refroidissement du moteur antigel peut être utilisé pendant 5 ans ou 168 000 km (105 000 miles) avant d'être remplacé. Pour éviter de réduire ces intervalles de maintenance, il convient d'utiliser le même liquide de refroidissement du moteur (antigel) tout au long de la vie du véhicule. Veuillez revoir ces recommandations lors de l'utilisation de liquide de refroidissement du moteur (antigel) HOAT (Hybrid Organic Additive Technology - additif organique hybride).

Appoint de liquide de refroidissement du moteur (antigel) :

- Le constructeur recommande l'utilisation de l'antigel/liquide de refroidissement MOPAR® 5 ans/160 000 km (100 000 miles), formule HOAT (additif organique hybride) ou équivalent.
- Mélangez une solution minimale de 50 % de liquide de refroidissement du moteur (antigel) HOAT et d'eau distillée. Augmentez la concentration (sans dépasser 70 %) si vous prévoyez des températures inférieures à -37 °C (-34 °F).
- Utilisez uniquement de l'eau très pure telle que de l'eau distillée ou déionisée en mélangeant la solution eau/liquide de refroidissement du moteur (antigel). Une eau de qualité médiocre réduirait la protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Le propriétaire du véhicule est responsable du maintien du niveau correct de protection antigel, en fonction du climat des régions parcourues.

REMARQUE :

Le mélange de liquides de refroidissement (antigels) différents réduit leur durée de vie et exige des renouvellements plus fréquents.

Bouchon à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être complètement serré pour éviter les fuites de liquide de refroidissement du moteur (antigel) et pour garantir que le liquide retourne au radiateur à partir du vase d'expansion.

En cas d'accumulation de corps étrangers, nettoyez le bouchon et son pourtour.

AVERTISSEMENT !

- Les mots DO NOT OPEN HOT (CHAUD : NE PAS OUVRIR) sur le bouchon à pression du circuit de refroidissement constituent une mise en garde. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) quand le moteur est en surchauffe. N'ouvrez jamais le bouchon pour faire refroidir un moteur surchauffé. Un circuit de refroidissement chaud est sous pression. Ne débouchez pas le radiateur quand le circuit est chaud ou sous pression sous peine d'être ébouillanté.
- N'utilisez pas d'autre bouchon à pression que celui spécifié pour votre véhicule. Des blessures ou des dégâts au moteur peuvent en résulter.

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

La mise au rebut du liquide de refroidissement du moteur (antigel) à base d'éthylène glycol est réglementée. Adressez-vous aux autorités locales pour connaître la réglementation. Pour en éviter l'ingestion par un animal ou un enfant, ne conservez pas ce liquide dans des récipients ouverts et évitez de le laisser s'étaler sous forme de flaques sur le sol. Si ingéré par un enfant ou un animal domestique, appelez de l'aide d'urgence immédiatement. Nettoyez tout déversement dès qu'il se produit.

Niveau du liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement du moteur (antigel) est visible à travers le vase d'expansion, permettant une vérification rapide. Moteur tournant au ralenti et réchauffé à la température normale de fonctionnement, le niveau du liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le vase doit se trouver entre les repères du vase.

Normalement, le radiateur reste plein. Il est superflu de retirer le bouchon du radiateur, excepté pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement du moteur (antigel) ou remplacer ce dernier. Avisez-en le technicien de maintenance. Aussi longtemps que la température de fonctionnement du moteur est satisfaisante, une vérification mensuelle du niveau du vase d'expansion suffit.

Si un appoint de liquide de refroidissement du moteur (antigel) s'avère nécessaire, versez le liquide dans le vase d'expansion. Ne remplissez pas en excès.

Important

REMARQUE :

Lorsque votre véhicule est arrêté après quelques kilomètres vous pouvez constater la présence de vapeur s'échappant de l'avant du compartiment moteur. Il s'agit habituellement de la vaporisation de l'humidité extérieure accumulée sur le radiateur, due à la pluie ou la neige, lors de l'ouverture du thermostat qui permet au liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud d'entrer dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne révèle pas de fuites du radiateur ou d'une durite, vous pouvez reprendre la route en toute sécurité. La vapeur se dissipe rapidement.

- Ne remplissez pas le vase d'expansion en excès.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si du liquide de refroidissement du moteur (antigel) doit être ajouté, le liquide dans le vase d'expansion doit aussi être protégé contre le gel.
- En cas d'appoints fréquents ou si le niveau du vase d'expansion ne baisse pas quand le moteur refroidit, l'étanchéité du circuit de refroidissement doit être vérifiée.
- Maintenez une concentration d'au moins 50 % de liquide de refroidissement du moteur (antigel) HOAT et d'eau distillée pour la protection anticorrosion de votre moteur dont certains organes sont en aluminium.
- Les durites du radiateur et du vase d'expansion ne peuvent être ni pincées ni bouchées.

- La face avant du radiateur doit rester propre. Si votre véhicule est équipé de la climatisation, l'avant du condenseur doit rester propre.
- Un même thermostat sert en toutes saisons. Si un remplacement est nécessaire, remplacez-le UNIQUEMENT par un thermostat de type correct. Des thermostats différents peuvent réduire le rendement du circuit de refroidissement et augmenter la consommation de carburant et la pollution.

Circuit de freinage

Tous les organes du circuit de freinage doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer de l'efficacité des freins. Reportez-vous à ″Programme de maintenance″ pour connaître les intervalles de maintenance appropriés.

AVERTISSEMENT !

En maintenant le pied sur la pédale de frein vous risquez de provoquer une panne des freins et un possible accident. En roulant avec le pied sur la pédale de frein vous risquez d'atteindre une température excessive des freins, d'user des garnitures et de provoquer d'éventuels dégâts aux freins. Vous risquez alors de ne plus disposer de la capacité totale de freinage en cas d'urgence.

Vérification du niveau de liquide - Maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide du maître-cylindre doit être vérifié lors des interventions dans le compartiment moteur, ou immédiatement si le témoin de frein indique une panne du système.

Le maître-cylindre de frein a un réservoir en plastique translucide. Sur le côté extérieur du réservoir, sont indiqués un repère ″MAX″ (maximum) et un repère ″MIN″ (minimum). Le niveau de liquide doit être maintenu dans ces deux repères. Ne dépassez pas le repère MAX pour éviter des fuites au niveau du bouchon.

En ce qui concerne les freins à disque, le niveau de liquide diminue normalement avec l'usure des garnitures de frein. Cependant, une baisse imprévue du niveau de liquide peut être causée par une fuite et le circuit doit être vérifié.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Liquides, lubrifiants et pièces d'origine″ dans ″Entretien de votre véhicule″.

AVERTISSEMENT !

- Utilisez uniquement le liquide de frein recommandé par le constructeur. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Liquides, lubrifiants et pièces d'origine″ dans ″Entretien de votre véhicule″. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre circuit de freinage et/ou affecter sa performance. Le type correct de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur l'étiquette placée sur le réservoir de maître-cylindre hydraulique d'origine installé en usine.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Pour éviter la contamination par des corps étrangers ou par l'humidité, utilisez seulement du liquide de frein neuf ou du liquide qui a été stocké dans un récipient étanche. Maintenez le bouchon du réservoir du maître-cylindre fermé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air, ce qui entraîne un point d'ébullition plus bas. Ceci peut le faire bouillir subitement lors d'un freinage brutal ou prolongé et entraîner une panne soudaine des freins. Ceci peut entraîner un accident.
- En cas de remplissage excessif du réservoir, le liquide de frein peut déborder et risque de s'enflammer au contact des organes chauds du moteur. Le liquide de frein peut également endommager les surfaces peintes et en vinyle : veuillez éviter son contact avec ces surfaces.

(Suite)

AVERTISSEMENT ! ***(Suite)***

- Ne laissez pas de liquide à base de pétrole contaminer le liquide de freins. Les composants de joint des freins pourraient s'endommager et provoquer une panne partielle ou complète des freins. Ceci peut entraîner un accident.

Huile pour essieu avant/arrière

Pour une intervention normale, aucune vérification périodique du niveau de liquide n'est nécessaire. Lors d'une intervention sur le véhicule pour des raisons autres, les surfaces extérieures de l'essieu doivent être inspectées. Si vous suspectez une fuite d'huile pour engrenages, vérifiez le niveau de liquide. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Liquides, lubrifiants et pièces d'origine″ dans ″Entretien de votre véhicule″.

Vérification du niveau de liquide d'essieu avant

Le niveau de liquide d'essieu avant doit être entre 3 mm (1/8 pouce) en dessous du fond de l'orifice de remplissage et le fond de l'orifice de remplissage.

Le bouchon de remplissage et le bouchon de vidange d'essieu avant doivent être serrés au couple de 30 à 40 N·m (22 à 29 livres pied).

ATTENTION !
Ne serrez pas excessivement les bouchons au risque de les endommager et de les faire fuir.

Vérification du niveau de liquide de l'essieu arrière

Le niveau de liquide d'essieu arrière doit être entre 3 mm (1/8 pouce) en dessous du fond de l'orifice de remplissage et le fond de l'orifice de remplissage.

Le bouchon de remplissage et le bouchon de vidange d'essieu arrière doivent être serrés au couple de 30 à 40 N·m (22 à 29 livres pied) pour les essieux à boîtier en aluminium. Le bouchon de remplissage et le bouchon de vidange d'essieu arrière doivent être serrés au couple de 30 à 70 N·m (22 à 52 livres pied) pour les essieux à boîtier en fonte.

ATTENTION !
Ne serrez pas excessivement les bouchons au risque de les endommager et de les faire fuir.

Sélection du lubrifiant
Utilisez uniquement le liquide préconisé par le constructeur. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Liquides, lubrifiants et pièces d'origine″ dans ″Entretien de votre véhicule″.

Boîte de transfert

Vérification du niveau de liquide
Examinez si la boîte de transfert ne présente pas d'indices de fuite. En cas de fuite, vous pouvez vérifier le niveau de la boîte en retirant le bouchon placé à l'arrière de la boîte de transfert. Le niveau de liquide doit correspondre au bord inférieur du trou de remplissage lorsque le véhicule est à l'horizontale.

Appoint de liquide
Ajoutez du liquide jusqu'au débordement quand le véhicule est à l'horizontale.

Vidange
Retirez le bouchon de remplissage, puis le bouchon de vidange. Le couple de serrage préconisé pour les bouchons de remplissage et de vidange est de 20-34 N·m (15-25 livres pied).

ATTENTION !
Lorsque vous remettez les bouchons, ne les serrez pas trop. Vous pourriez les endommager et les faire fuir.

Sélection du lubrifiant
Utilisez uniquement le liquide préconisé par le constructeur. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Liquides, lubrifiants et pièces d'origine″ dans ″Entretien de votre véhicule″.

Transmission automatique

Sélection du lubrifiant
Il est important d'utiliser le liquide de transmission correct pour un rendement optimal de la transmission. N'utilisez que le liquide de transmission recommandé par le constructeur. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Liquides, lubrifiants et pièces d'origine″ dans ″Entretien de votre véhicule″. Il est important de maintenir le niveau de liquide de transmission prescrit et d'utiliser le liquide recommandé.

ATTENTION !
Un autre liquide de transmission peut réduire la qualité des changements de rapport et/ou produire des soubresauts du convertisseur de couple. L'utilisation d'un liquide de transmission autre que celui recommandé par le fabricant entraînera des vidanges et des changements de filtre plus fréquents. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Liquides, lubrifiants et pièces d'origine″ dans ″Entretien de votre véhicule″.

Additifs spéciaux
Le liquide de boîte de vitesses automatique (ATF) est un produit techniquement modifié et son rendement peut être affecté par les additifs. N'ajoutez aucun additif à la boîte de vitesses. Toutefois des colorants spéciaux peuvent être utilisés pour la détection des fuites. En outre, évitez d'utiliser des mastics pour boîte de vitesses qui pourraient affecter les joints.

ATTENTION !
N'utilisez pas de produits chimiques de rinçage dans votre transmission car ils peuvent en endommager les composants. De tels dommages ne sont pas couverts par la Garantie limitée des véhicules neufs.

Vérification du niveau de liquide - Moteur diesel 3.6L et 3.0L
Des vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires. C'est pourquoi la jauge est supprimée. Votre concessionnaire agréé peut vérifier le niveau de liquide de transmission à l'aide d'une jauge d'entretien spéciale.

Si vous constatez une fuite de liquide ou une défaillance de la transmission, faites contrôler le niveau de liquide de transmission par votre concessionnaire agréé. Un niveau incorrect de liquide peut réduire considérablement la durée de vie de la transmission.

ATTENTION !
- Un autre liquide de transmission peut réduire la qualité des changements de rapport et/ou produire des soubresauts du convertisseur de couple. L'utilisation d'un liquide de transmission autre que celui recommandé par le fabricant entraînera des vidanges et des changements de filtre plus fréquents. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section ″Liquides, lubrifiants et pièces d'origine″ dans ″Entretien de votre véhicule″.
- Le niveau de liquide est fixé en usine et n'exige pas de réglage en utilisation normale. En cas de fuite de liquide de transmission, adressez-vous immédiatement à votre concessionnaire. La boîte de vitesses risque des dégâts importants. Votre concessionnaire possède les outils nécessaires pour régler correctement le niveau de liquide.

Vérification du niveau de liquide - Moteur 5.7L
Vérifiez le niveau quand le moteur est à la température normale de fonctionnement. Ceci se produit après avoir roulé au moins 25 km (15 mi). A la température normale de fonctionnement, il est incommode de tenir le liquide entre les doigts.

Adoptez la méthode suivante pour vérifier correctement le niveau de liquide :

1. Faites tourner le moteur au ralenti et à la température normale de fonctionnement.

2. Arrêtez le véhicule sur un sol horizontal.

3. Serrez complètement le frein de stationnement et enfoncez la pédale de frein.

4. Déplacez le levier de changement de vitesses dans chacune des positions en terminant en position P (stationnement).

5. Retirez la jauge, essuyez-la et réintroduisez-la.

6. Retirez de nouveau la jauge et vérifiez le niveau des deux côtés. Le niveau de liquide doit être compris entre les repères supérieurs HOT (chaud) de la jauge à la température

normale de fonctionnement. Le niveau de liquide est valable uniquement si une couche d'huile est présente sur les deux côtés de la jauge. Si le niveau est bas, rajoutez du liquide par l'orifice de la jauge. **Ne remplissez pas en excès.** Après avoir ajouté une certaine quantité d'huile par le tube de remplissage, attendez au moins deux minutes que l'huile s'écoule bien dans la transmission avant de vérifier le niveau de liquide.

REMARQUE :

S'il est nécessaire de vérifier la transmission à une température inférieure à la température de fonctionnement, le niveau de liquide doit se trouver entre les deux trous inférieurs COLD (froid) de la jauge à une température ambiante d'environ 21 °C (70 °F). Si le niveau est contrôlé à la température ambiante, il doit se trouver entre les trous de référence supérieurs HOT (chaud) quand la transmission atteint 82 °C (180 °F). Rappelez-vous cependant qu'il est préférable de vérifier le niveau à la température normale de fonctionnement.

ATTENTION !
Soyez conscient que si la température du liquide est inférieure à 10 °C (50 °F), le liquide peut ne pas apparaître sur la jauge. N'ajoutez pas de liquide tant que la température n'est pas assez élevée pour obtenir une lecture précise.

7. Vérifiez l'étanchéité. Desserrez le frein de stationnement.

Pour éviter la pénétration de saletés et d'eau dans la transmission après la vérification ou le remplissage, vérifiez si le bouchon de la jauge est replacé correctement. Il est normal que le bouchon sorte légèrement de sa position si le joint est engagé dans l'orifice de la jauge.

Entretien extérieur et intérieur

Protection anticorrosion de la carrosserie
Les exigences d'entretien de la carrosserie d'un véhicule varient selon les régions parcourues et l'utilisation. Les produits chimiques répandus sur les routes en hiver et ceux vaporisés sur les arbres et les routes à d'autres saisons, etc. sont très corrosifs pour les parties métalliques de votre véhicule.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettent de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules lors de leur fabrication.

Quelles sont les causes de la corrosion ?
La corrosion provient de la détérioration ou de l'enlèvement de la peinture et de la couche protectrice qui recouvrent la carrosserie.

Les causes les plus courantes sont :

- accumulation de sel, de poussière et d'humidité ;
- projections de gravillons et de pierres ;
- insectes, sève d'arbre et goudron ;
- air salin dans les régions côtières ;
- retombées atmosphériques et polluants industriels.

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre en utilisant du MOPAR® Car Wash ou du savon doux

pour le lavage des voitures et rincez complètement la carrosserie à l'eau claire.

- Si des insectes, du goudron ou d'autres dépôts similaires se sont accumulés sur votre véhicule, utilisez du MOPAR® Super Kleen Bug and Tar Remover ou équivalent pour les éliminer.
- Utilisez une cire de nettoyage de qualité supérieure, comme MOPAR® Cleaner Wax pour enlever la pellicule de goudron, les taches et protéger votre peinture. Ne rayez pas la peinture.
- Evitez les pâtes abrasives et le polissage au disque qui peuvent amincir le vernis protecteur et la couche de finition de la carrosserie.

ATTENTION !
- N'utilisez ni produits abrasifs ni produits tels que la paille de fer ou la poudre à récurer qui rayent les surfaces métalliques et peintes.

(Suite)

ATTENTION ! ***(Suite)***
- L'utilisation d'appareils de lavage délivrant une puissance supérieure à 1 200 psi (8 274 kPa) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

Entretiens spéciaux

- Si vous conduisez sur des routes déneigées au sel, poussiéreuses ou le long du littoral, lavez le soubassement une fois par mois au moins au tuyau d'arrosage.
- Les trous d'écoulement du bas des portes, des panneaux basculants et du hayon doivent être débouchés s'ils sont obstrués.
- En cas d'éclats ou d'éraflures sur la peinture, retouchez-les immédiatement. Les frais de réparation vous incombent.
- Si votre véhicule est endommagé à la suite d'un accident ou d'une autre cause qui détruit la peinture et la couche protectrice de la tôle, faites-le réparer le plus vite possible. Les frais de réparation vous incombent.
- Si vous transportez des produits chimiques, des engrais, du sel de déneigement, etc., ils doivent être emballés hermétiquement.
- Si vous empruntez souvent des routes semées de gravillons, faites placer un écran pare-boue ou pare-gravillons souple derrière chaque roue.
- Utilisez la peinture de retouche MOPAR® ou équivalent pour réparer dès que possible les rayures. Votre concessionnaire agréé vous fournira une peinture de la teinte requise.

Entretien des roues et des enjoliveurs

Nettoyez régulièrement toutes les roues et leur enjoliveur, spécialement les roues d'alu et chromées, au moyen de savon doux et d'eau pour prévenir la corrosion. Pour éliminer les fortes souillures, utilisez le produit MOPAR® Wheel Cleaner, ou choisissez un produit de nettoyage non abrasif et non acide. N'utilisez pas de tampons à récurer, de paille de fer, de brosse à récurer ou de produit d'entretien pour métaux. Seuls les produits de nettoyage MOPAR® ou équivalents sont préconisés. N'utilisez pas de nettoyant pour four. Evitez les stations de lavage automatique qui utilisent des solutions

acides ou des brosses dures susceptibles d'endommager la couche de finition des roues.

Méthode de nettoyage des tissus antitaches - Selon l'équipement
Les sièges antitaches peuvent être nettoyés de la manière suivante :

- Commencez par nettoyer au moyen d'une serviette propre et sèche.
- Poursuivez avec une serviette propre et humide.
- Pour éliminer les taches tenaces, appliquez du MOPAR® Total Clean ou une solution au savon doux sur un chiffon propre et humide. Eliminez les résidus de savon au moyen d'une serviette neuve et humide.
- Pour les taches de graisse, appliquez du produit de nettoyage Mopar® Multi-Purpose ou équivalent sur un chiffon propre et humide. Eliminez les résidus de savon au moyen d'une serviette neuve et humide.
- N'utilisez pas de solvants puissants ni aucune autre forme de protection sur les produits antitaches.

Entretien intérieur
Utilisez du MOPAR® Total Clean ou équivalent pour nettoyer la surface du tissu et la moquette.

Le garnissage intérieur doit être nettoyé en commençant avec un linge humide, puis en utilisant un linge imbibé de MOPAR® Total Clean ou équivalent et enfin en utilisant du MOPAR® Spot & Stain Remover ou équivalent si absolument nécessaire. N'utilisez aucun produit de nettoyage agressif ni Armor All®. Utilisez MOPAR® Total Clean ou équivalent pour nettoyer les surfaces de vinyle.

Entretien et nettoyage des sièges en cuir
MOPAR® Total Clean ou son équivalent est spécialement recommandé pour l'entretien du cuir.

Nettoyez régulièrement le garnissage de cuir au moyen d'un chiffon doux humidifié pour mieux le préserver. La poussière est abrasive et peut endommager le garnissage de cuir ; éliminez-la rapidement au moyen d'un chiffon humide. Eliminez les souillures persistantes au moyen d'un chiffon doux et de MOPAR® Total Clean ou l'équivalent. N'imbibez le cuir d'aucun liquide. N'utilisez ni cires, ni huiles, ni liquides de nettoyage, ni solvants, ni détergents ni produits à base d'ammoniaque pour le nettoyage du garnissage de cuir. Il est superflu d'utiliser un produit d'entretien pour le cuir.

AVERTISSEMENT !
N'utilisez pas de solvants volatils pour le nettoyage. Ces produits peuvent s'enflammer ou causer des troubles respiratoires dans les espaces clos.

Nettoyage des phares
La lentille des projecteurs de ce véhicule est réalisée dans une matière plastique légère qui diffuse mieux la lumière et qui résiste mieux aux chocs que le verre.

Cependant, ce plastique est plus sensible aux rayures que le verre et exige des précautions lors de l'entretien.

N'essuyez pas les lentilles au moyen d'un chiffon sec, sous peine de les rayer et de réduire leur transparence. Utilisez une solution savonneuse douce suivie d'un rinçage, pour éliminer la saleté de la route.

N'utilisez ni produits abrasifs, ni solvants, ni paille de fer ni autre matériau agressif pour nettoyer les lentilles.

Surfaces vitrées
Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement au moyen de MOPAR® Glass Cleaner ou d'un produit de nettoyage ménager pour le verre. N'utilisez jamais de produit abrasif. Prenez soin de ne pas endommager la grille de dégivrage équipant l'intérieur de la lunette arrière. N'utilisez ni grattoir ni autre instrument tranchant susceptible de rayer les résistances chauffantes.

Lors du nettoyage du rétroviseur, vaporisez du produit de nettoyage sur une serviette ou un chiffon. Ne vaporisez pas directement le produit de nettoyage sur le rétroviseur.

Nettoyage des lentilles de plastique du bloc d'instruments
Les lentilles protégeant l'instrumentation sont moulées dans du plastique transparent. Evitez de les rayer lors de leur nettoyage.

1. Utilisez un chiffon doux et humide. Une solution savonneuse douce peut être utilisée, à l'exclusion des produits de nettoyage à base d'alcool ou abrasifs. Si du savon est utilisé, éliminez-le au moyen d'un chiffon humide et propre.

2. Séchez au moyen d'un chiffon doux.

Maintenance des ceintures de sécurité
Les ceintures ne peuvent être ni décolorées ni teintées ni nettoyées au moyen de solvants chimiques ou de produits de nettoyage abrasifs. Ceci affaiblirait le tissu. Le soleil affaiblit aussi les sangles.

Si les ceintures de sécurité doivent être nettoyées, utilisez MOPAR® Total Clean, une solution de savon doux ou de l'eau tiède. Ne démontez pas les ceintures pour les nettoyer. Séchez au moyen d'un chiffon doux.

Remplacez les ceintures effilochées ou usées, ou dont la boucle fonctionne mal.

BOITE A FUSIBLES

Module d'alimentation électrique totalement intégré

Le module d'alimentation électrique totalement intégré se trouve dans le compartiment moteur. Ce centre contient des cartouches-fusibles et des mini-fusibles. Une description de chaque fusible et de chaque élément est peut-être estampillée sur le couvercle intérieur, sinon le numéro de cavité de chaque fusible est estampillé sur le couvercle intérieur et correspond au tableau suivant.

Module d'alimentation électrique totalement intégré

Cavité	Cartouche fusible	Mini-fusible	Désignation
J01	40 A Vert		Suspension pneumatique

Cavité	Cartouche fusible	Mini-fusible	Désignation
J02	30 A Rose		Module de hayon motorisé
J03	30 A Rose		Fourche d'attelage
J04	25 A Non teinté		Nœud de porte du conducteur
J05	25 A Non teinté		Nœud de porte du passager
J06	40 A Vert		Pompe de système antiblocage des roues/système de commande de stabilité
J07	30 A Rose		Soupape ABS/ système de commande de stabilité
J08	40 A Vert		Siège motorisé

Cavité	Cartouche fusible	Mini-fusible	Désignation
J09	30 A Rose		Freins de secours
J10	30 A Rose		Contact de relais de lave-phare
J11	30 A Rose		Module de commande de groupe motopropulseur
J12	30 A Rose		Dégivrage arrière
J13	60 A Jaune		Alimentation directe de batterie principale (IOD)
J14	20 A Bleu		Feux de fourche d'attelage/feux de stationnement
J15	40 A Vert		Ventilateur/ soufflerie d'habitacle avant

Cavité	Cartouche fusible	Mini-fusible	Désignation
J17	40 A Vert		Solénoïde de démarreur
J18	20 A Bleu		Module de commande du groupe motopropulseur/ gamme de transmission de module de commande du groupe motopropulseur
J19	60 A Jaune		Moteur du ventilateur du radiateur rapide/ moteur du ventilateur du radiateur lent
J20	30 A Rose		Essuie-glace avant

Cavité	Cartouche fusible	Mini-fusible	Désignation
J21	20 A Bleu		Commande de lave-glace avant/arrière
J22	25 A Non teinté		Module de toit ouvrant
M1		15 A Bleu	Feux stop
M2		20 A Jaune	Différentiel électronique à glissement limité/ suspension pneumatique
M3		20 A Jaune	Hayon/appuie-tête
M5		25 A Non teinté	Convertisseur de courant alternatif 115V
M6		20 A Jaune	Allume-cigarettes

Cavité	Cartouche fusible	Mini-fusible	Désignation
M7		20 A Jaune	Prise de courant n° 2 (commutable)
M8		20 A Jaune	Siège avant et volant chauffants
M9		20 A Jaune	Sièges chauffants arrière
M10		15 A Bleu	Vidéo/ouvre-porte de garage universel
M11		10 A Rouge	Chauffage, ventilation et climatisation (système de climatisation)
M12		30 A Vert	Radio/ amplificateur
M13		20 A Jaune	Bloc d'instruments

Cavité	Cartouche fusible	Mini-fusible	Désignation
M14		20 A Jaune	Caméra de recul - Selon l'équipement
M15		20 A Jaune	Module(s) de siège motorisé/ régulation de vitesse adaptative/ télématique audio/relais d'éclairage diurne/module de suspension pneumatique/ bloc d'instruments
M16		10 A Rouge	Contrôleur de protection des occupants
M18		15 A Bleu	Feu stop

Cavité	Cartouche fusible	Mini-fusible	Désignation
M19		25 A Non teinté	Fermeture automatique 1 et 2
M20		15 A Bleu	Bloc d'instruments
M21		20 A Jaune	Fermeture automatique 3
M22		10 A Rouge	Avertisseurs sonores (grave/aigu) - Droit
M23		10 A Rouge	Avertisseurs sonores (grave/aigu) - Gauche
M24		25 A Non teinté	Essuie-glace arrière

Cavité	Cartouche fusible	Mini-fusible	Désignation
M25		20 A Jaune	Puissance du moteur de pompe à carburant/ pompe de levage diesel (exportation uniquement)
M26		10 A Rouge	Rangée de commutateurs de porte du conducteur
M27		10 A Rouge	Commutateur d'allumage/ module de commande sans fil/module d'entrée sans clé

Cavité	Cartouche fusible	Mini-fusible	Désignation
M28		15 A Bleu	Contrôleur du groupe motopropulseur/ contrôleur de la transmission
M29		10 A Rouge	Surveillance de la pression des pneus - Selon l'équipement
M30		15 A Bleu	Connecteur de diagnostic J1962
M31		20 A Jaune	Feux de recul
M32		10 A Rouge	Contrôleur de protection des occupants
M33		10 A Rouge	Contrôleur du groupe motopropulseur/ contrôleur de la transmission

Cavité	Cartouche fusible	Mini-fusible	Désignation
M34		10 A Rouge	Module d'assistance au stationnement/ module de système de climatisation/ capteur infrarouge/ module de boussole
M35		15 A Bleu	Feux de stationnement arrière gauche
M36		20 A Jaune	Prise de courant
M37		10 A Rouge	Module de système antiblocage des roues/de commande de stabilité
M38		25 A Non teinté	Verrouillage et déverrouillage de toutes les portes

ATTENTION !

- Le couvercle du module d'alimentation électrique totalement intégré doit toujours être placé correctement et être complètement verrouillé. Sinon, l'eau pourrait y pénétrer et causer des pannes du circuit électrique.
- Les fusibles de remplacement doivent posséder le même ampérage que les fusibles fondus. Un ampérage différent peut surcharger dangereusement le circuit électrique. Un fusible de l'ampérage correct qui continue à fondre indique un problème du circuit protégé à résoudre.

ENTREPOSAGE DU VEHICULE

Si votre véhicule doit être immobilisé plus de 21 jours, vous pouvez prendre certaines mesures pour protéger votre batterie. Vous pouvez :

- déposer le fusible n° J13 du module d'alimentation électrique totalement intégré (TIPM) étiqueté "Ignition-Off Draw" (alimentation directe de batterie) (IOD n° 1) ;
- débrancher le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous désirez entreposer votre véhicule ou le mettre hors service pendant deux semaines ou plus (pendant les vacances par exemple), faites fonctionner la climatisation, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes à fond en mode d'admission d'air. Ceci assure une lubrification adéquate du système afin de réduire les risques de dégâts au compresseur lorsque le système est à nouveau mis en route.

REMPLACEMENT DES AMPOULES

Lampes de l'habitacle	Type d'ampoule
Lampe de la boîte à gants	194
Lampe de la poignée d'assistance	L002825W5W
Lampes de lecture de la console suspendue	VT4976
Lampe d'espace de chargement arrière	214-2
Lampe du miroir de courtoisie	V26377
Lampes de courtoisie sous le panneau	906
Bloc d'instruments (éclairage général)	103
Ecran des témoins/feux de détresse	74

Feux extérieurs	Type d'ampoule
Projecteurs (feux de croisement/feux de route) - Décharge haute intensité (HID)	D1S (réparation par un concessionnaire agréé)
Lampe d'éclairage diurne/position avant	3157K (P27/7WK)
Feu de direction avant	7440NA (WY21W)
Feux antibrouillard avant	PSX24W
Feu de gabarit avant	W5W
Feux de direction arrière	7440NA (WY21W)
Feux arrière auxiliaires de hayon	W3W
Feux de recul du hayon	921 (/W16W)
Lampes de plaque minéralogique arrière	W5W
Feux stop/feux arrière	3157 (P27/7W)
Feux antibrouillard arrière	7440 (W21W)

AVERTISSEMENT !
Une haute tension transitoire survient au niveau des douilles d'ampoule des projecteurs à décharge haute intensité (HID) lorsque le commutateur des projecteurs est mis en fonction. Cette haute tension peut électrocuter en cas d'intervention incorrecte. Consultez votre concessionnaire agréé.

REMARQUE :

Les numéros se réfèrent aux types d'ampoule du commerce que vous pouvez vous procurer auprès de votre concessionnaire agréé.

Si une ampoule doit être remplacée, adressez-vous à votre concessionnaire agréé ou référez-vous au manuel d'atelier.

REMPLACEMENT DES AMPOULES

Projecteurs à décharge haute intensité (HID) - Selon l'équipement

Les projecteurs sont du type à tube à décharge haute tension. Une haute tension peut rester dans le circuit même quand les projecteurs sont éteints et que la clé est retirée du contact. **Dès lors, ne tentez pas d'intervenir vous-même sur une ampoule de projecteur. En cas de panne d'ampoule de projecteur, adressez vous à un concessionnaire agréé.**

AVERTISSEMENT !
Une haute tension transitoire survient au niveau des douilles d'ampoule des projecteurs à décharge haute intensité (HID) lorsque le commutateur des projecteurs est mis en fonction. Cette haute tension peut électrocuter en cas d'intervention incorrecte. Consultez votre concessionnaire agréé.

REMARQUE :

Sur les véhicules équipés de projecteurs à décharge haute intensité (HID), quand les projecteurs sont mis en fonction, une lueur bleue apparaît. Cette dernière diminue et blanchit après environ 10 secondes, quand le système se charge.

Projecteurs à halogène - Selon l'équipement

1. Ouvrez le capot.

2. Tournez l'ampoule de feux de croisement ou de route d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguille d'une montre pour la déposer de son logement.

3. Débranchez le connecteur électrique et remplacez l'ampoule.

ATTENTION !
Ne touchez pas l'ampoule neuve avec les doigts. La graisse des doigts réduit la durée de vie des ampoules. En cas de contact avec une surface graisseuse, nettoyez l'ampoule à l'alcool à friction.

Feu de direction avant

1. Ouvrez le capot.

2. Tournez l'ampoule de feu de direction d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la déposer de son logement.

3. Débranchez le connecteur électrique et remplacez l'ampoule.

ATTENTION !
Ne touchez pas l'ampoule neuve avec les doigts. La graisse des doigts réduit la durée de vie des ampoules. En cas de contact avec une surface graisseuse, nettoyez l'ampoule à l'alcool à friction.

Feux antibrouillard avant

1. A travers le trou d'accès, accédez à l'écran pare-boue et débranchez le faisceau de câblage du connecteur de feux antibrouillard.

2. Saisissez fermement l'ampoule par les deux loquets et serrez-les l'un contre l'autre afin de dégager l'ampoule de l'arrière du logement de feu antibrouillard avant.

3. Extrayez l'ampoule directement de l'ouverture clavetée du logement.

ATTENTION !
- Ne touchez pas l'ampoule neuve avec les doigts. La graisse des doigts réduit la durée de vie des ampoules. En cas de contact avec une surface graisseuse, nettoyez l'ampoule à l'alcool à friction.
- Utilisez toujours la taille d'ampoule et le type qui conviennent lors du remplacement. Une taille d'ampoule ou un type incorrect peuvent entraîner une surchauffe et endommager la lampe, la douille ou le câblage de lampe.

4. Alignez les languettes des ampoule de feu antibrouillard avant sur les fentes qui se trouvent dans le collier de l'ouverture d'ampoule, au dos du boîtier de feu antibrouillard avant.

5. Insérez l'ampoule dans le boîtier jusqu'à ce que les languettes soient engagées dans les fentes du collier.

6. Poussez fermement et uniformément l'ampoule directement dans le boîtier de lampe, jusqu'à ce que les deux languettes s'emboîtent complètement.

7. Connectez le faisceau de câblage au connecteur de feu antibrouillard avant.

Feux arrière, feux stop et feux de direction

1. Ouvrez le hayon.

2. Déposez les deux goupilles à emboîter du boîtier de feu arrière.

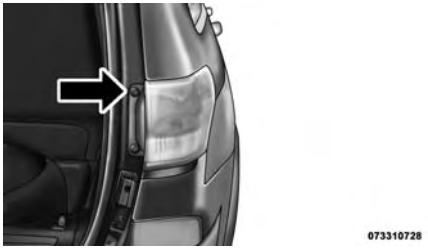

3. Saisissez le feu arrière et tirez fermement vers l'arrière pour désengager la lampe du panneau d'ouverture.

4. Dévissez la douille dans le sens des aiguilles d'une montre et déposez-la de la lampe.

5. Tirez sur l'ampoule pour la retirer de la douille.

6. Remplacez l'ampoule, replacez la douille et refixez l'ensemble de feu.

Feu arrière monté sur le hayon arrière

1. Ouvrez le hayon.

2. Utilisez une baguette en fibre ou un tournevis à lame plate pour extraire le garnissage inférieur du hayon.

3. Une fois la garniture inférieure détachée, fermez le hayon.

4. Ouvrez la glace basculante.

5. Tirez vers le haut le joint de glace situé en partie inférieure de l'ouverture de vitre.

6. Déposez le petit panneau de garnissage entourant la gâche de glace de hayon.

7. Fermez la glace basculante et levez le hayon.

8. Continuez à retirer la garniture.

9. Débranchez les lampes du panneau de garnissage.

Feux arrière de hayon

10. Les feux arrière sont à présent visibles. Tournez les douilles dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

11. Déposez/remplacez la ou ampoules.

12. Reposez la ou les douilles.

13. Inversez la procédure pour reposer la garniture de hayon.

Feu antibrouillard monté sur le carénage arrière

1. Utilisez une baguette en fibre ou un tournevis à lame plate pour extraire délicatement le bord intérieur de la lampe et le carénage.

2. Déposez la lampe de l'ouverture de carénage.

Feux antibrouillard arrière

3. Tournez la douille dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

4. Remplacez l'ampoule.

5. Reposez la douille.

6. Accrochez le côté intérieur de la lampe dans la pochette du carénage.

7. Tournez la lampe vers l'avant de la voiture jusqu'à son emboîtement en place dans l'ouverture.

Feu stop central monté en hauteur (CHMSL)

Le feu stop central monté en hauteur est un ensemble à diodes. Consultez votre concessionnaire pour le remplacement.

Feu stop central monté en hauteur

Lampe de plaque minéralogique arrière

1. Utilisez un tournevis pour faire légèrement levier sur le côté de la languette afin de déposer la lentille de lampe de plaque minéralogique.

2. Extrayez l'ampoule de la douille.

3. Remplacez l'ampoule.

4. Reposez la lentille.

CAPACITE DES RESERVOIRS

	E.-U.	Système métrique
Carburant (approximation)		
Tous les moteurs	24,6 gallons	93 litres
Huile moteur avec filtre		
Moteur 3.6L (SAE 5W-30, certifié API)	6 quarts	5,6 litres
Moteur 5.7L (SAE 5W-20, certifiée API)	7 quarts	6,6 litres
Moteur diesel 3.0L (SAE 5W-30 synthétique, certifiée API basse teneur en cendres)	10 quarts	9,5 litres
Circuit de refroidissement*		
Moteur 3.6L (antigel/liquide de refroidissement MOPAR® 5 ans/160 000 km [100 000 miles] ou équivalent)	10,4 quarts	9,9 litres
Moteur 5.7L (antigel/liquide de refroidissement MOPAR®, 5 ans/160 000 km (100 000 miles) ou équivalent) - Sans trousse de remorquage	15,4 quarts	14,6 litres
Moteur 5.7L (antigel/liquide de refroidissement MOPAR®, 5 ans/160 000 km (100 000 miles) ou équivalent) - Avec trousse de remorquage	16 quarts	15,2 litres
Moteur diesel 3.0L (antigel/liquide de refroidissement MOPAR® 5 ans/160 000 km [100 000 miles] ou équivalent)	13,9 quarts	13,2 litres
* Y compris le chauffage et le vase d'expansion rempli au niveau MAX.		

LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIECES D'ORIGINE

Moteur

Elément	Liquide, lubrifiant ou pièce d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Antigel/liquide de refroidissement MOPAR® formule 5 ans/160 000 km (100 000 miles) HOAT (technologie d'additif organique hybride) ou équivalent.
Huile moteur - Catégories non ACEA (moteur 3.6L)	Utilisez une huile moteur agréée API SAE 5W-30, conforme aux exigences de la norme de matériel Chrysler MS-6395. Voir le bouchon de remplissage d'huile moteur pour la référence SAE correcte.
Huile moteur - Catégories ACEA (moteur 3.6L)	Dans les pays qui utilisent les catégories ACEA européennes d'huile pour les vidanges, utilisez des huiles moteur conformes aux normes ACEA C3 et qui sont agréées MB 229.31 ou MB 229.51.
Huile moteur - Catégories non ACEA (moteur 5.7L)	Utilisez une huile moteur agréée API SAE 5W-20, conforme aux exigences de la norme de matériel Chrysler MS-6395. Voir le bouchon de remplissage d'huile moteur pour la référence SAE correcte. De l'huile moteur SAE 5W-30 agréée MB 229.31 ou MB 229.51 peut être utilisée lorsque l'huile moteur SAE 5W-20 n'est pas disponible.
Huile moteur - Catégories ACEA (moteur 5.7L)	Dans les pays qui utilisent les catégories ACEA européennes d'huile pour les vidanges, utilisez des huiles moteur conformes aux normes ACEA C3 et qui sont agréées MB 229.31 ou MB 229.51. De l'huile moteur SAE 5W-30 agréée MB 229.31 ou MB 229.51 peut être utilisée lorsque l'huile moteur SAE 5W-20 n'est pas disponible.
Huile moteur - Moteur Diesel 3.0L	Utilisez de l'huile moteur synthétique SAE 5W-30 à faible teneur en cendres conforme aux exigences de la norme de matériel Chrysler MS-11106 et agréée MB 229.31 ou MB 229.51 et ACEA C3.
Filtre à huile	Filtre à huile moteur MOPAR® ou équivalent.
Bougies - Moteur 3.6L	RER8ZWYCB4 (écartement 1,1 mm [0,043 po])

Elément	Liquide, lubrifiant ou pièce d'origine
Bougies - Moteur 5.7L	LZFR5C-11G (écartement 1,1 mm [0,043 po])
Sélection du carburant - Moteur 3.6L	Octane 91
Sélection de carburant - Moteur 5.7L	Indice d'octane 91 acceptable - Indice d'octane 95 recommandé
Sélection du carburant - Moteur diesel 3.0L	Pour votre véhicule, utilisez un diesel de bonne qualité provenant d'un fournisseur de bonne réputation. Pour ce véhicule, le fabricant exige l'utilisation de diesel d'autoroute à très faible teneur en soufre (maximum de 15 ppm de soufre) et interdit l'usage de diesel d'autoroute à faible teneur en soufre (maximum de 500 ppm de soufre) pour éviter d'endommager le système antipollution. Pour la plupart des utilisations au long de l'année, le diesel n° 2 conforme à la spécification ASTM D-975 de catégorie S15 offre un bon rendement. Si le véhicule est exposé à un froid extrême (en dessous de -7 °C ou 20 °F) ou doit fonctionner dans des conditions de froid inférieur à la normale pendant des périodes prolongées, utilisez du diesel n° 2 acclimaté ou mélangez 50 % de diesel n° 2 avec 50 % de diesel n° 1. Cela offrira une meilleure protection contre le gel du carburant ou l'obstruction des filtres à carburant par la paraffine. Ce véhicule est entièrement compatible avec les mélanges contenant jusqu'à 5 % de biodiesel conformes à la spécification ASTM D-975.

Châssis

Elément	Liquide, lubrifiant ou pièce d'origine
Transmission automatique	Liquide pour transmission automatique ATF+4® MOPAR® ou produit homologué ATF +4® équivalent.
Boîte de transfert	Liquide pour transmission automatique ATF+4® MOPAR® ou produit homologué ATF +4® équivalent.
Différentiel d'essieu (avant arrière)	MOPAR® Synthetic Gear & Axle Lubricant SAE 75W-140 (API-GL5) ou un lubrifiant synthétique pour essieu équivalent avec additif antifriction.

Elément	Liquide, lubrifiant ou pièce d'origine
Différentiel (arrière) - Moteur 5.7L avec différentiel électronique à glissement limité (ELSD)	Lubrifiant synthétique pour pignons et essieux MOPAR® SAE 75W-90 (API-GL5) ou équivalent.
Différentiel (arrière) - Moteur 5.7L sans différentiel électronique à glissement limité (ELSD)	Lubrifiant synthétique pour pignons et essieux MOPAR® SAE 75W-85 (API-GL5) ou équivalent.
Maître-cylindre de frein	Le liquide de frein MOPAR® DOT 3, SAE J1703 doit être utilisé. Si du liquide de frein DOT 3, SAE J1703 n'est pas disponible, utilisez du DOT 4. Utilisez uniquement les liquides de frein recommandés ou équivalent.
Réservoir de liquide de direction assistée - Moteur 3.6L et moteur diesel 3.0L	Liquide hydraulique MOPAR® ou équivalent conforme à MS-11655, tel que Fuchs EG ZH 3044 ou Pentosin CHF 11s.
Réservoir de liquide de direction assistée - Moteur 5.7L	Liquide pour direction assistée MOPAR® +4, liquide pour transmission automatique MOPAR® ATF+4® ou produit homologué ATF+4® équivalent.

8

PROGRAMMES DE MAINTENANCE

- PROGRAMME DE MAINTENANCE 376
  - Programme de maintenance - Moteur essence 376
  - Programme de maintenance - Moteur diesel 388

PROGRAMME DE MAINTENANCE

Programme de maintenance - Moteur essence

Les interventions programmées de maintenance énumérées dans ce manuel doivent être effectuées aux temps ou aux kilométrage spécifiés afin de protéger votre garantie et d'assurer une performance et une fiabilité optimales du véhicule. Augmentez la fréquence des opérations de maintenance en cas d'utilisation dans des conditions rigoureuses, dans des régions poussiéreuses par exemple ou pour des trajets très courts. Une inspection et une intervention doivent également être effectuées dès qu'une défaillance est suspectée.

Le circuit de témoin de remplacement d'huile vous rappelle qu'il est temps de conduire votre véhicule pour la maintenance périodique.

Sur les véhicules dotés d'un centre électronique d'information du véhicule (EVIC) le message ″Oil Change Required″ (vidange d'huile requise) est affiché à l'EVIC et un signal sonore unique retentit pour indiquer qu'une vidange d'huile est nécessaire.

Le message de l'indicateur de vidange d'huile s'allume environ 11 200 km (7 000 miles) après la dernière vidange. Faites contrôler votre véhicule aussi rapidement que possible, avant d'avoir parcouru 800 km (500 miles).

REMARQUE :

- **L'indicateur de vidange d'huile ne contrôle pas l'intervalle depuis la dernière vidange d'huile. Vidangez l'huile de votre véhicule si 6 mois se sont écoulés depuis la dernière vidange, même si le message de l'indicateur de vidange d'huile N'EST PAS éclairé.**
- **Vidangez l'huile de votre moteur plus souvent si vous effectuez de longs trajets hors route.**
- **Les intervalles entre les remplacements d'huile ne peuvent jamais dépasser 12 000 km (7 500 miles) ou 6 mois, selon la première occurrence.**

Votre concessionnaire agréé réinitialise le message de remplacement d'huile après avoir procédé au remplacement. Si cette vidange d'huile programmée est effectuée par une personne autre que votre concessionnaire agréé, le message peut être réinitialisé en se référant aux étapes décrites sous ″Centre électronique d'information du véhicule″, dans la section ″Comprendre votre tableau de bord″ pour plus d'informations.

Lors de chaque appoint de carburant

- Vérifiez le niveau d'huile moteur environ 5 minutes après l'arrêt du moteur complètement réchauffé. La précision de la lecture du niveau augmente si le véhicule se trouve sur un sol horizontal. Ajoutez de l'huile uniquement si le niveau est égal ou inférieur au repère ADD (Ajouter) ou MIN.
- Vérifiez et complétez le niveau de liquide de lave-glace avant, le cas échéant.

Une fois par mois

- Vérifiez la pression des pneus et recherchez une usure inhabituelle ou des dégâts.
- Examinez la batterie ; nettoyez et serrez les cosses selon les besoins.
- Vérifiez les niveaux de liquide du réservoir de liquide de refroidissement, du maître-cylindre de frein, de la direction assistée et de la transmission (5.7L uniquement) et ajoutez du liquide si nécessaire.
- Vérifiez le fonctionnement correct de tous les feux et autres équipements électriques.

A chaque vidange d'huile

- Remplacez le filtre à huile du moteur.
- Vérifiez les durites et conduites de freins.

ATTENTION !
Le non-respect des étapes du programme de maintenance peut entraîner des dégâts au véhicule.

7 500 Miles (12 000 km) ou 6 Mois Programme de maintenance

- ❏ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❏ Permutez les pneus.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

15 000 Miles (24 000 km) ou 12 Mois Programme de maintenance

- ❏ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ En cas d'utilisation du véhicule dans l'une des conditions de route poussiéreuse ou hors route. Inspectez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❏ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- ❏ Examinez les joints homocinétiques.
- ❏ Examinez le circuit d'échappement.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

22 500 Miles (36 000 km) ou 18 Mois Programme de maintenance

- ❏ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Examinez les joints homocinétiques.
- ❏ Examinez le circuit d'échappement.
- ❏ Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets de joint, remplacez-les si nécessaire.
- ❏ Vérifiez le liquide d'essieu avant et arrière, remplacez-le si vous utilisez votre véhicule pour : police, taxi, flotte, tout terrain ou remorquage fréquent.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

30 000 Miles (48 000 km) ou 24 Mois Programme de maintenance

- ❏ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez le filtre de l'épurateur d'air.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❏ Remplacez les bougies (moteur 5.7L).
- ❏ Réglez le frein de stationnement sur les véhicules équipés de freins à disque aux quatre roues.
- ❏ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- ❏ Examinez le liquide de la boîte de transfert.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

37 500 Miles (60 000 km) ou 30 Mois Programme de maintenance

- ❏ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❏ Permutez les pneus.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

45 000 Miles (72 000 km) ou 36 Mois Programme de maintenance

- ❏ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ En cas d'utilisation du véhicule dans l'une des conditions de route poussiéreuse ou hors route. Inspectez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❏ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- ❏ Examinez les joints homocinétiques.
- ❏ Examinez le circuit d'échappement.
- ❏ Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets de joint, remplacez-les si nécessaire.
- ❏ Vérifiez le liquide d'essieu avant et arrière, remplacez-le si vous utilisez votre véhicule pour : police, taxi, flotte, tout terrain ou remorquage fréquent.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

52 500 Miles (84 000 km) ou 42 Mois Programme de maintenance

- ❑ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❑ Permutez les pneus.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

60 000 Miles (96 000 km) ou 48 Mois Programme de maintenance

- ❑ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❑ Permutez les pneus.
- ❑ Remplacez le filtre de l'épurateur d'air.
- ❑ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❑ Remplacez les bougies (moteur 5.7L).
- ❑ Réglez le frein de stationnement sur les véhicules équipés de freins à disque aux quatre roues.
- ❑ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- ❑ Remplacez le liquide et le ou les filtres de transmission automatique dans le cas de l'une des utilisations suivantes : police, taxi, flotte ou traction fréquente d'une remorque.
- ❑ Remplacez le liquide de boîte de transfert dans le cas de l'une des utilisations suivantes : police, taxi, flotte ou traction fréquente d'une remorque.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

67 500 Miles (108 000 km) ou 54 Mois Programme de maintenance

- ❑ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❑ Permutez les pneus.
- ❑ Examinez les joints homocinétiques.
- ❑ Examinez le circuit d'échappement.
- ❑ Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets de joint, remplacez-les si nécessaire.
- ❑ Vérifiez le liquide d'essieu avant et arrière, remplacez-le si vous utilisez votre véhicule pour : police, taxi, flotte, tout terrain ou remorquage fréquent.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

75 000 Miles (120 000 km) ou 60 Mois Programme de maintenance

- ❑ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❑ Permutez les pneus.
- ❑ En cas d'utilisation du véhicule dans l'une des conditions de route poussiéreuse ou hors route. Inspectez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.
- ❑ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❑ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- ❑ Rincez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur si cela n'a pas été fait à 168 000 km (105 000 miles).

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

82 500 Miles (132 000 km) ou 66 Mois Programme de maintenance

- ❑ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❑ Permutez les pneus.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

90 000 Miles (144 000 km) ou 72 Mois Programme de maintenance

- ❑ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❑ Permutez les pneus.
- ❑ Remplacez le filtre de l'épurateur d'air.
- ❑ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❑ Remplacez les bougies (moteurs 3.6L et 5.7L).
- ❑ Examinez la soupape PCV et remplacez-la au besoin. †
- ❑ Réglez le frein de stationnement sur les véhicules équipés de freins à disque aux quatre roues.
- ❑ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- ❑ Vérifiez le liquide d'essieu avant et arrière, remplacez-le si vous utilisez votre véhicule pour : police, taxi, flotte, tout terrain ou remorquage fréquent.
- ❑ Examinez les joints homocinétiques.
- ❑ Examinez le circuit d'échappement.
- ❑ Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets de joint, remplacez-les si nécessaire.
- ❑ Examinez le liquide de la boîte de transfert.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

97 500 Miles (156 000 km) ou 78 Mois Programme de maintenance

- ❏ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❏ Permutez les pneus.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

105 000 Miles (168 000 km) ou 84 Mois Programme de maintenance

- ❏ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ En cas d'utilisation du véhicule dans l'une des conditions de route poussiéreuse ou hors route. Inspectez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❏ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- ❏ Rincez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur si cela n'a pas été fait à soixante mois.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

112 500 Miles (180 000 km) ou 90 Mois Programme de maintenance

- ❑ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❑ Permutez les pneus.
- ❑ Examinez les joints homocinétiques.
- ❑ Examinez le circuit d'échappement.
- ❑ Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets de joint, remplacez-les si nécessaire.
- ❑ Vérifiez le liquide d'essieu avant et arrière, remplacez-le si vous utilisez votre véhicule pour : police, taxi, flotte, tout terrain ou remorquage fréquent.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

120 000 Miles (192 000 km) ou 96 Mois Programme de maintenance

- ❑ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❑ Permutez les pneus.
- ❑ Remplacez le filtre de l'épurateur d'air.
- ❑ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❑ Remplacez les bougies (moteur 5.7L).
- ❑ Réglez le frein de stationnement sur les véhicules équipés de freins à disque aux quatre roues.
- ❑ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- ❑ Remplacez le liquide et le ou les filtres de la transmission automatique.
- ❑ Remplacez le liquide de la boîte de transfert.
- ❑ Remplacez la (les) courroie(s) d'entraînement des accessoires.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

127 500 Miles (204 000 km) ou 102 Mois Programme de maintenance

- ❑ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❑ Permutez les pneus.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

135 000 Miles (216 000 km) ou 108 Mois Programme de maintenance

- ❑ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❑ Permutez les pneus.
- ❑ En cas d'utilisation du véhicule dans l'une des conditions de route poussiéreuse ou hors route. Inspectez le filtre à air moteur et remplacez-le si nécessaire.
- ❑ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❑ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- ❑ Examinez les joints homocinétiques.
- ❑ Examinez le circuit d'échappement.
- ❑ Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets de joint, remplacez-les si nécessaire.
- ❑ Vérifiez le liquide d'essieu avant et arrière, remplacez-le si vous utilisez votre véhicule pour : police, taxi, flotte, tout terrain ou remorquage fréquent.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

142 500 Miles (228 000 km) ou 114 Mois Programme de maintenance

- ❑ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❑ Permutez les pneus.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

150 000 Miles (240 000 km) ou 120 Mois Programme de maintenance

- ❑ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.††
- ❑ Permutez les pneus.
- ❑ Remplacez le filtre de l'épurateur d'air.
- ❑ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❑ Remplacez les bougies (moteur 5.7L).
- ❑ Réglez le frein de stationnement sur les véhicules équipés de freins à disque aux quatre roues.
- ❑ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- ❑ Examinez le liquide de la boîte de transfert.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

† Cette opération est conseillée par le constructeur au propriétaire du véhicule, mais elle est facultative en ce qui concerne la garantie antipollution.

AVERTISSEMENT !
Intervenir sur un véhicule à moteur ou autour de celui-ci peut être dangereux. N'entreprenez que les travaux pour lesquels vous disposez des connaissances et des équipements nécessaires. En cas de doute, adressez-vous à un mécanicien compétent.

Programme de maintenance - Moteur diesel

Pour améliorer la conduite, le constructeur a identifié les intervalles de maintenance du véhicule spécifiques, nécessaires pour que votre véhicule fonctionne correctement et en sécurité.

Le constructeur recommande d'effectuer cette maintenance périodique à l'atelier de votre concessionnaire. Les techniciens de votre concessionnaire connaissent mieux votre véhicule et ont accès à des informations du constructeur, des pièces MOPAR® d'origine et à un outillage électronique et mécanique spécialement conçu, pour éviter de coûteuses réparations ultérieures.

Les intervalles de maintenance doivent être effectués comme indiqué dans la présente section.

REMARQUE :

Les intervalles entre les vidanges d'huile ne doivent jamais dépasser 20 000 km (12 500 miles) ou 12 mois, selon la première occurrence.

Lors de chaque appoint de carburant

- Vérifiez le niveau d'huile moteur 15 minutes environ après l'arrêt du moteur complètement réchauffé. La précision de la lecture du niveau augmente si le véhicule se trouve sur un sol horizontal. Ajoutez de l'huile uniquement si le niveau est égal ou inférieur au repère ADD (Ajouter) ou MIN.
- Vérifiez et complétez le niveau de liquide de lave-glace avant, le cas échéant.

Une fois par mois

- Vérifiez la pression des pneus et recherchez une usure inhabituelle ou des dégâts.
- Examinez la batterie ; nettoyez et serrez les cosses selon les besoins.
- Vérifiez et complétez les niveaux du réservoir de liquide de refroidissement, du maître-cylindre des freins et de la direction assistée.
- Vérifiez le fonctionnement correct de tous les feux et autres équipements électriques.

A chaque vidange d'huile

- Remplacez le filtre à huile du moteur.
- Vérifiez les durites et conduites de freins.
- Vérifiez si de l'eau est présente dans le filtre à carburant/séparateur d'eau.

ATTENTION !
Le non-respect des étapes du programme de maintenance peut entraîner des dégâts au véhicule.

Intervalles de maintenance recommandés
Référez-vous aux programmes de maintenance des pages suivantes pour connaître les intervalles d'entretien à respecter.

6 250 Miles (10 000 km) ou 6 Mois Programme de maintenance

❏ Permutez les pneus.
❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, examinez le filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

12 500 Miles (20 000 km) ou 12 Mois Programme de maintenance

❏ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.
❏ Permutez les pneus.
❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, examinez le filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.
❏ Remplacez le filtre de la climatisation.
❏ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
❏ Examinez le circuit d'échappement. Effectuez le premier examen après 20 000 km (12 500 miles) ou 12 mois.
❏ Examinez les joints homocinétiques. Effectuez le premier examen après 20 000 km (12 500 miles) ou 12 mois.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

18 750 Miles (30 000 km) ou 18 Mois Programme de maintenance

- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez l'élément de filtre à air du moteur.
- ❏ Vérifiez le liquide d'essieu avant et arrière. Changez-le si le véhicule est utilisé pour la police, taxi, flotte, en tout-terrain ou pour des remorquages fréquents.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

25 000 Miles (40 000 km) ou 24 Mois Programme de maintenance

- ❏ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, examinez le filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❏ Remplacez le filtre à carburant.
- ❏ Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets de joint, remplacez au besoin.
- ❏ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- ❏ Examinez le circuit d'échappement.
- ❏ Examinez les joints homocinétiques.
- ❏ Examinez le liquide de la boîte de transfert.
- ❏ Réglez le frein de stationnement si les quatre roues du véhicule sont dotées de freins à disque.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

31 250 Miles (50 000 km) ou 30 Mois Programme de maintenance

- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, examinez le filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.
- ❏ Vérifiez le liquide d'essieu avant et arrière, remplacez-le si vous utilisez votre véhicule pour : police, taxi, flotte, tout terrain ou remorquage fréquent.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

37 500 Miles (60 000 km) ou 36 Mois Programme de maintenance

- ❏ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez l'élément de filtre à air du moteur.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❏ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

43 750 Miles (70 000 km) ou 42 Mois Programme de maintenance

- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, examinez le filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

50 000 Miles (80 000 km) ou 48 Mois Programme de maintenance

- ❑ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.
- ❑ Permutez les pneus.
- ❑ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, examinez le filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.
- ❑ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❑ Remplacez le filtre à carburant.
- ❑ Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets de joint, remplacez au besoin.
- ❑ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- ❑ Examinez le circuit d'échappement.
- ❑ Examinez les joints homocinétiques.
- ❑ Examinez le liquide de la boîte de transfert.
- ❑ Réglez le frein de stationnement si les quatre roues du véhicule sont dotées de freins à disque.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

56 250 Miles (90 000 km) ou 54 Mois Programme de maintenance

- ❑ Permutez les pneus.
- ❑ Remplacez l'élément de filtre à air du moteur.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

62 500 Miles (100 000 km) ou 60 Mois Programme de maintenance

- ❏ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, examinez le filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❏ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- ❏ Remplacez le liquide et le filtre de transmission automatique dans le cas de l'une des utilisations suivantes : police, taxi, flotte, hors route ou traction fréquente d'une remorque.
- ❏ Remplacez la boîte de transfert dans le cas de l'une des utilisations suivantes : police, taxi, flotte, hors route ou traction fréquente d'une remorque.
- ❏ Vérifiez le liquide d'essieu avant et arrière, remplacez-le si vous utilisez votre véhicule pour : police, taxi, flotte, tout terrain ou remorquage fréquent.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

68 750 Miles (110 000 km) ou 66 Mois Programme de maintenance

- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, examinez le filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

75 000 Miles (120 000 km) ou 72 Mois Programme de maintenance

- ❏ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez l'élément de filtre à air du moteur.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❏ Remplacez le filtre à carburant.
- ❏ Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets de joint, remplacez au besoin.
- ❏ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- ❏ Examinez le circuit d'échappement.
- ❏ Examinez les joints homocinétiques.
- ❏ Examinez le liquide de la boîte de transfert.
- ❏ Réglez le frein de stationnement si les quatre roues du véhicule sont dotées de freins à disque.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

81 250 Miles (130 000 km) ou 78 Mois Programme de maintenance

- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, examinez le filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

87 500 Miles (140 000 km) ou 84 Mois Programme de maintenance

- ❏ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, examinez le filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❏ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

93 750 Miles (150 000 km) ou 90 Mois Programme de maintenance

- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez l'élément de filtre à air du moteur.
- ❏ Vérifiez le liquide d'essieu avant et arrière. Changez-le si le véhicule est utilisé pour la police, taxi, flotte, en tout-terrain ou pour des remorquages fréquents.

Compteur kilométrique Date

Commande de réparation n° Code concessionnaire

Signature, centre d'intervention agréé

100 000 Miles (160 000 km) ou 96 Mois Programme de maintenance

- ❏ Changez l'huile moteur et le filtre à huile.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, examinez le filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❏ Remplacez le filtre à carburant.
- ❏ Examinez la suspension avant, les rotules de biellettes de direction, les soufflets de joint, remplacez au besoin.
- ❏ Examinez les garnitures de freins, remplacez-les au besoin.
- ❏ Examinez le circuit d'échappement.
- ❏ Examinez les joints homocinétiques.
- ❏ Examinez le liquide de la boîte de transfert.
- ❏ Remplacez le liquide et le filtre de la transmission automatique.
- ❏ Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur (antigel).
- ❏ Remplacez la ou les courroie(s) d'entraînement des accessoires.
- ❏ Réglez le frein de stationnement si les quatre roues du véhicule sont dotées de freins à disque.

_____
Compteur kilométrique Date

_____
Commande de réparation n° Code concessionnaire

_____
Signature, centre d'intervention agréé

AVERTISSEMENT !
Intervenir sur un véhicule à moteur ou autour de celui-ci peut être dangereux. N'entreprenez que les travaux pour lesquels vous disposez des connaissances et des équipements nécessaires. En cas de doute, adressez-vous à un mécanicien compétent.

9

SI VOUS AVEZ BESOIN D'ASSISTANCE

- SERVICE APRES-VENTE 400
  - ARGENTINE 400
  - AUSTRALIE 400
  - AUTRICHE 400
  - CARAIBES 400
  - BELGIQUE 400
  - BOLIVIE 400
  - BRESIL 401
  - BULGARIE 401
  - CHILI 401
  - CHINE 401
  - COLOMBIE 401
  - COSTA RICA 401
  - CROATIE 401
  - REPUBLIQUE TCHEQUE 401
  - DANEMARK 401

- REPUBLIQUE DOMINICAINE 402
- EQUATEUR 402
- SALVADOR 402
- ESTONIE 402
- FINLANDE 402
- FRANCE 402
- ALLEMAGNE 402
- GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG 402
- GRECE 402
- GUATEMALA 403
- HONDURAS 403
- HONGRIE 403
- IRLANDE 403
- ITALIE 403
- LETTONIE 403
- LITUANIE 403
- PAYS-BAS 403
- NOUVELLE ZELANDE 403
- NORVEGE 403
- PANAMA 403
- PARAGUAY 403
- PEROU 404

- **POLOGNE 404**
- **PORTUGAL 404**
- **PORTO RICO ET LES ILES VIERGES AMERICAINES . . . 404**
- **ROUMANIE 404**
- **RUSSIE 404**
- **SLOVENIE 404**
- **ESPAGNE 404**
- **SUEDE 404**
- **SUISSE 405**
- **TAIWAN 405**
- **TURQUIE 405**
- **UKRAINE 405**
- **ROYAUME-UNI 405**
- **URUGUAY 405**
- **VENEZUELA 405**

SERVICE APRES-VENTE

Le réseau des concessionnaires attache une importance primordiale à votre satisfaction tant en ce qui concerne votre voiture que les interventions sur celle-ci. En cas de problème, nous vous suggérons d'agir comme suit :

Chez le concessionnaire, exposez le problème au responsable de l'établissement ou au manager, qui est le mieux placé pour vous aider à le résoudre rapidement.

Lorsque vous contactez le concessionnaire, munissez-vous des informations suivantes :

- Nom, adresse et numéro de téléphone.
- Le numéro d'identification du véhicule - VIN (visible à travers le pare-brise, ce numéro de 17 chiffres est gravé sur une plaquette ou une étiquette placée dans l'angle avant gauche du tableau de bord). Ce numéro est également repris sur les documents du véhicule.
- Votre concessionnaire agréé pour la vente et l'entretien.
- La date de livraison du véhicule et son kilométrage actuel.
- Historique des interventions antérieures d'entretien et de réparation.
- Description précise du problème, des circonstances et des conditions dans lesquelles le problème se produit.

ARGENTINE

Chrysler Argentina S.A.
Boulevard Azucena Villaflor 435
C1107CII
Buenos Aires, Argentine
Tél. : +54-11-4891 7900
Fax : +54-11-4891 7901

AUSTRALIE

Chrysler
Chrysler Australia Pty. Ltd.
ACN 124 956 505
PO Box 4145, Dandenong South Vic. 3164
Tél. (03) 9238–2600

AUTRICHE

Chrysler Austria Gesellschaft m.b.H.
Felmayergasse 2
A-1210 Wien
Tél. : +43-1-5465 15131
Fax : +43-1-5465 15132

CARAIBES

Interamericana Trading Company
Warrens, St. Michael
Barbade, Antilles
Tél. : 246-417-8000
Fax : 246-425-2888

BELGIQUE

Chrysler Belgium Luxembourg NV
Tollaan 68
B-1200 Bruxelles
Tél. : 0800 94634 (gratuit)
Fax : +32 (0)2 717 3301

BOLIVIE

Ovando & Cia S.A.
Av. Cristobal de Mendoza (2do Anillo) y Canal Isuto
Santa Cruz, Bolivia
Tél. : (591-3) 336 3100
Fax : (591-3) 334 0229

BRESIL
Chrysler do Brasil
Av. Alfred Jurzykowski, 562
09680-900 São Bernardo do Campo-S.P
Tél. : 55 11 4173 6611
Fax : 55 11 4173 9200

BULGARIE
BALKAN STAR
Resbarska Str. 5
1510 Sofia
Tél. : 359 2 91988
Fax : 359 2 945 40 14

CHILI
Comercial Chrysler S.A.
Av. Americo Vespucio 1601, Quilicura
Santiago, Chile
Tél. : (56-2) 620 7600
Fax : (56-2) 730 6201

CHINE
Chrysler Group (China) Sales Limited
16F,Gemdale Plaza Tower A
n° 91 Jian Guo Road
Chaoyang District
Pékin 100022, P.R. Chine
Téléphone pour la marque Chrysler : 400-650-1195
Téléphone pour la marque Dodge : 400-650-0118

COLOMBIE
Chrysler Colombia S.A.
Avenida Calle 26 n° 70A-25
Bogotá Colombia
Tél. : 57 1 4236700
Fax : 57 (1) 410 5667

COSTA RICA
AutoStar
La Uruca, frente al Banco Nacional
San José, Costa Rica
Tél. : (506) 295 - 0000
Fax : (506) 295 - 0052

CROATIE
EUROLINE d.o.o.
Kovinska 5
10 000 Zagreb
Tél. : 385 1 3441 111
Fax : 385 1 3441 113

REPUBLIQUE TCHEQUE
Chrysler Czech Republic s.r.o
Daimlerova 2296/2
149 45 Praha 4 - Chodov
République tchèque
Tél. : +420 (0)2 71077 111
Tél. : +420 (0)2 25101 111
Fax : +420 (0)2 71077 507

DANEMARK
Chrysler Danmark ApS
Frederikskaj 4
DK- 1790 København V.
Tél. : +45 (0)35 256 830
Fax : +45 (0)35 256 832

REPUBLIQUE DOMINICAINE
Reid y Compañia
John F. Kennedy Casi Esq. Lope de Vega
Santo Domingo, Dominican Republic
Tél. : (809) 562-7211
Fax : (809) 565-8774

EQUATEUR
Chrysler Jeep Automotriz del Ecuador
Av. Juan Tanca Marengo km. 4.5
Guayaquil, Equateur
Tél. : (593) 4 225 7935
Fax : (593) 4 224 7787

SALVADOR
Grupo Q del Salvador
Blvd. Los Próceres y Avenida n° 1, Lomas de San Francisco,
San Salvador, El Salvador
Tél. : (503) 22730988
Fax : (503) 278 5731

ESTONIE
Silberauto AS
Järvevana tee 11
11314 Tallinn
Tél. : 06 266 098
Tél. : 06 266 050
Fax : 06 266 066

FINLANDE
Chrysler FinlandOy
Ristipellontie 5
00390 HELSINKI
Tél. : 020 54771
Fax : 020 5477 485

FRANCE
Chrysler France
Parc de Rocquencourt
BP100
F-78153 Le Chesnay Cedex
Tél. : +33 1 39 23 56 00
Fax : +33 1 39 23 57 92

ALLEMAGNE
Chrysler Deutschland GmbH
Englische Straße 30
D-10587 Berlin
Tél. : +49 (0)30 2690-0
Fax : +49 (0)30 2690 3999

GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG
TNT MAILFAST
C/O Chrysler Belgium/Luxembourg
BRU/BRU/37850
Antwoord Nummer 193032
1930 Zaventem
Belgique
Tél. : 0800 6661
Fax : 32 02 717 33

GRECE
Chrysler Jeep Dodge Hellas
240-242 Kifisias Avenue
15231 Halandri Athènes, Grèce
Tél. : +30 210 6700800
Fax : +30 210 6700820

GUATEMALA
Grupo Q del Guatemala
Edificio Grupo Q, calle Mariscal Cruz 9-04, Zona 4,
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Tél. : +502 6685 9500

HONDURAS
Grupo Q de Honduras
Blvd. Centro América frente a Plaza Miraflores,
Tegucigalpa, Honduras
Tél. : (504) 235-9220
Fax : (504) 232-6564

HONGRIE
Chrysler Automotive Hungaria Kft
H-1133 Budapest
Kárpát u 21
Tél. :+36-1-887-7000
Fax : +36-1-887-7098

IRLANDE
C.J. IRELAND CONCESSIONAIRES LIMITED
Clonlara Avenue
Baldonnell Business Park
Baldonnell Dublin 22.
Irlande
Tél. : 1890 946866

ITALIE
Servizio Relazione Clienti :
Chrysler Italia S.r.l.
Viale Manzoni, 67
00185 Roma
Tél. : + 39.02.45281001
E-mail : talkto@chrysler.com

LETTONIE
TC MOTORS LTD.
40 Krasta Str.
LV-1003 Riga
Tél. : 07 812 312
Fax : 07 812 313

LITUANIE
Silberauto AS
Laisves av. 125 A
LT - 2022 VILNIUS
Tél. : 02 301037
Fax : 02 301036

PAYS-BAS
Chrysler Nederland B.V.
Postbus 2088
NL-3500 GB Utrecht
Tél. : +31 (0)30 247 19 11
Fax : +31 (0)30 247 16 00

NOUVELLE ZELANDE
Chrysler New Zealand
Private Bag 14907
Panmure Nouvelle Zélande
Tél. : 09573 7800
Fax : 09573 7808

NORVEGE
Chrysler Norge A/S
Solheimveien 7
N-1471 Lørenskog
Tél. : +47 67 92 60 00
Fax : +47 67 90 53 10

PANAMA
Grupo Q de Panamá
Calle 50 Final, Edificio 68, San Francisco,
Panamá, Panamá
Tél. : (507) 303-1100
Fax : (507) 303-0980

PARAGUAY
Cencar S.A.
Avda Mariscal Lopez n° 5700
Asuncion, Paraguay
Tél. : 59521515911
Fax : 59521515924

PEROU
Divemotor S.A.
Calle Alejandro Bussalleu 151, Urb. Sta. Catalina - La Victoria
Lima, Pérou
Tél. : (51-1) 712 2000
Fax : (51-1) 712 2002

POLOGNE
Chrysler Polska Sp. z o.o.
ul. Gotlieba Daimlera 1
02-480 Warszawa
Tél. :+ 801 330 300

PORTUGAL
Chrysler Portugal S.A.
Qta. da Fonte - Edif. Dª Amélia
Rua Victor Câmara, 2 1ªA
2770-229 Paço de Arcos
Portugal
Tél. : +351 (0)21 323 91 00
Fax : +351 (0)21 323 91 99

PORTO RICO ET LES ILES VIERGES AMERICAINES
Chrysler International Services, S.A.
P.O. Box 191857
San Juan 009191857
Tél. : 7877825757
Fax : 7877823345

ROUMANIE
S.C. Auto Rom S.R.L.
Bucarest
Bd. Expozitiei n° 2
RO-78334
Tél. : 01 2240020 25
Fax : 01 2241638

RUSSIE
Chrysler RUS SAO
39A Leningradsky prospect
125167 Moscou
Tél. : +7 495 745-2600
Fax : +7 495 745-2601

SLOVENIE
Chrysler/Jeep Import d.d.
Leskoskova 2
1122 Ljubljana
Tél. : 01 5843 138
Fax : 01 5843 222

ESPAGNE
Chrysler España S.L.
Dpto. De Atención al Cliente Chrysler, Jeep y Dodge
Apdo. De Correos 24
19200 Azuqueca de Henares (Guadalajara)
Tél. : 902 888 782
Fax : 913 496 529

SUEDE
Chrysler Sverige
Bronsyxegatan 14,
Box 50530
S-202 50 Malmö
Tél. : +46 (0)8 752 9858
Fax : +46 (0)8 752 6483

SUISSE
Chrysler Switzerland GmbH
Bernstrasse 55
CH-8952 Schlieren
Tél. :
• Allemand : 0800 80 29 20
• Français : 0800 80 29 21
• Italien : 0800 80 29 22
Fax : +41 (0) 44 755 64 00

TAIWAN
Chrysler Taiwan Co., LTD.
13th Floor Union Enterprise Plaza
1109 Min Sheng East Road, Section 3
Taipei Taiwan R.O.C.
Tél. : 080081581
Fax : 886225471871

TURQUIE
Chrysler Jeep Tic. A.S.
TEM Otoyolu, Hadimkoy Cikisi
34900 Buyukcekmece - Istanbul
Tel : + 90 - 212 - 867 40 00
Fax : + 90 - 212 - 867 44 63

UKRAINE
JSC AutoCapital
Velyka Vasylkivska str. 15
01004 Kiev
Tél. : +38 044 206 8888
Fax : +38 044 206 8889

ROYAUME-UNI
Chrysler UK Ltd.
Tongwell
Milton Keynes MK15 8BA
Tél. : 01908 301090
Fax : 01908 301203

URUGUAY
Malunix. S.A.
Miguelete 2276
Montevideo, Uruguay
Tél. : (598 2) 401 7818
Fax : (598-2) 402 2666

VENEZUELA
Chrysler de Venezuela LLC
Avenida Pancho Pepe Croquer. Zona Industrial Norte
Valencia, Estado Caraboro
Tél. : (+58) 241-613 2400
Fax : (+58) 241-613 2538
Fax : (58) 241-6132602
(58) 241-6132438
PO BOX : 1960
Services and Parts
Zona Industrial II, Av. Norte-Sur 5 C/C Calle Este-Oeste
C.C LD Center Local B-2
Valencia, Estado Carabobo
Tél. : (58) 241-6132757
(58) 241-6132773
Fax : (58) 241-6132743

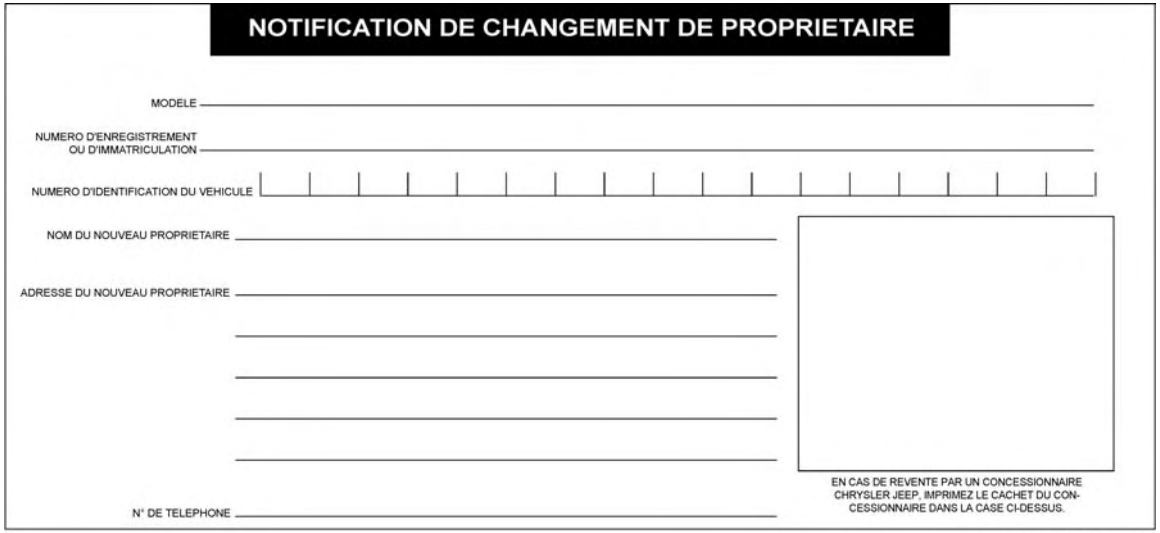
NOTIFICATION DE CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE
MODELE
NUMERO D'ENREGISTREMENT OU D'IMMATRICULATION
NUMERO D'IDENTIFICATION DU VEHICULE
NOM DU NOUVEAU PROPRIETAIRE
ADRESSE DU NOUVEAU PROPRIETAIRE
N° DE TELEPHONE
EN CAS DE REVENTE PAR UN CONCESSIONNAIRE CHRYSLER JEEP, IMPRIMEZ LE CACHET DU CONCESSIONNAIRE DANS LA CASE CI-DESSUS.
PREMIER PROPRIETAIRE
80f40712

NOTIFICATION DE CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

MODELE _____

NUMERO D'ENREGISTREMENT OU D'IMMATRICULATION _____

NUMERO D'IDENTIFICATION DU VEHICULE | | | | | | | | | | | | | | | | | |

NOM DU NOUVEAU PROPRIETAIRE _____

ADRESSE DU NOUVEAU PROPRIETAIRE _____

_____

_____

_____

_____

N° DE TELEPHONE _____

EN CAS DE REVENTE PAR UN CONCESSIONNAIRE CHRYSLER JEEP, IMPRIMEZ LE CACHET DU CONCESSIONNAIRE DANS LA CASE CI-DESSUS.

SECOND PROPRIETAIRE

80f40753

10

INDEX

Abaissement automatique de lève-vitres 27
ABS, témoin 185
Additifs, carburant 300
Alarme (Antivol) 186
Allumage 14
  Clé de contact 13,14
Ampoules d'éclairage 65
Ampoules de remplacement 366
Ancrages d'attache du dispositif de siège pour enfant 57,58
Ancrages inférieurs et attache enfant (LATCH) 57,58
Animaux de compagnie 62
Animaux de compagnie, transport 62
Antiblocage des roues (ABS) 279
Antidérapage 279
Antigel (liquide de refroidissement du moteur) 370
Antivol 186
Appoint de carburant 302
Assistance au démarrage en pente . . . 283
Assistance au freinage d'urgence 279
Autodiagnostic 341
Autostick 255,261
Avertissement au sujet des risques de capotage 5
Avertissement concernant l'oxyde de carbone 63
Avertissement de collision avant 146,194,204
Avertissement relatif au circuit d'alimentation 302

Bagages, fixations 170
Balais d'essuie-glace 347
Batterie 345
  Remplacement de la commande à distance des serrures (RKE) 20
Batterie sans entretien 345
Bloc d'instruments 181
Boîte de transfert 356
  Maintenance 356
Bouchon de remplissage de carburant 302,303,341
Bouchons de remplissage
  Carburant 302
  Direction Assistée 276
  Radiateur (pression du liquide de refroidissement) 352
Boussole 201
Boussole, déclinaison 201
Boussole, étalonnage 203
Buée sur les vitres 234

Caméra arrière 156
Carburant 298
  À consommation réduite 198
  Additifs 300
  Bouchon de remplissage 302,303
  Capacité du réservoir 370
  Diesel 301
  Essence 298
  Exigences 370
  Indicateur 186
  Indice d'octane 298
  Témoin 194
Carburant diesel 301
Carburant diesel, choix 301
Carrosserie, lubrification des mécanismes 346
Ceinture-baudrier 33
Ceintures de sécurité 33,64
  Ancrage de la ceinture-baudrier 36
  Ancrage supérieur réglable de ceinture-baudrier 36
  Entretien 361
  Femmes enceintes 42

Marche à suivre pour redresser la ceinture de sécurité 36
Prétensionneurs 38
Protection des enfants 53,60
Rappel sonore 184
Siège avant 33
Vérification 64
Centre d'information électronique du véhicule (EVIC) 182,187
Chaînes à neige 289
Chaînes pour pneus 289
Changement d'un pneu 322
Changements/modifications, véhicule . . . 8
Chemin transversal arrière 82
Choix de l'huile moteur 343
Cirage et polissage 358
Circuit d'échappement 63,348
Circuit de refroidissement 350
Appoint de liquide de refroidissement (antigel) 351
Bouchon à pression 352
Bouchon du radiateur 352
Capacité du circuit 370
Inspection 350
Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé 353
Niveau du liquide de refroidissement 353
Points à retenir 353
Sélection du liquide de refroidissement (antigel) 351,370
Vidange, rinçage et remplissage . . . 351
Clé à mémoire (Immobiliseur) 16
Clé, programmation 17
Clé, remplacement 17
Clés 13
Clés de rechange 17
Clignotants 321
Feux de détresse 321
Feux de direction 65,182,367,368
Clignotants de direction . . . 65,182,367,368
Clignotants, feux de détresse 321
Climatiseur (maintenance) 345
Climatiseur, conseils d'utilisation 234
Colonne de direction inclinable . . . 128,129
Commande à distance des serrures (RKE) 19
Commande d'oscillation de la remorque 282
Commande de chauffage 230
Commande de température automatique (ATC) 230
Commande électrique
Colonne de direction motorisée inclinable/télescopique 129
Direction assistée 275,276
Glaces 27
Hayon 30
Prise de courant 163
Rétroviseurs commandés à distance . . 77
Serrures de porte 23
Sièges motorisés 106,107
Toit ouvrant 158,161
Commande électronique de stabilité (ESC) 280
Commande en descente 285
Commandes à distance du système audio (Radio) 229
Commandes audio au volant 229
Commandes de la radio montées sur le volant 229
Compte-tours 181
Compteur de vitesse 185
Compteur kilométrique 182
Trajet 182
Conduite 271
Hors route 272
Conduite économe en carburant 198
Conduite tout-terrain (Hors route) 272

Connecteur d'interface consommateur universelle (UCI) 208
Connecteur UCI 208
Conseils de rodage d'un véhicule neuf . . 62
Conseils de sécurité 63
Conseils de sécurité, gaz d'échappement 32,63
Console suspendue 158
Contacteur d'annulation de surmultipliée 255,262
Contenances en liquides 370
Coussin gonflable 42,49
Coussin gonflable de vitre (Rideau latéral) 44,46,49
Coussin gonflable latéral 44,46,48,49
Crochets de fixation de l'espace de chargement 170

Déclinaison de la boussole 201
Dégâts causés à la peinture 358
Dégivreur de pare-brise 64,233
Dégivreur électrique de lunette arrière . . 172
Démarrage 243
  Par temps froid 245
  Si le moteur ne démarre pas 245
  Transmission automatique 243
Démarrage d'un moteur noyé 245
Démarrage et fonctionnement 243
Démarrage par batterie auxiliaire 327
Démarrage sans clé 13,201
Déploiement des coussins gonflables . . . 49
Désembourbement du véhicule 329
Direction
  Colonne de direction inclinable . . 128,129
  Direction assistée 275,276
  Verrouillage du volant 16
  Volant, chauffé 129
  Volant, réglage de l'inclinaison . . 128,129
Directives de levage 323
Dispositif amélioré de réaction aux accidents 49
Dispositifs de siège pour enfant 53,55,58,60
Dispositifs électroniques programmables 203
Données d'événement, enregistreur 52

Eclairage d'accès 19
Eclairage de l'espace de chargement . . 169
Eclairage diurne 121
Eclairage et témoins 65,118
  Accès éclairé 19
Bas niveau de carburant 194
Contrôle de pression des pneus (TPM) 183
Coussin gonflable 47,48,51,64,181
Eclairage diurne 121
Entretien 366
Entretien des feux arrière 368
Espace de chargement 169
Feu stop central monté en hauteur . . 369
Feux antibrouillard 122,182,367
Feux antibrouillard arrière 187
Feux arrière 368
Feux de détresse 321
Feux de direction 65,118,367,368
Feux de gabarit 368
Feux de recul 368
Feux extérieurs 65
Fusibles 361
Indicateur de feux de route 182
Inverseur route-croisement 118
Lampes de lecture de cartes 124
Lecture 124,158
Miroir de courtoisie 78
Projecteurs 366,367
Projecteurs automatiques 119
Projecteurs en fonction avec essuie-glace 119

Remplacement d'ampoule 366
SmartBeams 120
Témoin d'assistance au freinage . . . 286
Témoin de commande de descente . . 182
Témoin de l'alarme antivol 186
Témoin de l'antiblocage des roues (ABS) 185
Témoin de panne (Contrôle du moteur) 181
Témoin de panne du moteur 181
Témoin de rappel de ceinture de sécurité 184
Témoin de traction/remorquage 182
Témoin des freins 184
Témoin du programme électronique de stabilité (ESP) 286
Témoin du système antipatinage . . . 286
Eclairage extérieur 65
Eclairage, à l'ouverture des portes 19
Economie de carburant 198
Emetteur, commande à distance des serrures (RKE) 19
Emplacement du cric 322
En cas d'urgence
Clignotants de détresse 321
Démarrage d'appoint 327
Désembourbement du véhicule 329
Mise sur cric 322
Enregistreur de données d'événement 52
Entreposage du véhicule 235,365
Entretien de la peinture 358
Entretien de la sellerie 360
Entretien de roue et de garnissage de roue 359
Entretien des feux antibrouillard 367
Entretien du fini extérieur 358
Entretien du fini intérieur 360
Entretien du lecteur de disque compact (CD) 230
Entretien extérieur 358
Espace de chargement 168
Eclairage 169
Espace de chargement, couvercle 169
Essence (Carburant) 298
À consommation réduite 198
Essence au méthanol 299
Essence reformulée 299
Essence sans plomb 298
Essieu arrière (Différentiel) 355
Essieu avant (Différentiel) 355
Essuie-glace avant 125,348
Essuie-glace intermittent 126
Essuie-glace, sensibles à la pluie 127
Essuie-glace/lave-glace arrière 171
Essuie-glace/lave-glace du hayon 171
Ethanol 299

Feu stop central monté en hauteur . . . 369
Feux antibrouillard 122,182,367
Feux antibrouillard arrière 187
Feux de détresse 321
Feux de direction 182,367,368
Filtre à air 344
Filtre à air, moteur 344
Filtres
Epurateur d'air 344
Huile moteur 344
Fonction de mémoire (siège à mémoire de position) 115
Fonctionnement par temps froid 245
Frein de stationnement 277
Fuites de liquide 65
Fusibles 361

Gaz d'échappement, précautions 32,63,349
Généralités 17,21,298
Glace basculante du hayon 29

Glaces 27
Commande électrique 27
Guide de remorquage d'une remorque . 307

Hayon 29
Hors route, conduite (Tout-terrain) 272
Huile moteur 342
Additifs 344
Conseils pour la sélection . . 342,343,370
Contenance 370
Diesel 343
Filtre 344
Intervalles entre les vidanges 342
Jauge 342
Symbole d'identification 343
Synthétique 344
Viscosité 343,344,370
Huile moteur synthétique 344
Huile moteur, viscosité 343,344

Immobiliseur (Clé à mémoire) 16
Indicateurs
Carburant 186
Compte-tours 181
Compteur de vitesse 185
Température 186
Indicateurs d'usure des pneus 290
Indice d'octane, essence (Carburant) . . 298
Information, centre d'information du véhicule 187
Interverrouillage de contacteur de frein/sélection de transmission 250
Introduction 4

Jauges de niveau
Direction assistée 276
Huile (Moteur) 342
Transmission automatique 357

Keyless Enter-N-Go 24,201,244

LATCH (Ancrages inférieurs et attache enfant) 57,58
Lavage du véhicule 358
Lave-auto 358
Lave-glace avant 125
Liquide 348
Liquide de frein 354
Liquide de refroidissement de la climatisation 346
Liquides, lubrifiants et pièces d'origine 371
Loquets 65
Lubrification, caisse 346

Maintenance de votre système de coussins gonflables 50
Manette d'ouverture du capot 118
Manette multi-fonction 118
Manuel de l'utilisateur (Manuel du propriétaire) 6
Méthanol 299
Mini-ordinateur de bord 199
Miroirs de courtoisie 78
Mise au rebut
Huile moteur 344
Mode
Consommation réduite 198
Modifications/changements, véhicule 8
Module d'alimentation électrique intégré (fusibles) 361
Moteur
Choix de carburant 298,370
Choix de l'huile 342,343,370
Circuit de refroidissement 350
Compartiment 338,339,340
Conseils de rodage 62
Cylindrée multiple 277

Démarrage 243
Démarrage d'appoint 327
Epurateur d'air 344
Filtre à huile 344
Huile 342,370
Huile synthétique 344
Identification du compartiment 338,339,340
Indicateur de température 186
Intervalles de vidanges d'huile 342
Mise au rebut de l'huile 344
Noyé, Démarrage 245
Précautions concernant les gaz d'échappement 32,63
Si le moteur ne démarre pas 245
Surchauffe 321

Nettoyage des lentilles du panneau d'instruments 361
Nettoyage des surfaces vitrées 361
Neutralisation du levier de changement de vitesse 331
Numéro d'identification du véhicule (VIN) 8

Œillets de remorquage 330
Opérations de maintenance 341
Optimiseur de carburant 198
Ordinateur de trajet 199

Panneau d'instruments et commandes 179
Pare-brise, dégivrage 64
Pare-soleil, extension 78
Permutation des pneus 292
Personnels, réglages 203
Pièces de rechange 341
Pièces Mopar 341
Pneu de secours compact 288,322
Pneus 65,287
Carcasse radiale 288
Chaînes pour pneus 289
Changement de pneu 322
Conduite à vitesse élevée 288
Indicateurs d'usure des pneus 290
Mise sur cric 322
Patinage 289
Permutation des roues 292
Pression de gonflage 287
Rechange 290
Roue de secours 322
Système de contrôle de pression (TPM) 292
Témoin de pression 183
Pneus à carcasse radiale 288
Pneus de rechange 290
Poids de remorque 307
Poids maximal autorisé sur l'essieu (GAWR) 304
Poids total maximum autorisé (GVWR) 304
Polissage et cirage 359
Porte-bébé 53,55
Porte-gobelet arrière 165
Porte-gobelets 165
Pour retirer la clé de contact 14
Préparation pour le levage 322
Pressions de gonflage des pneus 287
Prétensionneurs
Ceintures de sécurité 38
Prise électrique auxiliaire (Prise de courant) 163
Procédure de détorsion, ceinture de sécurité 36
Procédures de démarrage 243
Programmation de la clé à mémoire . . . 17
Programmation des émetteurs (Commande à distance des serrures) . . . 19

Programme de maintenance 376,388
Programmes d'entretien 376,388
Projecteurs 366
Nettoyage 360
Projecteurs allumés avec essuie-glace 119
Remplacement 367
Remplacement des ampoules 367
Projecteurs automatiques 119
Protection des enfants 53
Protection des occupants 32,46,49
Protection des occupants (berline) 44,46,49

Quadra-Lift 268
Quadra-Trac 263

Radio (audio) 208
Radio, fonctionnement 230
Rangement 365
Rangement des lunettes de soleil 158
Rappel de ceinture de sécurité 41
Rappel de clé dans le contact 15
Recouvrement amovible de l'espace de chargement 169
Réfrigérant 346
Réglages personnels 203
Régulateur de vitesse 130,132
Régulateur de vitesse électronique 130,132
Régulation adaptative de la vitesse (ACC) 132
Remorquage 304,331
D'un véhicule en panne 331
Guide 307
Loisir 313
Poids 307
Remorquage d'un véhicule en panne . . 331
Remorquage de loisir 313
Passage au point mort (N) 314
Passage hors du point mort (N) 316
Remorquage, poids fourche/remorque 307
Remorque, commande d'oscillation (TSC) 282
Remplacement de la clé à mémoire 17
Remplacement de pile d'émetteur (Commande à distance des serrures) . . . 20
Remplacement des ampoules 366
Rétroviseur intérieur 76
Rétroviseurs commandés à distance . . . 77
Rétroviseurs et miroirs 76
Assistance électrique 77
Atténuation automatique des éblouissements 76
Chauffés 78
Commandés à distance 77
Extérieurs 76
Extérieurs pliants 77
Miroirs de courtoisie 78
Rabattables motorisés 78
Rétroviseur intérieur 76
Rétroviseurs extérieurs 76
Rétroviseurs extérieurs chauffés 78
Rétroviseurs intérieurs 76
Rétroviseurs, obscurcissement automatique 76
Roues et enjoliveurs 359
Rubriques Avertissement et Attention 8

Sécurité, vérification du véhicule 63
Selec-Terrain 266
Sélection des rapports 249
Transmission automatique 249
Serrures 22
A l'épreuve des enfants 23
Automatiques de porte 23
Electriques de porte 23
Porte 22

Volant 16
Serrures de porte 22
Serrures électriques de porte 23
Service après-vente 400
Siège à mémoire de position 115
Siège arrière rabattable 113
Siège pour enfant, ancrage d'attache . . . 57
Sièges 106
A mémoire 115
Accès aisé aux places arrière 117
Banquette arrière rabattable 113
Motorisés 106,107
Nettoyage 360
Sièges et radio à mémoire 115
SmartBeams 120
Spécifications
Carburant (Essence) 298
Huile 343
Surchauffe du moteur 186,321
Surmultipliée 255,262
Surveillance d'angle mort 78
Suspension pneumatique 268
Système complémentaire de protection du conducteur et du passager avant (SRS) - Coussin gonflable 42
Système d'alarme (Antivol) 17
Système d'entrée sans clé 19
Système d'essuie-glace intermittent (Temporisation des essuie-glaces) 126
Système d'essuie-glace sensible à la pluie 127
Système de climatisation 230
Système de commande électronique des freins 279
ABS 279
Assistance 279
Commande de la traction 279
Prévention électronique de capotage 280
Système de contrôle de pression (TPM) 292
Système de détection de stationnement arrière 149
Système de diagnostic embarqué 341
Système de freinage 354
Antiblocage des roues (ABS) 279
Frein de stationnement 277
Maître-cylindre 354
Témoin 184
Vérification du liquide 354
Système de moteur multicylindrée 277
Système de reconnaissance vocale (VR) 103
Système de régulation électronique du roulement (ERM) 280
Systèmes audio (radio) 208
Systèmes audio . . . . . Se reporter au livret des chaînes audio

Tableau de viscosité des huiles moteur 343,344
Téléphone cellulaire 84
Téléphone mains libres (uconnect™) . . . 84
Téléphone mobile 84,230
Témoin de changement d'huile 196
Témoin de commande de descente . . . 182
Témoin de coussin gonflable 47,48,51,64,181
Témoin de feux de route 182
Témoin de panne (Contrôle du moteur) 181
Témoin de panne du moteur 181
Témoin de traction/remorquage 182
Témoin de vidange d'huile, remise à zéro 196
Température du liquide de refroidissement, indicateur 186
Température, commande automatique (ATC) 230

Toit ouvrant 158,161
Traction d'une remorque 304
Attelage 312
Câblage 310
Exigences minimales 308
Poids de remorque et fourche 307
Refroidissement du moteur (conseils) 312
Traction intégrale 263,266
Circuits 263
Fonctionnement 263
Traction intégrale, fonctionnement 263
Transmission
Automatique 250,256,356
Maintenance 356
Sélection des rapports 249
Transmission automatique 250,256,356
Additifs spéciaux 356
Appoint de liquide 358
Liquide recommandé 356
Remplacement du liquide et du filtre 356
Vérification du niveau de liquide 357
Transport des bagages, particularités . . 168

Uconnect™ (téléphone mains libres) . . . 84
Utilisation des ceintures pendant la grossesse 42
Utilisation du cric 322,323

Vérifications de niveau de liquide
Direction assistée 276
Freins 354
Huile moteur 342
Transmission automatique 356,357
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule 65
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule 64
Vérifications, sécurité 63
Verrouillage automatique des portes . . . 23
Verrouillage des portes arrière pour la sécurité des enfants 23
Vibrations dues au vent 29,160,163
Viscosité d'huile moteur 343,344
Vitesses, rapports de transmission 251,256
Vitre arrière, caractéristiques 171
Vitre basculante de hayon 29
Volant télescopique 128,129

Chrysler Group LLC

12WK741-126-FRE-AA
Imprimé en Europe
12